

RAPPORT ANALYTIQUE ET PROSPECTIF 2018 BASSIN EFE DE NAMUR

DECEMBRE 2018



BASSIN EFE

INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT • FORMATION • EMPLOI

NAMUR

TABLE DES MATIÈRES

<i>Table des matières</i>	2
<i>Introduction</i>	4
<i>PREAMBULE</i>	6
<i>CHAPITRE 1 - Caractéristiques socioéconomiques du territoire emploi et demande d'emploi</i>	7
1.1. Territoire du Bassin	7
1.1.1. Carte de l'ensemble des Bassins EFE	7
1.1.2. Superficie et communes du Bassin.....	8
1.2. Population	9
1.2.1. Population totale.....	9
1.2.2. Evolution de la population	10
1.2.3. Perspectives d'évolution de la population	11
1.2.4. Indice de vieillissement et âge.....	11
1.2.5. Niveau de diplôme.....	13
1.3. Activité économique et marché du travail	16
1.3.1. Indicateurs globaux du marché du travail	16
1.3.2. Caractéristiques de la réserve de main-d'œuvre.....	18
1.3.3. Emploi.....	21
1.4. Conjoncture et prévisions économiques.....	28
En Bref.....	28
<i>CHAPITRE 2 - Offre d'enseignement, de formation et de validation des compétences : ressources des territoires</i>	29
2.1. Données globales, de cadrage.....	29
2.1.1. Nombre total d'apprenants dans le bassin.....	30
2.1.2. Indicateurs globaux par Bassin	40
2.2. Opérateurs du qualifiant – Fréquentation selon le domaine, par opérateur	40
2.2.1. Répartition des effectifs de l'enseignement qualifiant/formation professionnelle par domaine (selon la nomenclature propre à chaque opérateur) au niveau du Bassin	40
2.2.2. Fréquentation par métier chez les opérateurs du qualifiant.....	61
<i>CHAPITRE 3 – Besoins en main d'œuvre</i>	125
3.1. Les opportunités d'emploi gérées par le Forem	125
3.1.1. Opportunités d'emploi par catégorie professionnelle.....	125
3.1.2. Opportunités d'emploi par circuit de travail.....	126
3.1.3. Opportunités d'emploi – le travail intérimaire	127
3.1.4. Opportunités d'emploi par métier dans le Bassin	129
3.2. Données complémentaires pour l'appréciation de main d'œuvre	131
3.2.1. Part des travailleurs salariés âgés de 55 ans et plus	131
3.2.2. Part des travailleurs indépendants âgés de 55 ans et plus	131
3.2.3. Créations et faillites d'entreprises	132
En Bref.....	134
<i>CHAPITRE 4 - Mobilité</i>	135

4.1. Mobilité des personnes résidant sur le territoire du Bassin qui suivent des cours ou une formation dans et en dehors du Bassin.....	135
4.1.1. Formation Initiale	135
4.1.2. Formation des adultes	136
4.1.3. Accompagnement spécifique	136
4.2. Mobilité des personnes venant suivre des cours ou se former sur le territoire du Bassin (taux d'attractivité).....	137
4.2.1. Formation initiale	137
4.2.2. Formation des adultes	138
4.2.3. Accompagnement spécifique	139
4.3. Mobilité des travailleurs résidant sur le territoire du Bassin	139
4.4. Mobilité des personnes venant travailler sur le territoire du bassin	140
CHAPITRE 5 - Diagnostic	141
5.1. Cadrage méthodologique	141
5.2. Thématiques communes	145
5.2.1. Création d'une offre de formation et d'enseignement.....	146
5.2.2. Maintien de l'offre de formation et d'enseignement	154
5.2.3. Adaptation du contenu l'offre de formation et d'enseignement existante.....	167
CHAPITRE 6 - Recommandations et Pôles de synergies.....	173
6.1. Recommandations.....	173
6.1.1. Orientation, promotion des métiers et des filières techniques et professionnelles	173
6.1.2. Places de stage et alternance	174
6.1.3. Équipements/ressources.....	175
6.1.4. Recommandations en matière de compétences spécifiques et transversales.....	176
6.1.5. Recommandations au SFMQ	177
6.1.6. Autres	179
6.2. Pôles de synergies et pistes d'actions	183
6.2.1. Définition	183
6.2.2. Etat des lieux des Pôles de Synergies existants – Bassin de Namur.....	184
6.2.3. Pôles de synergies à créer	192
Coordonnées Instance Bassin EFE de namur.....	193
Glossaire.....	194
Annexes	199
Annexe 1 - Nomenclature ROME V3 Competent	199
Annexe 2 - Nomenclature REM2	200
Annexe 3 - Liste des fonctions critiques (Le Forem 2018)	201

Le rapport analytique et prospectif : un outil pour le pilotage de l'offre d'enseignement et de formation au niveau territorial

Le marché de l'emploi connaît d'importantes transformations. Citons, à titre d'exemple, la numérisation croissante de l'économie. Le niveau de qualification requis pour l'exercice des métiers techniques augmente dans tous les secteurs d'activités.

Faire évoluer l'offre d'enseignement et de formation professionnelle pour répondre aux besoins de compétences actuels et futurs est un enjeu primordial auquel s'attachent les Instances Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi.

Pour ce faire, une des missions principales des Instances Bassin est la réalisation d'un rapport analytique et prospectif.

Ce rapport comporte une série d'informations et d'analyses sur la situation socio-économique du territoire du Bassin ; ainsi que sur l'offre d'enseignement et de formation et sa fréquentation. Ces éléments, complétés par la prise en compte des résultats d'études menées notamment au sujet de l'évolution des métiers et des compétences, ont été soumis aux acteurs de terrain et aux mandatés de l'Instance, afin d'établir un diagnostic.

Cette démarche de dialogue et de concertation avec les acteurs locaux des différents champs de l'enseignement, de la formation, de l'insertion et de l'emploi est un élément essentiel dans les travaux des Instances.

Les interactions ont en effet permis aux différents acteurs de s'approprier les données, de partager leurs points de vue, connaissances et expériences ; pour aboutir à une meilleure appréhension des problématiques liées à l'adéquation entre l'offre d'enseignement et de formation et les besoins au niveau du territoire et proposer ensuite des recommandations et pistes d'actions à mener pour y apporter une réponse.

Depuis la mise en place des Instances bassin en 2015, des améliorations majeures du rapport analytique et prospectif ont été réalisées, tant en matière de méthodologie, qu'en ce qui concerne l'harmonisation et la mutualisation entre bassins, ou encore, l'établissement d'un cadre de référence commun. De plus en plus de secteurs ou domaines d'activités sont investigués. L'Instance Bassin de Namur a aussi mis en place une démarche **d'analyse de l'évolution de l'offre d'enseignement et de formation sur le territoire du bassin au cours des deux dernières années.**

Ces travaux permis de dégager **des priorités pour la création de nouvelles offres dans le cadre de l'enseignement et de la formation professionnelle** et des recommandations en matière d'adaptation de contenu ou de maintien des offres existantes, en matière d'orientation et de promotion des métiers, de places de stage et d'alternance, de partage des ressources et équipements pédagogiques, en matière de compétences spécifiques et transversales ; ainsi que pour les travaux du Service Francophone des Métiers et des Qualifications.

Si les recommandations des Instances portent essentiellement sur le niveau de qualification correspondant à celui de l'enseignement secondaire, **l'Instance Bassin de Namur est particulièrement attentive à prendre en compte l'ensemble des publics et à proposer des**

parcours de formation intégrant différents niveaux de compétences : à la fois en amont, pour les publics les plus éloignés de l'emploi, les plus fragilisés ; et en aval, en ce qui concerne la transition vers l'enseignement supérieur ou les formations d'un niveau de qualification plus élevé. Elle est vigilante à conserver une offre d'enseignement et de formation cohérente et diversifiée.

Enfin, si **le rapport** est un outil pour le pilotage de l'offre d'enseignement et de formation au niveau du territoire, il **nourrit aussi les travaux des Pôles de synergies, qui constituent les « moyens d'actions opérationnels » des Instances et au sein desquels divers partenaires s'associent pour développer des projets concrets en lien avec les priorités et recommandations** de l'Instance.

Fabienne TINANT - Présidente IBEFE Namur

Il est prévu que les rapport analytiques et prospectifs des Instances Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi soient dorénavant actualisés tous les trois ans. Le présent rapport est donc valable pour la période 2018-2021 ; même si certaines données seront mises à jour plus régulièrement (par exemple, sur base du retour des opérateurs concernant l'évolution de leurs offres), voire chaque année dans le cadre des travaux des Instances et notamment dans le cadre des Pôles de synergies.

L'Assemblée des Instances Bassin EFE a adopté une trame commune pour la réalisation par les différentes Instances de leur rapport analytique et prospectif 2018. Le canevas utilisé ci-après correspond à cette trame.

La cible principale du rapport est l'enseignement secondaire qualifiant et la formation professionnelle du même niveau. L'enseignement supérieur ; même s'il est pris en compte dans le cadre des travaux des Instances dans une logique de filière, ne fait pas l'objet d'une analyse de l'offre de formation reprise au Chapitre 2 ci-après. Il en est de même pour la formation continuée.

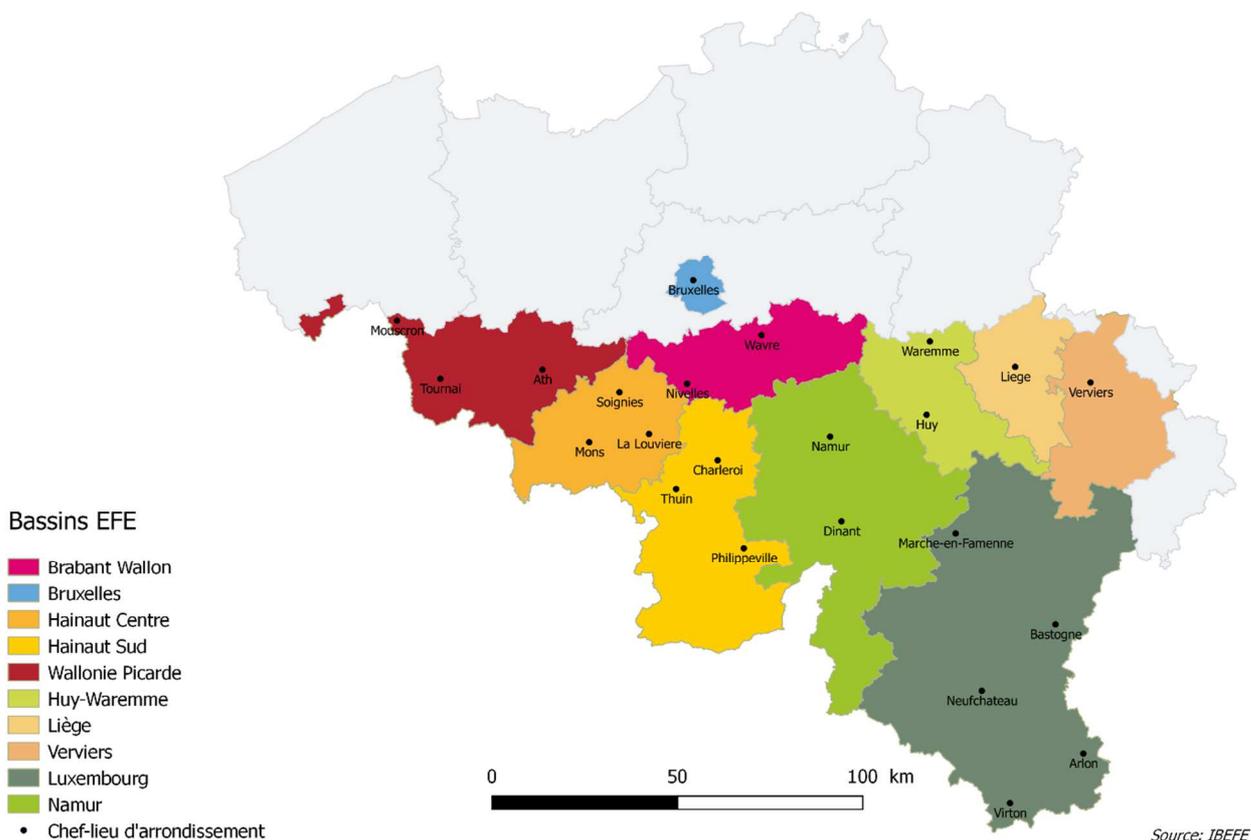
Les chiffres et analyses présentées dans le rapport proviennent des données dont les sources sont authentiques et certifiées, disponibles lors de la rédaction du rapport ; à savoir septembre 2018. Certaines données sont manquantes ou n'ont pas été communiquées aux Instances à cette date. Elles sont signalées via l'abréviation « ND » dans les tableaux (non disponible).

Dans l'ensemble du rapport, le masculin est utilisé à titre épique dans les intitulés d'options et de métiers.

Enfin, le rapport analytique et prospectif reprend une série de données, brièvement analysées et commentées. Son contenu est centré sur une approche « métier », à mettre en parallèle avec des informations et explications à caractère plus socioéconomique, liées aux réalités de terrain sur le territoire du Bassin (exemple : fermeture d'entreprises).

1.1. Territoire du Bassin

1.1.1. Carte de l'ensemble des Bassins EFE



Parmi les **10 Bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi** créés en Wallonie et à Bruxelles, le Bassin de Namur recouvre le territoire des arrondissements de Namur et Dinant, plus celui de deux communes situées dans l'arrondissement de Philippeville ; à savoir Doische et Florennes. Le territoire du bassin ne correspond donc pas au territoire de la province de Namur.

Celles-ci font partie de la zone interbassin de l'Entre-Sambre et Meuse, qui couvre les communes situées à la limite des Bassins de Namur et de Hainaut sud (soit : les communes de Beaumont, Cerfontaine, Chimay, Couvin, Doische, Florennes, Froidchapelle, Momignies, Philippeville, Sivry-Rance, Viroinval et Walcourt) et qui a pour objectif de favoriser les collaborations entre pôles de synergie et l'émergence de projets conjoints visant à assurer la continuité et le développement d'une offre d'insertion sociale et professionnelle, de formation professionnelle et d'enseignement qualifiant harmonieuse sur la zone.

1.1.2. Superficie et communes du Bassin



Le Bassin de Namur est composé de 33 communes.
Il s'agit d'un territoire de 2.975 km² qui couvre 17,7% du territoire wallon.

1.2. Population

1.2.1. Population totale

Population au 1^{er} janvier 2017

	Pop Bassin 2017	Densité de population	Population de nationalité étrangère	
	(VA)	Hab/km ²	UE28 (%)	Hors UE (%)
Bassin de Namur	439.117	147,6	3,3%	1,7%
Communes de l'arrondissement de Dinant				
Ciney	16.360	110,9	2,1%	1,2%
Dinant	13.568	136	3,0%	2,1%
Rochefort	12.599	76,2	2,0%	0,8%
Beauraing	9.161	52,5	3,6%	0,9%
Yvoir	9.115	160,4	4,0%	1,0%
Hamois	7.286	95,3	1,5%	0,5%
Anhée	7.139	108,7	2,6%	0,7%
Hastière	6.002	106,3	4,5%	0,9%
Somme-Leuze	5.501	57,9	2,2%	0,5%
Havelange	5.152	49,2	1,8%	0,7%
Houyet	4.810	39,3	2,6%	0,5%
Gedinne	4.570	30,2	2,7%	0,6%
Bièvre	3.258	29,7	2,3%	0,4%
Onhaye	3.136	47,9	2,1%	0,4%
Vresse-sur-Semois	2.678	26,5	5,5%	0,8%
Communes de l'arrondissement de Namur				
Namur	110.628	629,7	3,9%	4,0%
Sambreville	28.132	822,6	7,2%	1,1%
Andenne	26.767	310,6	3,2%	1,4%
Gembloux	25.763	268,8	3,5%	2,4%
Jemeppe-sur-Sambre	18.998	405,9	3,3%	0,7%
Éghezée	16.076	156,4	2,0%	0,5%
Mettet	12.971	111,1	2,4%	0,5%
Profondeville	12.143	241,2	2,8%	0,7%
Fosses-la-Ville	10.436	165	3,2%	0,5%
La Bruyère	9.174	173,2	1,8%	0,5%
Sombreffe	8.422	235,4	3,5%	0,7%
Floreffe	8.051	207	2,8%	0,5%
Fernelmont	7.857	119,8	2,0%	0,4%
Gesves	7.171	110,5	1,7%	0,7%
Assesse	6.947	88,9	2,1%	0,8%
Ohey	5.005	88,4	1,6%	0,4%
Les deux communes de l'arrondissement de Philippeville				
Florennes	11.320	84,8	1,9%	1,1%
Doische	2.921	34,8	2,4%	0,5%
Wallonie	3.614.473	214,6	7,4%	2,7%

Source : Walstat, 2017

Au 1^{er} janvier 2017, la population du Bassin de Namur s'élève à 439.117 habitants, soit 12,1% de la population wallonne. Un quart de la population du bassin est localisée sur la seule commune de Namur (110.628 habitants).

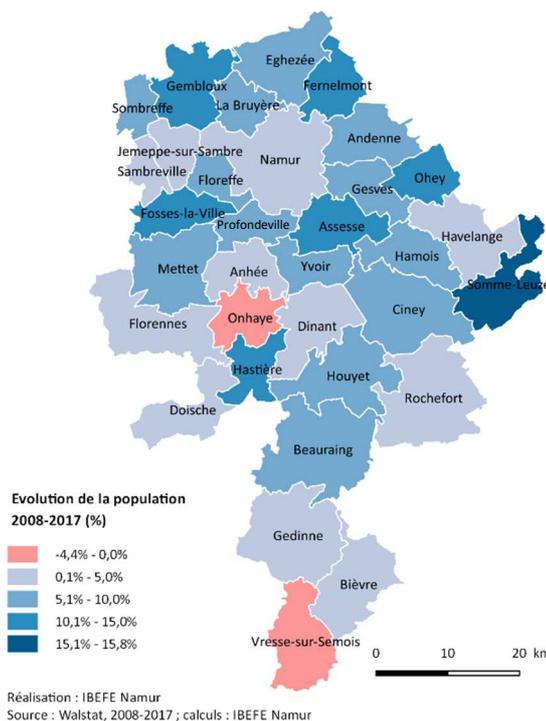
La densité de population est de 147,6 habitants/km². Celle-ci est moins importante qu'au niveau de la Wallonie où la densité de population atteint 214,6/km².

La densité de population est très variable d'une commune à l'autre. Les communes avec une densité de population élevée sont Sambreville (822,6), Namur (629,7), Jemeppe-sur-Sambre (405,9), Andenne (310,6), Gembloux (268,8), Profondeville (241,2), Sombreffe (235,4) et Floreffe (207,0). Les communes avec la plus faible densité sont Vresse-sur-Semois (26,5), Bièvre (29,7), Gedinne (30,2), Doische (34,8) et Houyet (39,3).

La part de la population de nationalité étrangère est de 5% dans le Bassin namurois alors qu'elle est de 10,1% en Wallonie. La part des personnes étrangères dans la population a tendance à légèrement augmenter, mais de manière moins importante qu'au niveau wallon. En 2015, elle s'élevait en effet à 4,7% dans notre Bassin et à 9,7% en Wallonie.

1.2.2. Evolution de la population

Evolution de la population 2008-2017



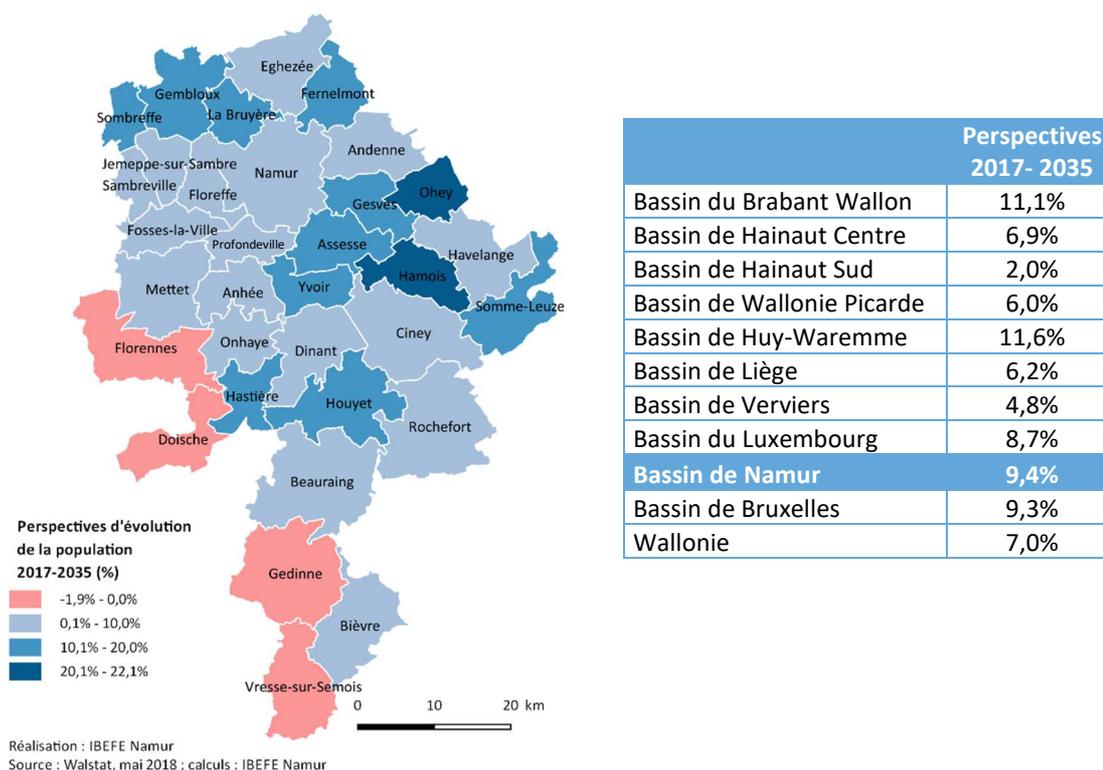
Evolution de la population 2008-2017	
Bassin du Brabant Wallon	6,9%
Bassin de Hainaut Centre	3,6%
Bassin de Hainaut Sud	1,8%
Bassin de Wallonie Picarde	4,3%
Bassin de Huy-Waremme	7,4%
Bassin de Liège	4,2%
Bassin de Verviers	3,7%
Bassin du Luxembourg	6,8%
Bassin de Namur	5,8%
Bassin de Bruxelles	13,6%
Wallonie	4,6%

Entre 2008 et 2017, le Bassin de Namur a vu sa population croître de 5,8%. Cette progression a été plus importante que celle observée en Wallonie (4,6%). En Wallonie, seuls les bassins de Huy-Waremme et du Brabant Wallon ont connu une augmentation plus rapide de la population.

Si on regarde, sur la carte, l'évolution de la population par commune, on peut constater que c'est à Somme-Leuze qu'elle a été la plus élevée (+15,8%). Viennent ensuite Gembloux (+14,9%), Fernelmont (+14,5%), Ohey (+12,3%), Hastière (+10,8%), Assesse (+10,3%) et Fosses-la-Ville (+10,1%). Seules les communes de Vresse-sur-Semois (-4,4%) et Onhaye (-0,1%) ont vu leur population diminuer.

1.2.3. Perspectives d'évolution de la population

Perspectives d'évolution de la population (Horizon 2035)



Selon l'Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique, le nombre d'habitants dans le Bassin namurois devrait s'élever en 2035 à 480.487, ce qui correspondrait à une augmentation de l'ordre de 9,4% (+7,0% en Wallonie).

C'est à Ohey (+22,1%) et à Hainaut (+20,6%) que cette augmentation devrait être particulièrement importante. À l'inverse, l'IWEPS envisage une diminution de la population d'ici 2035 dans les communes de Doische (-1,9%), Gedinne (-1,0%), Vresse-sur-Semois (-0,9%) et Florennes (-0,8%).

1.2.4. Indice de vieillissement et âge

Jeunes de moins de 20 ans, personnes âgées de plus de 60 ans et indice de vieillissement au 1^{er} janvier 2017

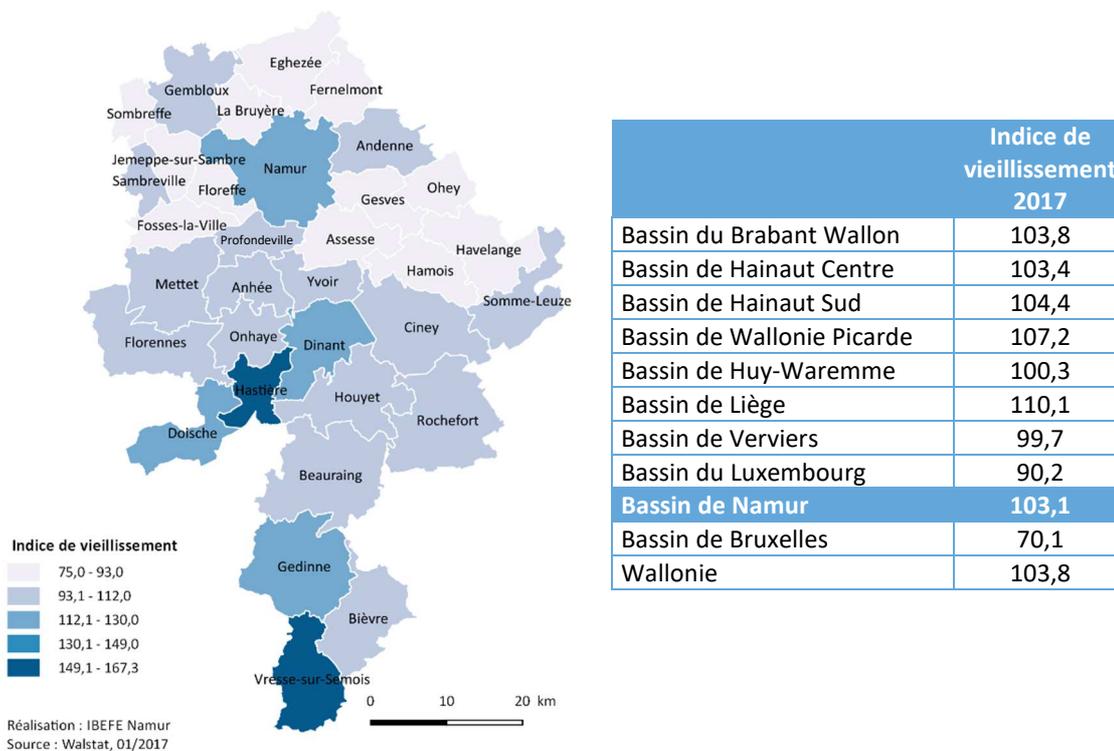
	Moins de 20 ans	Plus de 60 ans	Indice de vieillissement
Bassin de Namur	102.372	105.511	103,1
Wallonie	843.306	875.720	103,8
Région Bruxelloise	299.455	209.944	70,1

Source : Walstat, 01/2017

En 2017, l'indice de vieillissement se monte à 103,1. Un indice de vieillissement supérieur à 100 signifie que le nombre de jeunes de moins de 20 ans est inférieur au nombre de personnes âgées de plus de 60 ans. Il est également supérieur à 100 à l'échelle de la Wallonie, mais reste par contre nettement inférieur à 100 en région bruxelloise.

Dans notre Bassin, l'indice de vieillissement s'élevait à 0,75 en 1990 et à 0,98 en 2014. On constate donc que la tendance s'est inversée et que l'indice de vieillissement ne cesse de progresser, avec une population de plus en plus âgée.

Indice de vieillissement



Au niveau de la région wallonne, seuls les Bassins du Luxembourg et de Verviers comptent encore un nombre de jeunes plus important que celui des personnes de plus de 60 ans.

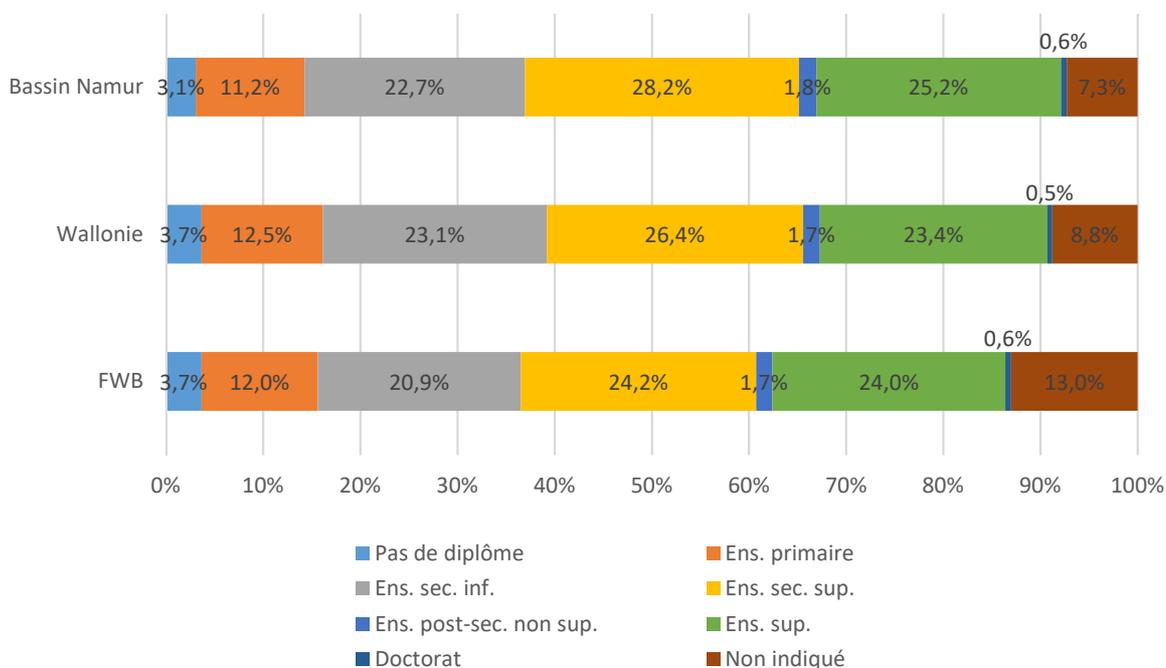
A l'intérieur du Bassin, l'indice de vieillissement est très variable d'une commune à l'autre. Il est particulièrement élevé à Vresse-sur-Semois (167,3), Hastière (156), Gedinne (124), Namur (120,6), Dinant (119,9) et Doische (118,2).

Il est par contre particulièrement peu élevé dans les communes de Hamois (75), Sombreffe (78,2), Assesse (78,8), La Bruyère (79,3) et Ohey (79,6).

1.2.5. Niveau de diplôme

A. Niveau de diplôme de la population âgée de 18 ans et plus

Population de 18 ans et plus, suivant le lieu de résidence et le niveau d'instruction



Source : SPF Économie, PME, Classes Moyennes et Énergie, Censur 2011, Population scolaire et niveaux d'instruction

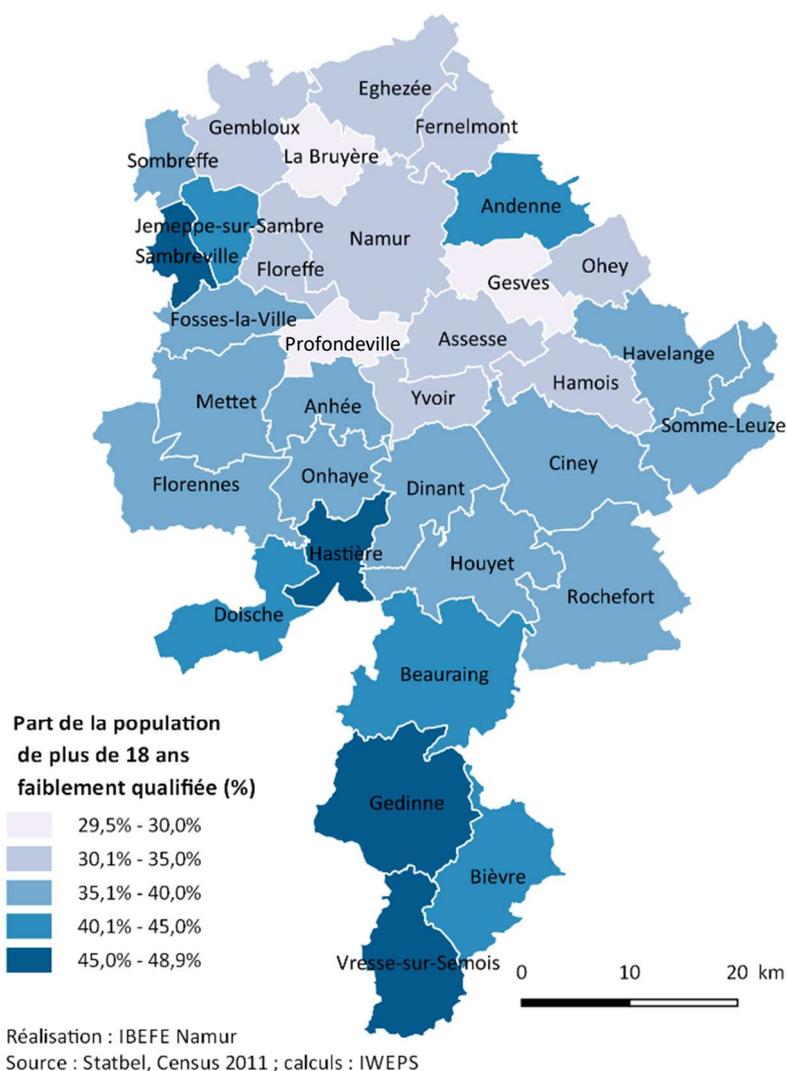
Selon l'enquête réalisée auprès de la population dans le cadre du recensement de 2011, 37% de la population du Bassin de Namur est en possession d'un niveau de diplôme faible, à savoir d'un niveau de diplôme inférieur au secondaire supérieur.

Bien qu'importante, cette proportion est moins élevée qu'à l'échelle de la Wallonie où elle atteint 39,3%.

A relever également la part de personnes qui ont un diplôme de l'enseignement supérieur plus forte que celle observée en région wallonne (25,2% dans notre bassin, contre 23,4% en Wallonie). La part de doctorants (0,6%) est également légèrement supérieure à celle de la Wallonie (0,5%).

À noter toutefois, la proportion importante de non-réponse (10,0%) à cette question posée dans le cadre du recensement 2011 !

Population de 18 ans et plus, faiblement qualifiée (pas le CESS), suivant le lieu de résidence

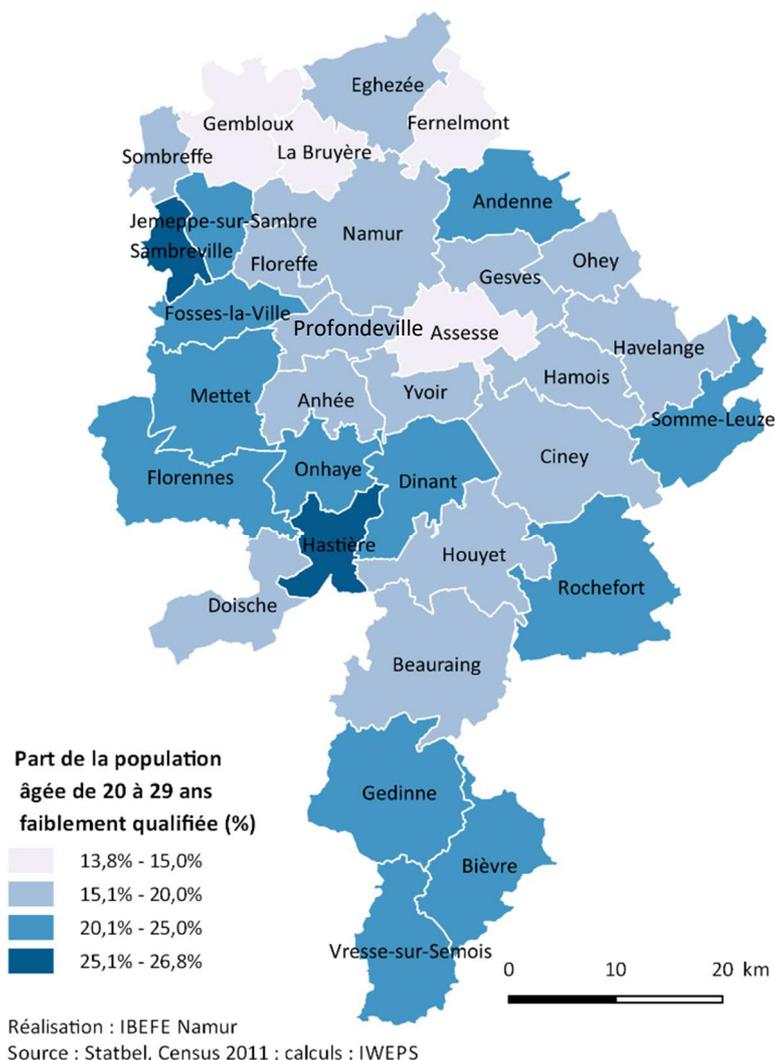


Les cinq communes de notre Bassin qui possèdent une proportion particulièrement élevée de personnes faiblement diplômées sont Hastière (48,9%), Vresse-sur-Semois (45,8%), Gedinne (45,3%), Sambreville (45,3%) et Bièvre (44,4%).

Seules 3 communes comptent moins de 30% de la population en possession d'un diplôme faible : Profondeville (29,5%), Gesves (29,5%) et La Bruyère (30,0%).

B. Niveau de diplôme des jeunes (20-29 ans)

Population de 20 à 29 ans faiblement qualifiée, suivant le lieu de résidence



Si on considère la population âgée de 20 à 29 ans, on constate, toujours selon le recensement de la population de 2011, que celle-ci est nettement plus qualifiée que l'ensemble de la population.

La part des peu qualifiés parmi cette tranche d'âge s'élève en effet à 20,1% alors qu'il était de 37,0% pour l'ensemble de la population de plus de 18 ans. La proportion des jeunes peu qualifiés est en outre moins élevée qu'en Wallonie où la part des 20-29 ans avec un faible diplôme s'élève à 22,8%.

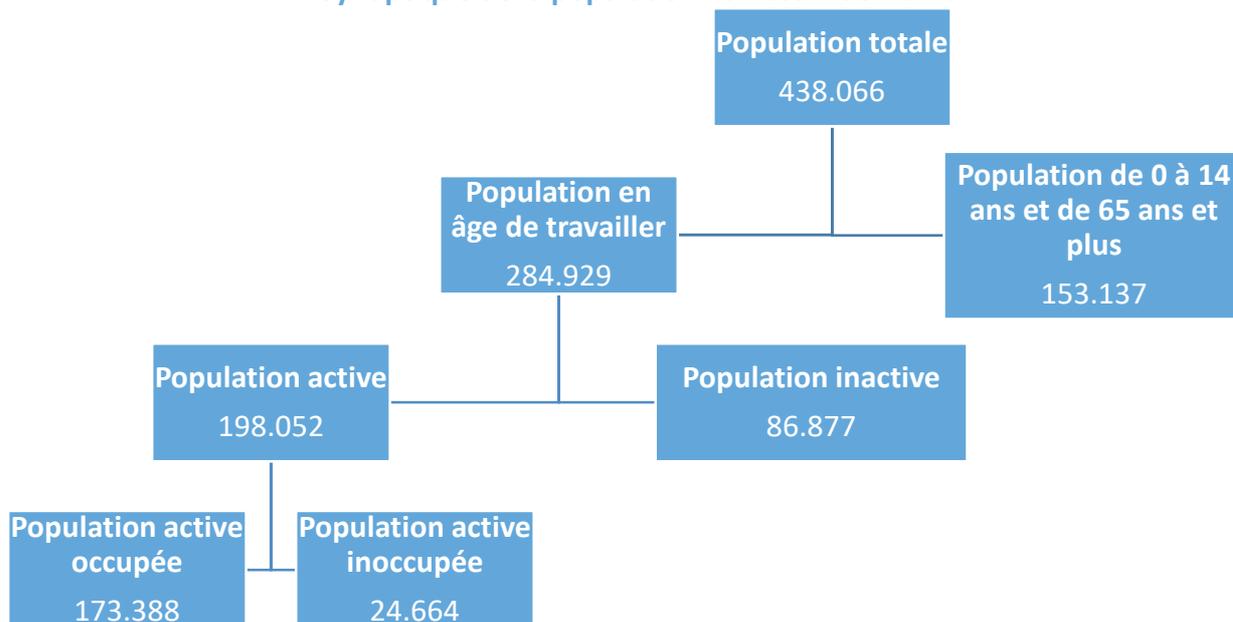
Les communes qui comptent la proportion la plus élevée de personnes de 20 à 29 ans faiblement qualifiées sont Hastière (26,8%) et Sambreville (25,6%).

Quatre communes comptabilisent par ailleurs moins de 15% de personnes de 20 à 29 ans faiblement qualifiées : Assesse (13,8%), La Bruyère (13,9%), Gembloux (14,6%) et Fernelmont (14,9%).

1.3. Activité économique et marché du travail

1.3.1. Indicateurs globaux du marché du travail

Synoptique de la population du Bassin de Namur



Source : Compte de l'emploi wallon, Steunpunt Werk, moyenne 2016

Ce schéma présente la structure d'activité de la population du Bassin de Namur. Il s'agit d'estimations exprimées en moyennes annuelles.

Vous pouvez consulter le glossaire en fin de document, pour connaître les définitions de chacune des catégories.

Taux d'emploi et taux de chômage administratif 2016

		Taux d'emploi 2016	Evolution du taux d'emploi (2008-2016)	Taux de chômage administratif 2016	Evolution du taux de chômage administratif (2008-2016)
Bassin de Namur	Hommes	63,7	-2,2 p.p.	12,6	+0,4 p.p.
	Femmes	58	+3,9 p.p.	12,3	-3,6 p.p.
Wallonie	Hommes	61,2	-2,2 p.p.	14,4	+0,7 p.p.
	Femmes	54,1	+3,5 p.p.	14,8	-3,5 p.p.
Région Bruxelloise	Hommes	53,8	-1,8 p.p.	20,8	-0,1 p.p.
	Femmes	44,2	+0,4 p.p.	19,4	-1,5 p.p.

Source : Walstat, 2008 – 2016 ; calculs : IBEFE Namur

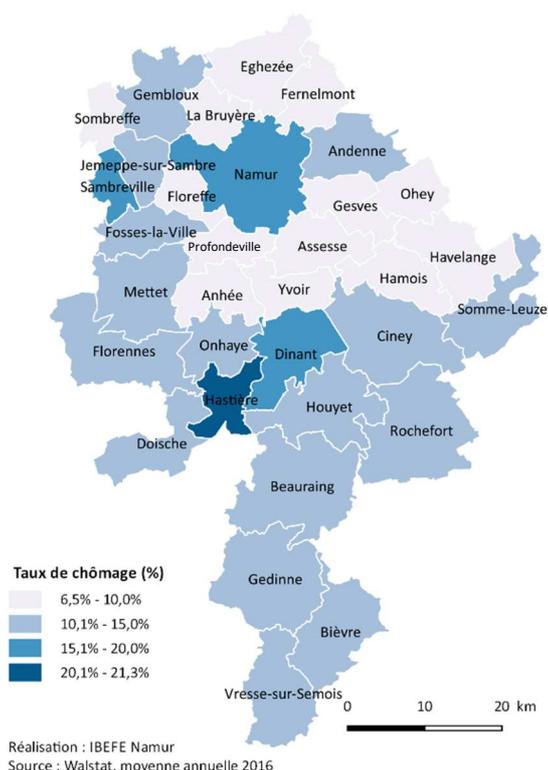
Le taux d'emploi exprime le pourcentage de personnes qui ont un emploi (salaire ou indépendant) parmi la population en âge de travailler.

Le taux de chômage exprime la part de personnes qui sont sans emploi, à la recherche d'un emploi ou disponibles pour occuper un emploi parmi la population active.

Tout comme en Wallonie et en région bruxelloise, le taux d'emploi des hommes (63,7%) est supérieur à celui des femmes (58%) dans notre Bassin. L'écart entre les deux a cependant tendance à se résorber. Le taux d'emploi masculin a en effet reculé de 2,2 p.p. tandis que le taux d'emploi féminin a connu une hausse de 3,9 p.p..

Quant au taux de chômage, il est légèrement plus élevé parmi les hommes (12,6%) que parmi les femmes (12,3%) alors que c'est l'inverse en Wallonie. Le taux de chômage féminin a d'ailleurs pas mal diminué (-3,6 p.p.) alors que le taux de chômage masculin a légèrement augmenté (+0,4 p.p.).

Taux de chômage des 15-64 ans



Taux de chômage administratif 2016	
Bassin du Brabant Wallon	10,6
Bassin de Hainaut Centre	17,3
Bassin de Hainaut Sud	18,8
Bassin de Wallonie Picarde	12,1
Bassin de Huy-Waremme	11,8
Bassin de Liège	18,5
Bassin de Verviers	14,9
Bassin du Luxembourg	10,0
Bassin de Namur	12,5
Bassin de Bruxelles	20,0
Wallonie	14,6

Le taux de chômage s'élève à 12,5% dans le Bassin namurois, contre un taux de chômage de 14,6% au niveau wallon.

Les taux de chômage varient très fort d'une commune à l'autre. Celles présentant un taux de chômage inférieur à 9% sont Assesse (6,5%), La Bruyère (6,9%), Eghezée (7,6%), Fernelmont (7,6%), Hamois (7,8%), Floreffe (8,6%) et Gesves (8,6%). Celles présentant les taux de chômage les plus élevés sont Hastière (21,3%), Dinant (17,2%), Sambreville (16,5%), Namur (15,4%) et Florennes (14,2%).

Par rapport à 2012, le taux de chômage a légèrement baissé (13,6% en 2012), comme c'est également le cas en Wallonie (15,8% en 2012).

1.3.2. Caractéristiques de la réserve de main-d'œuvre

Les statistiques sur les DEI sont des nombres de personnes domiciliées dans le Bassin ; elles sont exprimées en moyenne annuelle.

En 2017, 23.264 personnes sont inscrites comme demandeuses d'emploi inoccupées (DEI) dans le Bassin namurois, ce qui représente 10,7% des DEI wallons.

Par rapport à 2014, c'est 4.479 DEI de moins, soit une diminution de 16,1%, contre une baisse de 13,7% à l'échelle wallonne (en ce compris la Communauté Germanophone).

A. Répartition par genre

	% DEI femmes 2017
Bassin du Brabant Wallon	50,5%
Bassin de Hainaut Centre	47,2%
Bassin de Hainaut Sud	46,4%
Bassin de Wallonie Picarde	47,7%
Bassin de Huy-Waremme	48,8%
Bassin de Liège	47,3%
Bassin de Verviers	48,8%
Bassin du Luxembourg	48,1%
Bassin de Namur	47,3%
Bassin de Bruxelles	47,5%
Wallonie (hors Communauté Germanophone)	47,6%

Source : Le Forem/Actiris, moyenne 2017

Tout comme à l'échelle de la Wallonie et du territoire bruxellois, la réserve de main-d'œuvre compte davantage d'hommes que de femmes. Les femmes représentent 47,3% des demandeurs d'emploi du Bassin de Namur. En 2014, la part des femmes était de 47,8%.

B. Répartition par tranche d'âge

	% DEI moins de 25 ans 2017	% DEI plus de 50 ans 2017
Bassin du Brabant Wallon	17,3%	29,0%
Bassin de Hainaut Centre	18,6%	24,9%
Bassin de Hainaut Sud	18,0%	24,5%
Bassin de Wallonie Picarde	21,5%	26,6%
Bassin de Huy-Waremme	19,6%	28,3%
Bassin de Liège	15,9%	26,9%
Bassin de Verviers	19,0%	26,7%
Bassin du Luxembourg	21,0%	25,2%
Bassin de Namur	19,5%	26,8%
Bassin de Bruxelles	10,3%	24,6%
Wallonie (hors Communauté Germanophone)	18,3%	26,2%

Source : Le Forem/Actiris, moyenne 2017

Le Bassin de Namur compte proportionnellement plus de DEI de moins de 25 ans que la moyenne régionale (+1,2p.p.). Il en va de même pour les DEI de plus de 50 ans, mais dans une moindre mesure (+0,6p.p.).

En Wallonie, entre 2014 et 2017, le % de DEI de moins de 25 ans est passé de 20,8% à 18,3% (-2,5p.p.), tandis que le % de DEI de plus de 50 ans est passé de 24,1% à 26,2% (+2,1p.p.).

En ce qui concerne le Bassin namurois, entre 2014 et 2017, le % de DEI de moins de 25 ans est passé de 22% à 19,5% (-2,5p.p.), tandis que le % de DEI de plus de 50 ans est passé de 25,1% à 26,2% (+1,1p.p.). La baisse de la proportion de jeunes DEI a donc progressé exactement de la même façon sur le territoire du Bassin namurois que sur l'ensemble de la Wallonie.

L'augmentation de la proportion des plus de 50 ans a par contre été quasiment moitié moindre dans le Bassin que sur l'ensemble de la Wallonie (+1,1p.p. contre +2,1p.p.).

C. Répartition par niveau de diplôme

	% DEI peu qualifiés 2017
Bassin du Brabant Wallon	31,3%
Bassin de Hainaut Centre	48,4%
Bassin de Hainaut Sud	52,2%
Bassin de Wallonie Picarde	45,7%
Bassin de Huy-Waremme	41,1%
Bassin de Liège	45,6%
Bassin de Verviers	46,5%
Bassin du Luxembourg	39,2%
Bassin de Namur	41,9%
Bassin de Bruxelles	23,0%
Wallonie (hors Communauté Germanophone)	45,1%

Source : Le Forem/Actiris, moyenne 2017

La réserve de main-d'œuvre du Bassin de Namur est davantage instruite que la réserve de main-d'œuvre wallonne.

La part des DEI peu qualifiés, c'est-à-dire avec un diplôme inférieur au CESS, est de 41,9% dans notre Bassin (soit 9.734 DEI) alors qu'elle s'élève à 45,1% en Wallonie. Parmi ces DEI qui ont au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire du 2^{ème} degré, 59,5% sont des hommes.

Par ailleurs, la part des demandeurs d'emploi détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur (non universitaire et universitaire) est plus élevée dans le Bassin namurois (15,6%) qu'à l'échelle du territoire wallon (13,4%).

Par rapport à 2014, la part des DEI peu qualifiés a diminué, que ce soit à l'échelle du Bassin ou à celle de la Wallonie. Elle s'élevait en effet à 44,3% dans le Bassin de Namur et à 48,1% en région wallonne.

D. Répartition par durée d'inactivité

	% DEI avec durée de 2 ans et plus 2017
Bassin du Brabant Wallon	39,7%
Bassin de Hainaut Centre	45,1%
Bassin de Hainaut Sud	45,2%
Bassin de Wallonie Picarde	40,2%
Bassin de Huy-Waremme	43,7%
Bassin de Liège	44,8%
Bassin de Verviers	45,5%
Bassin du Luxembourg	36,0%
Bassin de Namur	39,8%
Bassin de Bruxelles	47,7%
Wallonie (hors Communauté Germanophone)	42,8%

Source : Le Forem/Actiris, moyenne 2017

39,8% des DEI sont au chômage depuis plus de 2 ans. Ils sont donc proportionnellement moins nombreux qu'en Wallonie (42,8%). Seuls les Bassins du Brabant wallon et du Luxembourg font mieux.

Par rapport à 2014, la part des personnes sans emploi depuis plus de deux ans est moins importante. Elle s'élevait à 41,3% dans le Bassin de Namur et à 43% en Wallonie.

E. Possession du permis B

	% DEI sans permis B 2017
Bassin du Brabant Wallon	28,8%
Bassin de Hainaut Centre	35,0%
Bassin de Hainaut Sud	36,5%
Bassin de Wallonie Picarde	34,7%
Bassin de Huy-Waremme	28,5%
Bassin de Liège	39,1%
Bassin de Verviers	35,7%
Bassin du Luxembourg	25,4%
Bassin de Namur	32,9%
Bassin de Bruxelles	ND
Wallonie (hors Communauté Germanophone)	34,6%

Source : Le Forem/Actiris, moyenne 2017

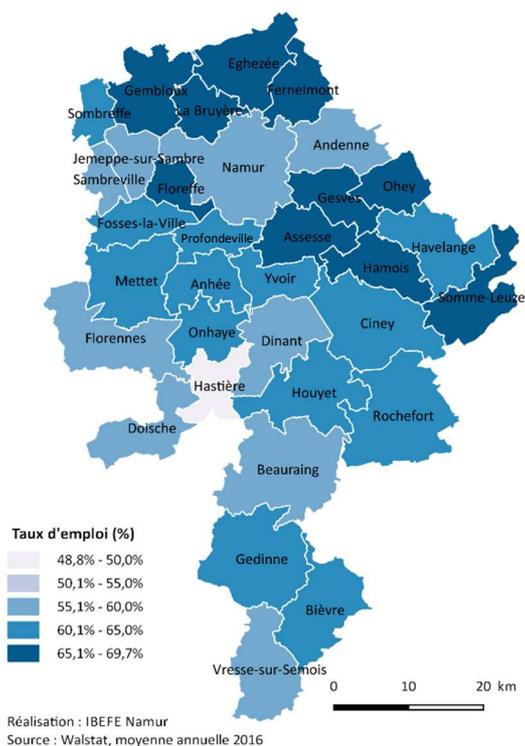
La part des demandeurs d'emploi inoccupés déclarant ne pas avoir de permis B (32,9%) est légèrement inférieure à la moyenne wallonne (34,6%).

Par rapport à l'année 2014, la part des DEI sans permis de conduire a augmenté. Elle s'élevait en effet à 28,7% en 2014.

1.3.3. Emploi

A. Taux d'emploi

Taux d'emploi des 15-64 ans



Taux d'emploi administratif 2016	
Bassin du Brabant Wallon	62,0
Bassin de Hainaut Centre	53,3
Bassin de Hainaut Sud	52,6
Bassin de Wallonie Picarde	60,0
Bassin de Huy-Waremme	63,0
Bassin de Liège	54,0
Bassin de Verviers	59,9
Bassin du Luxembourg	62,4
Bassin de Namur	60,9
Bassin de Bruxelles	49,0
Wallonie	57,7

Le taux d'emploi, qui exprime le pourcentage de personnes qui ont un emploi (salarié ou indépendant) parmi la population en âge de travailler, s'élève à 60,9% dans le bassin de Namur. Il est donc **plus élevé qu'en Wallonie** où le taux d'emploi est de 57,7%.

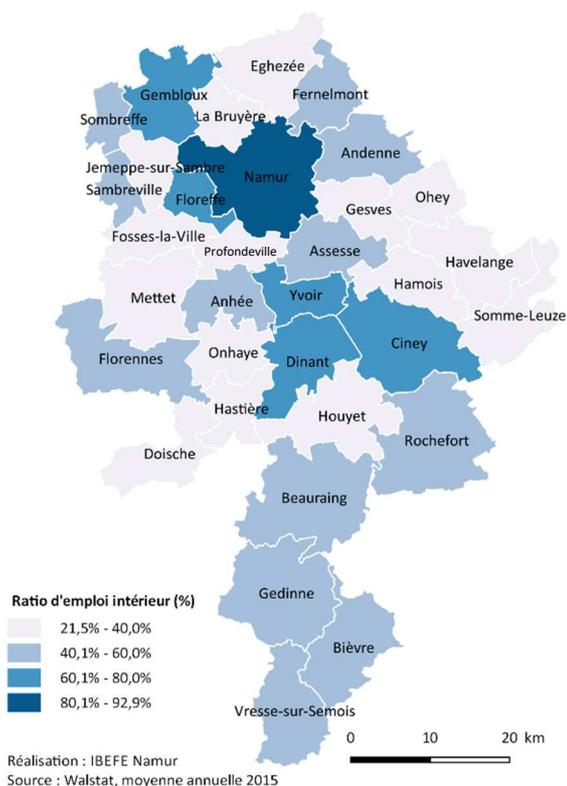
Par rapport à 2012, le taux d'emploi **a légèrement progressé** tant au niveau du Bassin de Namur (60,1% en 2012) qu'à l'échelle de la Wallonie où il s'élevait à 56,9% en 2012.

Le taux d'emploi est particulièrement élevé dans les communes de Assesse (69,7), Fernelmont (68,7), La Bruyère (68,6), Hamois (68,3) et Eghezée (68,0).

C'est à Hastière (48,8), Sambreville (55,1), Vresse-sur-Semois (55,6), Dinant (55,8) et Namur (56,5) qu'il est le plus faible.

B. Ratio d'emploi intérieur

Ratio d'emploi intérieur



Ratio d'emploi intérieur 2015	
Bassin du Brabant Wallon	66,4%
Bassin de Hainaut Centre	48,1%
Bassin de Hainaut Sud	52,1%
Bassin de Wallonie Picarde	57,7%
Bassin de Huy-Waremme	46,2%
Bassin de Liège	60,4%
Bassin de Verviers	55,2%
Bassin du Luxembourg	54,6%
Bassin de Namur	58,0%
Bassin de Bruxelles	56,0%
Wallonie	55,9%

Le ratio d'emploi intérieur donne une indication des emplois offerts à la population en âge de travailler (15-64 ans) du territoire observé. L'emploi intérieur estimé ici est exprimé en postes de travail et est donc plus élevé que s'il était exprimé en personnes. En effet, un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail salarié, mais peut aussi combiner un (des) poste(s) de travail salarié avec un travail d'indépendant ou d'aidant.

En 2015, le ratio d'emploi intérieur s'élève à 58% dans le Bassin namurois. Il est plus élevé qu'en Wallonie où le taux d'emploi intérieur est de 55,9%. Seuls les Bassins de Liège et du Brabant wallon ont un ratio d'emploi plus important.

Entre 2012 et 2015, le ratio d'emploi intérieur du Bassin est passé de 57,1% à 58% tandis que celui de la Wallonie est passé de 54,9% à 55,9%.

Les communes avec un ratio d'emploi intérieur élevé sont Namur (92,9), Ciney (75), Dinant (70), Floreffe (66,2), Yvoir (65,1) et Gembloux (60,3). A l'exception de Floreffe qui a vu son ratio d'emploi intérieur diminuer, ces communes ont tous connu une augmentation de celui-ci.

Les communes avec les ratios d'emploi intérieur les plus faibles sont Hastière (21,5), Doische (26,9), La Bruyère (29), Onhaye (29,2) et Ohey (29,9). Ces communes ont toutes connu une augmentation de leur ratio d'emploi intérieur, à l'exception de la commune de Hastière qui a vu son ratio passer de 21,6 à 21,5.

C. L'emploi salarié

Postes de travail salariés et établissements

	Nb postes Bassin 2016	Poids du secteur (%)		Indice de spécialisation par rapport à la Wallonie	Evolution 2012-2016 (%)		Nb établissements Bassin 2016
		Bassin	Wallonie		Bassin	Wallonie	
A - Agriculture, sylviculture et pêche	655	0,5%	0,4%	1,3	12,3%	11,3%	234
B - Industries extractives	363	0,3%	0,2%	1,6	-17,7%	-27,2%	14
C - Industrie manufacturière	8.810	6,9%	11,6%	0,6	-15,8%	-7,4%	602
D - Prod. et distr. d'électricité, de gaz, de vapeur	972	0,8%	0,5%	1,4	-4,4%	-5,4%	17
E - Prod. et distr. d'eau/assainissement déchets	1.299	1,0%	0,9%	1,1	8,9%	0,9%	85
F - Construction	6.147	4,8%	5,8%	0,8	-15,8%	-11,7%	1.209
G - Commerce/rép. d'automobiles et motocycles	14.787	11,5%	12,5%	0,9	3,9%	2,1%	2.515
H - Transports et entreposage	4.767	3,7%	4,9%	0,8	7,0%	-0,8%	268
I - Hébergement et restauration	3.783	2,9%	3,0%	1,0	2,4%	11,2%	934
J - Information et communication	2.236	1,7%	1,5%	1,2	14,9%	4,7%	149
K - Activités financières et d'assurance	2.741	2,1%	1,9%	1,1	-3,8%	-0,8%	382
L - Activités immobilières	639	0,5%	0,6%	0,9	8,7%	7,1%	229
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3.813	3,0%	2,6%	1,1	4,2%	7,4%	690
N - Activités de services administratifs et de soutien	11.412	8,9%	9,0%	1,0	31,8%	19,1%	490
O - Administration publique, défense et séc. sociale	20.987	16,3%	11,7%	1,4	-8,0%	-4,9%	401
P - Enseignement	16.559	12,9%	12,4%	1,0	8,9%	8,3%	651
Q - Santé humaine et action sociale	22.890	17,8%	17,1%	1,0	7,3%	6,7%	812
R - Arts, spectacles et activités récréatives	1.688	1,3%	1,4%	0,9	3,6%	8,3%	274
S - Autres activités de services	3.994	3,1%	2,1%	1,5	+1,4%	-6,2%	959
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs	48	0,0%	0,0%	0,7	0,0%	10,0%	36
U - Activités extra-territoriales	0	0,0%	0,0%	0,0	/	33,3%	0
Total général	128.590	100%	100%	1,0	2,0%	1,9%	10.951

Source : ONSS, répartition des postes de travail par lieu de travail, 30/06/2016 ; Calculs : IWEPS et IBEFE Namur

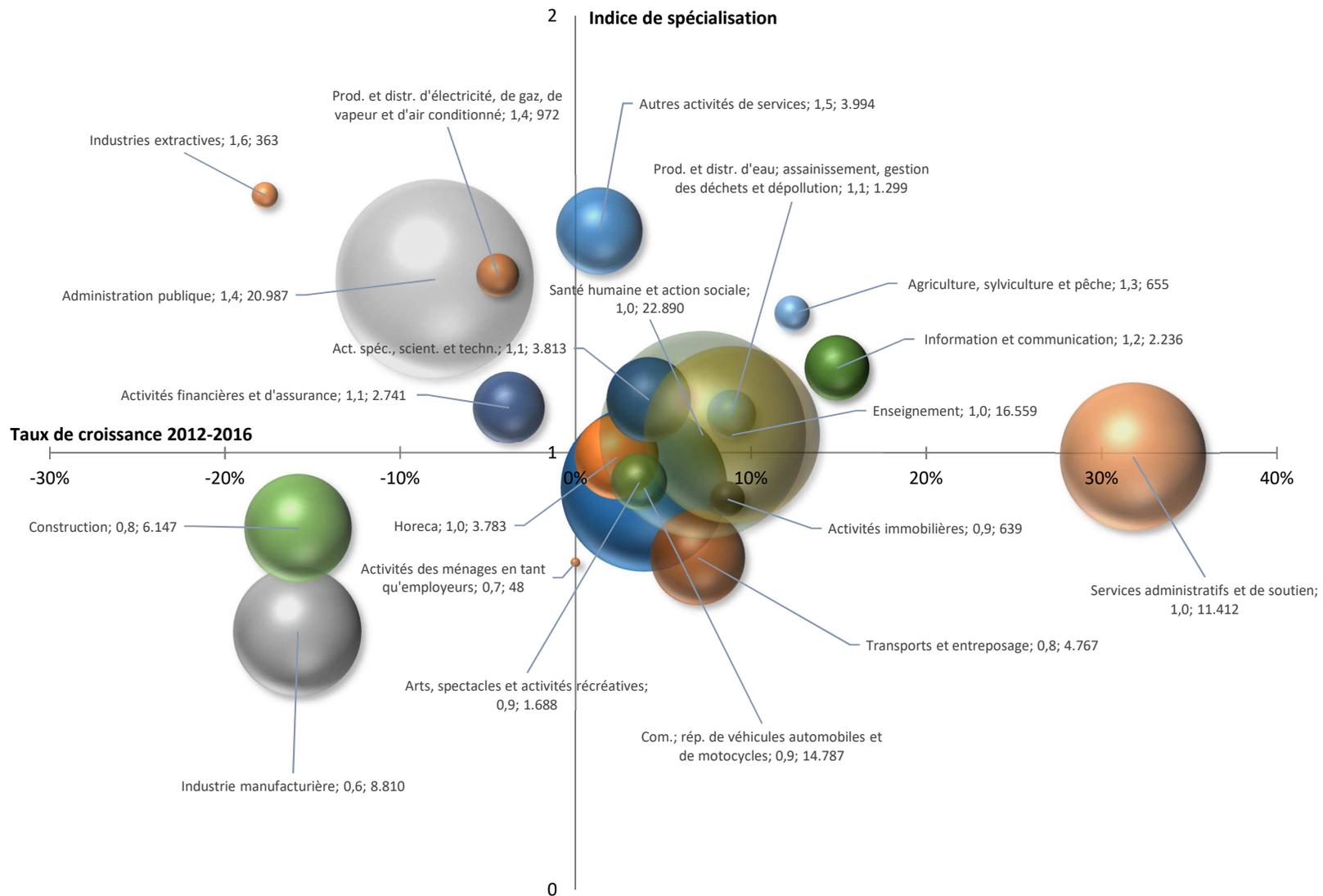
L'emploi salarié est exprimé en nombre de postes de travail enregistrés chaque fin de trimestre (statistique décentralisée de l'ONSS). La répartition territoriale de ces postes se base sur la localisation des unités locales ou d'établissement, identifiables par une adresse où s'exerce au moins une activité de l'entreprise ou à partir duquel l'activité est exercée.

Au 30 juin 2016, **10.951 établissements sont répertoriés dans le Bassin de Namur. Leur nombre a progressé de 6,4% par rapport à l'année 2012.** Cette hausse est donc plus importante qu'au niveau wallon où elle s'élève à 5,7%.

Ces établissements proposent 128.590 postes de travail salarié, ce qui représente 12,4% des postes salariés wallons.

Les secteurs qui proposent le plus de postes de travail salarié sont la Santé humaine et l'action sociale (17,8% des postes du bassin), l'Administration publique, la défense et la sécurité sociale (16,3% des postes), l'Enseignement (12,9% des postes), le Commerce de gros et de détail et la réparation de véhicules (11,5% des postes) et les Activités de services administratifs et de soutien (8,9% des postes).

Entre 2012 et 2016, 2.527 postes de travail salarié ont été créés, ce qui représente une hausse de l'emploi de 2% (+1,9% en Wallonie).



Réalisation : IBEFE Namur

Source : ONSS, répartition des postes de travail par lieu de travail, 30/06/2016 ; Calculs : IWEPS et IBEFE Namur

Les secteurs qui comptent un indice de spécialisation élevé sont les Industries extractives (indice de 1,6), les Autres activités de services (1,5), l'Administration publique, la défense et la sécurité sociale (1,4), la Production et la distribution d'électricité et de gaz (1,4), l'Agriculture, la sylviculture et la pêche (1,3) et l'Information et la communication (1,2).

Notre région est par contre relativement moins bien développée dans l'Industrie manufacturière (indice de 0,6), les Activités des ménages en tant qu'employeurs (0,7), la Construction (indice de 0,8) et le Transport et l'entreposage (0,8).

Comme on peut facilement le voir sur le graphique, **la plupart des secteurs ont connu une progression de l'emploi salarié entre 2012 et 2016.**

L'augmentation la plus importante a été observée dans le secteur des Services administratifs et de soutien (+31,8%, soit une hausse de 2.753 postes).

Ce secteur, qui compte 11.412 postes de travail salarié, comporte notamment toutes les activités de nettoyage des bâtiments (5.222 postes), les activités de placement de main-d'œuvre et de travail temporaire (3.908 postes), les activités de sécurité privée (684 postes), les services d'aménagement paysager (590 postes) et les services administratifs combinés de bureau (298 postes).

Les autres secteurs qui ont connu une belle progression de l'emploi salarié, en termes de pourcentage, sont l'Information et la Communication (+14,9%, soit +290 postes), l'Agriculture, la sylviculture et la pêche (+12,3%, soit une hausse de 72 postes), la Production et distribution d'eau, assainissement (+8,9%, soit +106 postes), l'Enseignement (+8,9%, soit +1.355 postes) et les Activités immobilières (+8,7%, soit une création de 51 postes). Pour tous ces secteurs d'activité, la croissance de l'emploi a été plus importante dans notre Bassin qu'en Wallonie.

A noter également une belle hausse de l'emploi, en termes absolus, dans les secteurs de la Santé Humaine et de l'action sociale (+1.548 postes de travail), du Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (+557 postes) et du Transport et entreposage (+311 postes).

Seuls 6 secteurs ont vu l'emploi diminuer, dont trois qui constituent des secteurs importants dans notre Bassin : l'Administration publique (-8%, soit une diminution de 1.827 postes), l'Industrie manufacturière (-15,8%, soit une suppression de 1.658 postes) et la Construction (-15,8%, soit une baisse de 1.153 postes). Les trois autres secteurs qui ont perdu de l'emploi sont les Industries extractives (-17,7%), les Activités financières et d'assurance (-3,8%) et la Production et distribution d'électricité et de gaz (-4,4%).

D. L'emploi indépendant

Les indépendants en activité principale et les aidants

	Nb indépendants et aidants Bassin 2016	Part du secteur		Indices de spécialisation IS par rapport à la Wallonie	Evolution 2012-2016		Part des indépendants en activité principale		Part des aidants	
		Bassin	Wallonie		Bassin	Wallonie	Bassin	Wallonie	Bassin	Wallonie
Agriculture et pêche	4.515	11,3%	9,8%	1,2	9,7%	7,2%	62,3%	64,5%	11,1%	12,9%
Industrie	8.437	21,2%	20,1%	1,1	5,6%	6,5%	64,8%	69,0%	7,1%	6,9%
Commerce	11.397	28,6%	30,4%	0,9	0,7%	-1,7%	62,2%	64,5%	6,8%	6,4%
Professions libérales	12.400	31,1%	31,9%	1,0	18,1%	17,3%	59,0%	60,3%	2,3%	2,6%
Services	2.913	7,3%	7,3%	1,0	3,2%	0,6%	63,4%	66,5%	4,1%	4,7%
Divers	210	0,5%	0,5%	1,0	8,2%	0,0%	54,8%	59,7%	7,1%	9,7%
Total général	39.872	100%	100%	1,0	7,9%	6,5%	61,8%	64,2%	5,8%	5,8%

Source : INASTI, 31/12/2016 ; Calculs : IWEPS et IBEFE Namur

L'emploi indépendant (activité principale et aidants) est exprimé en nombre de personnes. La répartition territoriale est faite en fonction du lieu de domicile.

Au 31 décembre 2016, le Bassin de Namur compte 39.872 indépendants, soit 13,6% des indépendants wallons.

24.641 exercent leur activité d'indépendant à titre principal, soit 61,8% des indépendants du Bassin contre 64,2% en Wallonie.

C'est principalement dans les Professions libérales (31,1%), le Commerce (28,6%) et l'Industrie et l'artisanat (20,1%) que l'emploi indépendant est le plus développé.

Comparé à la Wallonie, nous comptons une part plus importante d'indépendants dans les secteurs de l'Agriculture et de la pêche (indice de spécialisation de 1,2) et de l'Industrie (indice de spécialisation de 1,1) tandis que nous comptabilisons proportionnellement moins d'indépendants dans le secteur du commerce (indice de 0,9).

Entre 2012 et 2016, le nombre d'indépendants a progressé plus vite dans notre Bassin (+7,9%) qu'à l'échelle de la Wallonie (+6,5%). L'emploi indépendant a augmenté dans tous les secteurs alors qu'il a connu une légère baisse dans le secteur du commerce en Wallonie.

1.4. Conjoncture et prévisions économiques

Pour obtenir des informations sur la conjoncture et les prévisions économiques, vous pouvez consulter le site de l'IWEPS : <https://www.iweps.be>

En Bref

Comparativement à la Wallonie, **les indicateurs relatifs à la situation socioéconomique du Bassin namurois sont bons.**

La population augmente plus vite qu'à l'échelle wallonne et devrait encore progresser plus vite d'ici 2035.

La population est plus qualifiée. Elle compte une part moins importante de personnes faiblement qualifiées et une proportion plus élevée de personnes en possession d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou universitaire. A relever que **la réserve de main-d'œuvre est également davantage qualifiée.**

L'indice de vieillissement est légèrement moins élevé que celui de la Wallonie, même s'il est à constater que celui-ci ne cesse de progresser depuis 2012.

Le taux de chômage est plus bas que pour l'ensemble du territoire wallon tandis que notre Bassin présente **un meilleur taux d'emploi.** Ce dernier a d'ailleurs progressé depuis 2012.

Pour ce qui concerne l'emploi, il faut souligner **un ratio d'emploi intérieur plus élevé** que celui observé en Wallonie.

Concernant plus particulièrement l'emploi salarié, **le nombre d'entreprises a progressé plus vite** qu'en Wallonie tandis que **la hausse du nombre de postes de travail salarié est très légèrement supérieure.** Pour ce qui est de **l'emploi indépendant, il a également enregistré une hausse plus favorable** que celle observée sur le territoire wallon.

Si les indicateurs sont globalement meilleurs que ceux de la Wallonie, **il faut cependant relever des disparités importantes entre les différentes communes du Bassin.** Les communes situées au sud du Bassin namurois, de même que Hastière, Sambreville, Doische, Florennes, Dinant et même Namur semblent présenter quelques fragilités.

Vresse-sur-Semois est une des rares communes à avoir connu une diminution de la population. C'est d'ailleurs dans cette commune que l'indice de vieillissement est le plus élevé, avec également Hastière, Gedinne, Namur, Dinant et Doische.

Les communes qui comptent une proportion élevée de personnes faiblement qualifiées sont Hastière, Vresse-sur-Semois, Gedinne, Sambreville et Bièvre.

Les taux de chômage sont particulièrement élevés à Hastière, Dinant, Sambreville, Namur et Florennes. Et c'est à Hastière, Sambreville, Vresse-sur-Semois, Dinant et Namur que les taux d'emploi sont les plus faibles du Bassin.

CHAPITRE 2 - OFFRE D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION ET DE VALIDATION DES COMPÉTENCES : RESSOURCES DES TERRITOIRES

2.1. Données globales, de cadrage

Remarque 1 : La grande majorité des données relatives à l'enseignement obligatoire présentées dans le point 2.1. sont issues de données authentiques (délivrées par des institutions publiques¹) non certifiées² ; certaines sont, par ailleurs, le fruit de calculs réalisés par l'IBEFE Namur sur base de celles-ci. Aussi, étant donné que la source principale utilisée pour le présent passage diffère de celle, certifiée, sur laquelle se basent les analyses du point 2.2., les comparaisons ne sont pas possibles. Il n'est dès lors pas opportun, pour l'enseignement obligatoire ordinaire, d'établir un lien strict entre les tableaux et les analyses des deux parties du présent chapitre. Le lecteur étant invité à se référer aux différentes sources référencées.

Remarque 2 : Les données de cadrage (analyses des deux parties du présent chapitre) fournissent des informations par établissements sièges. Ces derniers peuvent être établis dans un autre bassin que certaines de leurs implantations.

Remarques générales : les opérateurs Enseignement et IFAPME/SFPME comptabilisent les élèves/apprenants en année scolaire. Les autres données font référence aux années civiles.

Les rapports sont basés sur les dernières données disponibles au moment de la rédaction (juillet/août). Des données plus récentes, ou non disponibles centralement, fournies notamment par les participants aux réunions de concertation, complètent les analyses sectorielles qui aboutissent à la détermination des thématiques communes en octobre (voir chapitre 6).

¹ Cf. Source Etnic, calculs IWEPS.

² Les données certifiées sont délivrées par le service en charge de l'organisation des établissements d'enseignement secondaire ordinaire qui définit entre-autre le nombre de périodes-professeurs dont peuvent bénéficier les établissements scolaires sur base de leur population au 15 janvier de l'année précédente.

2.1.1. Nombre total d'apprenants dans le bassin

A. Formation initiale

Enseignement obligatoire	Bassin	Nombre d'apprenants		% Femmes (Bassin)
		% Wallonie	% FWB	
Enseignement secondaire (Source : Etnic, 2016-2017 ; calculs : IWEPS)				
Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice	39.430	13,8%	10,8%	48,5%
• Premier degré	11.220	12,7%	9,7%	47,9%
• Deuxième degré	13.081	13,2%	10,3%	46,6%
- Forme générale	5.732	12,0%	9,0%	53,6%
- Forme technique et artistique de transition	1.343	15,9%	13,4%	37,4%
- Forme technique et artistique de qualification	2.968	14,8%	11,8%	46,5%
- Forme professionnelle	3.038	13,1%	10,8%	37,7%
• Troisième degré	13.905	15,0%	11,9%	48,4%
- Forme générale	4.479	13,0%	9,8%	52,9%
- Forme technique et artistique de transition	959	14,2%	12,0%	45,4%
- Forme technique et artistique de qualification	4.220	16,9%	13,4%	47,7%
- Forme professionnelle	4.247	16,3%	13,4%	45,0%
• Quatrième degré	1.224	23,4%	20,8%	76,0%
Enseignement secondaire ordinaire en alternance (art. 45 et art. 49)	806	10,1%	8,6%	29,0%
• Deuxième degré	463	10,4%	9,0%	29,2%
• Troisième degré	343	9,7%	8,2%	28,9%
• Nombre de contrats d'alternance (Source : OFFA)	Données non disponibles			
IFAPME Apprentissage (Source : IFAPME, 2016-2017)				
Inscriptions	971	18,2%	SO	28,9%
Personnes sous contrat	569	12,8%	SO	25,7%

L'Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice

L'enseignement secondaire ordinaire se répartit en quatre degrés :

- 1^e degré (degré d'observation)
- 2^e degré (degré d'orientation)
- 3^e degré (degré de détermination)
- 4^e degré (Soins infirmiers)

L'enseignement secondaire ordinaire est organisé sous différentes formes à partir du 2^e degré : Général, Technique de transition, Technique de qualification, Artistique de transition, Artistique de qualification, Professionnel.

Les sections de transition préparent à la poursuite des études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur, tout en offrant des possibilités d'entrer dans la vie active. Un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) est délivré au terme de la 6^e année de ces études.

Les sections de qualification préparent à l'entrée dans la vie active tout en permettant la poursuite d'études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur. Un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) et/ou un certificat de qualification (CQ) sont délivrés au terme de ces études. Et ce, selon les cas, soit à l'issue d'une 6^e année soit au terme d'une 7^e année (CQ6 et/ou CQ7).

L'alternance et l'apprentissage dans la formation initiale

En plus de l'enseignement en plein exercice, **l'enseignement qualifiant s'organise également en alternance** qui est organisé selon deux modalités qui relèvent de l'enseignement secondaire de qualification :

- L'enseignement en alternance qui vise les mêmes options, les mêmes objectifs en termes de compétences et les mêmes certifications que le plein exercice. Par référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 *définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre*, on parle d'alternance « article 49 » ;
- L'enseignement en alternance organisé sur la base de profils de formations spécifiques. Par référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 précité, on parle d'alternance « article 45 ». Les options organisées en alternance article 45 sont sanctionnées par un CQ spécifique.

B. Formation supérieure

	Nombre d'apprenants			
	Bassin	% Wallonie	% FWB	% Femmes (bassin)
Enseignement de Promotion sociale				
Niveau supérieur court	3.109	15,4%	9,2%	ND
Niveau supérieur long	0	0%	0%	ND
Enseignement supérieur				
Hors universitaire type court (HE et ESA)	Données non disponibles par Bassin			
Universitaire type long (HE et ESA)	Données non disponibles par Bassin			
Universitaire	Données non disponibles par Bassin			

C. Formation pour adultes

	Nombre d'apprenants			
	Bassin	% Wallonie	% FWB	% Femmes (Bassin)
Enseignement de Promotion sociale (Source : DGENORS - Effectifs de l'enseignement de promotion sociale 2016-2017)				
Niveau secondaire inférieur	4.413	SO	8,3%	ND
Niveau secondaire supérieur	5.597	SO	8,8%	ND
IFAPME/SFPME (Source : IFAPME, 2016-2017)				
Formation accélérée à la gestion	100	9,7%	SO	41,0%
Formation préparatoire Formation chef d'entreprise	434	17,7%	SO	26,0%
Formation de chef d'entreprise	1406	15,5%	SO	41,4%
Coordination et encadrement	15	15,2%	SO	40,0%
Personnes sous convention de stage	724	15,0%	SO	26,4%
FOREM/Bruxelles Formation hors Centre de Compétence (Source : Le Forem, 2017)				
DE - Gestion propre et partenariat	3223	14,9%	SO	37,2%
Travailleurs-Gestion propre et partenariat	252	11,6%	SO	21,8%

Etudiants	43	18,8%	SO	81,4%
CISP (Source : Interfédéré, 2015)				
DEFI (OISP)	928	8,0%	SO	61,1%
EFT	583	12,9%	SO	41,2%

Enseignement de Promotion Sociale

L'Enseignement de Promotion Sociale s'inscrit, au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), dans un processus d'éducation tout au long de la vie. Il offre un large choix de formations organisées de manière permanente ou occasionnelle et de niveau tant secondaire que supérieur et au terme desquelles il délivre des titres reconnus (certificats et diplômes). Il compte 160 établissements sur le territoire de la FWB. Il s'adresse à toute personne – travailleur, demandeur d'emploi, retraité, ... de plus de 18 ans (plus de 15 ans à certaines conditions) qui souhaite obtenir une qualification, se perfectionner, entamer une reconversion professionnelle, ou encore acquérir de nouvelles compétences pour son évolution personnelle.

L'Enseignement de promotion sociale, organisé par le décret du 16 avril 1991 poursuit 2 finalités :

- Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle (développement des personnes) ;
- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels (besoins de la société).

Les formations sont composées de différents modules (UE ou Unités d'Enseignement). Chaque section comporte des UE, souvent une ou plusieurs UE de stage et habituellement, une UE épreuve intégrée. Chaque UE est sanctionnée par une attestation de réussite et chaque étudiant peut capitaliser ces attestations afin de personnaliser son parcours. A la condition de respecter l'organigramme de la section et la limite éventuelle de validité des attestations de réussite des UE, ils peuvent adapter le rythme de leur formation en choisissant le nombre d'UE qu'ils veulent suivre et, ainsi, être en mesure de tenir compte d'éventuelles contraintes personnelles (professionnelles, familiales ...), horaires adaptés ...), l'EPS permet de cumuler études et emploi. Les cours sont dispensés en journée, en soirée et/ou le samedi, pendant l'année scolaire ; les horaires varient selon les établissements et les formations.

11 établissements d'Enseignement de promotion sociale sont implantés sur le territoire du Bassin de Namur : l'Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville de Namur (EICVN - Namur), l'Ecole Supérieure des Affaires (ESA – Namur), l'Institut Provincial de Formation Sociale (IPFS - Namur), l'Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française – Cadets (IEPSCF Namur – Namur), l'Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française - CEFOR (Namur), l'Institut Libre de Formation Permanente (ILFoP – Namur), l'Institut Technique de Namur (ITN – Namur), l'Ecole Industrielle et

Commerciale d’Auvélais (EICA – Auvélais), l’Ecole Industrielle, Commerciale et de Sauvetage (EICS – Tamines), l’Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d’Andenne (AEIC Andenne, Andenne), l’Institut d’Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française de Dinant (IEPSCF Dinant – Dinant).

IFAPME

L’Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises ou IFAPME, est un organisme d’intérêt public subventionné par la Wallonie. Il coordonne, sur le plan pédagogique, administratif et financier, un Réseau de 8 centres de formation spécialisés, constitués en ASBL, qui sont répartis géographiquement sur 16 sites couvrant toute la Wallonie. Le Réseau IFAPME propose plus de 130 formations, dans tous les secteurs d’activité : métiers de la vente et du commerce, de la construction, l’automobile, les soins aux personnes, l’Horeca, l’industrie alimentaire, métiers économiques et de conseil aux entreprises, l’information et le graphisme, la petite enfance, les métiers verts, ...

Les types de formations organisés sont les suivants :

- **formation en alternance – Apprentissage (A)** : Une formation en alternance (Apprentissage), permet d’acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier. C’est une formation à la fois générale, technique et pratique, d’une durée de 3 ans (en général). Elle est destinée à un public de jeunes, de 15 à 26 ans. La formation se fait en parallèle dans une entreprise agréée par l’IFAPME (3 à 4 jours par semaine) et dans un Centre de formation du réseau IFAPME (1 à 2 jours par semaine, en journée). La formation en alternance se base sur un contrat qui est conclu entre l’apprenant et une entreprise (ou un indépendant), sous la supervision d’un référent IFAPME (délégué à la tutelle) : le **contrat d’alternance**. Au terme de la formation, sont délivrés des **Certificats d’apprentissage**.
- **formation de Coordination et d’encadrement (COEN)** : La formation de Coordination et d’encadrement (COEN) permet d’acquérir les compétences techniques spécifiques à un métier. Elle prépare à l’exercice d’une fonction salariée d’encadrement de personnes, d’adjoint à la direction ou de coordination de projet au sein d’une entreprise. Elle est accessible dès 18 ans. C’est une formation diplômante d’une durée d’un an (remarque : une **année préparatoire** peut être nécessaire pour certains métiers), qui peut être dispensée en alternance, par la conclusion d’une **Convention de stage**. Le programme ne propose pas de cours de gestion et ne prépare pas à devenir indépendant. Les 8 heures de cours par semaine sont données en horaires décalés (le soir ou le week end) ; ce qui permet de se former tout en travaillant ou d’optimiser sa formation par un stage en entreprise pendant la journée (**Convention de stage**).
- **formation de Chef d’entreprise (CE)** : La formation de Chef d’entreprise permet d’acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier. Elle prépare à un emploi salarié ou à créer son entreprise, reprendre l’entreprise familiale ou devenir indépendant. Elle est accessible dès 18 ans et peut être envisagée après un contrat d’apprentissage ou après des études secondaires, mais aussi dans une logique de réorientation professionnelle. La

formation de Chef d'entreprise s'étale en principe sur 2 ans, mais peut parfois durer 1 ou 3 ans. Une **année préparatoire** peut être nécessaire pour certains métiers techniques ; notamment pour les stagiaires qui n'ont aucune pratique ou connaissance préalable.

La formation comporte 8 heures de cours par semaine, la plupart du temps organisées en horaires décalés (le soir ou le week end) ; ce qui permet d'optimiser la formation par un stage en entreprise durant la journée (30 heures par semaine). Trois formules d'alternance sont possibles : la **Convention de stage**, le stage libre (pour les personnes en activité professionnelle dans un autre secteur que celui de la formation), ou encore la reconnaissance de son activité (pour les personnes employées dans une entreprise liée au secteur de leur formation). Remarque : ces trois possibilités expliquent que, dans les données ci-après, le nombre de conventions de stages soit inférieur au nombre d'inscrits à la formation de Chef d'entreprise.

En fin de formation et après réussite des épreuves finales, sont délivrés aux stagiaires et aux auditeurs (apprenants sans convention de stage) des **Diplômes de formation de Chef d'entreprise**, homologués par la Fédération Wallonie-Bruxelles et qui répondent aux conditions définies dans les lois d'accès aux professions. Dans la plupart des formations, sont également délivrés des **Certificats de connaissances de base en gestion**.

En complément, le Réseau des Centres de formation de l'IFAPME propose également des formations continues et des formations à la création et à la transmission d'activité.

Le territoire du Bassin de Namur compte deux Centres de formation : le Centre de Formation de Dinant, qui compte une seule implantation à Dinant (Bouvignes) et le Centre de formation de Namur/Brabant wallon, qui compte deux implantations : à Namur et à Gembloux (Les Isnes).

Le Forem

Le Forem, Service Public Wallon de l'emploi et de la formation, dispose en Wallonie de 31 Centres de formation, qui proposent plus de 250 formations qualifiantes permettant d'acquérir ou d'approfondir les compétences nécessaires à un métier ; et notamment dans les métiers en pénurie.

Celles-ci s'adressent à des demandeurs d'emploi, mais aussi parfois à des travailleurs et des étudiants. Elles sont organisées soit en gestion propre, soit en partenariat.

Le territoire du Bassin de Namur, compte 7 Centres de formation du Forem : à Dinant, Floreffe, Mornimont, Namur, Saint-Servais 1, Siant-Servais 2 et Sambreville.

CISP

Les Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP), constitués sous la forme d'ASBL, de CPAS ou d'association de CPAS, assurent la formation de demandeurs d'emploi faiblement qualifiés, éloignés de l'emploi. Ils sont agréés par la Région wallonne.

Ils ont pour mission de « Favoriser l'insertion socioprofessionnelle du stagiaire, par l'acquisition de connaissances, compétences et comportements nécessaires à son insertion directe ou indirecte sur le marché de l'emploi, à son émancipation sociale et à son développement personnel » (cf. décret du 10 juillet 2013).

Pour ce faire, ils mettent en œuvre une pédagogie spécifique et individualisée.

Les actions de formation des CISP se déploient en deux types de démarches :

- la démarche « **entreprise de formation par le travail** » (**EFT**), qui combine une approche théorique d'un métier et une mise en situation réelle de travail à travers une production de biens et services et
- la « **démarche de formation et d'insertion** » (**DEFI**), qui comprend des cours, des exercices pratiques et éventuellement des stages en entreprise.

Les filières des CISP visent l'un ou l'autre des objectifs suivants :

- **l'orientation professionnelle** : actions pédagogiques structurées permettant au stagiaire d'envisager différentes alternatives qui favorisent son insertion socioprofessionnelle, ainsi que de concevoir ou confirmer son projet professionnel et personnel,
- **la formation de base** : formation générale ou technique visant l'acquisition de connaissances élémentaires, de compétences générales et techniques et de comportements utiles à l'insertion socioprofessionnelle et qui ne sont pas nécessairement liées à un métier déterminé,
- **la formation professionnalisante** : formation visant l'acquisition de connaissances, compétences et comportements socioprofessionnels nécessaires à l'exercice d'un métier déterminé.

La durée des formations est variable en fonction du type de filière, du programme, du niveau de qualification attendu et du profil ; ainsi que de chaque stagiaire. Elle ne peut toutefois pas excéder 2.100 heures. A l'issue des formations, les centres délivrent une attestation de fréquentation.

24 Centres d'insertion socioprofessionnelle agréés sont implantés sur le territoire du Bassin de Namur : A l'Ovradge (Ciney), AFICo (Namur), Alpha 5000 (Namur) ; Ateliers de Pontauray (Mettet), Club Artisanal et Culturel de Tamines (CACT - Tamines), La Calestienne (Beauraing), CEDEG (Gembloux), Centre européen du Travail – Retravailler (CET - Namur), CFP Nouveau Saint Servais – Le Hublot (Namur), Charlemagne (Matagne-la-Petite), Depromesem (Florennes), L'Envol (Andenne), Espaces (Ciney), Focades (Andenne), Forma (Namur), Groupe Animation de la Basse Sambre (GABS – Auvélais), Jeunes Au Travail (JAT – Namur), Lire et Ecrire (Namur), Mode d'Emploi (Namur), L'Outil (Namur) Le Perron de l'Ilon (Namur), Réalisation Téléformation Animation (RTA – Namur), Solidarité Emploi Logement (SEL – Ciney), Vis à Vis (Namur). **Deux autres CISP, dont le siège est situé en dehors du territoire du Bassin de Namur délocalisent toutefois également des activités de formation sur celui-ci** : Quelque Chose à Faire (Auvélais) et Adeppi (prisons d'Andenne et de Namur).

E. Accompagnement différencié

	Bassin	Nombre d'apprenants		% Femmes (Bassin)
		% Wallonie	% FWB	
Enseignement spécialisé (Source : DGEO, Service de l'Enseignement spécialisé, 2016-2017)				
Forme 3 – phase 3	268	11,7%	9,6%	41,8%
Forme 4 – 3 ^{ème} degré	23	40,4%	21,5%	39,1%
Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ				
Orientation/Formation de base	Données non disponibles			
Formation professionnalisante	Données non disponibles			

L'enseignement spécialisé

L'enseignement spécialisé permet de rencontrer les besoins éducatifs spécifiques des élèves en difficulté et vise à leur épanouissement personnel ainsi qu'à leur intégration sociale et/ou professionnelle. L'élève y évolue comme dans l'enseignement ordinaire, à son rythme, grâce à un encadrement pédagogique, paramédical, psychologique et social permettant une individualisation de l'enseignement. Comme l'enseignement ordinaire, l'enseignement spécialisé intègre les objectifs et missions de l'enseignement.

L'Enseignement secondaire spécialisé est organisé en quatre formes, prenant en compte le projet personnel de l'élève.

- La forme 1 : enseignement d'adaptation sociale
- La forme 2 : enseignement d'adaptation sociale et professionnelle
- La forme 3 : enseignement professionnel
- La forme 4 : enseignement général, technique, artistique ou professionnel de transition ou de qualification.

Chacune des formes d'enseignement est organisée en une ou plusieurs phases qui s'articulent autour du projet personnel de l'élève et du projet d'établissement. Une phase correspond à la durée requise pour que l'élève maîtrise les objectifs ou les référentiels des compétences fixés.

L'enseignement spécialisé de formes 3 et 4 peut aussi être organisé en alternance à partir de la phase 2. On parle d'alternance « article 47 » en référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 précité.

Commentaire : A la forme 4 ne peuvent accéder que des élèves issus de l'enseignement de type 3. Cela concerne peu d'élèves pour l'ensemble de la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB). Il s'agit d'un enseignement proche de l'enseignement ordinaire avec un encadrement spécialisé. Les établissements d'enseignement présents sur le territoire du Bassin de Namur regroupent à eux seuls un peu plus de 40% du total des élèves qui fréquentent la forme 4 en Wallonie.

F. Formation complémentaire

Remarque : pour les CTA, les données et analyses présentées dans le tableau ci-dessous sont basées sur un nombre d'heures de formation et non un nombre d'apprenants³.

Enseignement non obligatoire	Nombre d'apprenants			
	Bassin	% Wallonie	% FWB	% Femmes (Bassin)
CTA (Source : DGEO, DREMT, Service Fonds d'Équipement, CTA, Cadastre, 2016 ; calculs : IBEFE Namur)				
Élèves de l'enseignement secondaire qualifiant	15.828	19,1%	16,1%	ND
Élèves du 3 ^e degré de l'enseignement secondaire de transition	996	29,5%	28,8%	ND
Autres « en âge d'obligation scolaire » (primaire, 1 ^e et 2 ^e degré)	180	6,1%	4,1%	ND
Étudiants de l'enseignement de Promotion Sociale	552	23,8%	3,5%	ND
Étudiants de l'enseignement supérieur	768	11,0%	8,2%	ND
Demands d'emploi	2.136	26,8%	12,1%	ND
Travailleurs	237	13,5%	12,4%	ND
Enseignants	1.305	22,1%	16,6%	ND
Centres de compétences/centres de référence ⁴ (Source : Le Forem, 2017)				
Etudiants	0	0,0%	SO	0,0%
Demands d'emploi	262	1,2%	SO	16,8%
Travailleurs	0	0,0%	SO	0,0%
Autres	0	0,0%	SO	0,0%

Les Centres de Technologies Avancées (CTA)

« Un Centre de Technologies Avancées (CTA) est une infrastructure reconnue par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et installée dans un établissement d'enseignement secondaire qualifiant mettant des équipement de pointe à disposition des élèves, des étudiants et des enseignants des

³ Voir *Rapport d'activités 2016. CTA réseau des Centres de Technologies Avancées*, DGEO, DREMT, 2018.

⁴ Il s'agit ici uniquement des centres de compétences FOREM et en partenariat avec le Forem.

enseignements secondaire, supérieur et de promotion sociale, quels que soient le réseau et le caractère d'enseignement, ainsi que des formateurs de l'IFAPME/Espace Formation PME, des demandeurs d'emploi et des travailleurs. Cette offre de formation qualifiante doit être complémentaire, tant au niveau géographique que sectoriel, à l'offre des Centres de Compétences en Région wallonne et à celle des Centres de Référence professionnelle en Région bruxelloise.

Les CTA sont développés en priorité pour les secteurs professionnels porteurs afin de fournir une offre de formation encore plus pointue que celle fournie dans les filières techniques et professionnelles et répondre ainsi aux besoins des secteurs concernés (métiers en pénurie). »

Ils ont également pour mission de participer à la découverte métiers des élèves du dernier cycle de primaire et du premier degré du secondaire.

Il existe trente Centres de Technologies Avancées en FWB. Le Bassin de Namur en compte cinq :

- CTA Formations agronomiques des secteurs verts de Gembloux
- CTA en Gestion hôtelière de Namur
- CTA Mécanique – carrosserie de Namur
- CTA Equipements techniques du bâtiment de Ciney
- CTA en Sciences Appliquées de Namur

Les Centres de Compétences (CDC)

Les Centres de Compétences (CDC) sont des pôles de formation, de veille et de sensibilisation. Ils s'inscrivent dans une logique de développement économique et social, pour répondre à des besoins exprimés par les entreprises et les travailleurs. Conçus selon une approche ouverte et multifonctionnelle, ces centres sont des lieux de formation modernes mais aussi des espaces dédiés à la connaissance, au savoir-faire et à l'innovation. Ils sont des vecteurs d'une nouvelle culture technologique pour les travailleurs, les demandeurs d'emploi, les étudiants, les enseignants, les chefs et cadres d'entreprise.

Il y a actuellement 25 Centres de Compétences en Wallonie, qui travaillent en réseau et dont la coordination est assurée par le Forem.

Le territoire du Bassin de Namur compte un seul Centre de Compétences, dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication : Techno.bel (Ciney).

2.1.2. Indicateurs globaux par Bassin

Attention : les données reprises dans le tableau ci-dessous ne portent pas toujours sur les mêmes années ni les mêmes sources et ne permettent donc pas de faire des rapprochements ou des comparaisons. Le lecteur est invité à se référer aux sources référencées.

Indicateurs	Bassin	FWB
Taux d'inscrits dans le premier degré différencié ⁵	7.4%	7.7%
Ratio qualification/transition au niveau secondaire ⁶	81,1%	80.0%
Part de l'alternance dans l'enseignement secondaire ordinaire qualifiant ⁷	7,0%	10,9%
Part de secondaire spécialisé dans le total du secondaire ⁸	4.8%	4.7%
Part de l'alternance dans l'enseignement secondaire spécialisé qualifiant ⁹	3,8%	6,3%
Part	Bassin	Wallonie
Part totale de l'alternance dans la formation qualifiante (Enseignement et Classes Moyennes)	ND	ND

2.2. Opérateurs du qualifiant – Fréquentation selon le domaine, par opérateur

2.2.1. Répartition des effectifs de l'enseignement qualifiant/formation professionnelle par domaine (selon la nomenclature propre à chaque opérateur) au niveau du Bassin

A. Formation initiale

Ce sont les données certifiées qui seront utilisées dans ces tableaux. Les données provisoires (plus récentes) seront utilisées uniquement pour le travail de diagnostic.

⁵ Source Etnic, 2015-2016. Il s'agit du taux d'élèves au premier degré différencié sur l'ensemble du premier degré ordinaire.

⁶ Source DGEO, 2016-2017. Il s'agit de la proportion du qualifiant sur l'ensemble du technique de qualification et de transition. Ces données reprennent également le 4^{ème} degré.

⁷ Source DGEO, 2016-2017.

⁸ Source Etnic, 2015-2016.

⁹ Source DGEO, 2016-2017.

1. Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice (3^e et 4^e degré)

Secteur Enseignement ordinaire	Fréquentation 2016-2017		Evolution sur 4 ans de la fréquentation (%)		IS fréquentation par rapport à la FWB	Certificats délivrés 2017 ¹⁰	
	Bassin	% FWB	Bassin	FWB		CQ	CESS
Agronomie	650	32,0%	13,0%	14,7%	2,2	227	180
Arts Appliqués	794	17,0%	8,2%	7,7%	1,2	215	262
Construction	667	16,6%	-0,4%	-1,1%	1,1	286	162
Économie	993	8,2%	1,5%	5,9%	0,6	412	313
Hôtellerie-Alimentation	616	20,6%	4,8%	6,8%	1,4	301	152
Industrie	1.236	14,3%	13,0%	10,9%	1,0	387	293
Sciences Appliquées	259	15,6%	27,6%	6,6%	1,1	73	78
Services aux personnes	3.850	14,5%	12,4%	6,2%	1,0	913 ¹¹	859 ¹²
Textile et Habillement	68	20,2%	70,0%	-11,8%	1,4	20	14
TOTAL	9.133	-	9,9%	6,5%	-	2.891	2.355

Source : DGEO, 2016-2017 ; calculs : IBEFE Namur

En enseignement de plein exercice sur le Bassin de Namur, les secteurs les plus fréquentés par les élèves sont ceux des Services aux personnes, de l'Industrie et de l'Economie. Ceux pour lesquels l'indice de spécialisation est élevé par rapport à la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB) sont l'Agronomie, l'Hôtellerie-alimentation et le secteur Textile et habillement.

De manière générale, la fréquentation de l'enseignement qualifiant en plein exercice a augmenté de 10% ces quatre dernières années sur le territoire du Bassin de Namur ; alors qu'elle n'a augmenté que de 6,5% pour l'ensemble du territoire de la Fédération. C'est au sein des secteurs du Textile et habillement, des Sciences appliquées et des Services aux personnes que la fréquentation a connu un taux de croissance le plus important cours des 4 dernières années au sein du territoire du Bassin de Namur. On constate, au contraire, une régression de la fréquentation dans le secteur de la Construction (même si elle est moins

¹⁰ Année scolaire 2016-2017. Le calcul d'un ratio fréquentation/certificats délivrés n'est pas pertinent puisque les données utilisées ne sont pas comparables : fréquentation (degré) et certificats (dernière année).

¹¹ Hors 4^e degré.

¹² Idem.

importante que pour l'ensemble de la FWB). L'augmentation de la fréquentation dans les options des secteurs de l'Economie et de l'Hôtellerie-Alimentation est moindre que celle pour l'ensemble de la FWB.

2. Enseignement ordinaire en alternance (art 49 et art 45)

➤ ART. 49

Secteur Enseignement ordinaire	Fréquentation 2016-2017		Evolution sur 4 ans de la fréquentation (%)		IS fréquentation par rapport à la FWB	Certificats délivrés 2017 ¹³	
	Bassin	% FWB	Bassin	FWB		CC	CESS
Agronomie	34	20,6%	23,5%	32,0%	3,5	6	0
Arts Appliqués	4	25,0%	400,0%	1600,0%	4,2	4	4
Construction	39	6,6%	144,0%	14,4%	1,1	26	28
Économie	62	4,4%	77,1%	66,2%	0,7	11	5
Hôtellerie-Alimentation	27	9,9%	50,0%	17,1%	1,7	0	0
Industrie	17	3,3%	30,8%	14,8%	0,6	5	4
Sciences Appliquées	0	-	0,0%	-20,0%	-	0	0
Services aux personnes	18	4,6%	12,5%	28,9%	0,8	5	1
TOTAL	201	-	62,1%	35,4%	-	47	38

Source : DGEO, 2016-2017 ; calculs : IBEFE Namur

Dans l'enseignement en alternance 49 sur le Bassin de Namur, la fréquentation globale a connu une hausse de plus de 60% au cours des 4 dernières années. Les secteurs les plus fréquentés par les élèves sont ceux de l'Economie et de la Construction, suivis par l'Agronomie et l'Hôtellerie-Alimentation. L'Agronomie est un secteur pour lequel l'indice de spécialisation particulièrement élevé sur le territoire du Bassin de Namur. C'est aussi le cas, dans une moindre mesure,

¹³ Année scolaire 2016-2017. Le calcul d'un ratio fréquentation/certificats délivrés n'est pas pertinent puisque les données utilisées ne sont pas comparables : fréquentation (degré) et certificats (dernière année).

pour le secteur Hôtellerie-Alimentation. Sur le territoire du Bassin de Namur, aucune option n'est proposée en alternance 49 dans le domaine des Sciences Appliquées.

➤ ART. 45

Secteur Enseignement ordinaire	Fréquentation 2016-2017		Evolution sur 4 ans de la fréquentation (%)		IS fréquentation par rapport à la FWB	Certificats délivrés 2017 ¹⁴	
	Bassin	% FWB	Bassin	FWB		CQ	CESS
Agronomie	34	10,1%	0,0%	3,1%	0,9	ND	ND
Construction	201	14,2%	-8,2%	-6,6%	1,3	ND	ND
Économie	123	9,1%	-27,2%	-8,5%	0,8	ND	ND
Hôtellerie-Alimentation	37	9,0%	32,1%	-2,4%	0,8	ND	ND
Industrie	68	9,8%	-26,1%	-11,9%	0,9	ND	ND
Sciences Appliquées	0	-	-	-35,0%	-	ND	ND
Services aux personnes	23	24,5%	76,9%	4,4%	2,2	ND	ND
TOTAL	486	-	-12,4%	-7,0%	-	ND	ND

Source : DGEO, 2016-2017 ; calculs : IBEFE Namur

Dans l'enseignement en alternance 45 sur le Bassin de Namur, par contre, la fréquentation globale a diminué de 12% au cours des 4 dernières années ; excepté pour les secteurs de l'Hôtellerie-Alimentation et des Services aux personnes. Elle a également diminué pour l'ensemble de la FWB, mais dans une moindre mesure. Les secteurs les plus fréquentés par les élèves sont ceux de la Construction et de l'Économie.

Il n'y a pas de formation en alternance 45 dans le secteur des Sciences Appliquées sur le territoire du Bassin de Namur. Ce sont les secteurs des Services aux personnes et de la Construction qui ont l'indice de spécialisation le plus élevé.

¹⁴ Année scolaire 2016-2017. Le calcul d'un ratio fréquentation/certificats délivrés n'est pas pertinent puisque les données utilisées ne sont pas comparables : fréquentation (degré) et certificats (dernière année).

3. IFAPME Apprentissage

Secteur IFAPME	Fréquentation 2016-2017		Evolution sur 4 ans de la fréquentation (%)		IS fréquentation par rapport à la Wallonie	Certificats délivrés 2015-2016	Contrat 2017
	Bassin	%RW	Bassin	RW			
Action sociale							
Alimentation	137	16,1%	11,4%	5,3%	0,9	24	97
Commerce	146	14,9%	30,4%	44,5%	0,8	24	80
Construction	229	20,4%	-8,0%	-10,2%	1,1	46	144
Cours généraux/gestion							
Electricité	95	29,1%	18,8%	8,3%	1,6	11	39
Filière bois	57	24,3%	18,8%	-6,7%	1,3	6	31
Métal & technologies	50	41,3%	-2,0%	45,8%	2,3	4	22
Métiers du secteur des animaux				-8,6%			
Métiers du secteur vert (culture)	9	3,7%		40,0%	0,2		22
Mobilité	77	11,7%	-23,0%	13,2%	0,6	7	57
Prestataires de services							
Soins aux personnes	171	26,6%	13,2%	9,6%	1,5	19	77
TOTAL	971	18,2%	6,2%	12,4%		141	569

Source : IFAPME/SFPME, 2016-2017

Remarque méthodologique : attention, les données sur les certificats ne portent pas sur la même année que les inscrits. De plus, pour les inscriptions, c'est le code postal du centre de formation qui définit l'appartenance au Bassin, tandis que pour les certificats, c'est le code postal du service de tutelle. Les nombres d'inscrits et de certifiés ne peuvent dès lors pas être comparés.

En ce qui concerne les contrats d'apprentissage, c'est le code postal de résidence de l'apprenant qui est pris en compte pour déterminer l'appartenance au Bassin.

En 2016-2017, 971 jeunes étaient inscrits en apprentissage au sein des centres de formation de l'IFAPME du territoire du Bassin de Namur ; ce qui correspond à 18,2% du total des jeunes en apprentissage au niveau de la Wallonie.

C'est dans le secteur de la Construction que la fréquentation des jeunes en apprentissage est la plus élevée sur le territoire du Bassin (229 inscrits). Viennent ensuite les secteurs des Soins aux personnes (171 inscrits) et de l'Alimentation (137 inscrits). Les deux secteurs au sein desquels il y a le moins de jeunes inscrits en apprentissage sont ceux des Métiers du secteur vert (culture : 9 inscrits) et du Métal & technologies (50 inscrits).

En ce qui concerne l'indice de spécialisation, nous pouvons constater que le territoire du Bassin de Namur est fortement spécialisé dans les secteurs Métal & Technologies et Electricité par rapport à la Wallonie. Au contraire, le Bassin de Namur est faiblement spécialisé dans les secteurs des Métiers du secteur vert (culture) et de la Mobilité.

Entre 2014 et 2017, la population globale des jeunes inscrits en apprentissage au sein des centres de formation de l'IFAPME sur le territoire du Bassin de Namur a augmenté de 6,2% ; alors que pour l'ensemble de la Wallonie, l'augmentation de la fréquentation est de 12,4%.

C'est le secteur du Commerce qui, pour le territoire du Bassin de Namur, connaît la plus importante évolution positive en termes de fréquentation : + 30,4% par rapport à 2013-2014 ; soit 34 inscrits. Remarque : cette tendance peut également être observée au niveau de la Wallonie.

A l'inverse, c'est dans le secteur de la Mobilité que la baisse de fréquentation est la plus élevée (-23% ; soit 23 inscrits) ; alors que pour la Wallonie, l'évolution est positive pour ce secteur (+13,2%).

141 certificats ont été délivrés en 2015-2016, dont près d'1/3 dans le secteur de la Construction (qui est aussi le plus fréquenté).

Enfin, il y a eu 569 contrats d'alternance dans le Bassin en 2016-2017

B. Formation pour adultes

1. Enseignement de Promotion sociale

Remarque méthodologique :

L'Enseignement de promotion sociale est structuré sur une base modulaire : les formations se composent d'Unités d'Enseignement ou UE. Toute réussite d'une UE donne droit à une attestation de réussite et dans le cadre de sections, ces UE peuvent être capitalisées pour l'obtention d'un titre de « section ». Les effectifs sont dès calculés sur la base des inscriptions par unité d'enseignement. Etant donné qu'une même personne peut s'inscrire à plusieurs UE la même année, il n'est pas possible pour l'instant d'identifier les étudiants inscrits en vue de l'obtention d'un titre de section.

Pour estimer le nombre d'inscriptions, ont dès lors été pris en compte le nombre maximum d'inscrits dans une UE de la section ; à l'exception des UE relatives à des stages ou épreuves intégrées ; ainsi que des UE qui comptent des élèves de plusieurs sections en même temps.

Secteur Enseignement Promotion Sociale	Inscriptions 2015-2016		Evolution sur 4 ans des inscriptions (%)		IS inscriptions Par rapport à la FWB	Certificats délivrés 2016
	Bassin	% FWB	Bassin	FWB		
Agronomie – Ressource sol et eaux – Monde animal	559	15,4%	ND	ND	2,3	ND
Arts appliqués	405	5,6%	ND	ND	0,8	ND
Construction	27	0,7%	ND	ND	0,1	ND
Cours généraux	402	2,9%	ND	ND	0,4	ND
Economie	4.333	6,3%	ND	ND	0,9	ND
Habillement	196	4,7%	ND	ND	0,7	ND
Hôtellerie - Alimentation	1.682	21,7%	ND	ND	3,2	ND
Industrie	532	5,4%	ND	ND	0,8	ND
Sciences appliquées	1.140	6,5%	ND	ND	1,0	ND
Services aux personnes	1.647	6,5%	ND	ND	1,0	ND
TOTAL	10.923	6,7%				

Source : DGENORS, 2017

Bien que, pour les raisons méthodologiques évoquées ci-dessus, il soit difficile de donner une vision exacte de l'offre d'Enseignement de Promotion sociale et de sa fréquentation, le nombre d'inscriptions aux formations dans le cadre de l'enseignement de Promotion sociale sur le territoire du Bassin de Namur peut être estimé à 10.923 ; soit 6,7% du total des inscriptions pour l'ensemble de la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB).

C'est dans le secteur de l'Economie que le nombre d'inscriptions comptabilisées est le plus élevé (4.333 inscriptions). Viennent ensuite les secteurs de l'Hôtellerie-Alimentation et des Services aux Personnes. Les secteurs au sein desquels il y a le moins d'inscriptions sont quant à eux ceux de la Construction (27 inscriptions ; soit seulement 0,7 % des inscriptions à l'échelle de la FWB) et de l'Habillement (196 inscriptions, soit 4,7% du total de la FWB).

C'est pour le secteur de l'Hôtellerie-Alimentation que l'indice de spécialisation au niveau du territoire du Bassin de Namur est le plus élevé (3,2 ; soit 21,7% des inscriptions pour l'ensemble de la FWB). L'indice est également élevé pour le secteur Agronomie – Ressource sol et eaux – Monde animal (IS de 2,3).

Nous ne disposons pas de données permettant de calculer une évolution des inscriptions au cours des 4 dernières années.

2. IFAPME (ou SFPME) – Année préparatoire Formation Chef d’entreprise

Secteur IFAPME	Inscriptions 2016-2017		Evolution sur 4 ans des inscriptions (%)		IS inscriptions par rapport à la Wallonie	Diplômes délivrés 2015-2016
	Bassin	%RW	Bassin	RW		
Alimentation	81	11,9%	ND	ND	0,7	ND
Construction	98	23,5%	ND	ND	1,3	ND
Electricité	56	21,6%	ND	ND	1,2	ND
Filière bois	57	33,9%	ND	ND	1,9	ND
Métal & technologies	26	61,9%	ND	ND	3,5	ND
Métiers du secteur des animaux			ND	ND		ND
Métiers du secteur vert (culture)	8	4,8%	ND	ND	0,3	ND
Mobilité	33	10,8%	ND	ND	0,6	ND
Soins aux personnes	75	21,7%	ND	ND	1,2	ND
TOTAL	434	17,7%				

Source : IFAPME, 2016-2017

En 2016-2017, il y a eu 434 inscrits en année préparatoire Chef d'entreprise au sein des centres de formation de l'IFAPME sur le territoire du Bassin de Namur soit 17,7% du total pour l'ensemble de la Région wallonne.

C'est dans le secteur de la Construction que le nombre d'inscrits est le plus élevé (98) ; bien que l'indice de spécialisation pour celui-ci soit relativement faible (0,7). Par contre, c'est celui des Métiers du secteur vert (culture) qui compte le nombre d'apprenants le moins élevé (seulement 8 inscrits).

Le secteur du Métal & technologies, même s'il compte seulement 26 inscrits en 2016-2017, a l'indice de spécialisation le plus élevé (3,5). Le Bassin de Namur compte 61,9% des personnes inscrites en année préparatoire Chef d'entreprise pour ce secteur pour l'ensemble de la Wallonie. Vient ensuite le secteur de la Filière bois (indice de spécialisation = 1,9).

3. IFAPME (ou SFMPE) – Chef d'entreprise

Remarque méthodologique : Pour les calculs relatifs à l'évolution des inscriptions dans les formations Chef d'entreprise entre 2013-2014 et 2016-2017 (uniquement les 4ème et 5ème colonnes du tableau ci-après), ont été pris en compte à la fois les inscrits dans les Années préparatoires et les inscrits dans les formations Chefs d'entreprise correspondantes.

Secteur IFAPME	Inscriptions 2016-2017		Evolution sur 4 ans des inscriptions (%)		IS inscriptions par rapport à la Wallonie	Diplômes délivrés 2015-2016
	Bassin	%RW	Bassin	RW		
Action Sociale	120	17,2%	13,2%	-6,4%	1,1	40
Alimentation	138	10,5%	2,3%	23,2%	0,7	39
Commerce	100	17,1%	7,5%	12,0%	1,1	26
Construction	289	26,8%	7,5%	-5,8%	1,7	44
Cours généraux/gestion	1	16,7%			1,1	
Electricité	67	18,1%	-1,6%	7,1%	1,2	14
Filière bois	64	22,4%	-8,3%	25,8%	1,4	36
Industrie chimique et pharmaceutique						
Métal & technologies	93	19,3%	20,2%	19,3%	1,2	17
Métiers du chiffre	9	1,8%	-73,5%	4,0%	0,1	
Métiers du secteur des animaux				-6,2%		
Métiers du secteur vert (culture)	20	9,1%	250,0%	6,0%	0,6	3
Mobilité	67	10,8%	2,0%	19,0%	0,7	31
Prestataires de services	197	13,0%	-12,1%	-8,0%	0,98	51
Socio-culturel	75	25,3%	-17,6%	-15,7%	1,6	36
Soins aux personnes	166	17,3%	7,6%	-2,6%	1,1	59
Textile				-87,0%		
TOTAL	1.406	15,5%	1,8%	4,1%		396

Source : IFAPME, 2016-2017

En 2016-2017, il y a eu 1.406 inscrits en formation de Chef d'entreprise au sein des centres de formation de l'IFAPME sur le territoire du Bassin de Namur ; soit 15,5% du total pour l'ensemble de la Région wallonne.

Ce sont les secteurs de la Construction et des Prestataires de services qui comptabilisent le plus d'inscrits (respectivement 289 et 197) et ceux des Métiers du chiffre et des Métiers du secteur vert (culture) qui en comptent le moins (9 et 20 ; avec indices de spécialisation faibles par rapport à la Wallonie : 0,1 et 0,6). Pour la formation de Chef d'entreprise, c'est pour le secteur de la Construction que l'indice de spécialisation est le plus élevé pour le Bassin de Namur, par rapport à la Wallonie (1,7).

Globalement, entre 2013-2014 et 2016-2017, la population des personnes inscrites en formation de Chef d'entreprise et Année préparatoire au sein des centres de formation de l'IFAPME sur le territoire du Bassin de Namur a très légèrement augmenté (1,8%). Cette augmentation est moindre que celle pour l'ensemble de la Wallonie (4,1%).

La baisse du nombre d'inscrits est la plus élevée pour le secteur des Métiers du chiffres (-73,5%), mais cela ne représente qu'un petit nombre d'inscrits. C'est ensuite pour le secteur Socio-culturel que la baisse de fréquentation est la plus importante (-17,6%), même si la tendance est la même au niveau wallon (-15,7%).

Le secteur pour lequel le nombre d'inscrits a le plus augmenté sur cette période au niveau du territoire du Bassin de Namur est celui des Métiers du secteur vert (culture), mais à nouveau, celui-ci compte un petit nombre d'inscrits (28). Vient ensuite le secteur Métal & Technologies, avec une augmentation de 20,2% de sa fréquentation (même tendance au niveau Wallon).

4. IFAPME (ou SFPME) – Coordination et encadrement

Secteur IFAPME	Inscriptions 2016-2017		Evolution sur 4 ans des inscriptions (%)		IS inscriptions par rapport à la Wallonie	Diplômes délivrés 2015-2016
	Bassin	%RW	Bassin	RW		
Alimentation			ND	ND		ND
Commerce	2	33,3%	ND	ND	2,2	ND
Construction	3	20,0%	ND	ND	1,3	ND
Mobilité	4	22,2%	ND	ND	1,5	ND
Prestataires de services			ND	ND		ND
Soins aux personnes	6	42,9%	ND	ND	2,8	ND
Textile			ND	ND		ND
TOTAL	15	15,2%				

Source : IFAPME, 2016-2017

Le nombre d'inscrits dans les formations de Coordination et d'Encadrement au sein des centres de formation de l'IFAPME sur le territoire du Bassin de Namur pour 2016-2017 est seulement de 15, répartis dans 4 secteurs ; ce qui correspond à 15,2% de la Wallonie.

L'indice de spécialisation pour ces secteurs est élevé ; particulièrement pour celui des Soins aux personnes.

5. IFAPME (ou SFPME) – Conventions de stage (Année préparatoire, Chef d’entreprise et Coordination et encadrement)

Conventions de stage 2016-2017	
Secteur IFAPME	Bassin
Action Sociale	6
Alimentation	121
Commerce	50
Construction	140
Cours généraux/gestion	
Electricité	52
Filière bois	44
Industrie chimique et pharmaceutique	1
Métal & technologies	22
Métiers du chiffre	10
Métiers du secteur des animaux	2
Métiers du secteur vert (culture)	35
Mobilité	85
Prestataires de services	71
Socio-culturel	9
Soins aux personnes	76
Textile	
TOTAL	724

Source : IFAPME, 2016-2017

En 2016-2017, il y a eu 724 Conventions de stage sur le territoire du Bassin de Namur ; soit 14,8% des Conventions pour l’ensemble de la Wallonie. Les plus grands nombres de Convention s’observent dans les secteurs de la Construction et de l’Alimentation. Viennent ensuite les secteurs de la Mobilité et des Soins aux personnes.

6. Forem ou Bruxelles Formation (hors centre de compétence) – Gestion Propre

Secteur Forem/Bruxelles Formation	Contrats de formation 2017		Evolution sur 4 ans des contrats (%)		IS contrats par rapport à la Wallonie	% avec stages 2017
	Bassin	% RW	Bassin	RW		
Autres	104	4,5%	-36,2%	39,5%	0,3	0,0%
BureauTIC	146	9,2%	-39,4%	-23,2%	0,6	3,4%
Construction et Bois	175	11,9%	-26,8%	-29,2%	0,8	48,0%
Gestion et Secrétariat	415	19,7%	-20,8%	-26,8%	1,3	29,9%
Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme	121	8,3%	-60,5%	-45,1%	0,6	16,5%
Industrie	231	14,6%	-32,3%	-5,1%	0,9	45,0%
Informatique et Télécoms	17	10,3%	250,0%	-8,8%	0,7	0,0%
Langues et Techniques de communication	437	9,6%	-	-27,1%	0,6	3,0%
Management et Commerce	120	13,0%	160,9%	26,7%	0,9	18,3%
Non-Marchand	29	15,3%	-	90,9%	1	0,0%
Qualité, Sécurité, Environnement	328	19,5%	-24,8%	-23,1%	1,3	4,9%
Transport et Logistique	1.038	34,0%	0,2%	-26,7%	2,3	18,5%
TOTAL	3.161	15,0%	-22,9%	-20,8%	1	18,3%

Source : Le Forem, 2013-2017 ; Calculs : IBEFE HW

En gestion propre Forem en Wallonie, le nombre de contrats de formation est en baisse sur les dernières années, à l'exception des secteurs Non-marchand et Management et commerce. Au sein du Bassin namurois, une forte progression est enregistrée par les secteurs du Management/commerce (suivant donc la tendance wallonne), mais aussi et surtout en Informatique/télécoms, ce qui est particulièrement appréciable vu l'importance croissante de la numérisation dans la plupart des secteurs d'activité. Malheureusement, ces formations en Informatique et télécoms ne font pas l'objet d'un stage. De manière générale, les stages restent relativement marginaux en dehors de l'Industrie et de la Construction.

Différents secteurs pour lesquels une formation existe à Namur ont un indice de spécialisation supérieur à 1 : Gestion/secrétariat, Qualité/sécurité/environnement et Transport/logistique. Il est à noter que ces secteurs ne correspondent pas aux secteurs en progression (cfr supra).

Enfin, précisons que les essais-métiers sont comptabilisés, contrairement aux activités de screening ou d'accueil.

7. Forem ou Bruxelles Formation (hors centre de compétence) – Partenariat

Secteur Forem/Bruxelles Formation	Contrats de formation 2017		Evolution sur 4 ans des contrats (%)		IS contrats par rapport à la Wallonie	% avec stages 2017
	Bassin	% RW	Bassin	RW		
Autres	0	0,0%		-87,2%		
BureauTIC	0	0,0%		-		
Construction et Bois	0	0,0%		3,2%		
Domaine non spécifié	0	0,0%		52,2%		
Gestion et Secrétariat	75	13,9%	177,7%	73,1%	1,1	32,0%
Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme	47	13,9%	30,6%	-1,2%	1,1	63,8%
Industrie	50	7,4%	-35,9%	-22,5%	0,6	52,0%
Informatique et Télécoms	0	0,0%				
Langues et Techniques de communication	0	0,0%		1.700,0%		
Management et Commerce	35	34,3%		264,3%	2,8	82,6%
Non-Marchand	82	12,3%	-36,4%	-57,5%	1	48,8%
Qualité, Sécurité, Environnement	68	80,0%	1,5%	25,0%	6,5	48,5%
Transport et Logistique	0	0,0%		158,5%		
TOTAL	357	12,4%	-3,8%	-25,5%	2,2	51,0%

Source : Le Forem, 2013-2017 ; Calculs : IBEFE Namur

En ce qui concerne les formations en partenariat, l'évolution est nettement plus positive (à l'exception des secteurs Non-marchand et Industrie).

Au niveau wallon, les fortes progressions se retrouvent dans les secteurs de la Gestion/secrétariat, du Management/commerce, du Transport/logistique et surtout les Langues/techniques de communication.

Au niveau namurois, le secteur de la Gestion/secrétariat est en forte hausse tandis que le Non-marchand enregistre la plus forte baisse.

Quant aux indices de spécialisation, les plus remarquables sont ceux du Commerce/management (2,8) et surtout Qualité/sécurité/environnement (6,5).

8. CECAF (Certificats de Compétences Acquisés en Formation)

Certificats délivrés 2017	
Secteur Forem/Bruxelles Formation	
Autres	
BureauTIC	
Construction et Bois	32
Gestion et Secrétariat	48
Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme	20
Industrie	22
Informatique et Télécoms	
Langues et Techniques de communication	
Management et Commerce	11
Non-Marchand	
Qualité, Sécurité, Environnement	23
Transport et Logistique	189
TOTAL	345

Source : Le Forem, 2017

En 2017, 345 certificats de compétences acquises en formation (CECAF) ont été délivrés et ce principalement dans le secteur Transport et logistique, ce qui correspond à 15,3% des CECAF délivrés en Wallonie.

9. Centres d'Insertion SocioProfessionnelle (CISP)

Secteur Interfédé	Fréquentation 2015		Evolution sur 3 ans de la fréquentation (%)		IS fréquentation par rapport à la Wallonie
	Bassin	% RW	Bassin	RW	
Alpha et programme de base	442	9,3%	ND	ND	1,0
Arts et communication	32	9,5%	ND	ND	0,9
Bâtiment	191	13,6%	ND	ND	1,5
Développement personnel	122	5,7%	ND	ND	0,6
Electromécanique et matériaux	87	18,1%	ND	ND	1,9
Horeca	162	16,2%	ND	ND	1,7
Langues			ND	ND	
Métiers du commerce, tourisme et transports	40	6,6%	ND	ND	0,7
Métiers verts et environnement	102	9,4%	ND	ND	1,0
Services à la personne et à domicile	136	7,4%	ND	ND	0,8
Travail de bureau et secrétariat	197	10,4%	ND	ND	1,1
TOTAL	1.511	9,4%			

Source : Interfédé, 2015

En 2015, les Centres d'Insertion SocioProfessionnelle dont le siège est situé sur le territoire du Bassin de Namur ont inscrits 1.511 personnes en formation ; soit 9,4% du total pour la Région wallonne.

Le secteur qui compte le plus de stagiaires en formation est celui de l'alpha et programme de base (442 stagiaires). Viennent ensuite ceux du Travail de bureau et secrétariat et du Bâtiment.

L'indice de spécialisation est largement supérieur à 1 pour les secteurs de l'Electromécanique et matériaux et de l'Horeca. Par contre, le Bassin de Namur est peu spécialisé dans le secteur du Développement personnel et des Métiers du commerce, tourisme et transports.

Entre 2012 et 2016 ; alors que la fréquentation globale des CISP a diminué de 5% pour l'ensemble de la Région wallonne, elle a augmenté de 30,7% pour le territoire du Bassin de Namur. C'est dans le domaine Alpha et programme de base que la progression est la plus élevée (+75,1% ; soit 283 stagiaires).

Viennent ensuite les secteurs des Métiers du commerce, tourisme et transport (66,7%, soit 10 stagiaires) et celui de l'Electromécanique et matériaux (+54,5 %, soit 36 stagiaires). Seul le secteur du Bâtiment a connu une perte du nombre de stagiaires durant cette période : -5,2% ; soit 10 stagiaires.

C. Accompagnement spécifique

1. Enseignement spécialisé qualifiant (forme 3 - phase 3 et forme 4 – 3^e degré)

Secteur Enseignement	Fréquentation 2017*		Evolution sur 4 ans de la fréquentation (%)		IS fréquentation par rapport à la FWB	Certificats délivrés 2016
	Bassin	% FWB	Bassin	FWB		
Agronomie	26	10,0%	-16,1%	5,3%	1,0	ND
Industrie	37	11,1%	2,8%	16,5%	1,1	ND
Construction	71	8,9%	12,7%	18,0%	1,0	ND
Hôtellerie-Alimentation	31	5,5%	-39,2%	20,4%	0,6	ND
Habillement - Textile	9	12,5%	-18,2%	0,0%	1,3	ND
Arts Appliqués	-	-	-	170,1%	-	ND
Économie	67	5,9%	52,3%	61,9%	1,6	ND
Services aux personnes	50	12,5%	61,3%	32,1%	1,3	ND
TOTAL	291	-	9,0%	25,6%	-	ND

Source : DGEO, 2016-2017

*il s'agit de la fréquentation globale des élèves y compris ceux en l'alternance 47.

Sur le territoire du Bassin de Namur, 291 élèves ont fréquenté l'enseignement spécialisé qualifiant (forme 3 – phase 3 et forme 4 – 3^{ème} degré) en 2018. Au cours des 4 dernières années, la fréquentation de l'enseignement spécialisé sur le territoire du Bassin de Namur a augmenté de 9% ; ce qui est moins que pour la FWB (25,6%). Le secteur de la Construction est celui le plus fréquenté. Viennent ensuite les secteurs de l'Economie et des Services aux personnes.

Certains secteurs comme l'Economie et les Services aux personnes montrent une forte augmentation des élèves sur 4 ans ; alors que les secteurs de l'Hôtellerie-Alimentation, du Textile et Habillement et de l'Agronomie ont connu une forte diminution. Le secteur Arts appliqués quant à lui ne s'est pas du tout implanté sur notre bassin dans ce type d'enseignement.

2. Centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés - AVIQ/PHARE

Secteur CFISPA	Fréquentation 2017		Evolution sur 4 ans de la fréquentation (%)		IS fréquentation par rapport à la Wallonie	Certificats délivrés 2017
	Bassin	% RW	Bassin	RW		
Données non disponibles						

Source : AVIQ/PHARE

D. Formation complémentaire

1. Centres de Technologies Avancées (CTA)

Secteur Enseignement	Contrats 2017		Evolution sur 4 ans des contrats (%)		IS contrats par rapport à la Wallonie	Certificats délivrés 2016	% avec stages 2017
	Bassin	% RW	Bassin	RW			
Données non disponibles							

2. Centres de compétences Forem – Gestion propre

Secteur Forem/Bruxelles Formation	Contrats 2017		Evolution sur 4 ans des contrats (%)		IS contrats par rapport à la Wallonie	% avec stages 2017
	Bassin	% RW	Bassin	RW		
Autres				-64,2%		
BureauTIC				300,0%		
Construction et Bois				47,3%		
Gestion et Secrétariat						
Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme				-9,1%		
Industrie				4,3%		
Informatique et Télécoms						
Langues et Techniques de communication				18,2%		
Management et Commerce				318,2%		
Non-Marchand				-3,2%		
Qualité, Sécurité, Environnement				73,2%		
Transport et Logistique				17,2%		

Source : Le Forem, 2013-2017 ; Calculs : IBEFE Namur

Aucun centre de compétences Forem en Gestion propre n'est présent sur le territoire namurois, c'est pourquoi les chiffres présentés ici concernent la Wallonie dans son ensemble.

Au sein de la région Wallonne, les progressions les plus remarquables sont enregistrées dans les secteurs des BureauTIC et du commerce/management.

3. Centres de compétences – Partenariat Forem

Secteur Forem/Bruxelles Formation	Contrats 2017		Evolution sur 4 ans des contrats (%)		IS contrats par rapport à la Wallonie	% avec stages 2017
	Bassin	% RW	Bassin	RW		

Secteur Forem/Bruxelles Formation	Bassin	% RW	Bassin	RW		
BureauTIC	0	0		-56,3%		
Construction et Bois	0	0		-49,6%		
Gestion et Secrétariat	0	0				
Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme	0	0		-22,4%		
Industrie	0	0		44,3%		
Informatique et télécoms	342	11,2%	-28,2%	-0,8%	1	7,3%
Management et Commerce	0	0				
Qualité, Sécurité, Environnement	0	0		69,4%		
Transport et Logistique	0	0		-47,6%		

Source : Le Forem, 2013-2017 ; Calculs : IBEFE Namur

Un seul Centre de compétences est situé sur le territoire du Bassin de Namur, à Ciney. Il s'agit de Technobel, Centre de compétences dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication.

Malgré l'importance croissante des TIC, la fréquentation des formations a malheureusement baissé de plus de 28% au cours des quatre dernières années.

E. Validation des compétences

Secteur Validation des compétences	Epreuves 2017		Evolution sur 4 ans du nombre d'épreuves (%)		IS fréquentation Par rapport à la FWB	Titres délivrés 2017
	Bassin	% FWB	Bassin	FWB		
Administratif	69	11,9%	-12,7%	5,9%	2,1	101
Informatique	53	25,4%	12,8%	13,6%	4,5	37
Alimentation				39,8%		92
Automobile				69,0%		
Chimie						
Construction	0	0,0%	-100,0%	65,3%	0,0	106

Culture				-11,5%		
Electricité	34	33,7%	9,7%	-7,6%	6,0	205
Non-Marchand	15	2,9%	-57,1%	-30,4%	0,5	12
Secteur Vert				197,1%		102
Technique	4	57,1%	100,0%	-18,3%	10,3	4
Services aux personnes				82,8%		
Transport et Logistique				346,6%		5
Pouvoirs Locaux				242,9%		
Intersectoriels	21	9,9%	600,0%	6.966,7%	1,8	34
Horeca						

Source : Validation des compétences, 2014-2017 ; Calculs : IBEFE Namur

Une première lecture rapide de ces données pourrait surprendre. En effet, comment est-il possible de compter en 2017 à plusieurs reprises un plus grand nombre de titres délivrés que d'épreuves de validation de compétences ? Cela s'explique par le fait que de nombreux titres sont aussi délivrés dans le cadre d'une formation professionnelle et plus précisément lors de la délivrance du **CECAF (C**ertificat des **C**ompétences **A**cquises en **F**ormation). C'est ainsi que plus de la moitié des titres d'*employé de bureau* (Secteur Administratif) ont été délivrés en 2017 au terme d'une formation. C'est également le cas de 3/4 des titres délivrés pour le métier d'*installateur électricien résidentiel* (Secteur Electricité) et pour le métier d'*opérateur de production sur ligne industrielle* (Intersectoriels). Encore plus remarquable : 9 profils-métiers sur 16 n'ont été validés en 2017 sur le territoire du bassin de Namur que dans le cadre d'une formation professionnelle, à savoir les profils-métiers de *jardinier* (Secteur vert), d'*ouvrier boulanger-pâtissier* (Secteur Alimentation), d'*installateur électricien industriel* (Secteur Electricité), de *magasinier*, des profils-métiers administratifs d'*opérateur call-center* et d'*aide-comptable* et de trois profils de la construction, à savoir le *maçon*, le *carreleur* et le *peintre décorateur*.

Trois domaines de validation des compétences présentent un développement important sur notre territoire relativement à l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il s'agit des secteurs de l'informatique (*technicien PC & réseau* avec 53 épreuves), de l'électricité (*installateur électricien résidentiel* avec 34 épreuves) et du secteur technique (*tôlier industriel* avec 4 épreuves seulement).

En termes d'évolution, on peut relever en 2017 la disparition des épreuves réalisées dans le secteur de la construction et une diminution de près de 60% des épreuves d'*aide-ménager* (Secteur Non-marchand). La très forte évolution du secteur Intersectoriels est due au relevé de 17 épreuves de *tuteur en entreprise* en 2017 alors qu'aucune n'était répertoriée en 2014. À ce sujet, on peut observer une tendance encore plus marquée sur le reste du territoire de la FWB avec un total de 206 épreuves comptabilisée pour ce profil en 2017.

Si l'on considère les titres délivrés de façon globale (au terme autant des épreuves propres de validation que des formations professionnelles), on en compte au total 698 sur lesquels un peu moins d'un tiers relève du secteur **Electricité**. Ensuite, les titres délivrés se concentrent plus fortement dans quatre autres

domaines, à savoir par ordre d'importance, la construction (106 titres délivrés), le secteur vert (102 titres délivrés), l'administratif (101 titres délivrés) et l'alimentation (92 titres délivrés).

2.2.2. Fréquentation par métier chez les opérateurs du qualifiant

Commentaire : les tableaux ci-dessous reprennent, pour chaque type d'opérateur et par secteur, le détail de l'offre de formation proposée sur le territoire du Bassin de Namur et de sa fréquentation. Les intitulés des options/formations et des secteurs, ainsi que la classification des options/formations dans ceux-ci sont spécifiques à chaque opérateur. Ils ont été conservés. Toutefois, afin de pouvoir disposer d'une référence commune, lorsque l'information était disponible, les codes Rome V3 correspondant ont été indiqués. Nous attirons cependant l'attention sur le fait qu'une offre peut correspondre à plusieurs codes Rome V3, parfois dans des familles de métiers différentes.

A. Formation initiale :

1. Enseignement ordinaire de plein exercice (3^e et 4^e degré)

*Une remarque est formulée quant à la lecture de l'évolution de l'option. Plus le nombre d'élèves est bas, plus l'évolution peut sembler importante. Il faut donc rapporter ce chiffre à la fréquentation 2016-2017.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Agronomie	Agent qualifié dans les métiers du cheval	P	A1407	1	24	ND	-33,3%
	Agent technique de la nature et des forêts	TQ	A1203/A1204/ A1205/A1404/ A1405/A1407/ A1414/A1416	1	31	ND	34,8%
	Arboriste : Grimpeur-Elagueur	7P	A1201	1	20	ND	-20,0%
	Assistant en soins animaliers	P	A1503	2	120	ND	103,4%
	Complément en art floral	7P	D1209	1	5	ND	-44,4%

Complément en diversification des productions et transformation de produits	7P	D1106	1	14	ND	-
Complément en élevage et gestion de troupeaux	7P	A1408/A1410/A1411	2	14	ND	55,6%
Complément en mécanique agricole et/ou horticole	7P	I1603/I1607	2	14	ND	40,0%
Complément en productions horticoles et décoration florale	7P	/	1	3	ND	0,0%
Complément en techniques d'enseignement de l'équitation	7P	/	1	10	ND	66,7%
Fleuriste	P	D1209	1	15	ND	0,0%
Horticulteur spécialisé en aménagement de parcs et jardins	7P	A1414	2	21	ND	-27,6%
Ouvrier qualifié en agriculture	P	A1409/A1410/A1411/A1414/A1416	1	51	ND	-21,5%
Ouvrier qualifié en horticulture	P	A1405/A1414/A1416/I1607	3	56	ND	9,8%
Ouvrier qualifié en sylviculture	P	A1101/A1414	1	18	ND	-28,0%
Technicien en agriculture	TQ	A1203/A1205/A1301/A1302/A1404/A1405/A1407/A1409/A1410/A1414/A1416/I1603	1	91	ND	31,9%
Technicien en agroéquipement	TQ	I1603/I1607	1	41	ND	28,1%
Technicien en environnement	TQ	/	2	24	ND	-36,8%
Technicien en horticulture	TQ	A1203/A1205/A1404/A1405/	2	78	ND	8,3%

			A1407/A1414/ A1416				
	Total Agronomie				650	ND	+13,0%

Source : DGEO

Les options les plus fréquentées dans le secteur Agronomie sont les suivantes : Assistant en soins animaliers, Technicien en agriculture et Technicien en horticulture.

L'option Complément en diversification des productions et transformation de produits est organisée seulement depuis 2014-2015, année au cours de laquelle sa fréquentation était de moitié.

Globalement, au cours des 4 dernières années, la fréquentation dans le secteur Agronomie est plutôt stable. L'option Assistant en soins animaliers se démarque toutefois par son évolution qui a doublé ces dernières années. A l'inverse, ce sont les options Complément en art floral et Technicien en environnement qui ont connu les baisses de fréquentation les plus importantes.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Industrie	Carrossier	P	H3404/I1607 /I1608/I1609 /I1610	3	64	ND	64,1%
	Carrossier spécialisé	7P	H3404/I1607 /I1608/I1609	1	5	ND	-16,7%
	Complément en conduite de poids lourds et manutention	7P	N4101	1	6	ND	50,0%
	Complément en électricité de l'automobile	7P	/	4	14	ND	-57,6%
	Complément en maintenance d'équipements techniques	7P	I1310	8	39	ND	-17,0%
	Complément en soudage sur tôles et sur tubes	7P	H2911/H2913	2	20	ND	5,3%

Complément en techniques spécialisées d'horlogerie	7P	B1604/H2901	1	9	ND	-52,6%
Complément en techniques spécialisées d'industrie graphique	7P	/	1	10	ND	-9,1%
Conducteur poids lourd	P	N4101	1	62	ND	72,2%
Dessinateur en DAO (mécanique – électricité)	7TQ	H1203	1	5	ND	/
Electricien automaticien	TQ	H1504/I1302/I1304	12	212	ND	17,1%
Electricien installateur en résidentiel	P	F1602/H2601/H2602/H2603/I1307	3	43	ND	30,3%
Electricien installateur industriel	P	H2601/H2602/H2603/I1309	4	53	ND	3,9%
Horloger	P	B1604/H2901	1	57	ND	18,8%
Mécanicien automaticien	TQ	I1302/I1304/I1310	3	68	ND	-4,2%
Mécanicien d'entretien	P	H2901/H2903/H2912/I1310	5	60	ND	-3,2%
Mécanicien d'entretien automobile*	P	I1603/I1604	6	96	ND	128,6%
Mécanicien des moteurs diesels et engins hydrauliques	7P	I1603	1	5	ND	25,0%
Mécanicien polyvalent automobile*	P	I1604	2	61	ND	221,1%
Métallier – Soudeur	P	F1502/H2911/H2913/I1601	4	60	ND	17,6%

	Opérateur en industrie graphique	P	E1301/E1302 /E1305/E1306/E1307	1	30	ND	50,0%
	Technicien en climatisation et conditionnement d'air	7TQ	I1306	1	11	ND	22,2%
	Technicien en électronique	TQ	H1504/H2603/H2605/I1304/I1305/I1601/I1602	1	10	ND	11,1%
	Technicien en industrie graphique	TQ	E1304/E1306 /E1309	1	62	ND	-11,4%
	Technicien en informatique	TQ	I1401	4	100	ND	9,9%
	Technicien en maintenance de systèmes automatisés industriels	7TQ	H1504/I1302 /I1304/I1310	1	3	ND	/
	Technicien en microtechnique	TQ	I1305	1	48	ND	29,7%
	Technicien en usinage	TQ	H2903	1	15	ND	50,0%
	Technicien plasturgiste	TQ	H3201	1	8	ND	33,3%
	Total Industrie				1.236	ND	20,2%

Source : DGEO

* Ces options sont organisées en CPU. Le nombre d'élèves reprend dès lors également la 4^e année. L'évolution peut donc être faussée par cette donnée.

L'option Dessinateur en DAO (mécanique – électricité) n'existe qu'en 2016/2017. Celle de Technicien en maintenance de systèmes automatisés industriels est organisée depuis 2015-2016.

Certaines options n'apparaissent pas dans le tableau car elles n'existent plus en 2016-2017. Cependant, il arrive qu'une option soit suspendue pendant une année faute d'inscriptions. Le Complément en chaudronnerie était encore organisé en 2014-2015 en plein exercice puis n'a plus été organisée qu'en alternance - ALT49 (voir tableau plus bas). Les options Mécanicien automobile et Technicien de l'automobile ne se sont plus organisées après 2013-2014. Celle de Technicien en maintenance et diagnostic automobile n'a pu s'ouvrir cette année.

Les options les plus fréquentées sont celles d'Electricien automatique et de Technicien en informatique.

Les options de Carrossier et Conducteur poids lourd sont celles ayant subi les principales augmentations de fréquentation entre 2013-2014 et 2016-2017. A l'inverse c'est l'option Complément en électricité de l'automobile qui a connu la baisse de fréquentation la plus importante. Le secteur continue à se développer bien que de nombreux métiers restent en pénurie et que les établissements manquent de jeunes lorsqu'ils essaient d'ouvrir des options menant à l'emploi.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Construction	Complément en agencement d'intérieur	7P	F1604	4	21	ND	110,0%
	Complément en création et restauration de meubles	7P	B1101/F1604/H2207	2	13	ND	62,5%
	Complément en peinture – décoration	7P	B1302/F1606/F1609/H3401	1	8	ND	-
	Couvreur – Etancheur	P	F1610/F1613	1	12	ND	-42,9%
	Cuisiniste	7P	/	2	15	ND	-31,8%
	Dessinateur DAO en construction	7TQ	/	1	11	ND	-
	Dessinateur en construction	TQ	F1104/M1808	2	64	ND	16,4%
	Ebéniste	P	B1101/B1302/F1604/F1608/H2201/H2202/H2204/H2207/H2208/H2908	2	52	ND	13,0%
	Installateur en chauffage central	7P	F1603/I1308	2	28	ND	154,5%
	Menuisier	P	F1501/F1604/F1607/F1608/H2201/H2202/H2204/H2205/H2206/H2912	10	135	ND	4,7%
	Monteur en sanitaire et en chauffage	P	F1603/K2301	2	28	ND	-15,2%

Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment	7P	/	4	45	ND	136,8%
Ouvrier qualifié en construction – gros œuvre	P	F1611/F1701/ F1702/F1703	8	123	ND	-28,5%
Parqueteur	7P	/	1	3	ND	0,0%
Peintre	P	F1606/H3401	1	27	ND	28,6%
Tapissier – Garnisseur	P	/	1	15	ND	-16,7%
Technicien des industries des bois	TQ	F1501/F1604/ F1608/H2201/ H2202/H2203/ H2204/H2206/ H2209/H2912	2	40	ND	-24,5%
Technicien en construction et travaux publics	TQ	F1104/F1107/ F1108/M1808	1	15	ND	-48,3%
Technicien en équipements thermiques	TQ	F1603/F1613/I 1308	1	12	ND	-29,4%
Total Construction				667	ND	-0,4%

Source : DGEO

L'option Complément en peinture – décoration est organisée depuis 2014-2015. Celle de Dessinateur DAO en construction est organisée depuis cette année.

La 7^{ème} Menuisier en PVC et Alu n'a pu être ouverte cette année mais était organisée les années précédentes.

Globalement, le secteur de la Construction ne connaît pas d'évolution en termes de fréquentation. On constate toutefois des différences importantes selon les options. Exemples : -48% depuis 2013-2014 pour l'option Technicien en construction et travaux publics et -43% pour celle de Couvreur-Etancheur ; alors que, par ailleurs, +110% pour le Complément en agencement d'intérieur (l'augmentation de fréquentation dans une 7^{ème} peut traduire d'un côté une volonté du jeune de finaliser sa formation ou de la compléter, et de l'autre, une opportunité pour lui d'obtenir son CESS à la fin de son cursus) et + 137% pour l'option Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Hôtellerie - Alimentation	Boucher – Charcutier	P	D1101/D1103/ H2101/H2102	1	33	ND	-8,3%
	Boulangier – Pâtissier	P	D1102/D1104/ G1603/H1505/ H2102	2	102	ND	14,6%
	Chef de cuisine de collectivité	7P	D1103/G1402/ G1404/G1601/ G1602	1	2	ND	-84,6%
	Chocolatier – Confiseur – Glacier	7P	/	2	34	ND	-2,9%
	Cuisinier de collectivité	P	D1103/G1602/ G1603/G1604/ G1803	1	7	ND	-50,0%
	Hôtelier – Restaurateur	TQ	D1103/G1402/ G1503/G1601/ G1602/G1603/ G1604/G1701/ G1702/G1703/ G1801/G1802/ G1803/H1505	2	175	ND	-1,7%
	Patron boulanger – pâtissier – chocolatier	7P	D1102/D1104/ H1505	1	12	ND	-
	Restaurateur	P	D1103/D1105/ G1402/G1602/ G1603/G1604/ G1801/G1802/ G1803/G1804/ H1505	6	164	ND	10,1%

	Sommelier	7P	G1801/G1804	2	16	ND	-5,9%
	Traiteur – organisateur de banquets et de réceptions	7P	D1103/G1402/ G1601/G1602/ G1603/G1604/ G1801/G1803/ G1804	5	71	ND	24,6%
	Total Hôtellerie-Alimentation				616	ND	4,8%

Source : DGEO

L'option Patron boulanger – pâtissier – chocolatier est organisée depuis 2014-2015.

Les options les plus fréquentées sont celles d'Hôtelier-Restaurateur et de Restaurateur. Celles qui comptent le moins d'élèves sont les options de Chef de cuisine de collectivité et de Cuisinier de collectivité, dont la fréquentation est en nette régression depuis 2013-2014.

Si globalement, la fréquentation dans le secteur Hôtellerie-alimentation reste stable, il y a en effet d'importantes différences d'évolution en fonction des options. L'option Boulanger-pâtissier, par exemple, continue à attirer les jeunes contrairement à celle de Boucher-charcutier. Au niveau des 7èmes années, c'est l'option Traiteur-organisateur de banquets et de réceptions est la seule à connaître une progression dans sa fréquentation.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Habillement - Textile	Agent qualifié en confection	P	H2402	3	31	ND	0,0%
	Agent technique en mode et création	TQ	L1503	2	25	ND	-
	Complément en stylisme	7P	B1805	2	12	ND	33,3%
	Total Habillement - Textile				68	ND	70,0%

Source : DGEO

Agent technique en mode et création est organisée depuis 2014-2015.

Le secteur Habillement-Textile montre une importante augmentation de son nombre d'élèves depuis 2013-2014 ; même si au total elle ne compte que 68 élèves. Celle-ci est le résultat, d'une part de l'augmentation du nombre d'élèves en 7^{ème} Complément en stylisme et d'autre part, de la création d'une nouvelle option de Technique de Qualification.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Arts Appliqués	Art et structure de l'habitat	TQ	/	1	59	ND	11,3%
	Arts plastiques	TQ	/	5	121	ND	4,3%
	Assistant aux métiers de la publicité	P	/	2	55	ND	-5,2%
	Assistant en décoration	P	L1504	2	47	ND	-13,0%
	Bijoutier – Joaillier	P	B1603/D1214	1	49	ND	25,6%
	Complément en arts visuels appliqués à la photographie	7TQ	E1201/E1203	1	7	ND	-12,5%
	Complément en joaillerie – sertissage	7P	B1603/B1805	1	23	ND	187,5%
	Complément en techniques publicitaires	7P	E1205	2	22	ND	-18,5%
	Complément en techniques spécialisées de décoration	7P	B1301/L1506	1	14	ND	0,0%
	Etalagiste	7P	B1301	1	1	ND	-
	Technicien en image de synthèse	7TQ	E1205	2	17	ND	112,5%
	Technicien en infographie	TQ	E1205	7	237	ND	3,0%
	Technicien en multimédia	7TQ	L1507	1	6	ND	0,0%
	Technicien en photographie	TQ	E1201/E1202/E1203	2	136	ND	20,4%
Total Arts Appliqués					794	ND	8,2%

Source : DGEO

L'option Etalagiste existe depuis 2014-2015. Les options les plus fréquentées dans le secteur des Arts appliqués sont celles de Technicien en infographie et de Technicien en photographie. Celles qui comptent le moins d'élèves sont celles d'Etalagiste et de Technicien multimédia.

Les options liées à la joaillerie montrent une belle progression de fréquentation depuis 2013-2014, ainsi que Technicien en image de synthèse. La fréquentation des autres options du secteur est relativement stable.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Economie	Agent en accueil et tourisme	TQ	G1101/G1201/ G1303/G1703/ M1601/N2201	2	62	ND	-21,5%
	Auxiliaire administratif et d'accueil	P	M1601/M160 2	6	188	ND	6,2%
	Complément en accueil	7P	M1601/M160 2	1	15	ND	114,3%
	Complément en techniques de vente	7P	D1106/D1210/ D1211/D1212/ D1214/D1403/ D1406	1	5	ND	-
	Gestionnaire de très petites entreprises	7P	/	12	178	ND	16,3%
	Technicien commercial	TQ	D1106/D1107/ D1210/D1211/ D1212/D1214/ D1402/D1403	3	75	ND	31,6%
	Technicien de bureau	TQ	C1201/C1401/ M1602/M160 5/M1606/M16 07	9	136	ND	3,8%
	Technicien en comptabilité	TQ	C1201/C1401/ M1204	9	166	ND	-19,0%
	Vendeur	P	D1106/D1210/ D1211/D1212/ D1214/D1403/ D1406	8	168	ND	-0,6%
	Total Economie					993	ND

Source : DGEO

L'option Complément en techniques de vente existe depuis 2014-2015.

Le secteur de l'Economie ne montre pas d'augmentation significative dans sa fréquentation depuis 2013-2014. Les options sont peu nombreuses et comptent en général beaucoup de jeunes avec une nuance pour les 7^{ème} (exemple : Complément en techniques de vente et Complément en accueil). Les options les plus fréquentées sont Auxiliaire administratif et d'accueil, ainsi que la 7P Gestionnaire de très petites entreprises. C'est une option transversale qui offre une formation complémentaire en gestion pour des jeunes venant de tous secteurs.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Services aux Personnes	Agent d'éducation	TQ	G1202/G1203/ K1207	10	507	ND	7,0%
	Agent médico-social	7P	M1601	4	27	ND	17,4%
	Aide familial	P	K1302	14	246	ND	21,2%
	Aide-soignant	7P	J1501	12	109	ND	75,8%
	Animateur	TQ	D1211/G1202/ G1203/G1204	6	234	ND	49,0%
	Aspirant en nursing	TQ	K1303	1	136	ND	-16,0%
	Assistant aux métiers de la prévention et de la sécurité	7TQ	/	3	182	ND	56,9%
	Coiffeur*	P	D1202/L1502	6	158	ND	15,3%
	Complément d'esthétique : orientation artistique	7P	L1502	1	16	ND	-23,8%
	Esthéticien*	TQ	D1208	4	193	ND	54,4%
	Esthéticien social	7TQ	D1208	1	5	ND	-72,2%
	Gestionnaire d'un institut de beauté	7TQ	D1208	2	28	ND	-22,2%
	Infirmiers psychiatriques	P – 4D	/	1	385	ND	0,8%
	Patron coiffeur	7P	D1202	6	45	ND	36,4%
	Puériculteur	7P	K1303	6	116	ND	-7,9%
Puériculture	P	/	6	312	ND	5,4%	

	Soins infirmiers	P – 4D	/	2	781	ND	7,6%
	Techniques sociales	TQ	/	8	370	ND	12,5%
	Total Services aux Personnes				3.850	ND	12,4%

Source : DGEO

* Ces options sont dorénavant organisées en CPU. Le nombre d'élèves reprend dès lors également la 4^e année. L'évolution peut donc être faussée par cette donnée.

En reprenant la fréquentation sans le 4^{ème} degré, le secteur compte 2.684 élèves. Les options les plus fréquentées sont les suivantes : Agent d'éducation et Soins infirmiers. L'option la moins fréquentée est celle d'Esthéticien social (seulement 5 élèves). Le nombre de jeunes dans les options est majoritairement en hausse depuis 2013-2014 dans le secteur (cf. +75,8% pour l'option Aide-soignant). Certaines 7^{èmes} années connaissent toutefois une baisse de fréquentation (exemples : Esthéticien social, gestionnaire d'un institut de beauté,...). La fréquentation de l'option Aspirant en nursing est aussi en régression.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Sciences Appliquées	Assistant pharmaceutico-technique	TQ	J1308	4	97	ND	26,0%
	Complément en officine hospitalière	7TQ	J1303/J1309	2	22	ND	83,3%
	Opticien	7TQ	J1405/J1411	1	9	ND	0,0%
	Optique	TQ	/	1	30	ND	36,4%
	Prothèse dentaire	TQ	/	1	22	ND	-15,4%
	Prothésiste dentaire	7TQ	J1410	1	5	ND	-37,5%
	Technicien chimiste	TQ	H1210/H1503/H2301/J1301	2	41	ND	28,1%
	Technicien des industries agroalimentaires	TQ	H2102	2	33	ND	94,1%
	Total Sciences Appliquées				259	ND	27,6%

Source : DGEO

L'option Assistant pharmaceutico-technique est la plus fréquentée dans le secteur des Sciences Appliquées sur le territoire du Bassin de Namur.

Globalement, le secteur des Sciences appliquées montre une croissance de plus de 27% de sa fréquentation depuis 2013-2014. Seules les options en lien avec le métier de prothésiste dentaire voient leur nombre d'élèves diminuer.

2. Enseignement ordinaire en alternance

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Agronomie	Ouvrier en implantation et en entretien de parcs et jardins	Alt45 – P	A1203/A1414	4	18	ND	-33,3%
	Ouvrier jardinier	Alt45 – P	/	2	9	ND	-
	Palefrenier	Alt45 – P	/	1	7	ND	0,0%
	Agent qualifié dans les métiers du cheval	Alt49 – P	A1407	1	10	ND	0,0%
	Ouvrier qualifié en horticulture	Alt49 – P	A1405/A1414/ A1416/I1607	2	24	ND	140,0%
Total Agronomie					68	ND	13,3%

Source : DGEO

Ouvrier jardinier est une option qui a été organisée cette année.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Industrie	Aide électricien	Alt45 – P	H2601/H2602	2	20	ND	-4,8%
	Aide mécanicien garagiste	Alt45 – P	I1604/I1607	2	16	ND	-27,3%
	Métallier	Alt45 – P	/	3	17	ND	-26,1%
	Monteur de pneus – Alineur	Alt45 – P	I1604	1	11	ND	266,7%

	Préparateur de travaux de peinture en carrosserie	Alt45 – P	H3401/H3404/ I1606/I1611	1	4	ND	-63,6%
	Complément en chaudronnerie	Alt49 – 7P	/	1	5	ND	-
	Complément en électricité de l'automobile	Alt49 – 7P	/	1	2	ND	-
	Electricien installateur en résidentiel	Alt49 – P	F1602/H2601/ H2602/H2603/ I1307	2	8	ND	-27,3%
	Mécanicien d'entretien automobile	Alt49 – P	I1603/O1604	1	2	ND	100,0%
	Total Industrie				85	ND	-8,6%

Source : DGEO

Mécanicien automobile alt49 n'existe plus après 2013-2014.

Aide mécanicien cycles et petits moteurs Alt45 est organisée jusqu'en 2014-2015. Peintre en carrosserie Alt45 est organisée jusqu'en 2015-2016. Tôlier en carrosserie Alt45 est encore organisé en 2014-2015.

Complément en chaudronnerie en alternance existe depuis 2014-2015 avec une évolution de 400,0%. Complément en électricité de l'automobile existe depuis cette année en alternance.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Construction	Maçon	Alt45 – P	F1502/F1701/ F1703	7	77	ND	-21,4%
	Monteur en chauffage	Alt45 – P	F1603	1	12	ND	20,0%
	Monteur en sanitaire	Alt45 – P	F1603	1	14	ND	40,0%
	Monteur-placeur d'éléments menuisés	Alt45 – P	F1607	1	18	ND	20,0%
	Ouvrier carreleur	Alt45 – P	F1502/F1608/ F1703	2	14	ND	27,3%
	Ouvrier en peinture du bâtiment	Alt45 – P	F1606	3	17	ND	-34,6%

	Ouvrier plafonneur	Alt45 – P	F1502/F1601/ F1604	1	3	ND	-72,7%
	Poseur de couvertures non-métalliques	Alt45 – P	F1502/F1610/ F1613	2	26	ND	18,2%
	Voiriste	Alt45 – P	F1702/F1704	1	20	ND	25,0%
	Charpentier	Alt49 – 7P	F1501/H2202/ H2204/H2206	1	16	ND	166,7%
	Complément en agencement d'intérieur	Alt49 – 7P	F1604	1	5	ND	400,0%
	Menuisier	Alt49 – P	F1501/F1604/ F1607/F1608/ H2201/H2202/ H2204/H2205/ H2206/H2912	1	3	ND	50,0%
	Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment	Alt49 – 7P	/	3	10	ND	-25,0%
	Ouvrier qualifié en construction – gros œuvre	Alt49 – P	F1611/F1701/ F1702/F1703	1	5	ND	66,7%
	Total Construction				240	ND	2,1%

Source : DGEO

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Hôtellerie - Alimentation	Commis de cuisine	Alt45 – P	G1602/G1605	5	31	ND	19,2%
	Commis de salle	Alt45 – P	G1605/G1801	2	6	ND	200,0%
	Boucher – Charcutier	Alt49 – P	D1101/D1103/ H2101/H2102	1	9	ND	50,0%
	Boulangier – Pâtissier	Alt49 – P	D1102/D1104/ G1603/H1505/ H2102	1	6	ND	50,0%

	Restaurateur	Alt49 – P	D1103/D1105/ G1402/G1601/ G1602/G1603/ G1604/G1801/ G1802/G1803/ G1804/H1505	2	11	ND	37,5%
	Traiteur – organisateur de banquets et de réceptions	Alt49 – 7P	D1103/D1105/ G1402/G1601/ G1602/G1603/ G1604/G1801/ G1803/G1804	1	1	ND	-
	Total Hôtellerie - Alimentation				64	ND	39,1%

Source : DGEO

Traiteur – organisateur de banquets et de réceptions a seulement été organisé en 2014-2015.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Arts Appliqués	Etalagiste	Alt49 – 7P	B1301	1	4	ND	-
	Total Arts Appliqués				4	ND	-

Source : DGEO

Etalagiste est organisée en alternance depuis 2014-2015 avec une évolution de -50,0%.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Economie	Auxiliaire de magasin	Alt45 – P	D1505/D1507/ N1105	7	90	ND	-26,8%
	Equipier logistique	Alt45 – P	N1105	2	33	ND	-28,3%

	Gestionnaire de très petites entreprises	Alt49 – 7P	/	2	14	ND	133,3%
	Vendeur	Alt49 – P	D1106/D1210/ D1211/D1212/ D1214/D1403/ D1406	5	48	ND	65,5%
	Total Economie				185	ND	-9,3%

Source : DGEO

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Services aux Personnes	Aide logistique en collectivité	Alt45 – P	I1203	3	23	ND	228,6%
	Aide familial	Alt49 – P	K1302	1	8	ND	300,0%
	Aide-soignant	Alt49 – 7P	/	2	3	ND	-57,1%
	Coiffeur*	Alt49 – P	D1202/L1501	2	7	ND	0,0%
	Total Services aux Personnes				41	ND	78,3%

Source : DGEO

Aide-ménager Alt45 n'est plus organisé depuis 2014-2015.

De manière générale, les filières en alternance montrent une plus grande instabilité dans leurs fréquentations avec des pertes un peu plus prononcées en alternance 45. Cette instabilité est entre autres liée au nombre plus restreint de jeunes par option. Les secteurs Services aux personnes et Hôtellerie-alimentation sont les seuls à montrer une croissance marquée dans leur secteur. A noter que cette croissance globalise une centaine d'élève. L'Industrie et l'Economie sont les secteurs les plus touchés par la perte d'élèves.

3. IFAPME/SFPME Apprentissage

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Alimentation	Boucher-Charcutier	D1101	1	33	3,0%	-8,3%
	Boulangier-Pâtissier	D1102	1	33	21,2%	83,3%
	Cuisinier de collectivité	G1602	1	6	16,7%	-
	Restaurateur	G1601	2	63	27,0%	-8,7%
	Vendeur en boucherie, charcuterie et plats préparés à emporter	D1106	1	2	100%	-
Total Alimentation				137	20,4%	11,4%

Source : IFAPME

En 2016-2017, 137 jeunes ont suivi des formations en apprentissage dans le secteur de l'Alimentation au sein des centres de formation de l'IFAPME du territoire du Bassin de Namur.

Un peu moins de la moitié d'entre eux étaient inscrits dans la formation de Restaurateur. Le nombre de jeunes inscrits dans la formation de Boucher-Charcutier a connu une diminution de 8,3% depuis 2013 ; alors que ce métier connaît des difficultés de recrutement. Le nombre de jeunes en formation au métier de Boulangier-Pâtissier est par contre en croissance.

Les formations de Cuisinier de collectivité et de vendeur en boucherie, charcuterie et plats préparés à emporter n'étaient pas organisées en 2013-2014.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Commerce	Commerçant-Détaillant	D1106/D1210/ D1211/D1212/ D1214/D1403/ D1406	2	146	64,4%	43,1%
	Total Commerce			146	64,4%	30,4%

Source : IFAPME

Une seule formation en apprentissage était proposée dans le secteur du Commerce sur le territoire du Bassin de Namur : formation au métier de Commerçant-Détaillant. Celle-ci est relativement bien fréquentée (146 apprenants) et le nombre d'apprenants a connu une évolution de 43,1% depuis 2013-2014.

La formation de Quincaillier-Serrurier proposée en 2013-2014 (10 apprenants) n'a pas été organisée en 2016-2017.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Construction	Calorifugeur-Isolateur	Non repris dans la table de correspondance	1	1	0,0%	-
	Carreleur	F1608	1	21	0,0%	-22,2%
	Couvreur	F1610	2	57	0,0%	35,7%
	Fabricant-Installateur de cuisines équipées et de meubles de salles de bain	Non repris dans la table de correspondance	1	1	0,0%	-
	Fabricant-Installateur de fermetures de baies	Non repris dans la table de correspondance	1	1	0,0%	-
	Installateur en chauffage central	F1603	2	42	0,0%	-6,7%
	Maçon-Bétonneur	F1703	2	70	0,0%	-28,6%
	Peintre en bâtiment-Tapissier-Poseur de revêtements des murs et du sol	F1606	1	29	3,4%	-3,3%
	Vitrier	F1607	1	7	0,0%	0,0%
	Total Construction				229	0,4%

Source : IFAPME

Le secteur de la Construction est le secteur au sein duquel la plus grande diversité de formations est proposée en apprentissage sur le territoire du Bassin de Namur (9 formations différentes). Les formations les plus fréquentées sont celles de Maçon-Bétonneur (même si sa fréquentation est en baisse de 28,6% depuis 2013) et de Couvreur (+ 35,7% du nombre d'inscrits depuis 2013-2014).

Les formations de Calorifugeur-Isolateur, de Fabricant-Installateur de cuisines équipées et de meubles de salles de bain et de Fabricant-Installateur de fermetures de baies n'étaient pas organisées en 2013-2014.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Electricité	Installateur-Electricien/Installateur-Electricien résidentiel	F1602	2	42	2,4%	5,0%
	Installateur-Réparateur en mini- et micro-ordinateurs	I1401	1	52	0,0%	108%
	Technicien en maintenance d'appareils électrodomestiques	I1402	1	1	0,0%	-93,3%
	Total Electricité			95	1,1%	18,8%

Source : IFAPME

La formation d'Installateur-Réparateur en mini-et micro-ordinateurs a connu une importante croissance de son nombre d'inscrits depuis 2013-2014 : +108%. Remarque : La formation d'Installateur électricien est devenue formation d'Installateur électricien résidentiel (adaptation SFMQ).

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Filière bois	Menuisier	H2206	2	57	1,7%	54,1%
	Total Filière bois			57	1,7%	18,8%

Source : IFAPME

Seules 57 personnes étaient inscrites dans la Filière bois en apprentissage sur le territoire du Bassin de Namur en 2016-2017. Ce secteur compte une seule filière de formation au métier de Menuisier, dont le nombre d'apprentis est en croissance depuis 2013-2014 (+ 54,1%).

Les formations d'Ebéniste (2 apprenants) et de Menuisier-charpentier (9 apprenants) proposées en 2013-2014 n'ont pas été organisées en 2016-2017.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Métal & technologies	Fabricant et poseur de châssis et portes en PVC	F1607	1	2	50,0%	-
	Fabricant et poseur de châssis et portes en PVC et/ou ALU	F1607	1	8	0,0%	700,0%
	Ferronnier	B1601	1	12	8,3%	-7,7%
	Maréchal-ferrant	A1502	1	10	10,0%	0,0%
	Métallier soudeur	Non repris dans la table de correspondance	1	18	0,0%	0,0%
	Total Métal & technologies				50	6,0%

Source : IFAPME

5 formations en apprentissage étaient proposées par les centres de formation de l'IFAPME sur le territoire du Bassin de Namur en 2016-2017. Au total, elles comptaient 50 apprenants.

Les formations de Fabricant et poseur de châssis et portes en aluminium (5 apprenants) et d'Infographiste (4 apprenants) proposées en 2013-2014 n'ont pas été organisées en 2016-2017.

La formation de Fabricant et poseur de châssis et portes en PVC n'était quant à elle pas organisée en 2013-2014, ce qui explique l'importante évolution de sa fréquentation ; même si le nombre d'apprentis inscrits dans celle-ci est seulement de 8 personnes.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Métiers du secteur vert (culture)	Entrepreneur de jardins	A1203	1	9	1,1%	-
	Total Métiers du secteur vert (culture)			9	1,1%	-

Source : IFAPME

Aucune formation en apprentissage n'était proposée dans le secteur des Métiers du secteur vert (culture) sur le territoire du bassin de Namur à l'IFAPME en 2013-2014.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Mobilité	Carrossier-Réparateur	I1606	1	20	0,0%	-28,6%
	Garagiste-Réparateur	I1604 (niveau inférieur à celui de l'IFAPME)	1	3	0,0%	-94,9%
	Mécanicien polyvalent automobile	I1604	2	54	0,0%	-
	Total Mobilité			77	0,0%	-23,0%

Source : IFAPME

En 2016-2017, 77 jeunes ont suivi des formations en apprentissage dans les centres de formation de l'IFAPME dans le secteur de la Mobilité sur le territoire du Bassin de Namur ; dont une majorité pour le métier de Mécanicien polyvalent automobile.

La formation de Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles proposée en 2013-2014 (13 apprenants) n'a pas été organisée en 2016-2017. La formation de Mécanicien polyvalent automobile n'était quant à elle pas organisée en 2013-2014.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Soins aux personnes	Coiffeur	D1202	2	108	82,4%	4,9%
	Esthéticien	D1208	1	63	100,0%	31,3%
	Total Soins aux personnes			171	88,9%	13,2%

Source : IFAPME

Seules deux formations différentes ont été organisées en apprentissage dans le secteur des Soins aux personnes sur le territoire du Bassin de Namur. Le nombre de personnes inscrites à celles-ci est relativement élevé ; soit 171 personnes, dont plus de la moitié pour la formation au métier de Coiffeur. Le nombre d'inscrits dans ces deux formations est en croissance depuis 2013-2014 (+31,3% pour la formation d'Esthéticien).

Les formations en apprentissage sont, dans la plupart des secteurs, fréquentées majoritairement par des hommes. C'est le cas pour le secteur de l'Alimentation et en particulier dans la formation de Boucher-Charcutier qui compte 1 seule apprentie (remarque : Il y a tout de même une exception pour la formation de Vendeur en boucherie, charcuterie et plats préparés à emporter mais dont l'effectif est seulement de 2). Il en est de même pour les secteurs de la Construction,

de l'Electricité, de la Filière bois, du Métal & Technologies, des Métiers du secteur Vert (culture) et de la Mobilité ; qui comportent plus de 90% de public masculin.

Le public féminin n'est majoritaire qu'au sein de la formation de Commerçant-détaillant et des formations du secteur des Soins aux personnes (100% de femmes pour la formation au métier d'Esthéticien).

B. Formation pour adultes :

1. Enseignement de Promotion Sociale

Remarque méthodologique :

Ont été intégrées dans les tableaux repris ci-dessous, les données relatives aux différentes Unités d'Enseignement (UE) organisées par les établissements d'enseignement de Promotion sociale du territoire du Bassin de Namur et qui ont pu, dans le cadre des traitements statistiques, être rattachées à des sections spécifiques liées à des métiers.

Ne sont pas reprises dans les tableaux ci-dessous les UE non répertoriées dans le cadre de sections, et notamment :

- les UE correspondant à des formations en langue (à l'exception des modules de langues intégrés dans des sections liées à des métiers. Exemple : module d'initiation à la langue anglaise dans la section restaurateur),*
- les UE relatives à la maîtrise de l'informatique : formation à l'utilisation de logiciels, à la navigation sur Internet,..., non liées à des sections,*
- les modules de formation continuée : dans le secteur de l'aide et des soins aux personnes, dans celui de la menuiserie, ... ,*
- certaines UE organisées dans le cadre de conventions. Exemple : convention CPNAE (initiation comptabilité, utilisation de logiciels comptables, informatique,...),*
- les modules d'orientation, de guidance sans lien avec une section particulière,*
- les formations entrant dans le cadre de la révision générale des barèmes dans la fonction publique et dans le cadre de la formation continuée des agents techniques des administrations locales et régionales,*
- les modules de formation à la citoyenneté,*

Pour le territoire du Bassin, ces UE représentent toutefois une offre de formation conséquente, avec près de 6.800 inscriptions pour l'année 2015-2016 (attention, une personne peut être inscrite à plusieurs UE).

Dans un souci d'exhaustivité, certaines de ces UE plus directement liées à des secteurs d'activités sont toutefois reprises de manière spécifique pour chacun des secteurs, dans un second tableau, en dessous de chaque tableau reprenant les informations relatives aux différentes sections du secteur concerné.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2016- 2017	Nombre de stages organisés	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 4 ans
Agronomie – Ressources sol et eaux – Monde animal	Agent semi-qualifié en horticulture, gestion de parcs et d'espaces verts		1	24	0	0	66,7%	ND
	Assistant vétérinaire		1	57	58	29	83,8%	ND
	Horticulture maraîchère & décorative (convention)		1	13	0	6	17,6%	ND
	Total Agronomie – Ressources sol et eaux – Monde animal				58	35	79,1%	

Source : DGENORS, 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé des Unités d'Enseignement	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2016-2017	% Femmes
Agronomie – Ressources sol et eaux – Monde animal	Biologie et dendrologie forestières	1	18	22,2%
	Découverte du comportement des animaux de compagnie	1	24	91,7%
	Ecologie générale et forestière	1	16	25,0%
	Epreuve intégrée de la section : agent technique de la nature et des forêts	1	6	0,0%
	Filière forêt – Bois	1	11	18,2%
	Formation de guide touristique (convention)	1	12	75,0%
	Gestion de la faune	1	6	0,0%
	Stage : agent technique de la nature et des forêts	1	6	0,0%
	Topographie – dendrométrie – inventaire	1	13	15,4%

Source : DGENORS, 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

La formation pour laquelle le nombre maximum d'inscrits était le plus important dans le secteur de l'Agronomie – Ressources sol et eaux – Monde animal dans les établissements d'enseignement de Promotion sociale en 2016-2017 est celle d'Assistant vétérinaire. C'est aussi la formation pour laquelle le plus de stages ont été comptabilisés, de même que d'inscriptions aux épreuves intégrées.

Parmi les UE qui n'ont pu, dans le fichier statistique, être rattachées à des sections, nous avons notamment relevé une formation au métier de Guide touristique, dont le public est majoritairement féminin, ainsi que plusieurs UE de la section Agent technique de la nature et des forêts.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2016-2017	Nombre de stages organisés	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 4 ans
Arts appliqués	Antiquaire (spécialisation)		1	10	0	4	50,0%	ND
	Brocanteur		1	1	0	1	0,0%	ND
	Fleuriste		2	44	11	5	91,2%	ND
	Ouvrier tapissier-garnisseur		1	20	0	0	72,2%	ND
	Photographe		2	21	0	16	51,0%	ND
	Technicien en photographie		2	20	0	0	58,8%	ND
	Total Arts appliqués					11	26	71,4%

Source : DGENORS, 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé des Unités d'Enseignement	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2016-2017	% Femmes
Arts appliqués	Arts graphiques – Techniques sèches – niveau 1	1	19	84,2%
	Arts graphiques – Techniques sèches – niveau 2	1	25	72,0%
	Arts graphiques – Techniques fluides – niveau 2	1	28	71,4%

Bijouterie de base	1	61	83,6%
Dinanderie – Techniques du modelage	1	17	64,7%
Dinanderie – Techniques du bijou	1	17	76,5%
Dinanderie – Techniques du bijou - Perfectionnement	1	15	93,3%
Dinanderie – Techniques du travail du cuivre	1	22	27,3%
Dinanderie – Recherche et création artistique	1	14	78,6%
Fleuriste : bases de l'art floral	1	19	94,7%
Fleuriste : compositions et décorations de circonstance – niveau 2	1	21	95,2%
Initiation à la réparation des montres mécaniques simples	1	21	0,0%
Initiation à la restauration d'horloges et de réveils mécaniques	1	9	11,1%

Source : DGENORS, 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

Au sein du secteur des Arts appliqués, c'est la section qui mène au métier de Fleuriste qui compte le maximum d'inscrits le plus élevé. Le faible nombre de participants à l'épreuve intégrée permet de faire l'hypothèse que beaucoup de personnes qui suivent les Unités d'Enseignement de la section le font plus dans un objectif de développement personnel, que dans l'objectif d'exercer le métier.

Remarque : La section Antiquaire est une spécialisation proposée après les deux années de formation dans la section Brocanteur. Une épreuve intégrée est toutefois organisée à la fin de chacune des formations.

Dans le tableau des UE non rattachées à des sections, relevons notamment le module Bijouterie de base, qui comporte un maximum de 61 inscrits.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2016-2017	Nombre de stages organisés	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 4 ans
Construction	Monteur en sanitaire et chauffage		1	15	0	0	0,0%	ND
	Ouvrier carreleur		1	4	4	4	0,0%	ND
	Total Construction				4	4	0,0%	

Source : DGENORS, 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé des Unités d'Enseignement	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2016-2017	
			Inscriptions (Max) 2016-2017	% Femmes
Construction	Bases du dessin technique et calculs professionnels	1	15	40,0%
	Couvreur – zingueur : gouttières et descentes	1	8	0,0%
	Ouvrier menuisier : organisation de l'atelier et pratiques d'usinage de menuiserie	1	15	40,0%
	Ouvrier menuisier : pratique des assemblages de base de la menuiserie – niveau 1	2	45	22,2%
	Ouvrier menuisier : pratique des assemblages de base de la menuiserie – niveau 2	1	15	40,0%

Source : DGENORS, 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

L'offre de formation des établissements d'enseignement de Promotion sociale dans le secteur de la Construction sur le territoire du Bassin de Namur est peu nombreuse et peu fréquentée ; excepté pour l'UE Ouvrier menuisier : pratique des assemblages de base de la menuiserie – niveau 1, dont le maximum d'inscrits est de 45.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2016- 2017	Nombre de stages organisés	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 4 ans
Cours généraux	CESS – Humanités générales		2	23	0	23	37,5%	ND
	Complément formation générale en vue de l'obtention du certificat correspondant au CESS		3	26	0	27	77,8%	ND
	Total Cours généraux				0	50	60,9%	

Source : DGENORS, 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2016- 2017	Nombre de stages organisés	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 4 ans
Economie	Agent en accueil et tourisme (convention)		1	46	0	0	10,9%	ND
	Caissier – vendeur - réassortisseur		1	28	22	19	63,7%	ND
	Connaissances de gestion de base		9	331	0	0	52,0%	ND
	Secrétariat médical		3	58	57	61	97,2%	ND
	Technicien de bureau		1	49	0	6	85,9%	ND
	Technicien en bureautique		4	121	0	0	63,8%	ND
	Technicien en comptabilité		2	31	0	7	69,8%	ND
	Technicien en image numérique		2	22	0	0	62,5%	ND
	Technicien en informatique		1	16	0	0	20,0%	ND
	Total Economie					79	87	58,5%

Source : DGENORS, 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé des Unités d'Enseignement	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2016- 2017	% Femmes
Economie	Accueil de la clientèle en magasin	1	23	65,2%

Source : DGENORS, 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

9 sections différentes étaient organisées en 2016-2017 dans le secteur Economie sur le territoire du Bassin de Namur dans l'Enseignement de Promotion sociale (hors cours généraux). La fréquentation de celles-ci est assez élevée. La section comptant le maximum d'inscrits le plus élevé est celle de Connaissance de gestion de base, qui donne accès à la profession (331 inscrits). Vient ensuite la section Technicien de bureau (maximum de 121 inscrits).

Il y a eu en 2016-2017, 79 stages organisés et 87 inscriptions à des épreuves intégrées. Ceux-ci concernent les deux sections suivantes : Caissier-vendeur-réassortisseur et Secrétariat médical.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2016- 2017	Nombre de stages organisés	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 4 ans
Habillement	Ameublement : décoration textile de l'habitat		1	13	0	0	100,0%	ND
	Confection et espace bébé		1	17	0	0	100,0%	ND
	Habillement : techniques spécifiques		1	18	0	8	98,0%	ND
	Opérateur en habillement		3	66	0	0	100,0%	ND
	Total Habillement				0	0	99,5%	

Source : DGENORS, 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé des Unités d'Enseignement	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2016-2017	% Femmes
Habillement	Habillement – Accessoires de mode	1	11	100,0%
	Habillement – Bases de retouche	1	16	100,0%
	Habillement – Confection de sacs et de chapeaux – niveau 1	1	18	100,0%
	Habillement – Confection de sacs et de chapeaux – niveau 2	1	14	100,0%
	Habillement : techniques spécifiques : manteau	1	14	100,0%
	Habillement : techniques spécifiques : robe et ensemble	2	36	97,2%
	Habillement : techniques spécifiques : tailleur	1	24	100,0%

Source : DGENORS, 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2016- 2017	Nombre de stages organisés	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 4 ans
Hôtellerie - Alimentation	Boulangier – pâtissier		1	96	54	26	75,8%	ND
	Chocolatier – confiseur		1	58	26	5	78,2%	ND
	Restaurateur		1	118	158	50	61,3%	ND
	Sommelier		2	123	15	14	33,6%	ND
	Traiteur – Organisateur de banquets		1	24	0	0	66,7%	ND
	Total hôtellerie - Alimentation					253	95	59,8%

Source : DGENORS, 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé des Unités d'Enseignement	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2016-2017	% Femmes
Hôtellerie - Alimentation	Approche de la bistronomie	1	73	45,2%
	Approche des principes de base de la diététique	1	19	89,5%
	Bases d'une cuisine asiatique	1	73	46,6%
	Biérogologie : connaissance des bières belges	1	24	12,5%
	Biérogologie : connaissance des bières hors Belgique	1	21	14,3%
	Biérogologie : initiation à l'étude des bières	1	50	14,0%
	Biérogologie : micro-brasserie	1	48	8,3%
	Connaissance et cuisine des poissons, mollusques et crustacés	1	42	61,9%
	Connaissance et cuisine des volailles	1	20	65,0%
	Cuisine actuelle du gibier	1	21	81,0%
	Cuisine du poisson	1	18	55,6%
	Cuisine régionale wallonne	1	22	72,7%
	Découverte de la caféologie	1	20	70,0%

Découverte de la cuisine – niveau 1	1	15	66,7%
Découverte des champignons des bois	1	22	40,9%
Découverte des fromages	1	13	30,8%
Découverte des plantes sauvages comestibles	1	43	81,4%
Découverte d'un métier de l'alimentation	1	104	63,5%
Etude des vins : initiation	1	11	27,3%
Etude des vins : les vins de France	2	68	26,5%
La cuisine sous influence	1	14	92,9%
La cuisine sous influence méditerranéenne	1	60	60,0%
Les pains du monde	1	22	77,3%
Pâtisseries régionales d'Europe	1	23	87,0%
Réceptions et buffets dinatoires	1	39	48,7%
Restauration : entrées et plats de fête	1	20	50,0%
Sommellerie du thé	1	19	84,2%

Source : DGENORS, 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

5 sections différentes étaient organisées en 2016-2017 dans le secteur Hôtellerie-Alimentation sur le territoire du Bassin de Namur. La fréquentation de celles-ci est élevée (118 inscrits pour la section Restaurateur, 123 pour la section Sommelier et 96 pour celle de Boulanger-pâtissier). Pour ces sections le nombre d'inscrits à des stages et aux épreuves intégrées est également important (excepté pour la section Traiteur-Organisateur de banquets).

Outre ces 5 sections, 27 autres UE ou formations ont été répertoriées dans le secteur, dans différentes spécialités ; avec un nombre d'inscrits relativement élevé, souvent majoritairement féminin. Soulignons toutefois les UE en Biérologie qui comportent un public de plus de 80% d'hommes et Etude des vins, dont plus de 70% du public est masculin.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2016-2017	Nombre de stages organisés	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 4 ans
Industrie	Dessinateur polyvalent en bureau d'étude		1	11	0	0	54,5%	ND
	Electricien – automaticien		1	17	9	11	2,2%	ND

Métallier industriel		2	57	0	9	5,4%	ND
Monteur – cableur en électricité du bâtiment		1	10	17	8	0,0%	ND
Soudeur qualifié sur tôles		1	8	0	0	0,0%	ND
Technicien de maintenance aéronautique		1	43	3	11	47,2%	ND
Total Industrie				29	39	10,7%	

Source : DGENORS, 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé des Unités d'Enseignement	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2016-2017	% Femmes
Industrie	Carrosserie : Aide-tôlier	1	27	3,7%
	Carrosserie : Préparateur peintre	1	27	3,7%
	Electricité – connaissance de base	1	9	11,1 %
	Entretien et réhabilitation mécanique d'un véhicule automobile ancêtre	1	33	9,1%

Source : DGENORS, 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

Le secteur de l'Industrie compte 6 sections différentes, fréquentées en grande majorité par des hommes. La section comportant le maximum d'inscrits le plus élevé est celle de métallier industriel.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2016-2017	Nombre de stages organisés	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 4 ans
Sciences appliquées	Auxiliaire d'enfance		2	60	135	42	98,0%	ND
	Educateur		1	94	191	104	55,4%	ND

	Total Sciences appliquées				326	146	70,4%	
--	----------------------------------	--	--	--	------------	------------	--------------	--

Source : DGENORS, 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé des Unités d'Enseignement	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2016-2017	% Femmes
Sciences appliquées	Animateur d'un centre de vacances – niveau 1	1	53	60,4%
	Animateur d'un centre de vacances – niveau 2	1	39	64,1%
	Apprentissage d'un processus de formation dans le domaine social	1	28	39,3%
	Communication appliquée aux formations socio-éducatives	1	28	30,8%
	Expression orale et écrite appliquée aux formations socio-éducatives	1	44	45,5%
	Stages : animateur de centres de vacances	1	86	70,9%

Source : DGENORS, 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

Le secteur des Sciences appliquées dans le cadre de l'enseignement de Promotions sociale compte seulement deux sections organisées sur le territoire du Bassin de Namur : Auxiliaire de l'Enfance et Educateur ; ainsi que des UE relative à l'Animateur d'un centre de vacances. Il se caractérise par un nombre important de stages et d'épreuves intégrées organisées.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2016- 2017	Nombre de stages organisés	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 4 ans
S e r v i c e	Agent d'accueil et de gestion d'un cabinet dentaire		1	38	28	0	97,0%	ND
	Aide familial		2	89	323	72	87,8%	ND

Aide-soignant	4	130	450	111	85,9%	ND
Ambulancier relevant du transport médico-sanitaire (cv)	1	5	5	5	0,0%	ND
Assistant en logistique unité soins et/ou services d'urgence	1	21	30	31	74,0%	ND
Pédicure médicale	3	75	132	63	94,5%	ND
Total Services aux personnes			968	282	86,5%	

Source : DGENORS, 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé des Unités d'Enseignement	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2016-2017	% Femmes
Services aux personnes	Découverte des huiles essentielles	3	68	83,8 %
	Découverte des huiles essentielles – niveau 2	3	32	100%
	Développement du bien-être : techniques de massage	2	37	81,1%
	Harmonie vitale par la sophrologie : harmonie avec soi-même – phase de présentation	2	38	86,8%
	Harmonie vitale par la sophrologie : harmonie avec soi-même – phase de totalisation	1	9	100%
	Harmonie vitale par la sophrologie : harmonie avec soi-même – phases de futurisation - prétérisation	3	38	86,8%
	Initiation au transport spécialisé de personnes à mobilité réduite	1	21	33,3%
	Maquillage – niveau de base	1	19	100%
	Réflexologie plantaire	3	97	91,8%
	Réflexologie plantaire - approfondissement	3	67	92,5%
	Techniques de bien-être par les huiles essentielles	1	25	100%
	Techniques de bien-être par les huiles essentielles - approfondissement	1	22	100%

Source : DGENORS, 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

6 sections étaient organisées en 2016-2017 dans le secteur des Services aux personnes sur le territoire du bassin de Namur dans le cadre de l'enseignement de Promotion sociale. Parmi celles-ci, les sections d'Aide-soignant et d'Aide familial sont les plus fréquentées (maximum d'inscrits respectivement de 130 et 89). Elles comptent également des nombres importants de stages organisés (773 stages pour ces deux sections) et d'inscriptions à des épreuves intégrées (183).

Comme pour le secteur Hôtellerie-Alimentation, de nombreuses autres UE sont organisées dans le secteur des Services aux personnes en complément des 6 sections évoquées ci-dessus, dans différentes spécialités.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé des Unités d'Enseignement	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2016-2017	% Femmes
Autres	Dessin assisté par ordinateur en deux dimensions	1	32	25,0%
	Dessin assisté par ordinateur en trois dimensions	1	28	17,9%
	Maintenance informatique de premier niveau	1	9	22,2%
	Sensibilisation à l'impression 3D	1	5	20,0%
	Sensibilisation aux techniques de manutention de charges inertes (convention)	1	97	19,6%

Source : DGENORS, 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

Au sein des établissements d'Enseignement de Promotion Sociale du territoire du Bassin de Namur, les sections des secteurs Arts appliqués, Economie, Habillement, Hôtellerie-alimentation, Sciences appliquées et Services aux personnes sont majoritairement fréquentées par un public féminin. Font toutefois exception les Unités d'Enseignement ou sections suivantes : Initiation à la réparation de montres mécaniques simples, Initiation à la restauration d'horloges et de réveils mécaniques, Agent d'accueil en tourisme (convention), Technicien en informatique, Sommelier, Biéologie, Etude des vins, Ambulancier relevant du transport médico-sanitaire et Initiation au transport spécialisé de personnes à mobilité réduite.

Le public des formations dans les secteurs de la Construction et de l'Industrie est quant à lui constitué essentiellement d'hommes ; excepté pour la section Dessinateur polyvalent en bureau d'étude, qui compte 54,5% d'inscrites.

Enfin, au sein des formations du secteur Agronomie-Ressources sols et eaux-Monde animal, la proportion d'hommes et de femmes varie d'une UE/section à l'autre. On observe en effet une majorité de femmes dans les formations d'Agent semi-qualifié en horticulture, de Gestion de parcs et d'espaces verts et d'Assistant vétérinaire et une plus grande proportion d'hommes dans les formations en Horticulture maraîchère et décorative et dans la section Agent technique de la nature et des forêts.

2. IFAPME/SFPME – Année préparatoire Formation Chef d'entreprise

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2016-2017	% Femmes	Evolution Inscriptions 2013-2014 à 2016-2017
Alimentation	Boucher-Charcutier-Traiteur	D1101	1	27	22,2%	ND
	Boulangier-Pâtissier	D1102	1	12	75,0%	ND
	Commis-collaborateur de cuisine		2	19	31,6%	ND
	Garçon de restaurant	G1803	2	23	39,1%	ND
	Total Alimentation			81	37,0%	
Construction	Carreleur	F1608	1	15	20,0%	ND
	Entrepreneur de couvertures non métalliques de constructions	F1610	2	25	0,0%	ND
	Entrepreneur de maçonnerie et de béton	F1703	2	12	0,0%	ND
	Entrepreneur de peinture-Tapissier-Poseur de revêtements des murs et du sol	F1606	1	13	7,7%	ND
	Installateur en chauffage central	F1603	2	31	3,2%	ND
	Zingueur-Couvreur	F1610	1	2	0,0%	ND
Total Construction			98	5,1%		
Electricité	Frigoriste	I1306	1	16	0,0%	ND
	Installateur électricien	F1602	2	40	0,0%	ND
	Total Electricité			56	0,0%	
Filière bois	Charpentier	F1501	1	26	0,0%	ND
	Ebéniste	H2207	1	7	28,6%	ND
	Entrepreneur Menuisier-Charpentier	H2206	2	24	4,2%	ND

	Total Filière bois			57	5,3%	
Métiers du secteur	Artisan-entrepreneur en éléments métalliques	H2911 (niveau IFAPME supérieur au Rome)	1	9	11,1%	ND
	Maréchal-ferrant	A1502	1	17	29,4%	ND
	Total Métal & technologies			26	23,1%	
Mobilité	Entrepreneur de jardins	A1203	1	8	0,0%	ND
	Total Métiers du secteur vert (culture)			8	0%	
	Garagiste-Réparateur	I1604 (niveau IFAPME supérieur au Rome)	2	33	0,0%	ND
	Total Mobilité			33	0,0%	
Soins aux personnes	Gestionnaire d'institut de beauté	D1208	1	40	97,5%	ND
	Gestionnaire d'un salon de coiffure	D1202	2	35	85,7%	ND
	Total Soins aux personnes			75	92,0%	

Source : IFAPME, 2016-2017 ; Calculs : IBEFE Namur

En 2016-2017, 21 formations de type différents ont été organisées dans le cadre de l'Année préparatoire à la formation de Chef d'entreprise au sein des centres de formation de l'IFAPME du territoire du Bassin de Namur. C'est dans le secteur de la Construction que le nombre de formations différentes est le plus élevé (6 formations). En revanche, une seule formation est proposée dans le secteur des Métiers du secteur vert (Entrepreneur de jardins) et dans celui de la Mobilité (Garagiste-Réparateur).

Les formations les plus fréquentées sont celles du secteur des Soins aux personnes (Gestionnaire d'institut de beauté – 40 inscrits et Gestionnaire d'un salon de coiffure – 35 inscrits) ; ainsi que la formation d'Installateur électricien (40 personnes). Les formations pour lesquelles les nombres d'inscrits sont les moins élevés sont les formations de Zingueur-Couvreur (2 inscrits), d'Ebéniste (7 inscrits) et d'Entrepreneur de jardins (8 inscrits).

Le public des formations dans le cadre de l'Année préparatoire à la formation de Chef d'entreprise est en grande majorité masculin. Relevons notamment 0% de femmes dans les formations des secteurs Electricité, Métiers du secteur vert et Mobilité. Seules les formations du secteur Soins aux personnes comptent plus de 85% de femmes ; ainsi que la formation de Boulanger-Pâtissier (75%).

Aucune donnée concernant l'évolution n'est disponible pour l'année préparatoire à la formation Chef d'entreprise.

3. IFAPME/SFPME – Chef d'entreprise

Remarque méthodologique :

Pour les calculs relatifs à l'évolution des inscriptions dans les formations Chef d'entreprise entre 2013-2014 et 2016-2017 (uniquement la dernière colonne des tableaux ci-après), ont été pris en compte à la fois les inscrits dans les Années préparatoires (voir tableau ci-dessus) et les inscrits dans les formations Chefs d'entreprise correspondantes.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2016-2017	% Femmes	Evolution Inscriptions 2013-2014 à 2016-2017
Action Sociale	Accueillant d'enfants autonome	K1303	2	34	100,0%	61,9%
	Directeur de maison de repos-RW	K1403	1	31	77,4%	-
	Directeur de maison de repos	K1403	1	11	54,5%	-54,2%
	Directeur de maison d'enfants	K1202	2	44	100,0%	-27,9%
	Total Action Sociale			120	90,0%	13,2%

Source : IFAPME 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

En 2016-2017, 120 personnes ont fréquenté les formations de Chef d'entreprise dans le secteur de l'Action Sociale au sein des centres de formation de l'IFAPME du territoire du Bassin de Namur. Si la fréquentation de la formation d'accueillant d'enfants autonome est en nette progression depuis 2013-2014, celles pour les formations de Directeur de maison de repos et de Directeur de maison d'enfants est en régression.

Remarque : La formation de Directeur de maison de repos- RW n'était pas organisée en 2013-2014.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2016-2017	% Femmes	Evolution Inscriptions 2013-2014 à 2016-2017
Alimentation	Boucher-Charcutier	D1101	1	31	9,7%	31,8%
	Boulangier-Pâtissier	D1102	1	19	57,9%	-13,9%

	Gestionnaire de Tea-room, de Snack-Bar et Taverne-Brasserie	G1801	1	8	5,00%	-27,3%
	Herboriste	H1103	1	26	69,2%	-52,9%
	Restaurateur-Traiteur-Organisateur de banquets	G1601	2	54	40,7%	-44,3%
	Total Alimentation			138	42,0%	2,3%

Source : IFAPME 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

138 personnes ont suivi une formation de Chef d'entreprise au sein du réseau de l'IFAPME en 2016-2017, dans le secteur Alimentation. Seul le nombre d'inscrits en Année préparatoire et formation de Chef d'entreprise pour le métier de Boucher-Charcutier a progressé depuis 2013-2014. Pour les formations aux autres métiers du secteur Alimentation, la fréquentation est en régression par rapport à 2013-2014.

Remarque : La formation de Préparateur de plats traiteurs proposée en 2013-2014 (9 apprenants) n'a pas été organisée en 2016-2017.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2016-2017	% Femmes	Evolution Inscriptions 2013-2014 à 2016-2017
Com m e r c e	Entrepreneur e-commerce	M1707	1	5	60,0%	-
	Gestionnaire d'un point de vente	D1301	2	95	55,8%	2,2%
	Total Commerce			100	56,0%	7,5%

Source : IFAPME 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

Seules 2 formations ont été organisées en 2016-2017 dans le secteur du Commerce au sein des centres de formation de l'IFAPME sur le territoire du Bassin de Namur. La formation d'Entrepreneur e-commerce n'était pas organisée en 2013-2014. Elle ne compte que 5 inscrits. La formation de Gestionnaire d'un point de vente (2 occurrences) est quant à elle nettement plus fréquentée, avec 95 inscrits.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2016-2017	% Femmes	Evolution Inscriptions 2013-2014 à 2016-2017
C o n s t r u c t i o n	Carreleur	F1608	1	15	0,0%	-14,3%
	Décorateur d'intérieur	F1102	2	51	78,4%	30,8%
	Entrepreneur de couvertures non métalliques de constructions	F1610	2	38	0,0%	-18,2%
	Entrepreneur de maçonnerie et de béton	F1703	2	27	0,0%	77,3%

	Entrepreneur de peinture-Tapissier-Poseur de revêtement des murs et du sol	F1606	1	36	8,3%	11,4%
	Installateur chauffage central	F1603	2	78	1,3%	26,7%
	Mètreur deviseur à orientation PEB	F1108	1	10	10,0%	-52,4%
	Opérateur de travaux subaquatiques	I1502	1	19	0,0%	-32,1%
	Zingueur-Couvreur	F1610	1	15	0,0%	-
	Total Construction			289	15,6%	7,5%

Source : IFAPME 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

Le secteur de la Construction est celui au sein duquel l'offre de formation de Chef d'entreprise est la plus diversifiée, avec 9 types de formations différents. C'est aussi le secteur qui compte le plus de personnes inscrites en formation, avec 289 inscrits en 2016-2017.

La fréquentation des formations dans le secteur est globalement en légère hausse depuis 2013-2014 ; même si l'évolution de la fréquentation varie fort d'une formation à l'autre. Exemple : augmentation de la fréquentation 77,3% pour les formations d'Entrepreneur de maçonnerie et de béton et diminution de 52,4% pour les formations de Mètreur deviseur à orientation PEB.

Remarque : La formation d'Entrepreneur de vitrage proposée en 2013-2014 (8 apprenants) n'a pas été organisée en 2016-2017 et celle de Zingueur-Couvreur n'était quant à elle pas organisée en 2013-2014.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2016-2017	% Femmes	Evolution Inscriptions 2013-2014 à 2016-2017
Electricité	Frigoriste	I1306	1	24	0,0%	21,2%
	Installateur-Electricien	F1602	2	42	2,4%	-10,9%
	Réalisateur audio-visuel	L1304	1	1	0,0%	-
	Total Electricité			67	1,5%	-1,6%

Source : IFAPME 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

Trois formations différentes ont été organisées en 2016-2017 dans le secteur de l'Electricité. Elles ne comptent au total que 67 apprenants. La fréquentation globale des formations dans le secteur est quasi stable depuis 2013-2014 ; même s'il y a une augmentation de la fréquentation pour les formations de Frigoriste et une diminution pour celles d'Installateur-Electricien.

Remarque : la formation de Réalisateur audio-visuel n'était pas organisée en 2013-2014.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2016-2017	% Femmes	Evolution Inscriptions 2013-2014 à 2016-2017
Filière bois	Charpentier	F1501	1	19	5,3%	104,5%
	Ebéniste	H2207	1	4	0,0%	-60,7%
	Entrepreneur Menuisier-Charpentier	H2206	2	41	2,4%	-20,7%
	Total Filière bois			64	3,1%	-8,3%

Source : IFAPME 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

Trois formations de Chef d'entreprise ont été organisées en 2016-2017 dans le secteur de la Filière bois. Elles ne comptent au total que 64 apprenants. L'évolution de la fréquentation des formations par rapport à 2013-2014 est, pour ce secteur également, variable d'un métier à l'autre : augmentation pour les formations au métier de Charpentier et diminution pour celles aux métiers d'Ebéniste et d'Entrepreneur Menuisier-Charpentier.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2016-2017	% Femmes	Evolution Inscriptions 2013-2014 à 2016-2017
Métal & technologies	Artisan-entrepreneur en éléments métalliques	H2911 (niveau IFAPME supérieur au Rome)	1	13	0%	69,2%
	Conseiller technique PC-Réseau	M1810	1	22	13,6%	10,0%
	Infographiste	E1205	1	21	33,3%	50,0%
	Maréchal-ferrant	A1502	1	23	43,5%	53,9%
	Serrurier	B1601	1	14	14,3%	-22,2%
	Total Métal & technologies			93	23,7%	20,2%

Source : IFAPME 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

5 sections sont proposées dans les centres de formation de l'IFAPME du territoire du Bassin de Namur, dans le secteur du Métal & technologies ; pour la formation de Chef d'entreprise. Elles comptent au total 93 inscrits.

La fréquentation globale des formations du secteur a augmenté de plus de 20% par rapport à 2013-2014. Seule celle de la formation au métier de Serrurier est en régression (-22,2%).

Remarque : la formation de Gestionnaire en réseaux télématiques proposée en 2013-2014 (8 apprenants) n'a pas été organisée en 2016-2017.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2016-2017	% Femmes	Evolution Inscriptions 2013-2014 à 2016-2017
Métiers du chiffre	Comptable passerelle Bachelor (3 ou 4 ans)	M1202	1	9	66,7%	-73,5%
	Total Métiers du chiffre			9	66,7%	-75,3%

Source : IFAPME 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

En 2016-2017, seulement 9 personnes ont été inscrites dans la seule formation du secteur des Métiers du chiffre ; à savoir, la formation de Comptable – passerelle Bachelor). Cette section a vu son nombre d'inscrits diminuer de 73,5% depuis 4 ans.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2016-2017	% Femmes	Evolution Inscriptions 2013-2014 à 2016-2017
Métiers du secteur vert (culture)	Entrepreneur de jardins	A1203	1	20	5,0%	250,0%
	Total Métiers du secteur vert (culture)			20		250,0%

Source : IFAPME 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

En 2016-2017, 20 personnes ont été inscrites dans la formation Entrepreneur de jardin du secteur Métiers du secteur vert (culture). Cette section a vu son nombre d'inscrits augmenter depuis 4 ans.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2016-2017	% Femmes	Evolution Inscriptions 2013-2014 à 2016-2017
Mobilité	Carrossier-Réparateur	I1606 (aspect devis et assurance en plus à l'IFAPME)	1	5	20,0%	-44,4%
	Conseiller commercial en automobile	D1404	1	13	15,4%	-
	Garagiste-Réparateur	I1604 (niveau IFAPME supérieur au Rome)	2	27	0,0%	-6,3%
	Négociant en véhicules d'occasion	D1404	1	9	0,0%	-18,2%

	Réceptionniste de garage automobile	Pas de correspondance trouvée	1	1	0,0%	-
	Technicien en maintenance et diagnostic automobile	Non repris dans la table de correspondance	1	12	0,0%	140,0%
	Total Action Mobilité			67	4,5%	2,0%

Source : IFAPME 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

Le secteur de la Mobilité comptait, en 2016-2017, 67 personnes inscrites, réparties dans 6 formations différentes. Globalement, la fréquentation des formations du secteur est en baisse depuis 4 ans ; excepté pour la formation de Technicien en maintenance et diagnostic automobile (+140%). Les formations de Conseiller commercial en automobile et de Réceptionniste de garage automobile n'étaient pas organisées en 2013-2014.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2016-2017	% Femmes	Evolution Inscriptions 2013-2014 à 2016-2017
Prestataires de services	Agent immobilier	C1504	1	126	51,6%	-1,6%
	Candidat courtier d'assurances	C1103	1	30	53,3%	-45,5%
	Expert en biens immobiliers	F1103	1	41	46,3%	0,0%
	Total Prestataires de services			197	50,8%	-12,1%

Source : IFAPME 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

3 sections sont proposées dans les centres de formation de l'IFAPME du territoire du Bassin de Namur, dans le secteur Prestataires de services ; pour la formation de Chef d'entreprise. Elles comptent au total 197 inscrits. La formation d'Agent immobilier compte à elle seule 126 inscrits. La fréquentation de la formation de Candidat courtier d'assurances est en diminution de 45,5% par rapport à 2013-2014.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2016-2017	% Femmes	Evolution Inscriptions 2013-2014 à 2016-2017
Socio-culturel	Gestionnaire d'infrastructures sportives	G1403	1	43	32,6%	-21,8%
	Guide nature	G1201	1	13	46,2%	-40,9%
	Guide touristique-Guide-Accompagnateur en randonnée	G1201	1	15	46,7%	7,1%

	Guide touristique-Guide régional	G1201	1	4	25,0%	-
	Total Socio-culturel			75	37,3%	-17,6%

Source : IFAPME 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

75 personnes étaient inscrites en formation de Chef d'entreprise dans le secteur Socio-culturel en 2016-2017. La fréquentation des formations du secteur est en régression par rapport à 2013-2014 (-17,6%). Seule la formation de Guide touristique-Guide-Accompagnateur en randonnée voit son effectif augmenter depuis 2013-2014.

Remarque : la formation de Guide touristique-Guide régional n'était pas organisée en 2013-2014.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2016-2017	% Femmes	Evolution Inscriptions 2013-2014 à 2016-2017
Soins aux personnes	Gestionnaire d'institut de beauté	D1208	1	44	100,0%	1,2%
	Gestionnaire d'un salon de coiffure	D1202	2	57	94,7%	4,5%
	Instructeur de cours collectifs de fitness	G1204	1	2	100,0%	-
	Instructeur de fitness	G1204	1	7	42,9%	-
	Masseur	D1208 (le profil IFAPME ne couvre qu'une partie de celui du Rome)	1	25	76,0%	-24,2%
	Pédicure	J1409	1	31	96,8%	55,0%
	Total Soins aux personnes				166	91,6%

Source : IFAPME 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

Le secteur des Soins aux personnes est un des secteurs au sein desquels il y avait le plus grand nombre d'inscrits en formation de Chef d'entreprise sur le territoire du Bassin de Namur en 2016-2017.

Seul le nombre d'inscriptions pour la formation de Masseur est en régression par rapport à 2013-2014 (-24,2%).

Remarque : les formations d'Instructeur de cours collectifs de fitness et d'Instructeur de fitness n'étaient pas organisées en 2013-2014.

En ce qui concerne les formations de Chef d'entreprises, le public des formations dans les secteurs de l'Action sociale est composé à plus de 90% de femmes. Il en est de même pour le secteur des Soins aux personnes. Leur proportion varie toutefois de 42,9% (pour la formation d'Instructeur de fitness) à 100% (pour les formations de Gestionnaire d'institut de beauté et d'Instructeur de cours collectifs de fitness).

Les formations des secteurs de la Construction, de l'Electricité, de la Filière Bois, Métal & Technologies, des Métiers du secteur Vert (culture) et de la Mobilité sont quant à elles en grande majorité fréquentées par des hommes. Seule fait exception la formation de Décorateur d'intérieur, qui accueille 78,4% de femmes. Les hommes sont également plus nombreux que les femmes dans les formations du secteur Socio-culturel (62,7%).

Dans le secteur du Commerce, la répartition Hommes/Femmes est plus équilibrée (56% de femmes). C'est également le cas pour les formations des secteurs des Métiers du chiffre (66,7% de femmes), des Prestataires de services (50,8% de femmes) et de l'Alimentation (42% de femmes) ; excepté pour celles de Boucher-charcutier (seulement 9,7% de femmes) et de Gestionnaire de Tea-Room, Snack-Bar et Taverne-Brasserie (5%).

4. IFAPME/SFPME – Coordination et Encadrement

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2016-2017	% Femmes	Evolution Inscriptions 2013-2014 à 2016-2017
Commerce	Responsable de rayon	D1507	1	2	0,0%	ND
	Total Commerce			2	0,0%	
Construction	Métreur deviseur à orientation PEB	F1108	1	3	33,3%	ND
	Total Construction			3	33,3%	
Mobilité	Candidat chef d'atelier de garage automobile	I1103	1	4	0,0%	ND
	Total Mobilité			4	0,0%	
Soins aux personnes	Coiffeur manager	D1202	1	6	83,3%	ND
	Total Soins aux personnes			6	83,3%	

Source : IFAPME 2016-2017 ; Calculs IBEFE Namur

En 2016-2017, il y a eu 10 inscrits dans les formations d'Encadrement et Coordination dans le bassin. Ceux-ci se répartissent dans 4 formations : les formations de Responsable de rayon, Candidat chef d'atelier de garage automobile et Métreur deviseur à orientation PEB, fréquentées uniquement ou majoritairement par des hommes ; ainsi que la formation de Coiffeur manager, qui compte quant à elle 83,3% de femmes.

5. Le Forem (hors centres de compétence) – Gestion propre

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
BureauTIC	Bureautique associée métier	M1602/M1607	5	80,0%	-77,8%
	Modulaire bureautique	M1602/M1607	119	73,1%	-28,3%
	Package bureautique	M1602/M1607	22	77,3%	-64,7%
	Total BureauTIC		146	74,0%	-39,4%

Source : Le Forem, 2017 ; Calculs : IBEFE Namur

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
Construction & bois	Coffreur-ferrailleur	F1701	2	0,0%	-
	Couvreur tuiles et ardoises	F1610	33	0,0%	-
	Essai métier / découverte métier : construction	F1703	15	0,0%	-
	Maçon	F1703	53	3,8%	-32,0%
	Peintre décorateur	F1606	72	8,3%	28,6%
	Total Construction & bois		175	4,6%	-26,8%

Source : Le Forem, 2017 ; Calculs : IBEFE Namur

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
Non-spécifié / autre	Compétences clés	NA	23	91,3%	-
	Remédiation multi-domaines	NA	71	21,1%	-9,0%
	Suivi insertion	NA	10	90,0%	-
	Total Non-spécifié / autre		104	43,3%	-36,2%

Source : Le Forem, 2017 ; Calculs : IBEFE Namur

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
Gestion et secrétariat	Aide-comptable	M1203	8	75,0%	-91,4%
	Collaborateur administratif et comptable	M1602/M1203	9	88,9%	-
	Comptabilité pour secrétaires	M1203	11	100,0%	-
	Comptable interne	M1203	61	65,6%	-14,1%
	Employé administratif	M1602	65	80,0%	150,0%
	Employé en assurances	C1401	13	69,2%	+8,3%
	Essai métier / découverte métier : gestion et secrétariat	M1602	7	57,1%	-
	Mise en situation de travail	M1602	40	82,5%	-13,2%
	Modulaire gestion	M1605	40	57,5%	-
	Modulaire secrétariat	M1607	96	77,1%	380,0%
	Secrétaire	M1607	42	88,1%	-70,8%
	Secrétaire médical	M1609	23	100,0%	-
	Total Gestion et secrétariat			415	77,1%

Source : Le Forem, 2017 ; Calculs : IBEFE Namur

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
Horeca – Gardiennage – Nettoyage - Tourisme	Auxiliaire de ménage	K1304	45	88,9%	-79,7%
	Technicien de surface	K2204	76	64,5%	-16,5%
	Total Horeca – Gardiennage – Nettoyage - Tourisme		121	73,6%	-60,5%

Source : Le Forem, 2017 ; Calculs : IBEFE Namur

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
Industrie	Agent technique automaticien en API	I1302	12	0,0%	-57,1%
	Chef d'équipe de production en industrie	H2504	1	0,0%	-

Dessin assisté par ordinateur	H1203	3	0,0%	-
Domoticien industriel	M1805/I1307	8	0,0%	-
IOT expert (smart industry oriented)	M1805	5	0,0%	-
Electromécanicien de maintenance	I1304	39	2,6%	-40,0%
Procédés spéciaux en usinage	H2903	7	0,0%	-
Essai-métier/Découverte métiers : industrie	H	4	0,0%	-
Installateur électricien résidentiel	F1602	38	0,0%	-
Operateur de production en industrie alimentaire	H2102	1	0,0%	-
Opérateur de production/maintenancier de 1er niveau	I1304	28	10,7%	12,0%
Soudeur a la flamme - profiles AC C	H2913	1	0,0%	-50,0%
Soudeur électrodes enrobées	H2913	23	0,0%	53,3%
Soudeur mag	H2913	15	0,0%	-11,7%
Soudeur mixte	H2913	36	0,0%	-41,0%
Soudeur tig	H2913	5	0,0%	-28,6%
Technicien automaticien	I1302	8	0,0%	-
Total Industrie		234	1,7%	-32,3%

Source : Le Forem, 2017 ; Calculs : IBEFE Namur

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
Management et Commerce	Caissier-réassortisseur	D1505/D1507	27	22,2%	170,0%
	Délégué commercial	D1402	8	37,5%	-38,5%
	Gestion opérationnelle de projets	M1402/H1401	20	55,0%	-
	Manager du secteur distribution	D1504	3	66,7%	-
	Operateur call center	D1408	29	82,8%	314,3%
	Processus et techniques de recrutement	M1502	12	83,3%	140,0%
	Vendeur en magasin	D1106	21	19,0%	110,0%
	Total Management et Commerce		120	50,0%	160,9%

Source : Le Forem, 2017 ; Calculs : IBEFE Namur

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
Non-marchand	Formation de surveillants (brevet BSSA)	K 2104	24	33,3%	-
	Infirmière	J 1506	5	80,0%	-
	Total Non-marchand		29	41,4%	-

Source : Le Forem, 2017 ; Calculs : IBEFE Namur

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
Qualité-Sécurité-Environnement	Compréhension normes qualité sécurité environnement	H1301/H1302	9	77,8%	-35,7%
	Conseiller en énergie industrie	F1103	11	0,0%	-61,4%
	Conseiller en énergie tertiaire	F1103	24	20,8%	-15,8%
	Ouvrier agricole	A1416	5	80,0%	-54,6%
	Travaux en hauteur	I1501	62	8,1%	-36,1%
	VCA	H1301/H1303	217	11,1%	-5,2%
	Total Qualité-Sécurité-Environnement		328	13,7%	-24,8%

Source : Le Forem, 2017 ; Calculs : IBEFE Namur

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
Transport et Logistique	ADR chauffeur	N4101	138	2,2%	-4,2%
	Assistant du responsable logistique	N1302/N1303	13	38,5%	-
	Conducteur autobus/autocar - théorie générale	N4103	41	17,1%	-12,8%
	Conducteur autobus/autocar (pratique D)	N4103	76	17,1%	130,3%
	Conducteur de chariot élévateur	N1101	49	2,0%	188,0%
	Conducteur poids lourd - pratique C	N4101	1	0,0%	-80,0%
	Conducteur poids lourd - pratique C+E	N4101	94	3,2%	2,2%
	Conducteur poids lourd - pratique E	N4101	11	0,0%	450,0%
	Conducteur poids lourd - théorie générale	N4101	74	4,1%	-22,1%
	Conducteur poids lourd c ou ce - mise à niveau	N4101	6	0,0%	0,0%
	Coordinateur IT logistique	N1301	21	47,6%	-

Employé logistique	N1103	20	35,0%	-
Formation continue transport	N4103	108	3,7%	-72,1%
Mécanicien polyvalent en matériels agricoles	I1603	15	6,7%	-
Modules généraux autobus/autocar	N4103	62	16,1%	10,7%
Modules généraux poids lourds	N4101	283	1,8%	91,2%
Operateur d'entrepôt	N1101/N1103	24	0,0%	500,0%
Spécialisation conducteur d'autobus/autocar	N4103	2	0,0%	-
Total Transport et Logistique		1.038	6,9%	0,2%

Source : Le Forem, 2017 ; Calculs : IBEFE Namur

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
Informatique et télécoms	Basics of systems and networks	M1810	11	9,1%	-
	Playground	M1805	1	0,0%	-
	Web designer - développeur front-end	E1205	1	0,0%	-
	Total Informatique et télécoms		13	7,7%	250,0%

Source : Le Forem, 2017 ; Calculs : IBEFE Namur

Au Forem, les tableaux sont établis sur base des contrats. Une même personne peut signer plusieurs contrats de formation sur une année. Des comptages séparés sont effectués pour les formations en gestion propre, les formations organisées en partenariats et les formations données dans les centres de compétence.

Les données sur les contrats de formation dans les centres de compétences en Asbl sont obtenues directement auprès des centres.

Toutes les catégories de public sont reprises dans les centres de compétence (y compris les enseignants et les travailleurs occupés)

Tant les informations sur les métiers sur lesquels la personne se positionne que celles sur les diplômes obtenus sont collectées sur base déclarative.

Les statistiques sur les certificats obtenus (certificats de compétences acquises en formation CeCAF) sont référencées au lieu de domicile. Il n'a pas été possible de répartir l'information selon l'opérateur (gestion propre, partenariat, centre de compétence ...)

Les chiffres des formations en gestion propre du Forem décrivent quelques tendances intéressantes : forte progression informatique/télécoms (peu de femmes inscrites), fortes progressions du management/commerce (mis à part délégué commercial), des formations pratique en conduite poids-lourds, autobus, chariots élévateurs ou opérateur d'entrepôt (principalement des hommes), une bonne progression du management/commerce avec une parité

hommes/femmes, des baisses dans toutes les formations qualité/sécurité/environnement, dans l'industrie, la construction/bois (et très peu de femmes), ainsi que dans la gestion/secrétariat et bureautique (majorité de femmes).

6. Le Forem (hors centres de compétence) – Partenariat

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
Gestion et secrétariat	Collaborateur administratif	M1602	23	91,3%	-
	Complément CESS	NA	13	84,6%	-
	Complément de formation générale en vue de l'obtention du certificat correspondant au CESS	NA	13	76,9%	-
	Secrétariat médical	M1609	26	92,3%	-
	Total Gestion et secrétariat		75	88,0%	177,7%

Source : Le Forem, 2017 ; Calculs : IBEFE Namur

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
Horeca – Gardiennage – Nettoyage – Tourisme	Formation de commis de cuisine	G1602	23	52,2%	109,0%
	Formation de commis de salle	G1803	9	66,7%	-10,0%
	Projet co-cooking	G1602	15	73,3%	-
	Total Horeca – Gardiennage – Nettoyage – Tourisme		47	61,7%	30,6%

Source : Le Forem, 2017 ; Calculs : IBEFE Namur

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
Industrie	Boulangerie-pâtisserie	D1102	7	57,1%	-12,5%
	Designers devenez indépendants	H1204	11	63,6%	-
	Electricien industriel	H2602	5	0,0%	-54,6%
	Electromécanicien	I1304	5	0,0%	-

	FSE Préparateur	-	13	23,1%	-
	Monteur-câbleur en électricité du bâtiment	H2602	9	0,0%	-25,0%
	Total Industrie		50	28,0%	-35,9%

Source : Le Forem, 2017 ; Calculs : IBEFE Namur

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
Management et Commerce	Caissier-vendeur-réassortisseur	D1505/D1507	17	94,1%	-
	Vendeur en magasin	D1106	18	55,6%	-
	Total Management et Commerce		35	74,3%	-

Source : Le Forem, 2017 ; Calculs : IBEFE Namur

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
Non-marchand	Reprise d'études d'infirmier(ère)	J 1506	82	81,7%	-36,4%
	Total Non-marchand		82	81,7%	-36,4%

Source : Le Forem, 2017 ; Calculs : IBEFE Namur

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
Qualité-Sécurité-Environnement	Formation éco-conseiller 26 ^{ème} promotion	A1303	34	67,6%	9,6%
	Formation éco-conseiller 27 ^{ème} promotion	A1303	34	73,5%	-5,6%
	Total Qualité-Sécurité-Environnement		68	70,6%	1,5%

Source : Le Forem, 2017 ; Calculs : IBEFE Namur

Les chiffres des formations en partenariat Forem décrivent quelques tendances parfois différentes des formations en gestion propre : si les formations dans le domaine de l'industrie sont aussi en baisse, le secteur de la gestion/secrétariat est en forte hausse, ainsi que, dans une moindre mesure toutefois, le secteur horeca/gardiennage/nettoyage/tourisme (et plus particulièrement la formation de commis de cuisine qui a vu ses effectifs plus que doubler en quatre ans).

Mis à part le secteur de l'industrie, les femmes sont aussi plus représentées dans ces formations.

7. Centres d'Insertion SocioProfessionnelle (CISP)

Secteur Interfédé	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2015	% Femmes	Evolution Fréq. 2014-2017
Arts et communication	Formation à et par l'audiovisuel		32	34,4%	ND
	Total Arts et communication		32	34,4%	

Source : Interfédé 2015

Une seule formation est proposée dans le secteur des Arts et communication sur le territoire du bassin de Namur. Elle est organisée par RTA à Namur. Elle compte 32 stagiaires.

Secteur Interfédé	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2015	% Femmes	Evolution Fréq. 2014-2017
Bâtiment	Bâtiment/Gros-œuvre		29	0,0%	ND
	Bâtiment/parachèvement		45	6,7%	ND
	Eco construction		10	0,0%	ND
	Entretien général du bâtiment		26	3,8%	ND
	Maçonnerie		22	0,0%	ND
	Menuiserie		31	0,0%	ND
	Rénovation du bâtiment		28	0,0%	ND
	Total Bâtiment		191	2,1%	

Source : Interfédé 2015

3 CISP ayant leur siège sur le territoire du bassin de Namur proposent des formations dans le domaine du Bâtiment : AID La Calestienne à Beauraing, Les Ateliers de Pontauray à Mettet, Espaces à Ciney et Jeunes Au Travail à Namur. Les 6 filières proposées par ceux-ci sont relativement bien fréquentées : 191 stagiaires.

Remarque : un 4^{ème} CISP, dont le siège social est situé à Monceau-sur-Sambre, sur le territoire du Bassin de Hainaut sud, organise également des formations dans le secteur sur le territoire du Bassin de Namur.

Secteur Interfédé	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2015	% Femmes	Evolution Fréq. 2014-2017
Electromécanique et matériaux	Aide-réparateur valoriste d'appareils électroménagers		13	0,0%	ND
	Atelier Vélo-Mécanosoudure		15	0,0%	ND
	Bobinage		24	8,3%	ND
	Electrotechnique		35	5,7%	ND
	Total Electromécanique et matériaux		87	4,6%	

Source : Interfédé 2015

3 CISP proposent des formations dans le domaine de l'Electromécanique et matériaux : le CPAS de Namur, le Nouveau Saint-Servais et le Hublot (Saint-Servais).

Secteur Interfédé	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2015	% Femmes	Evolution Fréq. 2014-2017
Horeca	Boulangerie-Pâtisserie		13	15,4%	ND
	Horeca		52	88,5%	ND
	Les métiers de la taverne		28	32,1%	ND
	Restauration		69	46,4%	ND
	Total Horeca		162	54,9%	

Source : Interfédé 2015

5 CISP proposent des formations dans le domaine de l'Horeca sur le territoire du bassin de Namur : Charlemagne à Doische, AID La Calestienne à Beauraing, Les Ateliers de Pontauray à Mettet, Focades à Andenne et AID Le Perron de l'Ilon à Namur. Les 4 formations proposées ont accueilli 162 stagiaires en 2015.

Secteur Interfédé	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2015	% Femmes	Evolution Fréq. 2014-2017
Métiers du commerce, tourisme et transports	Accueil et gestion de projets d'animation touristiques		12	75,0%	ND
	Tourisme		28	75,0%	ND
	Total Métiers du commerce, tourisme et transports		40	75,0%	

Source : Interfédé 2015

1 seul CISP propose des formations dans le domaine du tourisme sur le territoire du bassin de Namur : le Centre Européen du Travail à Namur. 40 étaient inscrites à ces formations. Aucune filière de formation n'est proposée dans les secteurs du commerce et des transports.

Secteur Interfédé	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2015	% Femmes	Evolution Fréq. 2014-2017
Métiers verts et environnement	Eco cantonnier		10	0,0%	ND
	Entretien et aménagement d'espaces verts		39	7,7%	ND
	Horticulture		13	0,0%	ND
	Ouvrier polyvalent		25	0,0%	ND
	Travaux forestiers		15	0,0%	ND
	Total Métiers verts et environnement		102	2,9%	

Source : Interfédé 2015

5 CISP proposent des formations dans les métiers verts et l'environnement sur le territoire du bassin de Namur : AID La Calestienne à Beauraing, Jeunes Au Travail à Namur, Charlemagne à Doische, A l'Ovrage à Ciney et Espaces à Ciney également. 102 stagiaires étaient inscrits dans ces formations.

Secteur Interfédé	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2015	% Femmes	Evolution Fréq. 2014-2017
Services à la personne et à domicile	Aides ménagères		17	94,1%	ND
	ECO NET		11	81,8%	ND
	Nettoyage et Cafétéria		53	100,0%	ND
	Services aux personnes		55	92,7%	ND
	Total Services à la personne et à domicile		136	94,9%	

Source : Interfédé 2015

4 CISP proposent des formations dans le domaine des Services à la personne et à domicile sur le territoire du bassin de Namur : A l'Ovrage à Ciney, AID La Calestienne à Beauraing, Forma à Namur et Espaces à Ciney. Les formations dans le secteur sont bien fréquentées.

Secteur Interfédé	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2015	% Femmes	Evolution Fréq. 2014-2017
Travail de bureau et secrétariat	Assistant administratif		34	91,2%	ND
	ATA, Accueil et Techniques Administratives		34	79,4%	ND
	Bureautique		61	90,2%	ND
	Bureautique et TIC adaptée aux PME et TPE		24	75,0%	ND
	Employé de bureau		44	86,4%	ND
	Total Travail de bureau et secrétariat		197	85,8%	

Source : Interfédé 2015

5 CISP proposaient des formations dans le domaine du Travail de bureau et du secrétariat sur le territoire du bassin de Namur : A l'Ovrage à Ciney, la CEDEG à Gembloux, le CFP Nouveau Saint-Servais à Namur, le GABS à Auvélais et Solidarité Emploi Logement à Ciney.

A ces formations doivent également être ajoutées les formations organisées par DEPROMESEM à Florennes et le Centre Européen du travail à Namur, non reprises dans le fichier 2015 pour le bassin de Namur. Le nombre de stagiaires repris ci-dessus est donc sous-représenté.

On peut à observer au sein des CISP que les formations proposées dans les secteurs du Bâtiment, de l'Electromécanique et matériaux et des Métiers verts et Environnement sont également fréquentées majoritairement (à plus de 95%) par des stagiaires de sexe masculin.

A l'inverse, les formations aux métiers des Services à la personne et à domicile, aux Travaux de bureau et de secrétariat et, dans une moindre mesure, dans le domaine du Tourisme, accueillent une majorité de femmes.

En ce qui concerne le secteur Horeca, le pourcentage de femmes parmi les stagiaires est de 54,9% mais on constate des différences importantes entre les formations (seulement 15,4% de femmes pour la formation en Boulangerie-Pâtisserie et 32,1% pour la formation aux Métiers de la taverne).

C. Accompagnement spécifique

1. Enseignement spécialisé qualifiant (forme 3-phase 3 et forme 4-3^e degré)

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Agronomie	Ouvrier qualifié en horticulture	PE – 3 ^e degré	A1405/A1414/A1416/I1607	1	6	50,0%	-14,3%
	Ouvrier exploitation horticole	PE – Phase 3	-	1	3	0,0%	50,0%
	Ouvrier jardinier	PE – Phase 3	-	2	17	5,9%	-22,7%
	Total Agronomie				26	15,4%	-16,1%

Source : DGEO

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Industrie	Aide mécanicien-garagiste	PE – Phase 3	I1604/I1607	2	11	0,0%	-15,4%
	Electricien installateur en résidentiel	PE – 3 ^e degré	F1602/H2601/H2602/H2603/I1307	1	2	0,0%	100,0%
	Ferronnier	PE – Phase 3	B1601/H2911	3	18	0,0%	80,0%
	Métallier	PE – Phase 3	-	1	2	0,0%	0,0%
	Métallier – soudeur	PE – 3 ^e degré	F1502/H2911/H2913/I1601	1	1	0,0%	-75,0%
	Préparation travaux peinture en carrosserie	PE – Phase 3	H3401/H3404/I1606/I1611	1	1	0,0%	-75,0%
	Préparation travaux peinture en carrosserie	Alternance – Phase 3	H3401/H3404/I1606/I1611	1	2	0,0%	-
	Total Industrie				37	0,0%	+8,8%

Source : DGEO

Ferronnier en alternance n'existe plus depuis 2013-2014. Préparation travaux peinture en carrosserie est organisé en alternance cette année.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Construction	Aide électricien	PE – Phase 3	H2601/H2602	1	5	0,0%	400,0%
	Maçon	PE – Phase 3	F1501/F1701/F1703	3	15	0,0%	-6,3%
	Maçon	Alternance – Phase 3	F1501/F1701/F1703	1	4	0,0%	-
	Menuisier	PE – 3 ^e degré	F1501/F1604/F1607/F1608/H2201/H2202/H2204/H2205/H2206/H2912	1	2	0,0%	0,0%
	Menuisier en PVC et alu S-O	PE – 3 ^e degré	F1607/H2206	1	1	0,0%	-
	Monteur – placeur d'éléments menuisés	PE – Phase 3	F1607	3	12	11,1%	-33,3%
	Monteur – placeur d'éléments menuisés	Alternance – Phase 3	F1607	1	2	0,0%	-
	Ouvrier entretien du bâtiment et environnement	PE – Phase 3	F1704/K1304/K2501	2	17	11,8%	-10,5%
	Ouvrier en peinture du bâtiment	PE – Phase 3	F1606	1	7	14,3%	40,0%
	Ouvrier plafonneur	PE – Phase 3	F1502/F1601/F1604	1	1	0,0%	0,0%
	Paveur	PE – Phase 3	F1702	1	5	0,0%	-
	Total Construction					71	5,6%

Source : DGEO

Maçon est organisé en alternance depuis 2015-2016. Menuisier en PVC et alu S-O et Monteur – placeur d'éléments menuisés en alternance sont organisées depuis cette année. Paveur est également organisé depuis 2015-2016.

Ouvrier plafonneur n'est plus organisé en alternance après 2013-2014.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Hôtellerie - Alimentation	Commis de cuisine	PE – Phase 3	G1602/G1605	3	15	60,0%	-50,0%
	Commis de cuisine	Alternance – Phase 3	G1602/G1605	1	1	100,0%	-66,7%
	Commis de cuisine de collectivité	PE – Phase 3	-	2	13	69,2%	8,3%
	Commis de salle	PE – Phase 3	G1605/G1801	2	2	50,0%	-50,0%
	Total Hôtellerie - Alimentation				31	64,5%	-36,7%

Source : DGEO

Commis de cuisine en collectivité n'est plus organisé en alternance après 2013-2014.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Habillement et Textile	Ouvrier retoucheur	PE – Phase 3	D1207	1	4	100,0%	-
	Piqueur polyvalent	PE – Phase 3	-	1	5	100,0%	-54,5%
	Total Habillement et Textile				9	100,0%	-18,2%

Source : DGEO

Ouvrier retoucheur est organisé depuis 2015-2016 sans évolution.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Economie	Assistant de réception – Téléphoniste	PE – Phase 3	-	1	3	100,0%	200,0%
	Auxiliaire administratif et d'accueil	PE – 3 ^e degré	M1601/M1602	1	2	0,0%	-

	Auxiliaire de magasin	PE – Phase 3	D1505/D1507/N1105	3	20	55,0%	25,0%
	Auxiliaire de magasin	Alternance – Phase 3	D1505/D1507/N1105	1	2	0,0%	100,0%
	Encodeur de données	PE – Phase 3	-	3	32	65,6%	52,4%
	Equipier logistique	PE – Phase 3	N1105	1	1	0,0%	0,0%
	Vendeur	PE – 3 ^e degré	D1106/D1210/D1211/D1212/D1214/D1403/D1406	1	5	80,0%	-
	Vendeur	Alternance – 3 ^e degré	D1106/D1210/D1211/D1212/D1214/D1403/D1406	1	2	0,0%	-
	Total Economie				67	58,2%	67,5%

Source : DGEO

Auxiliaire administratif et d'accueil est organisée depuis 2015-2016. Vendeur en PE est organisé depuis 2015-2016. Vendeur en alternance est organisé depuis cette année.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Services aux Personnes	Aide familial	PE – 3 ^e degré	K1302	1	2	100,0%	-
	Aide logistique en collectivité	PE – Phase 3	I1203	4	43	88,4%	104,8%
	Aide-ménagère	PE – Phase 3	K1304/K2203/K2204	1	2	100,0%	-33,3%
	Ouvrier blanchisserie – nettoyage à sec	PE – Phase 3	-	1	2	100,0%	0,0%
	Technicien de surface – nettoyeur	PE – Phase 3	K1304/K2203/K2204	1	1	100,0%	-

	Total Services aux Personnes				50	90,0%	+92,3%
--	-------------------------------------	--	--	--	-----------	--------------	---------------

Source : DGEO

Aide familial est organisée depuis 2015-2016 sans évolution. Technicien de surface – nettoyeur est organisée cette année.

Aide logistique en collectivité n'a été mise en place en alternance qu'en 2015-2016. L'option en pleine exercice attire de nombreux jeunes.

Bien que la fréquentation dans l'enseignement spécialisé soit en augmentation, force est de constater que certains secteurs comme Service aux personnes, Economie et à moindre mesure l'Industrie rencontrent de forte croissance alors que les autres secteurs sont en perte de jeunes. La croissance du public est donc ciblée sur certains secteurs et pas répartie sur l'ensemble des filières du qualifiant.

2. Centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés - AVIQ

Données non disponibles.

F. Formation complémentaire

Centre(s) de compétences – Partenariat

Un seul Centre de compétences est situé sur le territoire du Bassin de Namur, à Ciney. Il s'agit de Technobel, Centre de compétence dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication.

Secteur Forem/Bruxelles Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
Informatique e et télécoms	Basics of development	M1805	46	21,7%	-2,1%
	Basics of systems and networks	M1810	24	4,2%	100,0%
	Cisco NetAcad	M1810	25	8,0%	-62,1%
	Cloud consultant (+playzone)**	M1810	15	0,0%	50,0%
	Dotnet developer (+ playzone)**	M1805	16	12,5%	33,3%

	Formation basics of systems and networks	M1810	11	0,0%	-
	Formations modulaires pour DE	M1805	48	29,2%	-18,6%
	Game developer	M1805	10	20,0%	-
	Huawei Academy	M1805	4	25,0%	-
	Iteenagers	M1805	7	28,6%	-
	Microsoft Office Smart	M1806	9	44,4%	-18,2%*
	Security consultant	M1802	3	0,0%	-
	Security consultant (+ playzone)**	M1802	12	0,0%	-
	VR game developer	M1805	12	16,7%	-
	Web developer	M1805	8	12,5%	67,0%
	Web developer (+ playzone)**	M1805	12	25,0%	-
	Total Informatique et télécoms		262	16,8%	-28,2%

Source : Forem

*Comparaison avec formation Microsoft IT Academy de 2014

** Playzone = ateliers, mises en pratique

Malgré l'importance croissante des TIC, la fréquentation des formations a malheureusement baissé de plus de 28% au cours des quatre dernières années.

Les formations de web developer et Dotnet developer, profils très recherchés sur le marché de l'emploi, sont elles heureusement en nette progression.

La formation de base en gestion de réseaux est aussi en très forte progression.

Les femmes sont toujours minoritaires dans ces filières de formation qui véhiculent encore une image masculine (néanmoins moins marquée que dans les métiers de l'industrie et de la construction, par exemple).

G. Validation des compétences

Secteur VdC	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Epreuves 2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2014-2017
Administratif	Employé administratif	M1602	69	84,1%	-12,7%
	Total Administratif		69	84,1%	-12,7%
Informatique	Technicien PC & réseaux	M1807	53	7,5%	12,8%
	Total Informatique		53	7,5%	12,8%
Electricité	Installateur électricien résidentiel	F1602	34	0,0%	9,7%

Non-Marchand	Total Electricité		34	0,0%	9,7%
	Aide-ménager	K1304	15	100,0%	-57,1%
	Total Non-Marchand		15	100,0%	-57,1%
Technique	Tôlier industriel	H2902	4	0,0%	100,0%
	Total Technique		4	0,0%	100,0%
Intersectoriels	Opérateur de production sur ligne industrielle	H2102	4	25,0%	33,3%
	Tuteur en entreprise	Non connu	17	5,9%	-
	Total Intersectoriels		21	9,5%	600,0%

Source : VDC, 2014-2017 ; Calculs : IBEFE Namur

Le plus grand nombre d'épreuves de validation de compétences organisées sur notre territoire en 2017 s'élève à 69 unités et concerne le profil-métier d'*employé administratif* au sein du centre de formation du Forem de Floreffe. Ensuite, l'on relève les 53 épreuves relatives au profil-métier de *technicien PC & réseaux* au centre de compétences Techno.bel à Ciney. Sur le podium, l'on trouve encore les 34 épreuves concernant le profil d'*installateur électricien résidentiel* qui ont été réalisées au centre IFAPME de Dinant, centre qui a organisé aussi les 17 épreuves de validation des compétences pour le profil de *tuteur en entreprise*. Après cela, c'est au centre de formation du Forem de Saint-Servais que 15 *aide-ménagers* ont pu valider leurs compétences. Enfin, le centre de formation du Forem de Dinant a validé les compétences de 4 *opérateurs de production sur ligne industrielle* et l'école industrielle et commerciale (EIC) d'Auvelais a quant à elle validé les compétences de 4 *tôliers industriels*.

En ce qui concerne la répartition des genres, et sans grande surprise, les femmes candidates à la validation de compétences sont fortement majoritaires pour les profils d'*aide-ménager* et d'*employé administratif*, alors qu'elles sont en très forte minorité voire totalement absentes pour les autres profils.

CHAPITRE 3 - BESOINS EN MAIN D'ŒUVRE

3.1. Les opportunités d'emploi gérées par le Forem

La présente partie du rapport examine les opportunités d'emploi gérées directement par les conseillers aux entreprises du Forem de Namur (hors mobilité interrégionale et autres partenaires). Les autres circuits/canaux de recrutement (réseaux sociaux, sites de recrutement, « bouche à oreille », intérim, contacts avec les écoles, etc.) ne sont pas repris dans les statistiques. Le recours aux services du Forem pour le recrutement est très variable d'un secteur à l'autre.

Une offre peut correspondre à plusieurs unités.

Les opportunités d'emploi gérées localement n'émanent pas nécessairement d'entreprises du bassin bien qu'elles soient enregistrées par des conseillers aux entreprises du Bassin. Le lieu d'exécution n'est pas toujours indiqué.

3.1.1. Opportunités d'emploi par catégorie professionnelle

CATEGORIE PROFESSIONNELLE ¹⁵	BASSIN		Wallonie	
	2017	Evolution 2014-2017	2017	Evolution 2014-2017
11 - Personnels des services aux personnes et à la collectivité	1.111	26,3%	9.056	4,3%
12 - Personnel des services administratifs et commerciaux	896	11,0%	9.599	-9,0%
13 - Personnel de l'industrie hôtelière	894	5,4%	9.320	42,1%
14 - Personnel de la distribution et de la vente	1.573	-16,1%	14.810	-12,1%
21 - Professionnels des arts et du spectacle	34	0,0%	396	-36,8%
22 - Professionnels de la formation initiale et de la formation continue	890	-14,5%	7.155	3,2%
23 - Professionnel de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi	310	10,3%	2.936	38,2%
24 - Professionnels de la santé (paramédical)	530	14,7%	4.594	-1,3%
31 - Professionnels de la santé (médical)	52	30,0%	688	32,8%
32 - Cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication	605	36,9%	7.078	42,6%
33 - Cadres commerciaux	389	69,9%	4.596	54,8%
41 - Personnel de l'agriculture et de la pêche	396	64,3%	2.002	29,5%
42 - Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction	1.191	60,7%	9.123	39,4%
43 - Personnel du transport et de la logistique	1.189	78,5%	15.238	91,9%
44 - Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique	1.242	57,4%	15.021	39,7%
45 - Personnel des industries de process	237	76,9%	4.550	46,4%

¹⁵ Pour le détail des catégories professionnelles, voir Annexe.

46 - Personnel des autres industries	59	18,0%	1.036	41,5%
47 - Personnel de type artisanal	368	57,9%	3.343	41,1%
51 - Maîtrise industrielle	25	-24,2%	530	-1,3%
52 - Techniciens industriels	332	46,3%	4.539	18,5%
53 - Cadres techniques de l'industrie	331	40,3%	3.654	27,9%
61 - Agents de maîtrise, techniciens et cadres techniques hors industrie	664	112,8%	5.014	46,9%
Total	13.318	25,6%	134.278	23,1%

Source : Le Forem, 2017 ; calculs : IBEFE Namur

En 2017, 13.318 opportunités d'emploi ont été traitées par les conseillers entreprise du Forem de Namur. Elles représentent 9,9% des opportunités d'emploi gérées par Le Forem sur l'ensemble de la Wallonie. Ces opportunités d'emploi ne représentent donc qu'une partie des offres d'emploi sur le marché du travail, car tous les employeurs n'ont pas recours au Forem pour gérer leurs besoins de recrutement.

C'est principalement dans les secteurs de la Distribution et de la vente (1.573 offres), de la Mécanique, de l'électricité et de l'électronique (1.242), du Bâtiment, des travaux publics et de l'extraction (1.191), du Transport et de la logistique (1.189) et des Services aux personnes et à la collectivité (1.111) qu'on trouve le plus d'opportunités d'emploi dans notre Bassin.

Par rapport à l'année 2014, on constate que Le Forem de Namur a géré 25,6% d'opportunités d'emploi en plus (+23,1% à l'échelle de la Wallonie).

Au niveau du bassin namurois, les offres d'emploi gérées par le Forem ont augmenté dans quasi tous les secteurs, à l'exception de la Distribution et de la vente, de la Formation initiale et de la formation continue, et de la Maîtrise industrielle.

3.1.2. Opportunités d'emploi par circuit de travail

Circuit de travail	BASSIN		Wallonie	
	2017	Evolution 2014-2017	2017	Evolution 2014-2017
Travail ordinaire	6.975	30,4%	64.941	27,7%
Travail intérimaire	4.407	37,6%	55.683	31,7%
Aides publiques	1.936	-5,5%	13.654	-14,3%
Total	13.318	25,6%	134.278	23,1%

Source : Le Forem, 2017 ; calculs : IBEFE Namur

Les opportunités d'emploi issues du circuit du travail ordinaire sont les plus importantes dans le Bassin namurois. Elles représentent 52,4% des opportunités d'emploi gérées sur Namur (48,4% en Wallonie) alors que celles issues de l'intérim et des aides publiques représentent respectivement 33,1% et 14,5% (41,5% et 10,2% à l'échelle wallonne).

Entre 2014 et 2017, c'est le circuit du travail intérimaire qui a connu la plus forte augmentation (+37,6% au niveau du bassin et +31,7% à l'échelle wallonne). Le circuit du travail ordinaire a également enregistré une belle progression de 30,4% (+27,7% en Wallonie) tandis que le circuit des aides publiques a diminué de 5,5% (-14,3% en Wallonie).

3.1.3. Opportunités d'emploi – le travail intérimaire

CATEGORIE PROFESSIONNELLE ¹⁶	BASSIN		Wallonie	
	2017	Evolution 2014-2017	2017	Evolution 2014-2017
11 - Personnels des services aux personnes et à la collectivité	154	73,0%	1.566	24,2%
12 - Personnel des services administratifs et commerciaux	290	54,3%	3.493	-16,5%
13 - Personnel de l'industrie hôtelière	164	-0,6%	2.338	57,7%
14 - Personnel de la distribution et de la vente	585	-27,7%	5.384	-20,3%
21 - Professionnels des arts et du spectacle	7	40,0%	80	-36,0%
22 - Professionnels de la formation initiale et de la formation continue	11	57,1%	156	16,4%
23 - Professionnel de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi	12	300,0%	138	36,6%
24 - Professionnels de la santé (paramédical)	32	-75,0%	503	-50,5%
31 - Professionnels de la santé (médical)	6	-	85	-19,0%
32 - Cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication	71	57,8%	1.148	-4,3%
33 - Cadres commerciaux	110	115,7%	1.893	45,5%
41 - Personnel de l'agriculture et de la pêche	228	208,1%	624	135,5%
42 - Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction	447	65,6%	4.226	54,8%
43 - Personnel du transport et de la logistique	709	112,3%	10.547	119,4%
44 - Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique	893	51,6%	11.328	40,5%
45 - Personnel des industries de process	21	-50,0%	3.700	254,1%
46 - Personnel des autres industries	18	80,0%	716	70,9%
47 - Personnel de type artisanal	160	81,8%	1.859	59,8%
51 - Maîtrise industrielle	10	-41,2%	300	-14,0%
52 - Techniciens industriels	157	60,2%	2.346	18,0%
53 - Cadres techniques de l'industrie	62	29,2%	1.241	37,1%
61 - Agents de maîtrise, techniciens et cadres techniques hors industrie	132	41,9%	2.012	34,2%
Rome 3 inconnu	0	-	0	-100,0%
Total	4.407	37,6%	55.683	31,7%

Source : Le Forem, 2017 ; calculs : IBEFE Namur

4.407 opportunités d'emploi intérimaires ont été gérées par le Forem de Namur. Elles représentent 7,9% des opportunités intérimaires gérées par l'ensemble du Forem.

Les offres d'emploi de type intérim sont particulièrement importantes dans les secteurs de la Mécanique, de l'électricité et de l'électronique (893 offres intérimaires en 2017), du Transport et de la logistique (709), de la Distribution et de la vente (585) et du Bâtiment, des travaux publics et de l'extraction (447).

¹⁶ Pour le détail des catégories professionnelles, voir Annexe.

Entre 2014 et 2016, le nombre d'opportunités d'emploi issues de l'intérim a progressé de 37,6% dans notre Bassin et de 31,7% à l'échelle de la Wallonie.

Il faut dire que de plus en plus d'entreprises recourent à l'intérim pour recruter du personnel. Le coût lié au recrutement peut vite devenir important (annonces, réception et analyse des nombreux CV, sélection des candidats, etc.) et pas mal d'employeurs préfèrent sous-traiter ce travail à des agences d'intérim. De plus, avec la suppression de la période d'essai des contrats d'ouvriers et d'employés, les entreprises prennent moins de risque en passant par l'intérim qui permet de tester la personne avant de l'engager définitivement.

A noter également que les entreprises peuvent recourir au secteur intérimaire lorsqu'elles rencontrent des difficultés de recrutement via les autres canaux.

La grande majorité des catégories professionnelles ont connu une hausse des offres d'emploi issues du travail intérimaire.

3.1.4. Opportunités d'emploi par métier dans le Bassin

Le tableau ci-dessous reprend la liste des métiers pour lesquels Le Forem de Namur a géré plus de 100 opportunités d'emploi (hors mobilité interrégionale) au cours de l'année 2017, soit 39 métiers. Ces métiers sont classés selon le nombre décroissant d'opportunités dans le bassin.

Il indique également si ces métiers connaissent des difficultés de recrutement à l'échelle de la Wallonie et si celles-ci sont d'ordre qualitatives ou quantitatives.

Métier REM7	Code ROME V3	Opportunités Bassin	Opportunités Wallonie	IS	Métier critique (Causes qualitatives)	Métier critique (Causes quantitatives)	Part de l'intérim
Chauffeur de poids lourd	N 41 01	547	5.697	1,0		x	73,1%
Aide-ménager	K 13 04	394	2.666	1,5	x		5,6%
Employé administratif	M 16 02	283	2.457	1,2			43,5%
Enseignant de cours généraux dans l'enseignement secondaire inférieur	K 21 07	261	1.410	1,9			1,1%
Jardinier	A 12 03	243	723	3,4			75,7%
Infirmier en soins généraux	J 15 06	229	1.829	1,3	x		6,6%
Serveur en restauration	G 18 03 G 16 03	224	2.261	1,0			22,3%
Technicien de surface	K 22 03 K 22 04	217	1.875	1,2			13,8%
Monteur en sanitaire et chauffage	F 16 03	208	1.004	2,1	x		26,4%
Magasinier	N 11 03 N 13 03	200	3.100	0,7	x		41,0%
Equipier polyvalent de restauration	G 16 03	189	1.812	1,1			6,3%
Maçon	F 17 03	188	1.147	1,7			21,3%
Soudeur	H 29 13	167	1.637	1,0			76,0%
Electromécanicien de maintenance industrielle	I 13 04	155	2.416	0,6		x	62,6%
Instituteur primaire	K 21 06	154	1.447	1,1			0,6%
Vendeur détaillant en produits frais	D 11 06	153	1.450	1,1			35,9%
Vendeur en équipement du foyer	D 12 12	147	976	1,5			24,5%
Mécanicien d'entretien de voitures particulières et véhicules utilitaires légers	I 16 04	145	1.134	1,3			72,4%
Commis de cuisine	G 16 02	144	1.304	1,1			15,3%
Electricien de maintenance industrielle	I 13 09	138	1.393	1,0			76,8%
Assistant commercial	D 14 01	136	1.995	0,7			51,5%

Installateur électricien	F 16 02	135	1.527	0,9		x	63,0%
Opérateur call-center	D 14 08	134	2.341	0,6			76,1%
Cuisinier	G 16 02	129	1.332	1,0	x		22,5%
Enseignant de cours généraux dans l'enseignement secondaire supérieur	K 21 07	129	866	1,5			1,6%
Réassortisseur	D 15 07	127	718	1,8			12,6%
Secrétaire	M 16 07	125	1.141	1,1			23,2%
Manoeuvre en construction	F 17 04	124	617	2,0			50,0%
Aide-soignant	J 15 01	119	988	1,2			0,8%
Conducteur de travaux	F 12 01	118	634	1,9		x	5,9%
Menuisier	H 22 06	116	1.014	1,2	x		60,3%
Mécanicien poids lourds	I 16 04	115	671	1,7		x	87,0%
Comptable	M 12 03	111	1.415	0,8		x	28,8%
Couvreur	F 16 10	108	786	1,4		x	25,9%
Délégué commercial en services auprès des entreprises	D 14 02	107	1.035	1,0	x		7,5%
Opérateur de production en industrie alimentaire	H 21 02	106	1.502	0,7			89,6%
Délégué commercial en biens de consommation	D 14 02	105	745	1,4	x		56,2%
Chauffeur livreur (sur une tournée)	N 41 05	105	1.282	0,8			33,3%

Source : Le Forem, 2017 ; calculs : IBEFE Namur

6.637 opportunités d'emploi ont concerné ces 39 métiers en 2017, ce qui représente près de la moitié (49,8%) des opportunités d'emploi qui ont été gérées en 2017 par Le Forem de Namur.

Le nombre d'opportunités d'emploi gérées par Le Forem est particulièrement important pour les métiers en lien avec le travail ménager (394 aides-ménagers et 217 techniciens de surfaces) et le métier de chauffeur poids lourds (547).

A noter que la majorité de ces métiers sont accessibles aux personnes sortant de l'enseignement qualifiant et/ou de la formation professionnelle.

On constate que la part du circuit du travail intérimaire est très variable d'un métier à l'autre. On peut cependant remarquer qu'elle est particulièrement importante pour les métiers du secteur industriel.

Par ailleurs, parmi ces métiers, **15 font partie de la liste des fonctions critiques 2018 du Forem, dont 7 qui sont en pénurie** (Chauffeur de poids lourds, Electromécanicien de maintenance industrielle, Installateur électricien, Conducteur de travaux, Mécanicien poids lourds, Comptable et Couvreur). Vous trouverez, en annexe du présent rapport, la liste 2018 des 88 fonctions critiques du Forem.

3.2. Données complémentaires pour l'appréciation de main d'œuvre

3.2.1. Part des travailleurs salariés âgés de 55 ans et plus

Ces données ont été demandées pour les différents secteurs, mais ne nous ont pas été communiquées. Pourtant, celles-ci sont importantes, car elles sont un bon indicateur des personnes qui s'appêtent à quitter le marché de l'emploi dans les prochaines années.

3.2.2. Part des travailleurs indépendants âgés de 55 ans et plus

GROUPE PROFESSIONNEL INASTI	BASSIN		Wallonie		Région Bruxelloise	
	2012	2016	2012	2016	2012	2016
Agriculture et pêche	34,2%	36,6%	35,7%	37,6%	19,2%	13,5%
Industrie	25,0%	26,2%	26,4%	27,1%	14,1%	13,8%
Commerce	28,8%	31,6%	29,4%	31,7%	23,8%	25,6%
Professions libérales	25,1%	27,0%	26,4%	28,4%	24,9%	25,2%
Services	22,8%	26,5%	24,1%	27,0%	19,5%	18,9%
Divers	25,3%	24,8%	20,1%	22,3%	9,8%	13,9%
Total	27,0%	29,2%	28,1%	29,9%	21,1%	21,4%

Source : INASTI, IWEPS, 2012 et 2016 ; calculs : IBEFE Namur

La proportion d'indépendants âgés de 55 ans et plus s'élève à 29,2%, soit 11.641 personnes. Elle est assez semblable à celle observée en Wallonie, mais plus importante que celle de la Région Bruxelloise.

Dans le Bassin namurois, c'est dans les secteurs de l'Agriculture et de la pêche (36,6%) et du Commerce (31,6%) que le phénomène est le plus marqué.

Par rapport à 2012, le nombre d'indépendants de 55 ans et plus a connu une progression de 1.653 personnes.

3.2.3. Créations et faillites d'entreprises

SECTEUR NACE	BASSIN				Wallonie				Région Bruxelloise			
	Création		Faillites		Création		Faillites		Création		Faillites	
	2016	Evol. 2014-2016	2016	Evol. 2014-2016	2016	Evol. 2014-2016	2016	Evol. 2014-2016	2016	Evol. 2014-2016	2016	Evol. 2014-2016
A - Agriculture, sylviculture et pêche	119	-13,1%	2	-66,7%	803	-3,4%	18	-33,3%	24	-11,1%	3	50,0%
B - Industries extractives	0	-	0	-	2	-33,3%	1	-50,0%	0	-	0	-
C - Industrie manufacturière	129	22,9%	14	-12,5%	955	-0,8%	112	-35,3%	278	-19,0%	60	-27,7%
D - Prod. et distr. d'électricité, de gaz, de vapeur	1	-87,5%	0	-	32	113,3%	1	-	20	66,7%	0	-100,0%
E - Prod. et distr. d'eau/assainissement déchets	4	-63,6%	0	-100,0%	44	-17,0%	5	-28,6%	7	-46,2%	1	0,0%
F - Construction	355	-4,3%	67	-37,4%	2.858	7,9%	472	-29,8%	1.927	1,8%	290	-8,2%
G - Commerce/rép. d'automobiles et motocycles	544	28,6%	77	-18,9%	4.174	8,4%	674	-21,4%	1.651	-3,1%	531	-14,1%
H - Transports et entreposage	46	-6,1%	9	-47,1%	444	6,5%	72	-32,7%	505	58,8%	120	9,1%
I - Hébergement et restauration	220	18,9%	55	-15,4%	1.871	0,5%	509	-19,3%	854	3,5%	418	7,7%
J - Information et communication	148	14,7%	10	-9,1%	1.016	8,2%	80	-20,8%	923	8,5%	86	-35,8%
K - Activités financières et d'assurance	63	350,0%	0	-100,0%	444	219,4%	24	-46,7%	143	60,7%	12	-42,9%
L - Activités immobilières	81	44,6%	6	20,0%	681	36,7%	45	-30,8%	401	31,0%	56	-12,5%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	499	-43,4%	24	20,0%	3.889	-40,6%	161	-1,2%	2.859	-50,1%	127	-21,6%
N - Activités de services administratifs et de soutien	263	34,9%	17	-54,1%	1.550	18,6%	121	-32,8%	800	2,2%	148	-18,2%
O - Administration publique, défense et séc. sociale	4	300,0%	0	-	22	37,5%	0	-	11	22,2%	0	-
P - Enseignement	117	28,6%	1	-50,0%	785	17,7%	14	-12,5%	322	19,7%	6	-53,8%
Q - Santé humaine et action sociale	213	184,0%	2	-	1.469	171,5%	23	21,1%	417	111,7%	16	14,3%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	103	-8,0%	4	-42,9%	808	18,5%	38	-35,6%	354	30,1%	15	-48,3%
S - Autres activités de services	238	25,3%	15	-16,7%	1.503	7,5%	86	-29,5%	459	17,4%	65	3,2%
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs	1	0,0%	0	-100,0%	7	75,0%	0	-100,0%	6	100,0%	0	-100,0%
U - Activités extra-territoriales	0	-	0	-	0	-100,0%	0	-	0	-100,0%	0	-
Activité économique inconnue	0	-	0	-	5	400,0%	0	-	0	-	0	-100,0%
Total	3.148	3,8%	303	-26,3%	23.362	-0,1%	2.456	-24,4%	11.961	-14,7%	1.954	-11,3%

Source : DGS-Statistics Belgium 2014-2016 ; calculs : IBEFE Namur

En 2016, le Bassin de Namur a enregistré 3.148 créations d'entreprise, ce qui représente 13,5% des créations qui ont eu lieu sur le territoire wallon. Les créations d'entreprise ont été particulièrement importantes dans les secteurs du Commerce et réparation d'automobiles et motocycles (544), les Activités spécialisées, scientifiques et techniques (499), la Construction (355), les activités de services administratifs et de soutien (263), les Autres activités de services (238), l'Hébergement et la restauration (220) et la Santé humaine et l'action sociale (213).

Par rapport à 2014, on compte 3,8% de créations d'entreprises en plus alors que les créations sont stables à l'échelle de la Wallonie (-0,1%) et qu'elles sont moindres en Région bruxelloise (-14,7%).

Du côté des faillites, on a enregistré 303 faillites en 2016. Celles-ci représentent 12,3% des faillites observées en Wallonie. Celles-ci ont principalement eu lieu dans trois secteurs : le Commerce et réparation d'automobiles et motocycles (77), la Construction (67) et l'Hébergement et la restauration (55).

Entre 2014 et 2016, les faillites ont diminué de 26,3% au niveau du Bassin, de 24,4% en Wallonie et de 11,3% en Région bruxelloise.

En Bref

Tout comme au niveau wallon, Le Forem de Namur gère de plus en plus d'opportunités d'emploi issues des entreprises. Elles sont un bon indicateur des métiers pour lesquels les employeurs sont à la recherche de personnel, même si ces opportunités d'emploi ne représentent qu'une partie des offres d'emploi sur le marché du travail.

Dans notre Bassin, le Forem a géré en 2017 plus de 13.000 opportunités d'emploi. Parmi les métiers concernés, 39 comptabilisaient plus de 100 opportunités d'emploi. Le nombre d'offres d'emploi gérées par Le Forem a été particulièrement important pour les métiers en lien avec le travail ménager et le métier de chauffeur poids lourd.

Il est intéressant de noter que la majorité de ces 39 métiers sont accessibles aux personnes sortant de l'enseignement qualifiant et/ou de la formation professionnelle. Mener des actions de valorisation des métiers techniques est donc à encourager.

Pour ce qui est des travailleurs âgés de plus de 55 ans, il est à relever que leur proportion est importante. C'est donc à tenir à l'œil pour parer à leur remplacement dans les prochaines années.

Du côté des créations d'entreprises, il est constaté une progression plus soutenue que celle observée sur l'ensemble du territoire wallon.

Quant aux faillites, leur nombre a tendance à diminuer et ce, de manière plus importante qu'à l'échelle wallonne.

CHAPITRE 4 - MOBILITE

4.1. Mobilité des personnes résidant sur le territoire du Bassin qui suivent des cours ou une formation dans et en dehors du Bassin

Dans cette première partie, nous tentons d'aborder la mobilité des apprenants sous l'angle du lieu de résidence de ces derniers au regard du lieu de formation.

4.1.1. Formation Initiale

Bassin de formation	Ordinaire PE 3 ^{ème} et 4 ^{ème} degrés (Nb élèves)	Ordinaire ALT 2 ^{ème} et 3 ^{ème} degrés (Nb élèves)	CTA (Nb écoles)	IFAPME apprentissage
Brabant wallon	38	18	0	ND
Bruxelles	19	3	2	ND
Hainaut centre	14	30	0	ND
Hainaut sud	189	31	2	ND
Huy-Waremme	52	13	1	ND
Liège	29	6	7	ND
Luxembourg	249	50	4	ND
Namur	5.953	617	27	ND
Verviers	12	0	0	ND
Wallonie Picarde	7	0	0	ND
Flandre	0	0	0	ND
Communauté germanophone	0	0	0	ND
Étranger	0	0	0	ND
Total	6.562	768	43	ND

Sources : ETNIC, 2016-2017 et DGEO, DREMT, Service Fonds d'Équipement, CTA, Cadastre, 2016

En 2016, parmi les 6.562 élèves des 3^{ème} et 4^{ème} de l'enseignement secondaire qualifiant de plein exercice qui résident dans le bassin namurois, **90,7% sont scolarisés dans celui-ci**. 609 élèves, soit 9,3% des jeunes, sont donc scolarisés en dehors du bassin, dont 3,8% qui se rendent dans le Luxembourg et 2,9% dans le bassin de Hainaut sud.

Dans l'enseignement professionnel, 92% des élèves résidant dans le bassin namurois sont scolarisés dans le même bassin. Cette proportion est de 89,4% dans l'enseignement technique de qualification.

Pour ce qui concerne les 768 élèves de l'enseignement qualifiant en alternance (2^{ème} et 3^{ème} degrés) vivant dans notre bassin, **80,3% sont scolarisés dans ce même bassin** et 19,7% en dehors du bassin (soit 151 élèves), dont 6,5% au Luxembourg, 4% dans le bassin de Hainaut sud et 4% dans celui de Hainaut Centre.

Au niveau des CTA, 27 écoles de notre bassin ont fréquenté, en 2016, un CTA situé dans notre bassin (11 au CTA Sciences appliquées, 7 au CTA Mécanique automobile-carrosserie, 5 au CTA Equipements techniques du bâtiment, 3 au CTA Agronomie et 1 au CTA Hôtellerie), 7 écoles de notre bassin se sont rendues dans un CTA situé dans le bassin liégeois (3 au CTA Industries graphiques-arts appliqués, 2 au CTA Construction-bois, 1 au CTA Automation- maintenance et 1 au CTA Mécanique appliquée), 4 écoles ont été dans le Luxembourg (3 au CTA Mécanique appliquée et 1 au CTA Automation-maintenance), 2 écoles se sont rendues au CTA Mécanique appliquée de Hainaut sud, 2 écoles se sont déplacées au

CTA Soins aux personnes de Bruxelles et 1 école est allée au CTA Sciences appliquées de Huy-Waremme.

Par rapport à 2013, les écoles du bassin namurois utilisent davantage les CTA mis à leur disposition. En 2013, 14 écoles de notre bassin avaient en effet fréquenté un CTA.

4.1.2. Formation des adultes

Bassin de formation	Forem/Bruxelles Formation	Validation des compétences	CISP	IFAPME Chef d'entreprise
Brabant wallon	ND	8	ND	ND
Bruxelles	ND	5	ND	ND
Hainaut centre	ND	10	ND	ND
Hainaut sud	ND	35	ND	ND
Huy-Waremme	ND	80	ND	ND
Liège	ND	19	ND	ND
Luxembourg	ND	15	ND	ND
Namur	ND	119	ND	ND
Verviers	ND	13	ND	ND
Wallonie Picarde	ND	32	ND	ND
Flandre	ND	0	ND	ND
Communauté germanophone	ND	0	ND	ND
Étranger	ND	0	ND	ND
Total	ND	336	ND	ND

Source : VDC, 2017

En matière de formation des adultes, nous ne disposons de données sur la mobilité que pour les personnes ayant présenté une épreuve de validation des compétences.

En 2017, sur les 336 épreuves de validation des compétences (VDC) réalisées par des personnes résidant dans le bassin de Namur, 35,4% ont été faites dans un centre de VDC du bassin. Les 217 personnes qui ont passé une épreuve de VDC en dehors du bassin se sont principalement rendues dans les bassins de Huy-Waremme (23,8%), de Hainaut sud (10,4%) et de Wallonie Picarde (9,5%).

4.1.3. Accompagnement spécifique

Bassin de formation	Enseignement spécialisé	CFISPA
Brabant wallon	ND	ND
Bruxelles	ND	ND
Hainaut centre	ND	ND
Hainaut sud	ND	ND
Huy-Waremme	ND	ND
Liège	ND	ND
Luxembourg	ND	ND
Namur	ND	ND
Verviers	ND	ND
Wallonie Picarde	ND	ND
Flandre	ND	ND
Communauté germanophone	ND	ND
Étranger	ND	ND
Total	ND	ND

4.2. Mobilité des personnes venant suivre des cours ou se former sur le territoire du Bassin (taux d'attractivité)

Dans cette partie, nous examinons la mobilité des apprenants sous l'angle du lieu de formation de ces derniers au regard de leur lieu de résidence.

4.2.1. Formation initiale

Bassin de domicile	Ordinaire PE 3 ^{ème} et 4 ^{ème} degrés (NB élèves)	Ordinaire ALT 2 ^{ème} et 3 ^{ème} degrés (Nb élèves)	CTA (Nb écoles)	IFAPME apprentissage
Brabant wallon	633	44	2	ND
Bruxelles	100	4	6	ND
Hainaut centre	197	0	2	ND
Hainaut sud	806	73	7	ND
Huy-Waremme	333	29	3	ND
Liège	50	0	2	ND
Luxembourg	461	28	1	ND
Namur	5.953	617	27	ND
Verviers	10	0	2	ND
Wallonie Picarde	22	0	1	ND
Flandre	49	2	0	ND
Communauté germanophone	0	0	0	ND
Étranger	734	9	0	ND
Total	9.348	806	53	ND

Sources : ETNIC, 2016-2017 et DGEO, DREMT, Service Fonds d'Équipement, CTA, Cadastre, 2016

En 2016, parmi les 9.348 élèves des 3^{ème} et 4^{ème} degrés de l'enseignement secondaire ordinaire qualifiant de plein exercice qui sont scolarisés dans le bassin de Namur, **63,7% résident dans le bassin même**.

Les élèves issus d'un autre bassin sont ainsi relativement nombreux (3.395 élèves). En Wallonie, ils viennent surtout des bassins de Hainaut sud (8,6%), du Brabant Wallon (6,8%), du Luxembourg (4,9%) et de Huy-Waremme (3,6%). A noter également que 734 jeunes qui sont scolarisés chez nous résident à l'étranger et 49 résident en Flandre.

Pour ce qui concerne les 806 élèves de l'enseignement qualifiant en alternance de notre bassin, **76,6% habitent dans celui-ci**. 189 élèves viennent d'un autre bassin, dont 73 du Hainaut sud et 44 du Brabant wallon. 9 viennent également de l'étranger et 2 de Flandre.

En considérant l'ensemble de l'enseignement secondaire qualifiant de plein exercice et en alternance, on constate qu'en 2016, 760 élèves vivant dans le bassin se sont rendus à l'école dans un autre bassin tandis que 3.584 élèves habitant dans un autre bassin sont venus se former chez nous.

Concernant les CTA, **53 écoles se sont rendues en 2016 dans des CTA situés dans le bassin namurois**, dont 27 de notre bassin, 7 de Hainaut sud, 6 de Bruxelles, 3 de Huy-Waremme, 2 de Hainaut centre, 2 du Brabant wallon, 2 de Liège, 1 du Luxembourg et 1 de Wallonie Picarde.

Par rapport à 2013, la fréquentation de nos CTA a connu une progression. En 2013, 21 écoles s'étaient rendues dans un de nos cinq CTA.

Le CTA de Ciney - Equipements techniques du bâtiment a accueilli 11 écoles (6 en 2013), dont 5 écoles de Namur, 2 de Bruxelles, 1 de Hainaut sud, 1 de Huy-Waremme, 1 de Liège et 1 du Luxembourg.

Le CTA de Gembloux - Agronomie a accueilli 5 écoles (7 en 2013), dont 3 de Namur, 1 de Liège et 1 de Wallonie Picarde. Il s'agit du seul CTA qui a connu une diminution de la fréquentation des écoles entre 2013 et 2016.

Le CTA de Namur - Hôtellerie a accueilli 1 école de Namur (0 en 2013).

Le CTA de Namur - Mécanique-carrosserie a accueilli 14 écoles (8 en 2013), dont 7 de Namur, 3 de Hainaut sud, 2 de Bruxelles, 1 de Huy-Waremme et 1 du Brabant wallon.

Enfin, le CTA de Saint-Servais - Sciences appliquées a accueilli 22 écoles (0 en 2013), dont 11 de Namur, 3 de Hainaut sud, 2 de Hainaut centre, 2 de Bruxelles, 1 du Brabant wallon, 1 de Wallonie Picarde, 1 de Liège et 1 de Verviers.

4.2.2. Formation des adultes

Bassin de domicile	Forem/Bruxel les Formation	Validation des compétences	CISP	IFAPME Chef d'entreprise
Brabant wallon	ND	6	ND	ND
Bruxelles	ND	9	ND	ND
Hainaut centre	ND	11	ND	ND
Hainaut sud	ND	24	ND	ND
Huy-Waremme	ND	3	ND	ND
Liège	ND	1	ND	ND
Luxembourg	ND	18	ND	ND
Namur	ND	119	ND	ND
Verviers	ND	0	ND	ND
Wallonie Picarde	ND	1	ND	ND
Flandre	ND	0	ND	ND
Communauté germanophone	ND	0	ND	ND
Étranger	ND	4	ND	ND
Total	ND	196	ND	ND

Source : VDC, 2017

En 2017, sur les 196 épreuves de validation des compétences réalisées dans des Centres de validation des compétences du bassin namurois, 60,7% concernent des personnes résidant dans le Bassin.

Les personnes qui résident dans un autre bassin et qui viennent passer une épreuve chez nous proviennent de tous les bassins, mais essentiellement des bassins du Hainaut sud (12,2%) et du Luxembourg (9,2%).

4.2.3. Accompagnement spécifique

Bassin de domicile	Enseignement spécialisé	CFISPA
Brabant wallon	ND	ND
Bruxelles	ND	ND
Hainaut centre	ND	ND
Hainaut sud	ND	ND
Huy-Waremme	ND	ND
Liège	ND	ND
Luxembourg	ND	ND
Namur	ND	ND
Verviers	ND	ND
Wallonie Picarde	ND	ND
Flandre	ND	ND
Communauté germanophone	ND	ND
Étranger	ND	ND
Total	ND	ND

4.3. Mobilité des travailleurs résidant sur le territoire du Bassin

Bassin de travail	Nombre de travailleurs	
Bruxelles	16.766	9,9%
Brabant Wallon	10.949	6,4%
Hainaut - Hainaut Centre	1.560	0,9%
Hainaut - Hainaut Sud	12.188	7,2%
Hainaut - Wallonie Picarde	544	0,3%
Liège - Huy-Waremme	2.632	1,5%
Liège - Liège	3.260	1,9%
Liège - Verviers	437	0,3%
Luxembourg	5.994	3,5%
Namur	106.869	62,9%
Communauté germanophone	51	0,0%
Flandre	6.146	3,6%
Inconnu (à l'étranger)	1.080	0,6%
Inconnu	1.436	0,8%
Total général	169.912	100,0%

Source : Census, 2011 ; Calculs : IWEPS

Le census 2011 a été utilisé pour estimer les mobilités géographiques des travailleurs. Les données ne rendent ainsi pas compte des personnes qui viennent travailler en Belgique mais sont domiciliées à l'étranger.

Selon le Census 2011¹⁷, 62,9% des travailleurs résidant dans le bassin de Namur sont occupés dans le bassin. 9,9% vont travailler à Bruxelles, 7,2% à Hainaut Sud et 6,4% dans le Brabant Wallon. A noter également que 3,6% se rendent en Flandre pour leur travail.

¹⁷ « La matrice des navettes n'est pas carrée et l'emploi dont il s'agit ici est donc, dans une optique démographique, l'emploi occupé par les personnes domiciliées sur un territoire donné, en l'occurrence la Belgique, et non l'emploi localisé en Belgique, quelle que soit l'origine des travailleurs. La nuance est d'importance car les taux mesurent la dépendance des travailleurs

4.4. Mobilité des personnes venant travailler sur le territoire du bassin

Bassin de domicile	Nombre de travailleurs	
Bruxelles	2.145	1,5%
Brabant Wallon	4.357	3,0%
Hainaut - Hainaut Centre	2.790	1,9%
Hainaut - Hainaut Sud	10.010	6,9%
Hainaut - Wallonie Picarde	1.074	0,7%
Liège - Huy-Waremme	5.166	3,5%
Liège - Liège	3.868	2,6%
Liège - Verviers	925	0,6%
Luxembourg	4.169	2,9%
Namur	106.869	73,2%
Communauté germanophone	165	0,1%
Flandre	4.427	3,0%
Total général	145.965	100,0%
Total Wallonie (hors CG)	139.228	95,4%
Total Wallonie + Bruxelles (hors CG)	141.373	96,9%

Source : Censur, 2011 ; Calculs : IWEPS

Toujours selon le Censur 2011, 73,2% des travailleurs du bassin de Namur résident dans ce bassin. On peut également voir que notre bassin occupe 6,9% de travailleurs résidant dans le bassin de Hainaut Sud, 3,5% de travailleurs issus du bassin de Huy-Waremme, 3% de travailleurs vivant dans le Brabant Wallon, 3% de travailleurs qui résident en Flandre et enfin 2,9% de travailleurs résidant au Luxembourg.

Si on compare les taux d'occupation de travailleurs résidents de chaque bassin, on constate que ce sont les bassins de Bruxelles (43%) et du Brabant wallon (55%) qui occupent le moins de travailleurs résidant dans le bassin.

d'un bassin à l'égard des bassins pourvoyeurs d'emplois. On peut estimer à partir de ces données, un taux de dépendance d'un bassin par rapport à l'autre ou un taux d'autonomie correspondant au taux de dépendance de l'entité par rapport à elle-même. Le dénominateur n'est autre que la population active occupée ». Source : IWEPS.

5.1. Cadrage méthodologique

Les Instances Bassins Enseignement qualifiant Formation Emploi, avec l'appui de l'IWEPS (Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique) et de l'IBSA (Instituts wallons et bruxellois de statistique et d'analyse), mènent en commun depuis 2015 des travaux méthodologiques en vue d'améliorer constamment leurs démarches en matière d'élaboration de diagnostics et de détermination de thématiques ou de pistes de travail prioritaires. Exemple : utilisation d'une référence commune pour la classification des secteurs et des métiers.

Chaque Instance utilise néanmoins une méthodologie spécifique pour l'élaboration de son diagnostic et la détermination de ses thématiques communes et recommandations.

L'Instance Bassin EFE de Namur a pris la décision d'investiguer en 2018, 9 domaines d'activités ; dont certains sont parfois eux-mêmes composés de plusieurs secteurs ou sous-secteurs. Ces domaines ont été choisis par les membres sur base de divers critères et notamment en prenant en compte les secteurs pour lesquels les perspectives d'emploi sont les plus importantes sur le territoire du Bassin de Namur et les secteurs en développement :

- **Agriculture et pêche – Espaces naturels et espaces verts – Soins aux animaux**
- **Commerce – Vente et Grande distribution**
- **Construction – Bâtiment et Travaux publics**
- **Agro-alimentaire – Hôtellerie – Restauration**
- **Industrie - Installation et maintenance**
- **Chimie – Pharmacie - Biotechnologies**
- **Santé - Services à la personne et à la collectivité**
- **Logistique**
- **Support à l'entreprise**

1. Elaboration d'un premier diagnostic

Pour chacun de ces domaines d'activités, la première démarche a été la réalisation d'un premier diagnostic par l'équipe de l'Instance Bassin. Celui-ci constitue un socle commun d'informations qui a pour objectif de servir de base à l'organisation de concertations avec des experts et acteurs locaux des secteurs concernés (voir point ci-dessous).

Les démarches menées sont les suivantes :

- **Identification des métiers du niveau de l'enseignement secondaire pour lesquels il existe des perspectives d'emploi sur le territoire du bassin de Namur, maintenant et dans les années à venir ; ainsi que des métiers qui évoluent et des compétences attendues pour l'exercice de ceux-ci**

Rassemblement, traitement et analyse de données dont :

- Les principales évolutions dans les secteurs et les effets de la transition numérique (prospective), sur base d'études menées par Le Forem : Métiers d'avenir (2013), Effets de la transition numérique en termes d'activités métiers et compétences (2016), Compétences pour le futur – partie 2 (2017), Analyse des besoins en formation professionnelle par domaine d'activités stratégiques en Wallonie (Juillet 2018),
- Les métiers en tension de recrutement en Wallonie : liste des métiers/fonctions critiques et en pénurie (hors métiers de l'enseignement) – Le Forem 2018 et leur évolution, ainsi que la liste wallonne des études qui préparent à une profession pour

- laquelle il existe une pénurie significative de main-d'œuvre pour l'année scolaire ou académique 2018-2019 publiée par le Forem,
- L'insertion au travail des jeunes demandeurs d'emploi wallons qui s'inscrivent pour la première fois en 2017 (Le Forem, août 2018),
 - Les Métiers d'avenir - Le Forem : métiers dont les contenus évoluent et métiers dont les contenus évoluent, avec un potentiel de croissance d'emploi,
 - Les opportunités d'emploi traitées par le Forem en 2017 pour la Direction régionale de Namur (Le Forem),
 - Les informations communiquées par divers experts consultés individuellement,
 - Les informations recueillies au sein de rencontres de travail organisées par l'Instance dans le cadre de ses travaux. Exemple : réunions des pôles de synergie,
 - Etc.
- **Analyse de la réserve de main-d'œuvre** : caractéristiques (genre, niveau de diplôme, ...) (*voir chapitre 2 du présent rapport*), positionnements métiers des demandeurs d'emploi, etc.
 - **Analyse de l'offre d'enseignement et de formation proposée sur le territoire du Bassin de Namur et de sa fréquentation**

Des cartographies ont été réalisées afin de mieux visualiser la répartition géographique des offres de formation et d'enseignement par secteur/domaine d'activités : offres de formation du Forem, de l'IFAPME, de l'Enseignement de Promotion sociale, des Centres d'Insertion Socio-Professionnelle, des CEFA, des Centres de Formation et d'Insertion Socio-Professionnelle adaptés, des Etablissements d'enseignement secondaire qualifiant (secondaire ordinaire et spécialisé), ainsi que les Centres de Technologies Avancées et Centres de Validation des Compétences (*Voir annexe 5 du rapport*).

En ce qui concerne la fréquentation de l'offre, *voir chapitre 2 du présent rapport*.
 - **Prise en compte des travaux du Service Francophone Métiers et des Qualifications (SFMQ)** : profils en demande, en cours d'élaboration ou finalisés.
 - **Recensement des ressources et équipements disponibles** : Centres de Compétence, Centres de Technologies Avancées, offres en matière de Validation des Compétences, Centres de formation sectoriels, ...

2. Analyse de l'évolution de l'offre d'enseignement et de formation sur le territoire du Bassin de Namur en 2017 et 2018

Le décret du 24 avril 2014 portant assentiment à l'accord de coopération conclu le 20 mars 2014 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relative à la mise en œuvre des Bassins Enseignement qualifiant – Formation – Emploi prévoit, dans ses articles 13 et 15 que chaque Instance Bassin est tenue informée de manière systématique des nouvelles options ouvertes dans l'enseignement secondaire technique et professionnel, dans l'enseignement spécialisé de forme 3 et 4 ; ainsi que des formations ouvertes par le Forem, l'IFAPME, les Centres d'Insertion socioprofessionnelle, ou encore les Hautes écoles sur le territoire de son ressort.

Trois ans après la mise en place des Instances Bassins EFE, aucune démarche n'a été effectuée et aucune procédure mise en place dans ce sens.

L'Assemblée des Instances bassins EFE et l'IWEPS n'ayant pas prévu en 2018 une démarche d'interpellation systématique des organismes mentionnés ci-dessous et laissant l'initiative à chaque Instance de mettre en place sa propre procédure en la matière, l'Instance Bassin EFE de Namur a dès lors pris l'initiative de demander à ses mandatés représentant les opérateurs de formation professionnelle et d'enseignement de venir présenter eux-mêmes en réunion de l'Instance du mois de juin, un point d'information concernant l'évolution de l'offre de formation et d'enseignement au sein de leur propre pôle au cours de ces deux dernières années (2018 et 2018) ; sur base d'une même trame.

Les questions posées portaient sur les points suivants :

- Les nouvelles options/offres de formation créées durant les années scolaires 2016-2017 et 2017-2018 ou les années académiques 2017 et 2018 et les liens éventuels entre ces créations et les thématiques communes de l'Instance,
- Les options/offres de formation qui ont été supprimées durant cette même période et les motifs de ces suppressions,
- Les options/offres de formations que les établissements/opérateurs avaient prévu de créer mais qui n'ont pas pu ouvrir et les motifs de ces non-ouvertures,
- Les éventuels obstacles rencontrés dans la création de nouvelles options/formations et dans la prise en compte de thématiques communes de l'IBEFE Namur,
- Les propositions concrètes et recommandations pour améliorer les choses.

En ce qui concerne l'enseignement secondaire qualifiant, les informations ont été recueillies par la Chambre Enseignement. Les questions ont en effet été intégrées au questionnaire électronique envoyé à tous les établissements dans le cadre de l'enquête sur l'évaluation du plan de redéploiement 2015-2019 de la Chambre Enseignement, début juin 2018.

Bien que cette première expérience n'ait pas permis de faire le relevé exhaustif de toutes les modifications qui ont eu lieu dans l'offre d'enseignement et de formation au cours de ces deux dernières années, l'information recueillie est déjà fort riche et le résultat de cette démarche ([Voir annexe 5 du rapport](#)) a été pris en compte pour la détermination des thématiques communes et recommandations de l'Instance 2018.

3. Concertation des acteurs locaux

3.1. Consultations relatives aux secteurs déjà investigués en 2016 et 2017

Sur base des diagnostics réalisés par l'équipe de l'Instance Bassin, des réunions de concertation ont déjà été organisées en 2016 et 2017 avec divers acteurs locaux et experts sectoriels (établissements d'enseignement et opérateurs de formation, centres de compétences et Centres de technologies avancées, représentants des secteurs et fonds de formation sectoriels, représentants des organisations syndicales et patronales, certains employeurs, Service aux Entreprises du Forem, Services Veille et Analyse du Marché de l'Emploi du Forem, etc.) pour les 6 domaines suivants : Agriculture et pêche – Espaces naturels et espaces verts – Soins aux animaux, Construction - Bâtiment et Travaux publics, Agro-alimentaire – Hôtellerie – Restauration, Industrie - Installation et maintenance, Chimie - Pharmacie – Biotechnologies et Santé - Services à la personne et à la collectivité.

Cette année, décision a été prise par l'Instance de ne pas réorganiser de réunion de concertation pour ces domaines. Les acteurs locaux et experts ont toutefois été consultés par mail durant le mois de septembre. Pour faciliter leur travail, des éléments actualisés de diagnostic leur ont été communiqués.

Il leur a été demandé de renvoyer par retour de mail leurs remarques éventuelles en vue de la révision des thématiques communes et recommandations de 2017 pour le domaine concerné : corrections éventuelles à apporter aux cartographies de l'offre de formation et d'enseignement (ex. offres supprimées, nouvelles offres créées ou encore changement d'intitulé), suggestions éventuelles en matière de modification des thématiques communes de l'an dernier ; ainsi que toute autre information, remarque ou recommandation concernant ce secteur : besoins identifiés, propositions d'action à mener, problématiques qui se posent, ...

Pour le secteur de la logistique, déjà investigué une première fois en 2017 également, le diagnostic a été actualisé et un expert du secteur a été rencontré (représentant de Logistics in Wallonia).

3.2. Organisation de réunions de concertation pour deux nouveaux secteurs

En 2018, l'Instance Bassin de Namur a également pris la décision d'investiguer deux nouveaux secteurs, qui avaient déjà fait l'objet d'une démarche interbassins en amont, en avril et mai 2018 : celui du Commerce, de la Vente et de la Grande distribution et celui du Support à l'entreprise (cf. nomenclature Rome V 3). Ces rencontres avec des experts et le travail de préparation de celles-ci ont permis de mettre en évidence une série de questions et problématiques qui ont été soumises cette fois à des experts et acteurs locaux lors d'une réunion de concertation, le 24 septembre dernier.

3.3. Concertation spécifique des membres de la Chambre Enseignement de Namur

Enfin, les membres de la Chambre Emploi Formation de Namur ont également été concertés afin de recueillir leurs remarques et propositions de modifications des thématiques communes élaborées en 2017. Un point spécifique à ce sujet a été inscrit à l'ordre du jour des réunions du Bureau de la Chambre Enseignement de Namur du 4 septembre et ensuite de la réunion de la Chambre Enseignement du 18 septembre 2018.

4. Thématiques communes et recommandation

Les résultats de l'ensemble de ces démarches ont été intégrés par l'équipe de l'Instance dans les propositions de thématiques communes et de recommandations 2018, qui ont été présentées et débattues en réunion de l'Instance du 8 octobre 2018.

Les thématiques communes 2018 ont été communiquées à la Chambre Enseignement dès le 10 octobre dernier, afin que celle-ci puisse élaborer, sur cette base, son nouveau plan de redéploiement pour la période 2019-2022. (le plan de redéploiement reprend la liste des options éligibles à l'octroi d'incitants pour l'ouverture, le maintien ou la fermeture d'options pour le Bassin de Namur).

5.2. Thématiques communes

Vous trouverez, ci-après, les nouvelles thématiques communes de l'Instance Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi de Namur. Celles-ci sont reprises dans trois tableaux :

1. le premier, intitulé « **Création d'une offre de formation et d'enseignement** », reprend uniquement la **liste des métiers prioritaires pour la création de nouvelles offres**. Pour ces métiers, l'Instance Bassin de Namur considère que l'offre d'enseignement et/ou de formation professionnelle proposée sur son territoire est insuffisante pour couvrir l'ensemble des besoins et qu'il est nécessaire d'augmenter celle-ci (nouvelles formations ou augmentation du nombre d'occurrences pour des options ou formations déjà proposées) ;
2. le second, intitulé « **Maintien de l'offre de formation et d'enseignement** », reprend la **liste des métiers pour lesquels l'offre actuelle est suffisante mais doit être maintenue pour couvrir les besoins identifiés**. Cela signifie que si une offre d'enseignement ou de formation disparaît, une nouvelle offre similaire (même option ou formation au même métier) pourra être créée. Pour certains secteurs, seuls quelques métiers prioritaires sont mis en évidence. Pour d'autres, toutes les occurrences sont jugées indispensables pour répondre aux besoins du bassin. Le rapport analytique et prospectif étant prévu pour 3 ans, les métiers et options repris à la création sont également mentionnés dans les maintiens ;
3. le dernier tableau, intitulé « **adaptation du contenu de l'offre de formation et/ou d'enseignement existante** », ne permet quant à elle pas la création de nouvelles offres.

Le colonne intitulée « **OBG** » reprend les intitulés des options de l'enseignement en lien avec les métiers concernés par les thématiques communes. **Le contenu de cette colonne résulte d'une véritable analyse de l'offre d'enseignement déjà proposée et à développer sur le territoire du bassin en lien avec les métiers et aussi dans une optique de filière ; et non pas uniquement de l'utilisation d'une table de correspondance.**

Enfin, les trois colonnes Formation initiale, Formation pour adultes et Accompagnement adapté, permettent de préciser pour quel public est concerné par les offres à créer, maintenir ou adapter.

Définitions :

Formation initiale : ensemble de formations destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou jeunes adultes (enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance et apprentissage IFAPME). TQ = enseignement technique de qualification et P = enseignement professionnel. PE = plein exercice et Alt. = alternance.

Formation pour adulte : ensemble de formations destinées à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale (Enseignement de Promotion sociale, formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, CISP, etc.).

Accompagnement adapté : ensemble de formations destinées à un public tant en âge d'obligation scolaire qu'adulte nécessitant un encadrement spécifique (enseignement spécialisé de plein exercice ou en alternance de forme 3 et 4 et CFISPA).

Remarque : Dans les tableaux ci-dessous, les métiers sont classés sur base de la nomenclature Rome V3. Comme dans l'ensemble du rapport, ceux-ci sont libellés au masculin pour une meilleure lisibilité des tableaux. Ils doivent cependant être lus de manière épiciène.

5.2.1. Création d'une offre de formation et d'enseignement

Le tableau ci-dessous ne reprend que la liste des métiers prioritaires pour une **création**. Un métier peut apparaître plusieurs fois (si repris dans des familles de métier différentes). Un tableau reprenant les commentaires et recommandations par thématique se trouve en annexe 6 du rapport.

Secteur ROME V3	Métiers prioritaires	OBG	Profil SFMQ	Formation initiale	Formation pour adultes	Accompagnement adapté
D – Commerce, Vente et Grande distribution						
D1101 – Boucherie D1103 - Charcuterie	Boucher-charcutier-traiteur, Boucher-charcutier, Boucher, Charcutier, Chef boucher-charcutier, Préparateur de commandes	Patron boucher-charcutier-traiteur (7P)	<i>En cours : Boucher de distribution, Boucher-charcutier, Charcutier, Préparateur de commandes</i>	<i>Créer</i>	<i>Créer</i>	
D1102 – Boulangerie-viennoiserie et D1104 – Pâtisserie, confiserie, chocolaterie et glacerie	Boulangier, Boulangier-pâtissier, Aide-boulangier, Ouvrier boulangier, Ouvrier pâtissier, Pâtissier-chocolatier, Boulangier-pâtissier-chocolatier	Patron boulangier-pâtissier-chocolatier (7P)	<i>Fini : Ouvrier Boulangier-Pâtissier</i>	<i>Créer</i>	<i>Créer</i>	
D1208 – Manucure	Pédicure-Manucure	Complément en pédicurie-manucurie		<i>Créer (Poursuivre l'analyse du besoin au préalable)</i>		
F – Construction, Bâtiment et Travaux publics						
F1104 – Dessin BTP	Dessinateur DAO Construction	7^{ème} Dessinateur DAO en construction (7TQ)		<i>Créer</i>	<i>Créer</i>	<i>Créer</i>
F1108 - Métré de la construction	Mètreur-deviseur	7^{ème} Technicien spécialisé en métré et devis (7TQ)		<i>Créer</i>	<i>Créer</i>	

F1201 – Conduite de travaux du BTP	Chef d'équipes Chef de chantier Conducteur de travaux	Technicien en construction et travaux publics (TQ) 7^{ème} Technicien en encadrement de chantier (7TQ) (en attente du profil SFMQ)		Créer	Créer	
F1302 – Conduite d'engins de terrassement et de carrière	Conducteur d'engins de terrassement	Conducteur d'engins de chantier (P)	En cours : Conducteur d'engins de chantier	Créer	Créer	Créer
F1501 – Montage de structures et de charpentes bois F1503 – Réalisation – installation d'ossatures bois	Constructeur Monteur en bâtiment structure bois	Technicien des industries du bois (TQ) (sera remplacé par le profil SFMQ « technicien de fabrication bois et matériaux associés ») 7^{ème} Technicien des constructions en bois (7TQ) Complément en industrie du bois (7TQ) 7^{ème} Constructeur monteur de bâtiments en structure bois (7P) 7^{ème} Charpentier (7P)	Fini : Constructeur-Monteur de bâtiments en structure bois	Créer		
F1601/1604 - Application et décoration en plâtre, stuc et staff/ Montage d'agencements	Plafonneur-cimentier	Plafonneur-cimentier (P) 7^{ème} Complément en plâtrage, cimentage, enduisage (7P)	Fini : Plafonneur-cimentier	Créer	Créer	
F1602 – Electricité bâtiment + I1307 Installation-maintenance	Technicien en installations électriques		En cours : Technicien en installations électriques	Créer	Créer	Créer
F1602 – Electricité bâtiment + I1307 Installation-maintenance	Technicien en installations de sécurité		Métier bloqué : Technicien en installations de sécurité	Créer	Créer	Créer
F1603 – Installation d'équipements sanitaires et thermiques	Installateur en sanitaire	7^{ème} installateur sanitaire (7P) Monteur en chauffage et sanitaire (P)	Finis : Installateur chauffage et sanitaire, Monteur en chauffage et sanitaire	Créer	Créer	

F1603 - Installation d'équipements sanitaires et thermiques I1306 – Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	Monteur en climatisation/monteur frigoriste		<i>En cours : Monteur frigoriste</i>	<i>Créer</i>		<i>Créer</i>
(Correspondance RomeV3 non connue)	Installateur Ventiliste		<i>En cours : Installateur ventiliste</i>	<i>Créer</i>		
F1610 – Pose et restauration de couvertures F1613 – Travaux d'étanchéité et d'isolation	Couvreur-étancheur	<i>Couvreur-étancheur (P) 7^{ème} Etancheur (7P)</i>	<i>Finis : Couvreur, Etancheur</i>	<i>Créer</i>	<i>Créer : Complément « Etancheur » pour les formations existantes à l'IFAPME et au Forem</i>	
F1702 – Construction de routes et voies	Ouvrier de voirie	<i>Voiriste (alt.45)</i>		<i>Créer</i>	<i>Créer</i>	
G – Hôtellerie-restauration, Tourisme, Loisirs et Animation						
G1501 – Personnel d'étage G1503 – Management du personnel d'étage	Employé d'étage, Gouvernant d'étage, Aide gouvernant en hôtellerie	<i>Gouvernant (alt.30)</i>	<i>Fini : Gouvernante d'étage – Floor supervisor</i>	<i>Créer</i>	<i>Créer</i>	
G1602 – Personnel de cuisine	Cuisinier, Cuisinier de collectivité, Commis de cuisine, Restaurateur	<i>Complément en techniques spécialisées de restauration (7P)</i>	<i>Fini : Cuisinier/Cuisinier travaillant seul En cours ; Chef de partie (chaude et froide), 1^{er} Commis</i>	<i>Créer</i>		
G1703 – Réception en hôtellerie	Réceptionniste en hôtellerie	<i>Complément en accueil et réception en milieu hôtelier (7TQ)</i>	<i>Fini : Réceptionniste en hôtellerie</i>	<i>Créer</i>	<i>Créer</i>	

G1801 – Café, bar, brasserie	Barman	<i>Barman (7P)</i>	<i>Fini : Barman</i>	Créer		
H - Industrie						
Chimie et biotechnologies					<i>Création d'une préformation aux métiers du secteur de la chimie et des biotechnologies</i>	
H1203 - Conception et dessin de produits mécaniques H1202 - Conception et dessin de produits électriques et électroniques	Dessinateur en mécanique Dessinateur-projeteur en électricité et en électronique	<i>7ème Dessinateur en DAO (mécanique-Electricité) (7TQ)</i>		Créer	Créer	
H2101 – Abattage et découpe des viandes	Découpeur-désosseur	<i>Découpeur-désosseur (cf. profil SFMQ)</i>	<i>Encours : Désosseur-découpeur</i>		Créer	
H2101 – Abattage et découpe des viandes	Trancheur-portionneur	<i>Trancheur-portionneur (cf. profil SFMQ)</i>	<i>En cours : Trancheur-portionneur</i>		Créer	
H2101 – Abattage et découpe des viandes	Préparateur de viandes	<i>Préparateur de viandes (cf. profil SFMQ)</i>	<i>En cours : Préparateur de viandes</i>		Créer	
H2102 – Conduite d'équipement de production alimentaire	Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire (CLPIA)	<i>Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire (CLPIA)</i>	<i>Fini : Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire (CLPIA)</i>	Créer		
H2102 - Conduite d'équipement de	Opérateur de production en industrie alimentaire (OPIA)	<i>Opérateur de production en industrie alimentaire (OPIA) (P-alt.45)</i>	<i>Fini : Opérateur de production en industrie alimentaire (OPIA)</i>	Créer		

production alimentaire						
H2102 - Conduite d'équipement de production alimentaire	Pilote des installations en industrie alimentaire (PIIA)	Pilote des installations de l'industrie alimentaire (PIIA)	Fini : Pilote des installations de l'industrie alimentaire (PIIA)	Créer		
H2301 Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique	Opérateur, conducteur sur appareils de transformation, production physique ou chimique (automatisé), Pilote d'installation/opérateur machine, technicien contrôle qualité	Opérateur de production en biopharma Technicien chimiste (TQ)	En cours : Technicien de production en biopharma	Créer		
H2903 - Conduite d'équipements d'usinage	Technicien en système d'usinage	Technicien en systèmes d'usinage (TQ)		Créer	Créer	
H2913 - Soudage manuel H2914 - Réalisation et montage en tuyauterie	Soudeur Tuyauteur industriel	7^{ème} Complément en soudage sur tôles et sur tubes (7P)	Métiers bloqués : Soudeur cordon d'angle Soudeur tôles bout à bout Soudeur tubes bout à bout En cours : Tuyauteur	Créer		
H3201 – Conduite d'équipement de formage des plastiques et caoutchoucs	Technicien plasturgiste	Technicien Plasturgiste (TQ)			Créer, en collaboration avec un Centre de Compétences	
I – Installation et maintenance						
I1302 - Installation et maintenance d'automatismes	Installateur-maintenicien en systèmes automatisés (dont plus particulièrement le profil de technicien automatique)	7^{ème} Technicien en maintenance des systèmes automatisés industriels (7TQ)	Métier bloqué : Électromécanicien de maintenance industrielle En demande :	Créer		

			Technicien de maintenance tertiaire			
I1304 - Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	Electromécanicien de maintenance Electromécanicien de maintenance industrielle (polymaintenicien)		Métier bloqué : Électromécanicien de maintenance industrielle	Créer	Créer	
I1305 - Installation et maintenance électronique I1601 - Installation et maintenance en nautisme I1602 - Maintenance d'aéronefs H2602 - Câblage électrique et électromécanique H2604 - Montage de produits électriques et électroniques I1309, I1307 et I1302	Technicien d'installation de matériels de télécommunication Electro-instrumentiste Maintenicien en instruments de bord, équipements électriques et électroniques Technicien de maintenance en électronique Monteur-câbleur en équipements électroniques	Technicien en électronique (TQ)		Créer	Créer (poursuivre l'analyse du besoin au préalable)	
I1305 - Installation et maintenance électronique H1209 – Intervention technique en études et développement électronique H2605 – Montage et câblage électronique B1604 – réparation en montage en systèmes horlogers I1310, I1401, H2603 H2604, H2901	Technicien en microtechnique Technicien de maintenance en microtechnique électronique Monteur-câbleur en micro-électroniques Maintenicien en microsystèmes horlogers et photographiques Technicien de maintenance en microsystèmes informatiques Micromécanicien de maintenance industrielle	Technicien en microtechnique (TQ)		Créer	Créer	
I1306 - Installation et maintenance en froid,	Monteur en climatisation (air conditionné)	Technicien en équipements thermiques (TQ)	Coref en attente du ventiliste :	Créer	Créer	

conditionnement d'air		7^{ème} Technicien en climatisation et conditionnement d'air (7TQ)	Technicien en chauffage et sanitaire En réflexion rattachement possible à la grappe HVAC : Installateur ventiliste			
I1306 - Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air I1308 - Maintenance d'installation de chauffage	Monteur frigoriste Technicien frigoriste	Technicien du froid (TQ-PE/Alt49)	En validation ChaM ChaEF : Monteur frigoriste Technicien frigoriste	Créer	Créer	
I1603 – Maintenance d'engins de chantier, levage, manutention et de machines agricoles et I1607 – réparation de cycles, motocycles et motoculteurs de loisirs	Mécanicien-réparateur en matériels agricoles Mécanicien en matériels motorisés de parcs et jardins Mécanicien agricole et travaux techniques	Technicien en agroéquipement (TQ)	En demande : Technicien de machines agricoles et horticoles professionnelles	Créer	Créer	
I1604 - Mécanique automobile	Technicien de maintenance et de diagnostic automobile (TMDA)	7^{ème} Technicien de maintenance et diagnostic automobile (7TQ) Mécanicien polyvalent automobile (TQ) 7^{ème} Complément en systèmes électroniques de l'automobile (7P)	Finis : Technicien de maintenance et de diagnostic automobile (TMDA) Mécanicien d'entretien automobile Mécanicien polyvalent automobile	Créer	Créer	
I1606 – Réparation en carrosserie	Tôlier en carrosserie	7^{ème} Carrossier spécialisé (7P)	En attente d'agrément ChaCA : Tôlier en carrosserie Préparateur en carrosserie Démonteur-Monteur en carrosserie	Créer	Créer	

J – Santé						
J1405 – Optique – lunetterie	Opticien	<i>Optique (TQ), Opticien (7TQ)</i>		<i>Créer</i>		
K – Services à la personne et à la collectivité						
K1304 – Services domestiques	Aide-ménager, Aide-ménager social	<i>Aide-ménager (alt.45) Aide-ménager social</i>	<i>En cours : Aide-ménager social</i>	<i>Créer</i>	<i>Créer</i>	<i>Créer</i>
M – Support à l’entreprise						
M1805 – Etudes et développement informatique	Développeur informatique, Développeur d’application, Développeur Web, Programmeur informatique, ...		<i>En demande : Web développeur</i>	<i>Créer</i>	<i>Créer</i>	
N - Transport et logistique						
N1103 – Magasinage et préparation de commandes	Magasinier, Equipier logistique, Agent d’entrepôt, Préparateur de commandes, Réceptionniste magasinage, ...		<i>Finis : Réceptionniste en logistique, Opérateur de stock en logistique, Préparateur de commande en logistique, Magasinier</i>	<i>Créer</i>	<i>Créer</i>	<i>Créer</i>

5.2.2. Maintien de l'offre de formation et d'enseignement

Le tableau ci-dessous reprend la liste des métiers prioritaires pour lesquels un ***maintien de l'offre de formation ou d'enseignement existantes*** est nécessaire. ***Remarque : cela signifie que si une offre de formation et d'enseignement disparaît, une nouvelle offre similaire (même option ou formation au même métier) pourra être créée.*** Un tableau reprenant les commentaires et recommandations par thématique se trouve en annexe 6 du rapport.

Secteur ROME V3	Métiers prioritaires	OBG	Profil SFMQ	Formation initiale	Formation pour adultes	Accompagnement adapté
A – Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux						
<i>De manière globale, les besoins en formation/enseignement dans le secteur sont assez bien couverts sur le territoire du Bassin de Namur. Il est toutefois nécessaire de maintenir l'ensemble de l'offre existante. De manière plus spécifique, une attention particulière est à apporter aux métiers qui suivent :</i>						
A1201 – Bûcheronnage et élagage	Elagueur-grimpeur	<i>Arboriste : grimpeur-élagueur (7P)</i>	<i>En cours : Grimpeur-Elagueur</i>	<i>Maintenir</i>		
A1203 – Entretien des espaces verts	Jardinier	<i>Ouvrier en exploitation horticole (alt.45) ; Ouvrier en implantation et entretien des parcs et jardins (alt.45) ; Ouvrier jardinier (alt.45) ; Ouvrier qualifié en horticulture (P) ; Horticulteur spécialisé en aménagement de parcs et jardins (7P)</i>	<i>Finis : Jardinier d'entretien et Jardinier d'aménagement</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>
A1414 – Horticulture et maraîchage	Maraîcher	<i>Ouvrier en cultures maraîchères sous abri et de plein champ (alt.45) ; ouvrier qualifié en horticulture (P/alt.49) ; Technicien en agriculture (TQ/alt.49), Technique en horticulture (TQ/alt.49) ; ouvrier en exploitation horticole (Alt45)</i>	<i>Finis : Agent horticole en cultures maraîchères (En cours : Agent horticole en floriculture, Agent horticole en fruiticulture et Agent horticole en pépinière)</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>

D – Commerce, Vente et Grande distribution						
D1101 – Boucherie D1103 – Charcuterie-traiteur	Boucher, Charcutier, Boucher-charcutier, Boucher-charcutier- traiteur, Vendeur en boucherie, charcuterie et plats préparés à emporter	Boucher-charcutier (P – alt.49), Patron boucher-charcutier-traiteur (7P), Préparateur en boucherie (alt.45), Vendeur en boucherie (alt.45)	En cours : Boucher- Charcutier ; Boucher de distribution, Charcutier, Préparateur de commandes	Maintenir	Maintenir	
D1102 – Boulangerie- viennoiserie et D1104 – Pâtisserie, confiserie, chocolaterie et glacierie	Boulangier, Boulanger- pâtissier, Aide-boulangier, Ouvrier boulangier, Ouvrier pâtissier, Pâtissier- chocolatier ,...	Boulangier-pâtissier (P), Patron boulanger- pâtissier-chocolatier (7P), Chocolatier- confiseur-glacier (7P)	Finis : Ouvrier Boulanger- Pâtissier	Maintenir	Maintenir	
D1202 – Coiffure	Coiffeur, Coiffeur manager, Gestionnaire de salon de coiffure	Coiffeur (P), Coiffeur Manager (7P)	Finis : Coiffeur, Coiffeur manager et Coiffeur chef d'entreprise	Maintenir	Maintenir	
D1208 – Soins esthétiques et corporels	Esthéticien, manucure, Gestionnaire d'institut de beauté, Pédicure- manucure	Esthéticien (TQ), Esthéticien social (7TQ), Complément d'esthétique : orientation artistique (7P), Gestionnaire d'un institut de beauté (7TQ), Complément en pédicurie-manucurie (7P)	Finis : Esthéticien et esthéticien social	Maintenir	Maintenir	
D1408 – Téléconseil et télévente	Télévendeur, Téléopérateur, Téléconseiller		En demande : Agent Contact Center		Maintenir	
E – Communication, média et multimédia						
E1205 – Réalisation de contenus multimédias	Technicien en image de synthèse 3D, Web designer	Technicien en image de synthèse (7TQ)		Maintenir	Maintenir	
E1303 - Encadrements des industries graphiques E1301 - Conduite de machines d'impression	Agent d'encadrement des industries graphiques Et Conducteur de machines d'impression	Technicien en industrie graphique (TQ)		Maintenir		

F – Construction, Bâtiment et Travaux publics						
F11 – Conception et études	Chargé d'études techniques	<i>Technicien en construction et travaux publics (TQ)</i>		<i>Maintenir</i>		
F1104 -Dessin BTP	Dessinateur construction Dessinateur DAO construction	<i>Dessinateur en construction (TQ)</i> <i>7^{ème} Dessinateur DAO en construction (7TQ)</i>		<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>
F1108 - Métré de la construction	Métreur-deviseur	<i>7^{ème} Technicien spécialisé en métré et devis (7TQ)</i>		<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
F1201 – Conduite de travaux du BTP	Chef d'équipes Chef de chantier Conducteur de travaux	<i>Technicien en construction et travaux publics (TQ)</i> <i>7^{ème} Technicien en encadrement en chantier (7TQ)</i>		<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
F1302 – Conduite d'engins de terrassement et de carrière	Conducteur d'engins de terrassement	<i>Conducteur d'engins de chantier (P)</i>	<i>En cours : Conducteur d'engins de chantier</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>
F1501 - Montage de structure et de charpentes bois F-1503 – Réalisation – installation d'ossatures bois	Constructeur Monteur de bâtiments structure bois	<i>7^{ème} Constructeur monteur de bâtiments structure bois (7P)</i> <i>Technicien des constructions en bois (7TQ)</i>	<i>Fini : Constructeur-Monteur de bâtiments en structure bois</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
F1503 – Réalisation- installation d'ossatures bois	Charpentier	<i>7^{ème} Charpentier (7P)</i>	<i>Fini : Charpentier</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
F1601/1604 – Application et décoration en plâtre, stuc et staff / Montage d'agencements	Plafonneur Plafonneur-cimentier	<i>Ouvrier-plafonneur (alt.45)</i> <i>Plafonneur-cimentier (P)</i> <i>7^{ème} Complément en plâtrage, cimentage, enduisage (7P)</i>	<i>Fini : Plafonneur-cimentier</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	

F1602 – Electricité bâtiment + I1307 Installation-maintenance	Electricien bâtiment	Installateur électricien (P)	Finis : Installateur électricien résidentiel, Industriel et tertiaire	Maintenir	Maintenir	Maintenir
F1602 – Electricité bâtiment + I1307 Installation-maintenance	Technicien en installations électriques		En cours : Technicien en installations électriques	Maintenir	Maintenir	Maintenir
F1602 – Electricité bâtiment + I1307 Installation-maintenance	Technicien en installations de sécurité		Métier bloqué : Technicien en installations de sécurité	Maintenir	Maintenir	Maintenir
F1603 – Installation d'équipements sanitaires et thermiques	Monteur en chauffage et sanitaire	Monteur en sanitaire (alt.45) Monteur en chauffage (alt.45) Monteur en chauffage et sanitaire (P)	Finis : Monteur en chauffage et sanitaire, Installateur chauffage et sanitaire	Maintenir	Maintenir	Maintenir
F1603 - Installation d'équipements sanitaires et thermiques	Monteur en climatisation/monteur frigoriste		En cours : Monteur frigoriste	Maintenir	Maintenir	Maintenir
F1603 – Installation d'équipements sanitaires et thermiques + I1308 – Technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage	Installateur en chauffage et sanitaire Technicien en chauffage et sanitaire Technicien du froid	Technicien en équipements thermiques (TQ) Technicien du froid (TQ) 7ème Installateur en chauffage central (7P) 7ème Technicien en climatisation et conditionnement d'air (7TQ)	Finis : Installateur en chauffage et sanitaire En cours : Technicien en chauffage et	Maintenir	Maintenir	

F1603 – Installation d'équipements sanitaires et thermiques	Installateur en sanitaire	<i>7^{ème} installateur sanitaire (7P)</i>	<i>Finis : Installateur en chauffage et sanitaire, Monteur en chauffage et sanitaire</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
(Correspondance RomeV3 non connue)	Installateur Ventiliste		<i>En cours : Installateur ventiliste</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
F1607 – Pose de fermetures menuisées	Menuisier d'intérieur ET Menuisier d'extérieur	<i>7^{ème} Menuisier en PVC et Alu (7P) 7^{ème} Complément en industrie du bois (7TQ) 7^{ème} Complément en agencement d'intérieur (7P) 7^{ème} Cuisiniste (7P) 7^{ème} Parqueteur (7P) Menuisier d'intérieur et d'extérieur (P)</i>	<i>Finis : Menuisier d'extérieur, Menuisier d'intérieur, Agenceur d'intérieur</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>
F1608 – Pose de revêtements rigides	Carreleur	<i>Ouvrier carreleur (alt.45) Carreleur (P)</i>	<i>Finis</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>
F1610 – Pose et restauration de couvertures F1613 – Travaux d'étanchéité et d'isolation	Couvreur-étancheur	<i>Couvreur-étancheur (P), 7^{ème} étancheur (7P)</i>	<i>Finis : Couvreur, Etancheur</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
F1702 – Construction de routes et voies	Ouvrier de voirie	<i>Voiriste (alt.45)</i>		<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
F1703- Maçonnerie	Chapiste, Maçon, Coffreur, Bétonneur	<i>Ouvrier qualifié en construction gros-œuvre(P) 7^{ème} Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment (7P)</i>		<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
G – Hôtellerie-restauration, Tourisme, Loisirs et Animation						
<i>De manière globale, les besoins en formation/enseignement dans le secteur de l'agro-alimentaire sont assez bien couverts sur le territoire du Bassin de Namur. Il est nécessaire de maintenir l'ensemble de l'offre existante pour répondre aux besoins sur le marché de l'emploi et proposer une offre adaptée à l'ensemble des publics. Les métiers concernés sont les suivants :</i>						
G14 – Gestion et Direction	Hôtelier, Restaurateur, Hôtelier-restaurateur, Responsable d'équipe en	<i>Chef cuisinier de collectivité (7P), Hôtelier-restaurateur (TQ), Restaurateur (P)</i>		<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>

	chaînes de restauration, Gestionnaire de tea-room, snack bar et taverne-brasserie					
G15 – Personnel d'étage en hôtellerie	Employé d'étage, Gouvernant d'étage, Aide Gouvernant en hôtellerie	Gouvernant (alt.30)	Fini : Gouvernante d'étage – Floor supervisor	Maintenir	Maintenir	Maintenir
G16 – Production culinaire	Cuisinier, Cuisinier de collectivité, Chef de cuisine, Chef de cuisine de collectivité, Commis de cuisine, Aide de cuisine, Commis de cuisine de collectivité, Equipier polyvalente de restauration rapide, Restaurateur-traiteur-organisateur de banquets et réceptions, Frituriste, ...	Cuisinier de collectivité (P), Restaurateur (P), Traiteur-organisateur de banquets et de réceptions (7P), Commis de cuisine (alt.45), Commis de cuisine de collectivité (alt.45), Complément en techniques spécialisées de restauration (7P)	Fini : Cuisiner/Cuisinier travaillant seul En cours : Chef de partie (chaude et froide), 1^{er} commis	Maintenir	Maintenir	Maintenir
G17 – Réception en hôtellerie	Réceptionniste en hôtellerie, Employé polyvalent en hôtellerie, Hôtelier, Agent de réservation en hôtellerie, Agent de comptoir et d'accueil, ...	Hôtelier-restaurateur (TQ), Complément en accueil et réception en milieu hôtelier (7TQ)	Fini : Réceptionniste en Hôtellerie	Maintenir	Maintenir	Maintenir
G18 - Service	Barman, Commis de salle, Serveur de bar-brasserie, Serveur de restaurant, Sommelier, Restaurateur, ...	Restaurateur (P), Sommelier (7P), Commis de salle (alt.45), Barman (7P)	Fini : Garçon de restaurant, Barman, Premier chef de rang	Maintenir	Maintenir	Maintenir
H - Industrie						
H1203 - Conception et dessin de produits mécaniques H1202 - Conception et dessin de produits électriques et électroniques	Dessinateur en mécanique Dessinateur-projeteur en électricité et en électronique	7^{ème} Dessinateur en DAO (mécanique-Electricité) (TQ)		Maintenir	Maintenir	

H2102 – Conduite d'équipement de production alimentaire	Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire (CLPIA)	<i>Technicien des industries agro-alimentaires (TQ)</i> <i>Technicien conducteur de ligne de production alimentaire (P/alt.45)</i> <i>Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire (CLPIA)</i>	<i>Fini : Opérateur de production en industrie alimentaire (OPIA)</i> <i>Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire (CLPIA)</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
H2102 - Conduite d'équipement de production alimentaire	Opérateur de production en industrie alimentaire (OPIA)	<i>Opérateur de production en industrie alimentaire (OPIA) (P-alt.45)</i>	<i>Fini : Opérateur de production en industrie alimentaire (OPIA)</i>	<i>Maintenir</i>		
H2102 - Conduite d'équipement de production alimentaire	Pilote des installations en industrie alimentaire (PIIA)	<i>Pilote des installations de l'industrie alimentaire (PIIA)</i>	<i>Fini : Pilote des installations de l'industrie alimentaire (PIIA)</i>	<i>Maintenir</i>		
H2209 - Intervention technique en ameublement du bois	Technicien de production des industries de process et Agent d'encadrement des industries de l'ameublement et du bois	<i>Technicien des industries du bois (TQ)</i>		<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
H2301 Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique	Opérateur, conducteur sur appareils de transformation, production physique ou chimique (automatisé), Pilote d'installation/opérateur machine, technicien contrôle qualité machine, technicien contrôle qualité	<i>Opérateur de production en biopharma</i> <i>Technicien chimiste (TQ)</i>	<i>En cours : Opérateur de production en chimie</i>	<i>Maintenir</i>		
H2902 - Chaudronnerie-Tôlerie	Chaudronnier-Tôlier	<i>Complément en chaudronnerie (7 P/alt.49)</i>		<i>Maintenir</i>		

H2903 - Conduite d'équipements d'usinage	Technicien en système d'usinage	<i>Technicien en systèmes d'usinage (TQ-PE)</i>		<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
H2911 - Réalisation de structures métalliques	Métallier	<i>Métallier (alt.45)</i>		<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>
H2913 - Soudage manuel	Soudeur	<i>Métallier-soudeur (P)</i>	<i>Métiers bloqués : Soudeur cordon d'angle Soudeur tôles bout à bout Soudeur tubes bout à bout</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
H2913 - Soudage manuel H2914 - Réalisation et montage en tuyauterie	Soudeur Tuyauteur industriel	<i>7^{ème} Complément en soudage sur tôles et sur tubes</i>	<i>Métiers bloqués : Soudeur cordon d'angle Soudeur tôles bout à bout Soudeur tubes bout à bout En cours : Tuyauteur</i>	<i>Maintenir</i>		
H3201 – Conduite d'équipement de formage des plastiques et caoutchoucs	Technicien plasturgiste	<i>Technicien Plasturgiste (TQ)</i>		<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
I – Installation et maintenance						
I1302 - Installation et maintenance d'automatismes	Installateur-maintenicien en systèmes automatisés (dont plus particulièrement les profils de Technicien automatique et de Technicien d'installation et de maintenance industrielle)	<i>7^{ème} Technicien en maintenance des systèmes automatisés industriels (TQ)</i>	<i>Métier bloqué : Électromécanicien de maintenance industrielle En demande : Technicien de maintenance tertiaire</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	

I1304 - Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	Electromécanicien de maintenance Electromécanicien de maintenance industrielle (polymaintenicien)		Métier bloqué : Électromécanicien de maintenance industrielle	Maintenir	Maintenir	
I1305 - Installation et maintenance électronique I1601 - Installation et maintenance en nautisme I1602 - Maintenance d'aéronefs H2602 - Câblage électrique et électromécanique H2604 - Montage de produits électriques et électroniques I1309, I1307 et I1302	Technicien d'installation de matériels de télécommunication Electro-instrumentiste Maintenicien en instruments de bord, équipements électriques et électroniques Technicien de maintenance en électronique Monteur-câbleur en équipements électroniques	Technicien en électronique (TQ)		Maintenir	Maintenir	
I1305 - Installation et maintenance électronique H1209 – Intervention technique en études et développement électronique H2605 – Montage et câblage électronique B1604 – réparation en montage en systèmes horlogers I1310, I1401, H2603 H2604, H2901	<i>Technicien en microtechnique</i> <i>Technicien de maintenance en microtechnique électronique</i> <i>Monteur-câbleur en micro-électroniques</i> <i>Maintenicien en microsystèmes horlogers et photographiques</i> <i>Technicien de maintenance en microsystèmes informatiques</i> <i>Micromécanicien de maintenance industrielle</i>	Technicien en microtechnique (TQ)		Maintenir	Maintenir	

I1306 - Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	Monteur en climatisation (air conditionné)	Technicien en équipements thermiques (TQ) 7^{ème} Technicien en climatisation et conditionnement d'air (7TQ)	Coref en attente du ventiliste : Technicien en chauffage et sanitaire En réflexion rattachement possible à la grappe HVAC : Installateur ventiliste	Maintenir	Maintenir	
I1306 - Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air I1308 - Maintenance d'installation de chauffage	Monteur frigoriste Technicien frigoriste	Technicien du froid (TQ-PE/Alt49)	En validation ChaM ChaEF : Monteur frigoriste Technicien frigoriste	Maintenir	Maintenir	
I1307 - Installation et maintenance télécoms et courants faibles I1309 - Maintenance électrique	Installateur Electricien industriel	Electricien installateur industriel (P)	Fini : Installateur électricien (résidentiel, tertiaire, industriel)	Maintenir	Maintenir	
I1309 - Maintenance électrique H2604 - Montage de produits électriques et électroniques	Electricien automaticien Electricien de maintenance industrielle Monteur-câbleur en équipements électriques	Electricien automaticien (TQ) 7^{ème} Complément en maintenance d'équipements techniques (P) Nouveau profil SFMQ pas encore implémenté dans l'enseignement : Electricien de maintenance industrielle	Métier bloqué : Electromécanicien de maintenance industrielle	Maintenir	Maintenir	
I1310 - Maintenance en mécanique industrielle	Mécanicien d'entretien industriel Mécanicien automaticien	Mécanicien d'entretien (P) Mécanicien automaticien (TQ) 7^{ème} Complément en maintenance d'équipements techniques (P)	Métier bloqué: Mécanicien de maintenance industrielle	Maintenir	Maintenir	
I1401 - Maintenance informatique et bureautique	Technicien en micro-informatique et réseaux, Technicien en réseau local informatique, Technicien de maintenance de réseaux informatiques, Technicien de maintenance de systèmes	Technicien en informatique (TQ)	En demande : Technicien PC Réseau	Maintenir	Maintenir	

	informatiques, Installateur dépanneur en informatique, ...					
I1402 – Réparation de biens électrodomestiques	Réparateur/dépanneur d'appareils électrodomestiques/ménagers	7ème Installateur-Réparateur d'appareils électroménagers (7P)			Maintenir	
I1603 - Maintenance d'engins de chantier, levage, manutention et de machines agricoles I1607 – Réparation de cycles, motocycles et motoculteurs de loisirs	Mécanicien-réparateur en matériels agricoles Mécanicien en matériels motorisés de parcs et jardins Mécanicien agricole et travaux techniques	Technicien en agroéquipement (TQ) Technicien en agriculture (TQ) 7ème complément en mécanique agricole et/ou horticole (7P)	En demande : Technicien de machines agricoles et horticoles professionnelles	Maintenir	Maintenir	
I1604 - Mécanique automobile	Technicien de maintenance et de diagnostic automobile (TMDA)	7ème Technicien de maintenance et diagnostic automobile (7TQ) Mécanicien polyvalent automobile (TQ) 7ème Complément en systèmes électroniques de l'automobile (7P) Mécanicien d'entretien automobile (P)	Finis: Technicien de maintenance et de diagnostic automobile (TMDA) Mécanicien d'entretien automobile Mécanicien polyvalent automobile	Maintenir	Maintenir	
I1606 – Réparation en carrosserie	Tôlier en carrosserie	7ème Carrossier spécialisé (7P)	En attente d'agrément ChaCA : Tôlier en carrosserie Préparateur en carrosserie Démonteur-Monteur en carrosserie	Maintenir	Maintenir	
J - Santé						
J1301 - Personnel polyvalent des services hospitaliers	Agent des services hospitaliers	Aide logistique en collectivité (alt.45)		Maintenir	Maintenir	Maintenir

J1305 – Conduite de véhicules sanitaires	Ambulancier				Maintenir	
J1307 – Préparation en pharmacie	Préparateur en pharmacie	Assistant pharmaceutico-technique (TQ), Complément en officine hospitalière (7TQ)			Maintenir	
J1405 – Optique-lunetterie	Opticien	Optique (TQ), Opticien (7TQ)			Maintenir	
J1410 – Prothèses dentaires	Prothésiste dentaire	Prothèse dentaire (TQ), Prothésiste dentaire (7TQ)			Maintenir	
J1501 – Soins d'hygiène, de confort du patient	Aide-soignant	Aide-soignant (7P)			Maintenir	Maintenir
J1506 – Soins infirmiers généralistes	Infirmier	Soins infirmiers (P), Infirmiers psychiatrique (P)			Maintenir	Maintenir
k – Services à la personne et à la collectivité						
K1206 – Intervention socioculturelle	Animateur	Animateur (TQ)	Fini : Animateur de groupes		Maintenir	
K1207 – Intervention socioéducative	Educateur	Agent d'éducation (TQ)			Maintenir	Maintenir
K1301 – Accompagnement médicosocial	Accompagnateur médicosocial	Agent médico-social (7P)			Maintenir	
K1302 – Assistance auprès d'adultes et K1304 – Services domestiques	Aide familial, Garde à domicile	Aide familial (P)			Maintenir	Maintenir
K1303 – Assistance auprès d'enfants	Garde d'enfants à domicile, Auxiliaire de l'enfance, Puériculteur	Aspirant en nursing (TQ), Puériculture (P), Puériculteur (7P)			Maintenir	Maintenir

K1304 – Services domestiques	Aide-ménager, aide-ménager social	<i>Aide-ménager (alt.45) Aide ménager social</i>		<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>
K1403 – Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire	Directeur de maisons d'enfants				<i>Maintenir</i>	
K1403 – Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire	Directeur de maisons de repos				<i>Maintenir</i>	
M – Support à l'entreprise						
M1609 – Secrétariat et assistanat médical ou médico-social	Secrétaire médical				<i>Maintenir</i>	
M1805 – Etudes et développement informatique	Développeur informatique, Développeur d'application, Développeur Web, Programmeur informatique, ...		<i>En demande : Web développeur</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
M1810 – Production et exploitation de systèmes d'information	Gestionnaire du parc informatique, Technicien informatique		<i>En demande : Technicien PC réseau, Administrateur réseau, Administrateur systèmes</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
N - Transport et logistique						
N1101 – Conduite d'engins de déplacement des charges	Cariste, Conducteur d'engins de déplacement des charges		<i>Fini : Conducteur de chariot élévateur</i>		<i>Maintenir</i>	
N1103 – Magasinage et préparation de commandes	Magasinier, Equipier logistique, Agent d'entrepôt, Préparateur de commandes, Réceptionniste magasinage,...		<i>Finis : Réceptionniste en logistique, Opérateur de stock en logistique, Préparateur de commande en logistique, Magasinier</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>

5.2.3. Adaptation du contenu l'offre de formation et d'enseignement existante

Le tableau ci-dessous reprend la liste des métiers prioritaires pour lesquels une **adaptation de l'offre de formation ou d'enseignement existantes** est nécessaire. **Attention, la liste ci-dessous ne permet pas la création de nouvelles options ou formations.**

Secteur ROME V3	Métiers prioritaires	OBG	Profil SFMQ	Formation initiale	Formation pour adultes	Accompagnement adapté	Recommandations / Commentaires
A – Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux							
A1407 – Elevage bovin ou équin	Ouvrier en production équine	<i>Agent qualifié dans les métiers du cheval (P)</i>		<i>Adapter</i>			Proposer, en complément de l'option Agent qualifié dans les métiers du cheval, un module spécifique permettant l'obtention d'un permis BE – conduite de Van pour le transport des chevaux
D – Commerce, Vente et Grande distribution							
D1202 – Coiffure	Coiffeur, Coiffeur manager, Gestionnaire d'un salon de coiffure	<i>Coiffeur P, Coiffeur Manager (7P)</i>	<i>Finis : Coiffeur, Coiffeur manager et Coiffeur chef d'entreprise</i>	<i>Adapter</i>			Veiller à ce que les contenus de formation soient adaptés en fonction des besoins en compétences des entreprises du secteur. Le coiffeur manager est un chef d'équipe et non un patron coiffeur. En fonction des écoles, des cours de gestion sont donnés et, en respectant le quota d'heures de formation « gestion », l'élève obtiendra son certificat de gestion, ce qui lui permettra de devenir éventuellement patron ou gestionnaire. Il est par conséquent à conseiller aux écoles de respecter

							ce quota d'heures de gestion en 6 ^{ème} année, de manière à ce que les jeunes puissent évoluer plus facilement dans leur parcours professionnel et se lancer sur le marché de l'emploi à leur compte, s'ils le souhaitent
D1407 – Relation technico-commerciale	Technico-commercial	<i>Technicien commercial (TQ)</i>		<i>Adapter</i>			Intégrer, dans le profil de formation, les compétences liées au développement de l'E-commerce
D1408 – Téléconseil et télévente	Télévendeur, Téléopérateur, Téléconseiller		<i>En demande : Agent Contact Center</i>		<i>Adapter</i>		Adapter le contenu de l'offre de formation en lien avec les évolutions du profil, le niveau de qualification demandé sur le marché de l'emploi étant de plus en plus élevé (ex. accent mis de plus en plus sur l'écrit). Cf. étude menée par Le Forem
F – Construction, Bâtiment et Travaux publics							
Métiers de l'étude/conception, du gros œuvre, de l'équipement et du parachèvement				Intégrer dans les formations les Compétences 'hard skills' prioritaires : <ul style="list-style-type: none"> - Sécurité sur chantier et techniques de préservation du dos - Travailler avec précision - Connaissances et mesures relatives à la gestion des déchets - Connaissances relatives aux matériaux et produits écologiques et au cycle de vie des différents matériaux (construction durable) 			
G - Hôtellerie -restauration, Tourisme, Loisirs et Animation							
<i>Harmoniser les cursus de formation et d'enseignement pour les métiers du secteur de l'Horeca et en particulier pour celui de restaurateur ; notamment en ce qui concerne le contenu et les modalités d'organisation des cours liés à la gestion, les modalités de la formation en entreprise et les cours de langue</i>							
H - Industrie							

H2913 - Soudage manuel	Soudeur	7^{ème} Complément en soudage sur tôles et sur tubes	Métiers bloqués : Soudeur cordon d'angle Soudeur tôles bout à bout Soudeur tubes bout à bout	Adapter		<p>Bien que le profil-métier de « soudeur » n'apparaît plus cette année parmi les fonctions critiques, marché de l'emploi fait toujours état d'un besoin important de « soudeurs » (A Namur en 2017, 167 offres d'emploi de « soudeurs » sont répertoriées par le Service public de l'Emploi).</p> <p>Les partenaires de l'IBEFE Namur témoignent d'une pénurie de type plus qualitative et soulignent un manque dans le parcours de formation initiale.</p> <p>Etant donné les nombreux procédés et la complexité du métier, une spécialisation plus importante que la 7^{ème} technique existante serait à promouvoir.</p> <p>Les formations actuelles de bacheliers et/ou d'ingénieurs ne prévoient pas du personnel susceptible de souder en entreprise. Une étude doit être menée pour déterminer des pistes de solutions à mettre en place. Peuvent notamment être investiguées les pistes suivantes : <i>demander une révision du profil au SFMQ, créer une filière de niveau bach+3, ou encore créer une autre 7^{ème} année que l'option Complément en soudage sur tôles et sur tubes.</i></p> <p>Le soutien des secteurs et des centres de compétences est recommandé, particulièrement en ce qui concerne le passage des agréments qui très coûteux, sont toutefois de réelles plus-values sur</p>
H2914 - Réalisation et montage en tuyauterie	Tuyauteur industriel		En cours : Tuyauteur			

							le marché de l'emploi. A ce propos, il est recommandé que les écoles et centres de formation saisissent les opportunités offertes par le secteur. Par exemple, les épreuves sectorielles ouvrent la possibilité de passer des agréments en soudure. Enfin, il est également important de veiller à la participation et à l'implication des entreprises dans le processus de formation.
			I – Installation et maintenance				
I1604 - Mécanique automobile	Mécanicien d'entretien de voitures particulières et véhicules utilitaires légers Technicien de maintenance et de diagnostic automobile (TMDA) Mécanicien polyvalent	<i>Mécanicien d'entretien automobile (P-PE/alt.49)</i> <i>Mécanicien polyvalent automobile (TQ)</i> <i>7ème Mécanicien des moteurs diesels et engins hydrauliques (7P)</i> <i>7ème complément en électricité de l'automobile (P-PE/alt.49)</i>	<i>Finis : Technicien de maintenance et de diagnostic automobile (TMDA)</i> <i>Mécanicien d'entretien automobile</i> <i>Mécanicien polyvalent automobile</i>	<i>Adapter les formations existantes en implémentant les nouveaux profils SFMQ dès que possible (particulièrement pour le profil TMDA déjà disponible dans le répertoire de l'enseignement depuis septembre 2017)</i>			Les profils-métiers en lien avec la mécanique automobile sont en pleine mutation. Des nouveaux profils SFMQ ont été rédigés. Il est recommandé de les implémenter au plus vite dans l'enseignement et la formation professionnelle afin que l'offre de formation soit dans une meilleure adéquation avec les besoins du marché de l'emploi : mécanicien d'entretien automobile, mécanicien polyvalent automobile et technicien en maintenance de diagnostic automobile (TMDA)

I1302 - Installation et maintenance d'automatismes	Installateur-maintenicien en systèmes automatisés (dont plus particulièrement le profil de technicien automatique)	7^{ème} Technicien en maintenance des systèmes automatisés industriels (7TQ)	Métier bloqué : Électromécanicien de maintenance industrielle En demande : Technicien de maintenance tertiaire		Créer des offres de modules complémentaires en électricité. Développer l'offre en remédiation de base en calcul et en matière de compétences de base pour faciliter l'accès en formation professionnelle qualifiante		En formation professionnelle, il est important de proposer des modules de formation spécifiques afin de pallier au déficit de formation de certains demandeurs d'emploi qui possèdent déjà des connaissances du métier. Un nombre important de demandeurs d'emploi montrent des carences en la matière et n'ont dès lors pas accès à ces formations qui pourtant sont inclusives sur le marché de l'emploi
J - Santé							
J1501 – Soins d'hygiène, de confort du patient	Aide-soignant	Aide-soignant (7P)		Adapter	Adapter		Des aménagements du programme de formation doivent être mis en place afin de tenir compte de l'évolution et des nouvelles exigences du métier (utilisation du dossier informatisé, aux techniques de plus en plus informatisées)
K – Services à la personne et à la collectivité							
K1302 – Assistance auprès d'adultes et K1304 – Services domestiques	Aide familial Garde à domicile	Aide familial (P)		Adapter			Des aménagements du programme de formation doivent être mis en place afin de tenir compte de l'évolution et des nouvelles exigences du métier. Mettre en avant le métier de garde à domicile dans le cadre de la formation d'aide familial, car il est très mal connu des jeunes, alors

							qu'il s'agit d'un métier pour lequel il y a des opportunités d'emploi
K1304 – Services domestiques	Aide-ménager, Aide-ménager social	Aide-ménager (alt. 45) Aide-ménager social	<i>En cours</i>	<i>Adapter</i>	<i>Adapter</i>	<i>Adapter</i>	Un statut d'aide-ménager social est en phase d'être créé (les employeurs se sont mis d'accord sur les textes qui doivent encore être validés par les organisations syndicales avant de finaliser le travail). Un référentiel métier et un référentiel de formation seront alors créés (grappe métiers assurance autonomie). Il est important d'inclure des modules en lien avec le travail social, de manière à mieux outiller les aides-ménagers qui souhaitent travailler au sein des services d'aide aux familles

CHAPITRE 6 - RECOMMANDATIONS ET PÔLES DE SYNERGIES

6.1. Recommandations

6.1.1. Orientation, promotion des métiers et des filières techniques et professionnelles

D – Commerce, vente et grande distribution G – Hôtellerie-restauration Tourisme Loisirs et Animation
Réaliser une capsule vidéo montrant les diverses facettes du métier de boucher-charcutier-traiteur, les évolutions de celui-ci et les divers débouchés possibles.
Développer des modules d'orientation métiers en vue de faire découvrir les réalités et contraintes des métiers des secteurs de l'Hôtellerie, de la Restauration et de l'agro-alimentaire. De manière plus spécifique, mettre en place des actions visant à faire découvrir les métiers de boucher-charcutier et de boulanger-charcutier avant les entrées en formation professionnelle ou les choix d'options dans l'enseignement.
F – Construction, Bâtiment et travaux publics
Poursuivre de travail de la Chambre Enseignement de Namur concernant la conception et la diffusion d'outils de promotion des métiers du Bois.
Envisager la création et la diffusion d'un outil d'exploration des métiers de l'électricité du bâtiment pour les élèves de l'enseignement secondaire.
Mettre en valeur les options et filières de formation menant aux métiers artisanaux et aux métiers de la restauration du patrimoine.
H - Industrie
Chimie et biotechnologies : Mener des actions de sensibilisation auprès des jeunes par rapport aux filières et métiers technologiques et faire mieux connaître les différentes options scientifiques et plus particulièrement l'option Biotechnique. La sensibilisation des élèves devrait, selon Essenscia et Co-Valent, pouvoir commencer le plus tôt possible, par exemple, dès les 5 ^{ème} et 6 ^{ème} primaire.
Usinage et assemblage : particulièrement pour les filières d'usinage (c'est moins le cas pour les profils-métiers de l'assemblage tel que soudeur, métallier), on note une pénurie d'élèves et de candidats stagiaires dans les filières d'enseignement et de formation. Cette situation empêche l'ouverture de nouvelles offres de formation, alors que ces filières sont pourtant porteuses sur le marché de l'emploi. On constate un déficit d'image positive des métiers concernés et un manque de connaissances des métiers et des débouchés qu'ils offrent sur le marché de l'emploi. Travailler sur la promotion et la découverte des métiers est un axe prioritaire d'actions (cfr. Première priorité du pôle de synergie « <i>Maintenance, Electricité et HVAC</i> »).
Techniciens et cadre de la production : Les élèves méconnaissent les filières de formation et ne s'y inscrivent pas. Pourtant, ces filières sont porteuses sur le marché de l'emploi. Comme pour les profils d'usinage, des actions de promotion et découvertes métiers sont préconisées.
Maintenance des équipements industriels et électriques : Les élèves méconnaissent les filières de formation et ne s'y inscrivent pas. Pourtant, ces filières sont porteuses sur le marché de l'emploi (Particulièrement pour le profil de <i>technicien en électronique</i>). De nouveau, des actions de promotion et découvertes métiers sont préconisées.
Electricité industrielle : plusieurs partenaires témoignent de la difficulté d'attirer les jeunes et les demandeurs d'emploi vers les métiers de l'électricité, et plus particulièrement l'électricité industrielle. Il faut pouvoir travailler sur l'image de ces métiers qui sont trop peu connus. Il y a une communication innovante, plus

séduisante qui doit être faite. De nouveau, des actions de promotion et découvertes métiers sont préconisées ; actions qui devront axer leur effort vers une communication « accrochante » et mobilisatrice pour les publics cibles.

J - Santé

Promouvoir le métier d'infirmier, car c'est un métier très recherché sur le marché de l'emploi.

K – Services à la personne et à la collectivité

Valoriser le métier d'aide familial et de garde à domicile auprès du public et des jeunes, car ces métiers sont mal connus et souvent encore confondus avec le métier d'aide-ménager.

M – Support à l'entreprise

Mener une action afin de mieux faire connaître l'ensemble des activités des call-centers et les métiers qui y sont exercés (élargir par rapport à l'image de la « vente par téléphone ») cf. étude menée par le Forem.

N-Transport et logistique

Mener des actions en vue de faire connaître et promouvoir les métiers de la Logistique auprès des jeunes et des personnes sans emploi (plusieurs problématiques sont identifiées : mauvaise image des métiers, salaires de base peu élevés, intitulés métiers difficiles à appréhender (problème de lisibilité), etc.). Mettre notamment en évidence les aspects liés aux évolutions de métiers. Cf. Utilisation des nouvelles technologies.

6.1.2. Places de stage et alternance

F – Construction, Bâtiment et travaux publics

Développer l'offre d'enseignement en 7^{ème} années.

Soutenir la collaboration des opérateurs dans la formation en alternance.

H - Industrie

Chimie et biotechnologies : Dans l'enseignement technique, tous les enseignants n'ont pas toujours une vision réaliste de ce qui se passe au sein des entreprises et n'ont pas toujours conscience des évolutions technologiques au sein du secteur. Il est donc essentiel de sensibiliser les enseignants du secteur à la possibilité qui leur est offerte par la Fondation Enseignement d'aller en stage au sein des entreprises du secteur de la chimie et des biotechnologies ; Au cours de l'année précédente, toutes les places offertes aux enseignants n'ont en effet pas été utilisées (environ la moitié). La formule de trois-quatre jours de stage est peut-être trop longue et devrait peut-être être revue. Il est en outre également important que les entreprises continuent à proposer des lieux de stage pour les enseignants.

Les élèves rencontrent parfois des difficultés à trouver des lieux de stage au sein des entreprises. Une sensibilisation des entreprises à l'importance de proposer des stages aux jeunes est capitale, pour leur permettre de découvrir le monde des entreprises et d'acquérir une première expérience professionnelle. Un allongement de la durée des stages pourrait peut-être représenter une solution, car les entreprises estiment qu'une durée de 4 semaines est insuffisante, que pour permettre aux élèves d'apprendre réellement quelque chose.

Développer l'alternance dans ce secteur d'activité pourrait être intéressant, dans le cadre de l'enseignement. Il faudrait d'abord partir d'un projet pilote et mener une expérience dans le secteur, en s'assurant d'avoir la collaboration de tous (écoles et employeurs). Le secteur l'expérimente avec succès dans le cadre de la formation supérieure et également dans le cadre de la formation avec des demandeurs d'emploi.

J - Santé

Veiller à offrir suffisamment de lieux de stage pour le métier d'aide-soignant. Les hôpitaux privilégient les stages infirmier de première année au détriment de ceux d'aide-soignant.

Veiller à offrir suffisamment de lieux de stage aux personnes qui suivent une formation dans l'enseignement spécialisé.

K – Services à la personne et à la collectivité

Veiller à offrir suffisamment de lieux de stage pour le métier d'aide familial. Des écoles rencontrent des difficultés pour trouver des lieux de stage aide familial au sein des services d'aide aux familles et aux personnes âgées. Il n'y a pas assez de places de stage pour tous les élèves, malgré le fait que les services sont bien conscients de l'importance des stages dans le cadre de la formation et qu'ils accueillent déjà en leur sein pas mal de stagiaires. Le fait que les stages se déroulent chez les bénéficiaires peut représenter une difficulté supplémentaire, car tous ne sont pas prêts pour prendre des stagiaires chez eux.

Une meilleure planification des stages dans le temps pourrait constituer un début de solution. Il faudrait en tout cas veiller à ce que chaque élève puisse suivre au moins un stage au sein d'un service d'aide et de soins aux familles dans le cadre de son cursus de formation.

Il faudrait enfin que des stages puissent être organisés pour le métier d'aide-ménager.

Veiller à offrir suffisamment de lieux de stage aux personnes qui suivent une formation dans l'enseignement spécialisé.

M – Support à l'entreprise

Veiller avec les entreprises d'accueil (ou indépendants) à proposer, dans le cadre des stages en 7^{ème} année « Gestion des Très Petites Entreprises », l'apprentissage et la mise en pratique de compétences en gestion.

6.1.3. Équipements/ressources

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES

De manière globale, l'utilisation des Centres de Technologies Avancées doit être encouragé.

De manière plus spécifique, recommandation est faite de soutenir le développement de collaborations entre les CTA et le Forem, entre les CTA et les centres de formation de l'IFAPME.

D – Commerce, vente et grande distribution | G – Hôtellerie-restauration Tourisme Loisirs et Animation

Les acteurs locaux demandent que soit réalisé un cadastre des équipements et ressources pédagogiques existants sur le territoire du Bassin de Namur dans les domaines de l'Horeca et de l'Agroalimentaire ; afin de mener ensuite, sur base de celui-ci, une réflexion avec l'ensemble des acteurs concernés afin d'envisager des collaborations à mettre en place.

Développer des collaborations entre le CTA Boulangerie-Chocolaterie-Pâtisserie-Glacierie-Restaurant et salle de Bruxelles et les acteurs locaux de l'enseignement et de la formation professionnelle.

F – Construction, Bâtiment et travaux publics

Soutenir le développement de collaborations entre opérateurs de formation (ex. Forem – IFAPME, Forem – Enseignement de Promotion sociale, CPNAE – Enseignement de Promotion sociale – Forem,...).

H - Industrie

Chimie et biotechnologies : Pour améliorer l'insertion professionnelle des jeunes de l'enseignement technique qui suivent les options « sciences appliquées » et « biotechnique », il est important d'apprendre aux élèves à travailler sur des outils de production, car c'est principalement dans la production que les élèves de l'enseignement technique sont engagés. Or, ces outils de production sont mis à disposition de toutes les écoles au sein du CTA de Saint-Servais. Il est ainsi important de susciter les écoles à fréquenter les CTA qui disposent de matériel de pointe et notamment de bancs industriels. Les centres de compétences, dont le Cefochim, peuvent également collaborer avec les écoles et mettre notamment du matériel à leur disposition.

Usinage et assemblage : Toutes les collaborations ne sont pas possibles institutionnellement. Par exemple, il n'est pas possible que les centres de formation du Forem collaborent directement avec une école, même si elle est très proche géographiquement. Il est indispensable de passer par la collaboration avec un centre de compétences. Cela limite et freine les collaborations et les rend plus compliquées, voire impossibles. Il faut pouvoir faciliter administrativement ces collaborations (quels que soient les partenaires concernés), particulièrement quand il y a une proximité géographique qui permettrait plus d'échanges et de partages des ressources communes.

6.1.4. Recommandations en matière de compétences spécifiques et transversales

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES

Soutenir l'offre de formation dans les compétences de base, les compétences clés.

L'Instance Bassin recommande d'être attentif à la prise en compte des personnes qui n'ont pas les compétences pour entrer directement en formation professionnelle qualifiante. L'Instance relève notamment la nécessité de soutenir les offres de formation en alphabétisation et/ou de remise à niveau proposées sur le territoire du Bassin de Namur afin de leur permettre de rebondir par la suite vers l'apprentissage d'un métier.

Mettre en place des actions spécifiques en vue de travailler la mobilité avec les élèves et personnes en formation dans différents métiers (exemple : les métiers de l'Horeca et de l'Agro-alimentaire, ou encore ceux d'aide-ménager, aide-ménager social, garde à domicile, ...), en étant attentif à travailler sur plusieurs formules et modes de déplacement. Donner les moyens aux personnes d'obtenir à la fois leur permis théorique et leur permis pratique (ex. proposer des formations permettant l'acquisition de celui-ci à coût réduit).

A – Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux

Proposer une offre de formation continue spécifique pour les agriculteurs en matière de gestion, de démarches administratives.

D – Commerce, vente et grande distribution | G – Hôtellerie-restauration Tourisme Loisirs et Animation

Améliorer l'apprentissage des langues (et en particulier du néerlandais) et développer de nouveaux outils, de nouvelles méthodologies en la matière ; pour les personnes en formation dans le secteur du commerce : délégué commercial, technico-commercial, assistant commercial, ... Exemple : collaboration avec le CTA de l'École Provinciale Hôtelière de Namur (réception d'hôtel), Entreprise d'Entraînement Pédagogique,...

H - Industrie

Maintenance des équipements industriels et électriques : les deux recommandations suivantes concernent plus particulièrement la formation professionnelle, à savoir :

1. Développer des modules de formation complémentaires en électricité afin d'apporter une solution au fait que certains demandeurs d'emploi ont des lacunes dans certaines compétences techniques, notamment en électricité.
2. Développer la remédiation de base en calcul et compétences de base (remédiation adaptée et en lien avec le contenu des métiers) avant l'entrée en formation qualifiante et soutenir les actions qui vont dans ce sens.

Maintenance des équipements industriels et électriques : inciter les écoles à participer aux épreuves organisées conjointement par l'*IFPM, Volta, WOOD WIZE et Alimento* dans le champ de la maintenance industrielle, afin notamment de palier à l'absence des formations relatives aux nouveaux profils SFMQ. Les besoins de compétences sont en effet identiques pour ces secteurs.

Domotique, Chauffage, climatisation, automobile : les CTA sont de très bons outils permettant d'organiser des formations et des séances d'éveils aux nouvelles technologies. Actuellement, certains publics ne bénéficient pas de subsides pour pouvoir accéder au CTA. Il est recommandé d'élargir les publics reconnus comme pouvant en bénéficier.

6.1.5. Recommandations au SFMQ

A - Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux

Intégrer/Réintégrer l'acquisition des compétences en gestion (qui donnent l'accès à l'obtention du certificat de gestion et donc l'accès à la profession) et des compétences liées à l'acquisition de la phytolice dans les profils du secteur de l'Agronomie-culture et élevage, horticulture parcs et jardins et horticulture de production.

F - Construction, Bâtiment et travaux publics

Finaliser les profils pour les métiers de : Conducteur d'engins de chantier, Technicien en chauffage et sanitaire, Ventiliste, Technicien en installations électriques, Technicien en installations de sécurité, Technicien en encadrement de chantier, Technicien de fabrication bois et matériaux associés (qui remplacera le profil de « Technicien des industries du bois »).

H - Industrie

Chimie et biotechnologies : Une série d'évolutions sont en cours dans ce secteur d'activités, impliquant la nécessité de maîtriser de nouvelles compétences (informatique, nouvelles technologies, etc.) qui devront peu à peu être intégrées dans les cursus de formation. En outre, les métiers ont beaucoup évolué. Des savoirs et savoirs-être transversaux (informatique, bonnes pratiques lors du travail en milieu aseptique, par rapport au respect de l'environnement, ou encore par rapport à la traçabilité, etc.) devront être intégrés dans toutes les formations du secteur. Pour ce qui est de l'informatique, apprendre à utiliser un PC ou une tablette et les différents outils OFFICE (Word, Excel) correctement représente un grand atout pour travailler dans le secteur.

Les profils métiers viennent d'être finalisés au niveau du SFMQ. Il est nécessaire que les profils de formation soient adaptés eux-aussi le plus vite possible, de manière à ce que les formations d'enseignement et professionnelles puissent répondre au mieux au marché de l'emploi.

Quel que soit le métier, une formation en microbiologie et chimie de base est essentielle pour pouvoir travailler dans le secteur.

Opérateurs et conducteurs d'installation de production et de fabrication : Les profils SFMQ pour les profils du secteur alimentaire ne sont pas encore tous implémentés dans l'enseignement, alors qu'ils sont terminés. Seul le profil OPIA est à présent disponible. Il est à recommander de les implémenter au plus vite (CLPIA, PIIA).

Maintenance des équipements industriels et électriques : Il est recommandé d'implémenter les nouveaux profils SFMQ (dès qu'ils seront finalisés), à savoir les profils de Electricien de maintenance industrielle, Mécanicien de maintenance industrielle, Electromécanicien de maintenance industrielle, Technicien de maintenance (Profil polytechnicien), agent de maintenance tertiaire, électricien de maintenance tertiaire, technicien de maintenance tertiaire. N.B. A partir de septembre 2018, le profil d'installateur électricien, les trois profils (résidentiel, *tertiaire industriel*) vont être regroupés en un seul profil, dès que la CPU sera mise en place.

Maintenance des moyens de transport et d'engins : Il est recommandé d'implémenter les nouveaux profils SFMQ au plus vite dans l'enseignement et les formations professionnelles. Les profils SFMQ concernés sont autant de la mécanique automobile que de la mécanique poids lourds et divers. *Il est à noter que le profil de TMDA (7^{ème} plein exercice et alternance) est à présent disponible dans le répertoire de l'enseignement.*

Plusieurs acteurs de l'enseignement regrettent que les profils SFMQ de « **Tôlier en carrosserie** » ne soit pas encore abouti. Actuellement, les écoles doivent faire des choix dans le maintien et la création de filières qui influenceront l'offre de demain. Le manque d'orientation claire quant aux nouveaux profils les handicapent fortement. Il est recommandé que les travaux SFMQ puissent aboutir rapidement quant à ce profil.

HVACR – Métiers du froid : Il est recommandé d'implémenter les nouveaux profils SFMQ (dont le *monteur-frigoriste* et le *technicien-frigoriste*) au plus vite dans l'enseignement et les formations professionnelles.

Métiers de l'électricité : Les partenaires recommandent une nouvelle fois l'implémentation la plus rapide des profils-métiers SFMQ de l'électricité, à savoir *installateur-électricien* (résidentiel, industriel, tertiaire), le *technicien en installations électriques* et le *technicien en installations de sécurité*.

Opérateur : Qu'il travaille dans le secteur de la chimie, dans l'agroalimentaire ou tout autre secteur d'activité, l'opérateur effectue le même type de tâches. Recommandation est faite de mener une réflexion concernant la pertinence et le besoin éventuels de créer un profil général d'opérateur qui pourrait notamment être implémenté dans l'enseignement qualifiant en proposant en complément des modules de spécialisation par secteur d'activité, à suivre par la suite (cf. profil de validation des compétences pour l'opérateur de production sur ligne industrielle, commun aux secteurs du textile, de l'agroalimentaire et du bois).

J - Santé et K – Services à la personne et à la collectivité

Une série d'évolutions sont en cours dans ce secteur d'activités, impliquant la nécessité de maîtriser de nouvelles compétences (numérique, technologies, empowerment, communication, etc.) qui devront peu à peu être intégrées dans les cursus de formation.

Dans le cadre de la mise en place de la grappe métiers « Assurance Autonomie », il faudra veiller à ce que les différents métiers du secteur puissent s'imbriquer les uns aux autres et qu'on puisse passer facilement d'un métier à l'autre, grâce à des modules communs aux différentes formations qu'il ne faudrait plus suivre par la suite.

Il faudra également veiller à bien distinguer les métiers d'aide familial et d'aide-ménager social, car des confusions existent tant dans le public que chez les employeurs.

L'IBEFE recommande également d'envisager la séparation des formations d'aide familial et d'aide-soignant au sein de l'enseignement qualifiant. Il s'agit de deux métiers différents qui demandent tous deux des compétences spécifiques. De plus, le métier d'aide familial a fort évolué ces dernières années et s'est complexifié, nécessitant de nouvelles compétences. Un tronc commun en 5^{ème} et 6^{ème} pourrait être organisé, avec un choix, en 7^{ème} année, vers l'option aide familial ou vers celle d'aide-soignant. Cette manière de procéder permettrait aux élèves qui sont intéressés par le métier d'aide familial d'obtenir leur CESS, sans être obligés de poursuivre la formation d'aide-soignant. Elle permettrait également d'accroître leurs compétences, nécessaires pour l'exercice du métier d'aide familial. De plus, cette évolution participerait à la revalorisation du métier d'aide familial.

Enfin, il y aurait lieu d'examiner si de nouvelles formations doivent être mises en place au regard de l'apparition de nouveaux métiers sur le marché de l'emploi (chauffeur à tarif social, gestionnaire de données médicales, etc.).

M – Support à l'entreprise

Créer un profil pour le métier de Développeur informatique.

6.1.6. Autres

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES

Mettre en place des actions de promotion, d'orientation et de valorisation des métiers en amont de la création de nouvelles options ou formations professionnelles.

Etant donné que les compétences requises sur le marché de l'emploi pour l'exercice des métiers techniques augmentent, il est important, pour répondre aux besoins de l'ensemble des publics, y compris les plus éloignés de l'emploi, de rester vigilant à proposer des parcours de formation intégrant divers niveaux de compétences et à conserver une offre d'enseignement et de formation diversifiée.

Développer des dispositifs qui permettent aux publics qui en ont besoin un accompagnement continu tout au long de leurs parcours d'orientation, d'enseignement, de formation et d'insertion.

Le système de la CPU semble ne pas répondre aux besoins de certains acteurs et engendre un alourdissement en matière de démarches administratives pour l'ensemble des acteurs concernés : élèves, enseignants, patrons et directions. L'IBEFE propose de faire l'évaluation des premières CPU mises en place et, le cas échéant, de revoir le système afin qu'il réponde mieux aux attentes des publics et acteurs concernés.

Développer l'offre de formation dans le domaine de l'E-réputation et de la gestion de son image sur le Web (maintenir, voire renforcer l'offre existante)

La durée limitée dans le temps et la « non portabilité » de certains brevets et agréments indispensables sur le marché de l'emploi porte préjudice tant aux jeunes à l'issue de l'enseignement, qu'aux autres candidats à l'emploi et aux employeurs ; compte-tenu notamment du coût nécessaire pour les acquérir. Recommandation est faite de mener une réflexion à ce sujet.

A – Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux

Analyser les besoins d'emploi et de formation pour des Installateurs d'équipements de bâtiments agricoles, combinant des connaissances dans le secteur de l'agriculture et des compétences techniques ; ainsi que pour des Vendeurs de produits liés à l'agriculture, combinant des compétences dans le domaine de la vente et des connaissances techniques liées aux produits (ex. produits alimentaires pour bovins).

Mener une réflexion en vue d'envisager l'organisation éventuelle d'une 7^{ème} année donnant accès au CESS et une spécialisation après l'option « Assistant en soins animaliers » - enseignement professionnel ; en prenant en compte les perspectives d'emploi (ex. spécialisation dans le soin animalier, orientation secrétariat vétérinaire ou encore gestion d'un élevage de petits animaux de compagnie).

D – Commerce, Vente et Grande distribution

Investiguer de manière plus approfondie les besoins de développer une offre de formation spécifique pour la vente en entreprise et, le cas échéant, en préciser le contenu.

Modifier l'intitulé de la formation « bachelier en vente » dans l'Enseignement de Promotion sociale, au profit d'un intitulé plus « attractif ».

F – Construction, Bâtiment et travaux publics

Mener une réflexion concernant les pistes de reconversion professionnelle pour les travailleurs malades et invalides du secteur.

H - Industrie

Chimie : Modifier l'intitulé de l'option « Technicien chimiste (T) » dans l'enseignement car les élèves de l'enseignement secondaire ne voient pas vraiment de quoi il s'agit quand on leur parle d'un technicien chimiste.

Usinage et assemblage : Mener une réflexion sur les actions à mettre en œuvre afin d'apporter une solution aux difficultés de mobilité des jeunes et des demandeurs d'emploi ; et en particulier des personnes qui viennent du sud de la Province.

Usinage et assemblage : Bien que le profil-métier de « soudeur » n'apparaît plus cette année parmi les fonctions critiques, marché de l'emploi fait toujours état d'un besoin important de soudeurs. Les partenaires de l'IBEFE Namur témoignent d'une pénurie de type plus qualitative et soulignent un manque dans le parcours de formation initiale. Etant donné les nombreux procédés et la complexité du métier, une spécialisation plus importante que la 7ème technique existante serait à promouvoir. Les formations actuelles de bacheliers et/ou d'ingénieurs ne prévoient pas du personnel susceptible de souder en entreprise.

Une enquête devrait être mise en place afin d'investiguer d'éventuelles pistes d'actions pour répondre à cette problématique. Exemples : demander une révision du profil au SFMQ (les profils de « soudeurs » sont actuellement bloqués et celui de « Tuyauteur » en cours), créer une filière de niveau bach+3, ou encore créer une autre 7ème année que l'option Complément en soudage sur tôles et sur tubes.

Maintenance des équipements industriels et électriques : Les profils de techniciens, d'agent d'encadrement et de cadres de production et de fabrication industrielle et les profils de techniciens en maintenance (mécanique, électrique, électronique) sont des profils très recherchés sur le marché de l'emploi. Ces profils-métiers sont d'un niveau plus élevé que l'enseignement qualifiant. Certains ne peuvent se pratiquer que moyennant une formation dans l'enseignement supérieur. Dès lors, bien que ces formations ne soient pas de la compétence de l'IBEFE, l'IBEFE recommande de soutenir les options et filières techniques de niveau supérieur dans ce domaine.

De cette façon, la filière en technique de transition Scientifique industrielle électromécanique en enseignement technique de transition (TT) est à promouvoir et soutenir par les organes compétents. Les acteurs de terrain témoignent, pour la filière en technique de transition, d'un manque d'élèves. Ce fait semble lié à la méconnaissance des jeunes et des parents des potentiels de cette formation. Pourtant, cette filière est très inclusive sur le marché de l'emploi et permet un passage vers l'enseignement supérieur (bacheliers techniques). Des actions de découvertes métiers et filières de formation pourraient soutenir le maintien et la création de ces filières de formation.

Options Biotechnique et Sciences appliquées (Technique de transition) (Métiers Technicien de laboratoire de recherche des industries de process, Technicien de laboratoire d'analyses médicales, Technicien de laboratoire de contrôle de fabrication des industries de process, technicien mesure et régulation) : Même si l'Instance Bassin ne doit pas faire de recommandations par rapport à ce métier qui ne fait pas partie de l'enseignement qualifiant, elle estime important de souligner l'importance de maintenir cette option dans l'enseignement. Les métiers de technicien de laboratoire de recherche et de technicien de laboratoire de contrôle qualité sont en effet repris dans la liste des métiers en pénurie du Forem. Par ailleurs, ces formations devraient être adaptées pour mieux répondre aux besoins du marché de l'emploi : il faudrait davantage permettre aux élèves de travailler sur des outils de production et d'acquérir une expérience sur une ligne de production, car c'est principalement dans la production que les élèves de l'enseignement technique sont engagés.

HVACR – Métiers du froid : Il est recommandé de privilégier plutôt la maîtrise des savoirs de base au sein de l'enseignement. Les agréments, quant à eux, devraient pouvoir se faire après une solide formation de base et non au détriment de la formation fondamentale de base.

J – Santé et K – Services à la personne et à la collectivité

Les compétences nécessaires à l'exercice des métiers du secteur de la santé et des soins aux personnes deviennent tellement importantes (informatique, communication, responsabilisation, etc.) qu'il devient plus difficile pour certains publics d'atteindre ces niveaux de compétences élevés. Pour les membres de l'IBEFE, il est important de veiller à ce que des métiers soient encore accessibles à des jeunes qui veulent apprendre un métier au sein de l'enseignement qualifiant.

Sciences sociales et éducatives (technique de transition) : Même si l'Instance Bassin ne doit pas faire de recommandations par rapport à ce métier qui ne fait pas partie de l'enseignement qualifiant, elle estime important de souligner l'importance de maintenir cette option dans l'enseignement. Elle constitue en effet une passerelle intéressante vers l'enseignement supérieur (assistant social, etc.). Le métier d'assistant social est régulièrement recherché sur le marché de l'emploi et devrait continuer à se développer dans le cadre de la mise en place de l'assurance autonomie, qui va aller de pair avec une augmentation des besoins de recrutement dans le secteur de l'aide à domicile. Par ailleurs, toujours, dans le cadre de la mise en place de l'assurance autonomie, tous les travailleurs sociaux devront être formés à l'outil Bel Rai/Bel Rai screener qui sera utilisé dans bon nombre de secteurs. Il pourrait ainsi être utile de réfléchir à inclure l'apprentissage de cet outil dans les formations d'assistant social.

Sciences paramédicales (techniques de transition) : Même si ce métier ne fait pas partie de l'enseignement qualifiant, l'Instance Bassin estime important de souligner l'importance de maintenir cette option dans l'enseignement. Le secteur de la santé et des services aux personnes recherche en effet régulièrement des nouveaux collaborateurs.

M – Support à l'entreprise

Modifier l'intitulé de l'option « Encodeur de données » dans le cadre de l'enseignement spécialisé, qui ne correspond plus au contenu de celle-ci. Remplacer, par exemple, par l'intitulé « Employé polyvalent ».

N - Transport et logistique

Améliorer la lisibilité des métiers du secteur de la logistique : utilisation d'une nomenclature unique notamment pour les offres d'emploi, les positionnements métiers des demandeurs d'emploi et les offres de formation et d'enseignement (nomenclature qui corresponde au marché de l'emploi).

6.2. Pôles de synergies et pistes d'actions

6.2.1. Définition

L'article 18 de l'accord de coopération définit comme suit les pôles de synergies et leurs modalités de développement :

« §1er. Afin de favoriser le développement de politiques croisées en matière d'enseignement qualifiant, de formation professionnelle, d'emploi et d'insertion au niveau local, chaque Instance bassin constitue en son sein des pôles de synergies.

Un pôle de synergies est, en principe, constitué autour d'un secteur d'activité, d'une filière professionnelle, ou d'un métier identifié par l'Instance bassin conformément aux dispositions prévues à l'article 11.

L'Instance bassin détermine combien et quels pôles de synergies elle crée, en fonction des secteurs d'activité, filières professionnelles et métiers qu'elle a identifiés.

Elle désigne les membres de chaque pôle de synergies qu'elle crée. Un pôle de synergies doit toutefois obligatoirement rassembler des représentants d'entreprises locales et/ou d'intercommunales de développement économique et/ou de partenaires sociaux locaux, d'opérateurs locaux de l'emploi et/ou de la formation professionnelle et/ou de l'insertion et d'opérateurs d'enseignement qualifiant (secondaire, et/ou de promotion sociale) situés sur le bassin EFE et compétents dans le secteur d'activité, la filière professionnelle ou le métier visé.

Un pôle de synergies se réunit de manière régulière et selon des modalités concertées avec l'Instance bassin. Il prend ses décisions par consensus. Les pôles de synergies communiquent les décisions prises et les orientations à l'Instance bassin concernée.

Il est créé pour une durée limitée à trois années maximum, renouvelable après évaluation de son fonctionnement par l'Instance bassin.

§2. La mission des pôles de synergies est de favoriser l'émergence de projets associant le plus largement possible les forces vives d'un secteur porteur dans un bassin EFE déterminé afin de permettre l'amélioration des dispositifs locaux d'enseignement qualifiant, de formation et d'insertion dans ce secteur (...).

§3. Un projet doit obligatoirement viser le développement d'actions de type additionnel, innovant ou émergent, s'inscrivant dans la filière professionnelle ou le métier autour duquel s'articule le pôle de synergies et développant un ou plusieurs aspects spécifiques tels que notamment :

- la mise en œuvre de curricula harmonisés valorisant les acquis formels, informels et non formels et s'inscrivant dans la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie ;
- la gestion commune des places de stage ou d'alternance ;
- la mise en commun d'infrastructures ou d'équipements entre différents opérateurs ;
- le développement et la gestion commune d'actions d'information et de sensibilisation au secteur d'activité, à la filière professionnelle ou au métier visé ;
- le développement et la gestion commune d'actions liées à l'apprentissage des langues dans le qualifiant ;
- le développement et la gestion commune d'actions liées à la lutte contre l'abandon scolaire et la non-qualification ;
- le développement et la gestion commune d'actions liées à la formation continuée des enseignants et des formateurs du qualifiant ;
- les relations entre entreprises et opérateurs d'enseignement qualifiant et de formation.

Le public visé par le projet est constitué principalement des élèves des 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} degrés de l'enseignement secondaire technique et professionnel de plein exercice et en alternance et de l'enseignement spécialisé, des étudiants de l'enseignement de promotion sociale, les apprenants de l'IFAPME ou du SFPME, les demandeurs d'emploi inscrits auprès des services publics de l'emploi, sans restriction.

Le projet doit également favoriser :

- 1° les synergies et la complémentarité entre les différents acteurs concernés au sein du bassin ; et/ou

2° la construction de filières garantissant la continuité des parcours de qualification des futurs travailleurs.

En outre, une priorité est accordée par l'Instance bassin aux projets reposant sur :

1° l'association de partenaires différents et complémentaires permettant une mise en parcours (par exemple « enseignement/formation-stage-insertion-emploi ») ;

2° la création de nouveaux partenariats permettant la création de nouvelles filières (notamment les métiers émergents) ;

3° les associations s'articulant autour de politiques et d'outils préexistants tels que les conventions sectorielles, la validation des compétences, le SFMQ, les Centres de compétences ou de références et les CTA (...). »

En pratique, les caractéristiques principales des pôles de synergies sont les suivantes :

- il s'agit d'actions/projets de politiques croisées Enseignement-Formation-Emploi au niveau local ;
- les pôles sont initiés au départ d'un constat/ d'une difficulté relevée dans les diagnostics des rapports analytiques et prospectifs ;
- les projets et actions développés par les pôles ont un caractère additionnel, innovant ou émergent ;
- les pôles peuvent aussi rencontrer une des 3 priorités transversales définies par l'Assemblée des Instances Bassin EFE le 5 juin 2015 :
 - l'alternance et les stages en entreprise ;
 - l'orientation, l'information sur les métiers, la promotion des filières techniques et scientifiques ;
 - l'utilisation des équipements en matière de formation et d'enseignement.

6.2.2. Etat des lieux des Pôles de Synergies existants – Bassin de Namur

A. Pôle de Synergies Santé/Services aux personnes

Objectifs généraux et résultats attendus

Assurer une meilleure adéquation entre les besoins du marché de l'emploi et l'offre d'enseignement et de formation professionnelle :

- mise en place de nouvelles offres de formation aux endroits où des manques sont identifiés ;
- création de nouvelles formations suite à l'apparition de nouveaux métiers ;
- adaptation des formations existantes en fonction des nouvelles compétences recherchées sur le marché de l'emploi ;
- valorisation des métiers ;
- information des acteurs locaux de la formation et de l'enseignement par rapport aux changements constatés sur le marché de l'emploi ;
- amélioration de la connaissance des filières d'enseignement et de formation qui donnent accès aux différents métiers du secteur ;
- meilleure adéquation entre l'offre et les besoins en matière de places de stage et amélioration de la qualité des stages ;
- etc.

Partenaires associés

Institut Provincial de Formation Sociale (IPFS) – Le Forem (Service des relations avec les opérateurs de Namur, AMEF, Job Focus) – Centre IFAPME de Dinant – La Mirena – UNESSA – Centrale des Services à Domicile – ASD – ADMR – SPAF – Espaces (CISP) – Promotion sociale (EIC Auvelais, EIC Andenne, ECPS) – CAI Namur – Etablissements d'enseignement secondaire – APEF – Province de Namur – FEDOM – Henallux – IWEPS – Communes de Gedinne, Bièvre, Beauraing et Vresse-sur-Semois – CEFO Namur – BEP – ALE de Bièvre, Gedinne et Vresse-sur-Semois.

Etat des réalisations et perspectives futures

➤ Mise en place d'une nouvelle offre de formation d'aide familial/aide-soignant à Gedinne

Suite au constat des bourgmestres de Vresse-sur-Semois, Bièvre et Gedinne d'une offre limitée d'enseignement et de formation proposée sur leur territoire :

- Rencontre de travail à Gedinne, en vue d'analyser les besoins locaux dans un secteur identifié comme étant en recherche de main-d'œuvre, à savoir celui de la santé et des services aux personnes ;
- Enquête, début 2017, auprès de services d'aide aux familles et de maisons de repos de cette région qui a permis d'estimer les besoins des employeurs locaux à 34 aides familiaux et 55 aides-soignants par an ;
- Mise en place d'un groupe de travail (IBEFE Namur, Centre d'Insertion Socioprofessionnelle Espaces à Ciney, Institut Provincial de Formation Sociale à Namur, Commune de Gedinne, Forem de Namur, CEFO de Namur et employeurs de la région (le SPAF, l'ADMR, le CSD Luxembourg, maisons de repos, ...)), afin de réfléchir à la mise en place concrète d'une formation aide familial/aide-soignant ;
- Organisation de deux séances d'information/recrutement à l'attention de demandeurs d'emploi les 7 et 12/09/2017 ;
- Aménagement de locaux ;
- Mise en place d'une préformation du 9 octobre au 15 décembre 2017 à Gedinne par l'Institut Provincial de formation Sociale de Namur, avec la collaboration du Centre d'Insertion Socioprofessionnelle Espaces de Ciney, de manière à toucher les personnes les plus fragilisées de cette région ;
- Organisation d'une formation au permis de conduire en janvier 2018 ;
- Mise en place d'une formation qualifiante aide familial/aide-soignant en février 2018. Celle-ci se terminera en Juin 2019. Elle est suivie par une vingtaine de personnes.
- Démarches effectuées, en vue de permettre aux candidats à la formation d'obtenir un contrat F70 bis, suite au constat fait par certains établissements de promotion sociale du fait que des personnes en formation d'aide-soignant et d'aide familial sont de plus en plus souvent obligées d'arrêter leur formation suite à des difficultés financières :
 - Rencontre avec le service Dispenses du Forem ;
 - Réalisation d'un dossier visant à montrer que le secteur non marchand est prépondérant dans notre bassin et que les employeurs du secteur rencontrent des difficultés lors du recrutement d'aides familiaux et aides-soignants ;
 - Courriers d'interpellation à l'administratrice générale du Forem, de même qu'aux ministres de l'Emploi et de la Formation Tillieux et ensuite Jeholet ;
 - Participation à un colloque sur les métiers de l'Assurance Autonomie en décembre 2018, afin d'interpeller à nouveau par rapport à cette problématique. L'IBEFE Namur continue en effet de mener des actions d'interpellation par rapport au fait que le secteur non marchand est important dans notre bassin, que les employeurs du secteur connaissent des difficultés de recrutement et que ce secteur est amené à se développer fortement dans les prochaines années suite à la mise en place de l'Assurance Autonomie en 2020.

➤ Collaboration aux actions de valorisation du métier d'Aide-Familial de la Chambre Enseignement de Namur

Réalisation d'un clip vidéo sur le métier d'aide familial et d'une valisette pédagogique visant à valoriser le métier d'aide familial, organisation d'un colloque visant à valoriser le métier d'aide familial le 2 février 2016 et présentation des outils développés dans les écoles d'enseignement secondaire du territoire du bassin de Namur.

➤ Travail sur la problématique de la qualité et de la planification des places de stages pour les sections/formations d'aide-familial

Présentation de l'étude réalisée par l'Henallux « Profil professionnel et de compétences des partenaires qui accompagnent en enseignement clinique l'étudiant bachelier » qui met l'accent sur ce qui est important à mettre en place pour pouvoir offrir des stages de qualité.

Présentation en mai 2018 du projet mis en place par l'ASD de Verviers pour tenter de résoudre le problème de manque de places de stage « aide familial » au sein des différents services de cette région, de manière à voir si on pourrait exporter cette manière de travailler dans le bassin namurois.

Prévision de réaliser une enquête au cours du mois d'octobre 2018 dans les écoles du bassin de Namur, pour objectiver et quantifier dans un premier temps le manque de places de stage.

Une réflexion pourra alors être menée par rapport à cette question qui revient régulièrement dans les groupes de travail, en tenant compte des réflexions et travaux menés sur ce sujet à l'échelle wallonne.

- **Elaboration d'un outil d'information visibilisant les filières de formation et d'enseignement menant à divers métiers de la Santé et des Services aux personnes, les passerelles entre ces filières, les certifications accessibles et les lieux de formation proposés sur le territoire du bassin de Namur**

Cette plaquette, qui sera finalisée fin de cette année 2018, aura pour objectif de faciliter le travail d'orientation de personnes souhaitant se diriger vers des métiers de ce secteur d'activité ou souhaitant continuer à se former dans ce secteur. Elle serait ainsi destinée à toute personne amenée à travailler l'orientation du public (conseillers référents, centres PMS, professionnels de l'orientation, etc.). Elle pourrait également être utilisée par des étudiants et demandeurs d'emploi.

- **Actualisation du répertoire des lieux d'accueil pour les enfants de 0-3 ans en province de Namur**

Ce répertoire, qui reprend l'ensemble des milieux d'accueil, des haltes-accueils et des services de garde d'enfants de la province de Namur, est repris sur le site internet de l'Instance bassin de Namur et est régulièrement actualisé.

- **Information régulière des acteurs de l'enseignement et de la formation sur les besoins d'emplois dans le secteur et l'évolution des métiers**

B. Pôle de Synergies Construction & Bois

Objectifs généraux et résultats attendus

Participer à la veille professionnelle des enseignants et des formateurs, veille qui leur permet de faire évoluer les formations en lien avec les évolutions dans le secteur : nouvelles techniques, nouveaux matériaux, évolutions technologiques, automatisation, accroissement des TIC dans la conception (cfr. BIM), écoconstruction, construction durable, Performance Energétique du Bâtiment, etc.

Promouvoir et valoriser les métiers critiques et en pénurie, tels que le métier de chauffagiste et certains métiers de la filière bois.

Partenaires associés

CCW – Constructiv – Woodwise – IBEFE Luxembourg - Associations des chauffagistes des Provinces de Namur et Luxembourg – Cluster EcoConstruction - Etablissements d'enseignement secondaire qualifiant (Centre Asty Moulin, Institut St-Joseph Ciney, etc.) - CISP – IFAPME – Le Forem Namur – Cité des Métiers de Namur.

Etat des réalisations et perspectives futures.

- Organisation d'une rencontre autour de la plateforme BuildingYourLearning (15/03/2016) pour un groupe de 25 enseignants, formateurs IFAPME et conseillers pédagogiques (FWB et CISP). Cette plateforme permet

notamment de mutualiser des ressources numériques utiles pour les enseignants et les formateurs. Préparation d'une nouvelle rencontre fin 2018 autour de la plateforme www.veilleconstruction.be, incluant un débat sur la veille professionnelle des enseignants et formateurs.

- Organisation de visites d'entreprises pour des enseignants et formateurs : les visites d'entreprises sont souhaitées par les enseignants et formateurs car elles contribuent concrètement à leur veille professionnelle.

- Collaboration avec l'IBEFE Luxembourg pour l'organisation d'un concours inter-écoles du meilleur chauffagiste à la demande des associations de chauffagistes des Provinces de Namur et du Luxembourg et en partenariat avec celles-ci. La première édition de cet événement a eu lieu le 7 février 2018 au sein du CTA de Ciney. Le Concours, qui s'adressait à des jeunes de 6^{ème} professionnelle, a fait l'objet d'une large promotion dans les médias et le métier de chauffagiste a été mis en évidence au sein de plusieurs reportages diffusés auprès du grand public. Perspectives : après évaluation de ce premier concours, amélioration du concours qui sera à nouveau organisé en 2019 (date fixée au mercredi 20/03/2019).

- Collaboration aux actions de valorisation des métiers de la filière Bois de la Chambre Enseignement de Namur : réalisation d'un clip vidéo et d'une valisette pédagogique et présentation des outils dans les écoles d'enseignement secondaire du territoire du bassin de Namur au cours du second semestre 2018.

- Elaboration d'un outil permettant d'explorer les métiers de la filière bois (orientation professionnelle) ; ainsi qu'un outil d'information permettant de visibiliser l'ensemble des filières de formation et d'enseignement qui y mènent (orientation de formation) - Collaboration avec l'IBEFE Luxembourg. Travail en cours.

- Collaboration avec la Cité des Métiers de Namur pour l'organisation de visites « exploration des métiers » en entreprise, destinées à des élèves du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire.

C. Pôle de Synergies Alternance (collaboration CEFA-IFAPME)

Objectifs généraux et résultats attendus

Développer les collaborations et synergies entre CEFA et Centres de formation de l'IFAPME en matière d'alternance.

Mettre en place sur le territoire du Bassin de Namur, une nouvelle offre de formation en alternance répondant à un besoin identifié et mis en évidence dans les thématiques prioritaires de l'Instance : formation **au métier de Constructeur monteur de bâtiment en structure bois**, qui est repris dans la liste des métiers/fonctions critiques et en pénurie en Wallonie pour 2017 et dont la demande est en croissance constante.

Donner la possibilité aux jeunes du territoire du bassin de Namur ayant une formation de base en menuiserie d'acquérir des compétences complémentaires recherchées par les employeurs et d'obtenir une certification sectorielle.

Partenaires associés

CEFA du Centre Asty Moulin de Namur et Centre de Formation de l'IFAPME de Namur – IBEFE et Chambre Enseignement de Namur - CCW - Constructiv - Woodwize - Segec - CSC Bâtiment, Industrie et Energie - FGTB - Cabinets des Ministres Schyns et Jeholet.

Etat des réalisations et perspectives futures.

L'Instance Bassin EFE de Namur assure, via son Pôle de synergie, le pilotage du projet. Celui-ci a démarré en mai 2017.

Action réalisée préalablement au partenariat : vérification de la pertinence de ce projet de formation à ce métier via une enquête (réalisée par la CCW) auprès des entreprises qui font de la construction et/ou du montage de bâtiments en structure bois

4 groupes de travail spécifiques ont été mis en place : GT communication/promotion, GT Formation, GT Alternance et GT Epreuve sectorielle.

GT Communication/promotion :

CEFA, IFAPME, CCW, Constructiv, Woodwize et IBEFE ont participé à la mise au point :

- d'une seconde enquête (pilotee par la CCW) dont l'objectif était de construire une base de données des entreprises intéressées par l'accueil d'un apprenant CEFA/IFAPME à partir de septembre 2018; cette enquête a été menée par la CCW auprès des entreprises de la CP 124 et par Woodwize auprès des entreprises de la CP 126 ;
- d'un flyer (réalisation par la CCW) à destination des jeunes ;
- d'une capsule-vidéo (réalisation par la CCW) promotionnant à la fois le métier et la formation en alternance.

GT Formation

Il est convenu que les apprenants CEFA et IFAPME suivent ensemble certaines parties de la formation, effectuent des visites communes (Centre de Technologies Avancées de Morlanwelz, Centre de Compétences Wallonie Bois de Libramont, visites d'entreprises, visites de chantiers).

GT Alternance

Les référents CEFA et IFAPME et coachs sectoriels Constructiv et Woodwize se sont mis d'accord sur une procédure de travail et de communication pertinente et efficace pour tous (jeunes, entreprises, référents, coachs sectoriels), procédure relative à l'agrément des entreprises accueillantes et à la conclusion des contrats d'alternance.

GT Epreuve sectorielle :

La CCW, Constructiv et Woodwize ont proposé une certification sectorielle pour les apprenants CEFA et IFAPME ; il est convenu que les apprenants soient regroupés pour une épreuve sectorielle qui aura lieu durant la 1^{ère} semaine du mois de juin 2019 et il est convenu que la reconnaissance sectorielle porte sur les UAA spécifiques au métier de CMBSB.

La formation, d'une durée d'1 an, s'est donc ouverte en septembre 2018 au CEFA Namur et au Centre IFAPME de Namur, pour un public de jeunes encore éligibles pour l'alternance chez ces 2 opérateurs et ayant déjà des qualifications en menuiserie.

Le CEFA de Namur a pu maintenir la formation (nombre d'inscriptions suffisant) mais le Centre IFAPME de Namur n'a malheureusement pas récolté d'inscriptions à cette formation.

Le processus de partage pédagogique continue cependant entre les 2 opérateurs de formation.

D. Pôle de Synergies Industrie (Maintenance – Electricité - HVAC)

Objectifs généraux et résultats attendus

Trois grands objectifs sont poursuivis par ce pôle :

- Améliorer la connaissance mutuelle, l'échange d'informations et le dialogue entre acteurs locaux, favoriser le partage d'expertises, d'outils, de ressources pédagogiques et le développement de synergies entre eux ;
- Permettre une concertation et dialogue continu quant aux problématiques prioritaires du territoire et quant à l'identification des thématiques communes en lien avec le secteur de l'industrie technologique et plus particulièrement les domaines de la maintenance, l'électricité et l'HVAC ;
- Mettre en place des actions concrètes de terrain en lien avec les problématiques prioritaires identifiées par les acteurs.

Lors des premières rencontres du pôle, les acteurs du pôle de synergies ont pu identifier 7 grandes problématiques dont 21 problématiques spécifiques. Ils ont aussi évoqué 87 pistes d'actions possibles à mener sur le territoire. Ces orientations ont été collationnées et rédigées dans un document téléchargeable sur http://www.bassinfe-namur.be/sites/default/files/poledesynergiesmaintenance/Prioritesorientations/annexe_4_-_problematiques_et_actions_prioritaires.pdf

Compte tenu du nombre important de pistes évoquées, les partenaires du pôle ont identifié 12 actions prioritaires (document à télécharger sur http://www.bassinfe-namur.be/sites/default/files/poledesynergiesmaintenance/Prioritesorientations/annexe_12_-_12_priorites_du_pole_synergie_-_11052017.pdf).

De ces 12 actions prioritaires, les partenaires ont choisi d'en travailler deux à plus court terme, à savoir :

- Faire découvrir et promouvoir les métiers de la Maintenance, de l'Electricité et de l'HVAC (beaucoup d'entre eux font en effet partie de la liste des métiers/fonctions critiques et en pénurie et le secteur connaît d'importantes évolutions). Permettre à différents publics (jeunes, demandeurs d'emploi, accompagnateurs, conseillers) de découvrir la réalité des entreprises et des métiers.
- Travailler l'orientation du public de jeunes et de demandeurs d'emploi vers ces métiers. Promouvoir les filières de formation et faciliter les entrées en formation.

Partenaires associés

Centres de Compétences (Technocampus, Technifutur, CEFOCHIM) - Centre de Technologies Avancées de Ciney (Equipement Technique du Bâtiment) et de Namur (sciences appliquées) - Cité des Métiers de Namur – Fonds sectoriels (Volta, IFPM, Alimento, Essencia, FFI) – Etablissements d'enseignement secondaire (Centre Asty Moulin, Institut Ste-Begge, Institut St-Joseph, Collège St-André, ITCF Henri Maus, CEFA Basse-Sambre,...) – CTNNL - SIEP – InforJeunes – CEFO Namur – Le Forem (Centres de formation de Dinant et de Saint-Servais – Service communication – JobFocus – AMEF Veille, ...) – FWB – Centres PMS – IFAPME – Enseignement de Promotion sociale – CISP – FUTURSKILLS – La Défense – Autres IBEFE – UWE – AVIQ -CSC METEA – FGTB Métal - asbl Kodo- Interface3.Namur - asbl Culture In Vivo – etc.

Etat des réalisations et perspectives futures

➤ Organisation de rencontres des Pôle de synergies et création d'une dynamique partenariale

Le pôle de synergies s'est réuni à trois reprises depuis février 2017.

Lors de ces rencontres, plusieurs partenaires ont pu présenter leurs activités, témoigner de collaborations et d'initiatives déjà existantes, présenter des outils et des actions de promotion des métiers, entre autres les outils développés par les Fonds sectoriels sectoriels (Volta – IFPME – Essencia – Alimento).

Grâce à l'organisation de visites en après-midi, ces rencontres ont été aussi l'occasion de contacts plus approfondis et d'une meilleure interconnaissance entre les partenaires (Visites du CTA de Ciney, du Forem Formation de Dinant et de Technocampus).

C'est au cours de ces rencontres également que les partenaires du pôle ont identifié les problématiques et les pistes d'actions prioritaires.

Enfin, les membres du pôle ont aussi été sollicités en 2017 et en 2018 afin de participer à la concertation quant à la rédaction des thématiques communes du territoire du bassin de Namur. Celles-ci doivent permettre de mieux réguler et adapter l'offre d'enseignement et de formation du territoire en regard des besoins socio-économiques.

(Plus d'informations sur <http://www.bassinefe-namur.be/rencontres-du-pole-de-synergie>).

➤ **Mise sur pied d'un GT « Promotion et Découvertes Métiers »**

Afin de travailler les deux premiers thèmes identifiés par le pôle, à savoir :

- Promouvoir les métiers de la *Maintenance, de l'Electricité et de l'HVAC*, en permettant à différents publics (jeunes, demandeurs d'emploi, accompagnateurs, conseillers) de découvrir la réalité des entreprises et des métiers.
- Travailler l'orientation du public de jeunes et de demandeurs d'emploi vers ces métiers. Promouvoir les filières de formation et faciliter les entrées en formation.

les partenaires du pôle ont souhaité mettre sur pied un groupe de travail « **Promotion et Découvertes Métiers** » qui a identifié à son tour **6 pistes d'actions** possibles à développer sur le territoire :

1. Animation d'un espace Focus Métiers Porteurs au salon du SIEP
2. Organisation de Journées Découvertes Métiers à l'adresse d'un jeune public avec la collaboration de CTA et de centre de compétences
3. Inventaire des toutes les actions de Promotion et Découvertes métiers existantes et accessibles aux écoles et aux opérateurs de formation et d'insertion (concours, épreuves sectorielles, etc.)
4. Mise en service d'un (ou de plusieurs) camion(s) de sensibilisation/découverte aux métiers (1 camion par grappe/métiers) circulant sur le territoire dans les écoles (même les plus petites écoles) et les centres de formation pour adultes
5. Développement du prototype de valisette pédagogique conçu par le CTNNL à destination des enseignants et futurs enseignants du primaire autour de la découverte des sciences et de l'esprit scientifique et technique.
6. Création d'un concours du meilleur chauffagiste¹⁸.

Souhaitant s'appuyer sur les outils déjà existants, le GT « **Promotion et Découverte Métiers** » a choisi d'opérationnaliser pour les années 2018 et 2019 les deux premières actions évoquées. Les autres pistes de travail sont à approfondir et leur faisabilité doit encore être appréciée.

➤ **Animation et coordination d'un espace Focus Métiers porteurs au Salon du SIEP**

Edition 2018 – Salon Siep Namur Expo du 23 et 24 février 2018

La première action menée par le pôle a été l'animation et la coordination d'un espace Focus Métiers porteurs au salon du Siep le 23 et 24 février 2018. Le salon Siep attire près de 17000 visiteurs tous les ans. L'opportunité offerte par le SIEP d'y prendre part était une réelle opportunité de toucher en peu de temps un large public de jeunes et moins jeunes : étudiants, demandeurs d'emploi, travailleurs, parents, etc.

Le focus s'est porté sur **trois domaines métiers** qui présentent de nombreuses opportunités sur le marché de l'emploi mais qui n'attirent qu'un nombre insuffisant de candidats aux formations qui y mènent, que ces formations soient proposées dans les filières de l'enseignement obligatoire ou au sein de la formation professionnelle.

Ces trois domaines métiers sont l'électromécanique, la soudure, le froid et la climatisation.

¹⁸ Ce dernier projet est suivi dans le cadre du pôle de synergie « Construction » et est mené en collaboration avec l'IBEFE du Luxembourg et la Province de Namur.

Afin d'animer le stand pendant les deux journées du salon SIEP (vendredi 23 et samedi 24 février 2018), 10 partenaires se sont mobilisés, à savoir le CTA de Ciney, le CTNNL, le Forem Formation de Saint-Servais, le SIEP, les fonds sectoriels Volta, Alimento et IFPM, les Cités des Métiers de Charleroi et Namur et le service Communication.

Le CTA de Ciney a animé l'espace dédié aux **métiers du Froid et de la Climatisation**. Le CTNNL a pris en charge la promotion de **l'électromécanique**, tandis que le centre de formation du Forem de Saint-Servais a mis en évidence, grâce à son simulateur de soudage, les métiers de la **soudure**. Au-delà de la démonstration technique avec pour support des machines et des installations articulées, l'animation s'est surtout axée sur le dialogue et la rencontre avec des témoins-experts de ces domaines. Parmi ces témoins, on a compté des jeunes étudiants, des travailleurs, des formateurs mais aussi des employeurs et des représentants sectoriels.

Trois écrans ont projeté des images et des petits clips promotionnels des métiers visés tout au long des journées. Les Cités des Métiers ont mis à disposition une borne videobox permettant aux visiteurs de regarder et d'écouter des vidéos en lien avec les métiers visés.

Enfin, les visiteurs ont pu aussi repartir avec trois folders présentant, pour chacun des domaines investis, l'offre de formation et d'enseignement disponible sur le territoire du bassin de Namur. Ces folders ont été réalisés avec l'appui du service communication du Forem, tandis que l'espace et le matériel habillant le stand ont été mis à disposition par le SIEP qui a aussi pris en charge toute la communication autour de l'évènement et du stand Focus Métiers Porteurs. Un reportage sur la télévision locale Canal C a été également réalisé et diffusé aux heures de grande écoute.

Edition 2019 – Salon Siep Namur Expo du 22 et 23 février 2019 (projet en cours)

En avril 2018, le projet de l'espace focus Métiers porteurs a été évalué par les partenaires du projet. Etant donné l'évaluation très positive de cette première expérience, il a été décidé de renouveler ce projet en 2019. A cette occasion, d'autres métiers encore seront mis en avant avec l'appui de nouveaux partenaires. Le projet est en construction mais il aura pour accroche le slogan « **Venez tester des métiers porteurs !** ». La volonté est en effet de proposer aux visiteurs des activités attractives et ludiques proposant des manipulations et des expériences en lien avec les métiers visés. L'objectif est d'accrocher le public et d'amorcer avec lui un échange, une réflexion autour des métiers porteurs et des filières de formation et d'enseignement qui mènent à ces métiers. Les experts-témoins qui animeront le stand travailleront aussi à la déconstruction des stéréotypes liés à ces métiers.

Des supports de communication sont à nouveaux envisagés, de même que la projection sur écran de spots promotionnels et des réalités professionnelles des métiers visés.

➤ **Mise en place du projet des Métiers au Bout des Doigts (projet en cours)**

Le second projet qui a été retenu par les partenaires est l'organisation de journées Découvertes Métiers à l'adresse de jeunes de 5^{ème} et 6^{ème} primaire et du premier degré du secondaire. Ce projet baptisé « **Des Métiers au Bout des Doigts** » est actuellement en cours.

Des deux partenaires pressentis au sein du pôle de synergies lors de la première évocation de cette piste d'action, on compte aujourd'hui 10 partenaires qui sont réunis pour proposer, en 2018-2019, 65 activités Découvertes Métiers aux 257 écoles primaires et secondaires du territoire du bassin de Namur.

Les partenaires prenant part à cette action sont 3 centres de compétences (Technocampus, Techno.bel et Cefochim), 3 Centres de Technologies Avancées (CTA ETB de Ciney, CTA automobile de Namur et CTA sciences appliquées de Saint-Servais), 3 asbl (Kodo asbl, Interface3.Namur et Culture In vivo asbl) et 1 employeur (La défense).

Les profils-métiers qui sont mis en avant à l'occasion de cette édition 2018-2019 sont le technicien électromécanicien, le technicien plasturgiste, le technicien en usinage (fraiseur – tourneur), l'installateur électricien, le technicien en domotique et immotique, l'installateur en chauffage et sanitaire, le technicien

en chauffage central, le technicien du froid, le ventiliste, l'opérateur de production en industrie chimique, le technicien de laboratoire, le développeur informatique, le technicien en aéronautique, le technicien en armement, le mécanicien d'entretien automobile, le mécanicien polyvalent automobile, le technicien de maintenance et diagnostic automobile (TMDA), les métiers de la robotique, de la programmation, de l'informatique et plus particulièrement du développement informatique.

Des fiches de présentation des partenaires et des métiers ont été réalisées avec le soutien des partenaires. Celles-ci sont communiquées aux élèves et parents vers qui une communication spécifique est réalisée. Des conventions de partenariat sont établies avec les partenaires de l'action et les écoles participantes.

Les aspects logistiques, administratifs et financiers sont pris en charge par l'IBEFE et sa chambre Enseignement. Certains partenaires contribuent aussi à ces aspects, dont particulièrement le centre de compétences Technocampus.

Cette première édition ne touchera pas moins de 1000 élèves au sein du bassin namurois, au travers de 25 écoles participantes et une quarantaine de classes inscrites.

Le projet a rencontré un succès lors de son lancement le 15 juin dernier. Les dates proposées ont très vite trouvé candidat. Les activités ont débuté le 9 octobre et reçoivent un accueil très positif de la part des classes participantes. Une évaluation est prévue tant par les élèves que par les professeurs et accompagnateurs. Les partenaires contribueront aussi à cette évaluation. Si l'évaluation finale devait confirmer cette tendance positive, il pourrait être envisagé de reconduire l'action en 2019-2020.

6.2.3. Pôles de synergies à créer

L'Instance Bassin EFE de Namur mènera, en décembre 2018, une réflexion concernant la mise en place éventuelle d'un nouveau Pôle de synergies ; par exemple dans le domaine de TIC, du numérique.

Instance Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi de Namur

Avenue Prince de Liège, 137 – 5100 JAMBES

Tél. : 081/48 67 51 (52)

<http://www.bassinefe-namur.be>

Présidente : Mme Fabienne TINANT

Les personnes ayant participé à la rédaction du présent rapport sont :

- Mme Thérèse DUMONT, Chargée de mission
- M. Noël GILLAIN, Chargé de mission
- Mme Nathalie LAZZARA, Chargée de mission
- Mme Laurence LEFEVRE, Chargée de mission
- Mme Laurie MARTIN, Cheffe de projet
- Mme Françoise MICHIELS, Coordinatrice.

1. Définitions

4^e degré de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice	L'enseignement secondaire comporte un 4 ^e degré complémentaire organisé de manière spécifique dans le cadre de la filière professionnelle de l'enseignement secondaire pour des études en section soins infirmiers.
Accompagnement spécifique	Ensemble de formations destinées à un public tant en âge d'obligation scolaire qu'adulte nécessitant un encadrement spécifique (enseignement spécialisé de plein exercice ou en alternance de forme 3 et 4 et CFISPA).
DEI	Demandeurs d'Emploi Inoccupés inscrit au Forem ou chez Actiris : demandeurs d'allocations, jeunes en stage d'insertion, autres inscrits obligatoirement et personnes qui s'inscrivent librement. Tous les DEI ne bénéficient pas d'indemnités.
Emploi Intérieur	Au niveau communal, l'emploi intérieur équivaut à l'emploi par commune de travail. Il est exprimé en postes de travail et est estimé à partir de plusieurs sources : ONSS (emploi salarié et étudiants non assujettis), ORPSS (étudiants non assujettis), INASTI (emploi indépendant), ONEM (chômeurs complets avec dispense ALE).
Faible niveau de diplôme, personnes peu qualifiées	Personne dont le diplôme le plus élevé obtenu n'atteint pas le niveau de fin d'enseignement secondaire. Les certificats correspondant à la fin de l'enseignement secondaire sont le Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS), le certificat de qualification de 6 ^{ème} secondaire (CQ6) et le certificat d'apprentissage.
Formation initiale	Ensemble de formations destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou jeunes adultes (enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance et apprentissage IFAPME).
Formation pour adultes	Ensemble de formations destinées à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale (Enseignement de Promotion sociale secondaire ¹⁹ , formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, Bruxelles formation, CISP, etc.).
Indice de spécialisation (IS)	Part du secteur dans le bassin, divisé par la part du secteur en FWB /Wallonie. Un indice de spécialisation supérieur à 1 signifie une part plus importante dans le bassin que dans les autres bassins.
Indice de vieillissement	Rapport entre la population des personnes âgées de 60 ans et plus et la population des personnes âgées de moins de 20 ans. Un indice de vieillissement supérieur à 100 est le signe d'une part plus importante de personnes âgées.
Métier en pénurie	Métier pour lequel l'analyse a mis en évidence une difficulté de recrutement liée à des causes quantitatives : trop peu de candidats pour un métier donné.
Métier/ fonction critique	Métier pour lequel l'analyse a mis en évidence une difficulté de recrutement liée à des causes qualitatives : profil de candidats non adaptés,
ND	Données non disponibles ou non communiquées aux Instances
Nomenclature NACE 2008	Version belge de la Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne.
Nomenclature REM	Répertoire Emploi Métier, nomenclature métier utilisée par le Forem, basée sur la version 2 du ROME français.
Nomenclature ROME v3	L'arborescence de la nomenclature ROME v3 (3 ^{ème} version du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois, nomenclature d'origine française) se décline en différents niveaux de compétence et de qualification nécessaires pour

¹⁹ Les quelques jeunes en obligation scolaire inscrits dans l'enseignement de promotion sociale de niveau secondaire sont inclus dans la catégorie « Formation pour adultes ».

	<p>exercer une profession. Le niveau d'analyse le plus précis repris dans les rapports est celui des codes métiers (1 lettre, 4 chiffres)</p> <p>Cette nomenclature est maintenant en usage dans les services publics de l'emploi. Des tables de correspondances sont établies avec les nomenclatures des opérateurs d'enseignement et de formation.</p> <p>Le ROME V3 Competent, utilisé au départ en Flandre, permet de descendre un niveau plus bas dans l'arborescence des compétences. Il est utilisé pour l'analyse des profils des demandeurs d'emploi et des offres reçues des entreprises.</p>
Occurrence	Nombre de fois qu'une option/formation est organisée dans un bassin.
Offre à adapter	Offres débouchant sur des métiers porteurs d'emploi ou des fonctions critiques pour lesquels une offre existe et semble suffisante mais qui doit être sauvegardée. Une création d'une offre ne s'envisagerait donc que si une formation équivalente venait à disparaître.
Offre à créer	Besoins socioéconomiques du territoire non satisfaits par l'offre actuelle d'enseignement et/ou de formation.
Offre à maintenir	Offres débouchant sur des métiers porteurs d'emploi ou des fonctions critiques ; si elles disparaissaient, certains besoins socio-économiques du territoire ne seraient plus couverts.
Opportunité d'emploi	Nombre de postes (hors mobilité interrégionale et autres partenaires) gérés directement par les conseillers aux entreprises du service public de l'emploi (Forem ou Actiris). Les autres circuits/canaux de recrutement (réseaux sociaux, sites de recrutement, « bouche à oreille », intérim, etc.) ne sont pas repris dans les statistiques.
Pôle de synergie	Un pôle de synergie est, en principe, constitué autour d'un secteur d'activité, d'une filière professionnelle ou d'un métier. Tout projet d'un pôle de synergie doit viser le développement d'actions de type additionnel, innovant ou émergent s'inscrivant dans la filière professionnelle ou le métier autour duquel s'articule le pôle de synergie et développant un ou plusieurs aspects spécifiques.
Population active	Personnes en emploi ou à la recherche d'un emploi.
Population active inoccupée	Personnes en recherche d'emploi. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM)
Population active occupée	Personnes en emploi, en Wallonie ou ailleurs. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
Population en âge de travailler	Par convention internationale, est considérée 'en âge de travailler' la population résidente âgée de 15 à 64 ans. Les apprentis ou les jeunes qui ont des contrats de travail étudiant (accessibles dès 15 ans, soit à la fin de l'obligation scolaire à temps plein) sont classés parmi les actifs occupés.
Population inactive	Personnes sans emploi et qui n'en cherchent pas (aux études, pensionnées, etc.)
Positionnement métier	Métiers choisis par les demandeurs d'emploi inscrits auprès d'un service public de l'emploi. Une personne peut se positionner sur plusieurs métiers de la nomenclature REM, sur base déclarative. Ponctuellement des screenings métiers sont réalisés par le service public de l'emploi pour préciser les compétences.
Ratio d'emploi intérieur	Le ratio d'emploi intérieur donne une indication des emplois offerts à la population en âge de travailler (15-64 ans) du territoire observé. L'emploi intérieur estimé ici est exprimé en postes de travail et est donc plus élevé que s'il était exprimé en personnes. En effet, un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail salarié, mais peut aussi combiner un (des) poste(s) de travail salarié avec un travail d'indépendant ou d'aidant. Plus le ratio est élevé, plus le potentiel d'emploi local est important.
SO	Sans objet

Taux d'emploi	Proportion de personnes résidant Wallonie en âge de travailler (15 à 64 ans) qui travaillent, en Wallonie ou ailleurs. Le taux d'emploi reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
Taux de chômage, Taux de chômage administratif	Proportion de personnes actives ne disposant pas d'un emploi et qui sont inscrites comme demandeurs d'emploi. Le dénominateur est cette fois la population active. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
Thématique commune	Métier défini par l'instance comme étant prioritaire pour orienter la création ou le maintien d'une offre d'enseignement /formation dans un bassin donné, ou métier dont le contenu des cours ou les modalités d'apprentissage doivent être adaptés.

2. Acronymes

A	
Adeppi	Atelier d'éducation permanente pour personnes incarcérées
ALT	Alternance
AMEF	Analyse du Marché de l'Emploi et de la Formation
APE	Aide à l'Emploi
ART.	Article
AS	Accompagnement Spécifique
AVIQ	Agence pour une Vie de Qualité
AWAP	Agence wallonne du Patrimoine
B	
BCSS	Banque Carrefour de Sécurité Sociale
BHW	Bassin de Huy-Waremme
BIM	Building Information Modeling ou Modélisation des informations d'une construction
C	
CDC	Centre de Compétences
CEC	Cadre Européen des Certifications
CECAF	Certificat de Compétences Acquisées en Formation
CEFA	Centre d'Education et de Formation en Alternance
CESS	Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur
CFISPA	Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ
CGO	Construction Gros Œuvre
CISP	Centre d'Insertion Socioprofessionnelle
CLPIA	Conducteur de Ligne de Production en Industrie Alimentaire
COEN	Coordination et Encadrement
COF	Centre d'Orientatation et de Formation
CPU	Certification par Unité
CQ	Certificat de Qualification
CRT	Centre de Réadaptation au Travail
CTA	Centre de Technologies Avancées
CVDC	Consortium de Validation des Compétences
D	
DAO	Dessin Assisté par Ordinateur
DE	Demandeur d'Emploi
DEFI	Démarche Formation Insertion
DEI	Demandeur d'Emploi Inoccupé

DGENORS	Direction générale de l'enseignement non obligatoire et de la recherche scientifique
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire
DGS	Direction générale Statistique
DOA	Degré d'Observation Autonome
DREMT	Direction Relations-Écoles Monde du travail
E	
EESCF	Etablissement d'enseignement spécialisé secondaire de la Communauté Française
EFE	Enseignement Qualifiant – Formation – Emploi
EFT	Entreprises de Formation par le Travail
EPPA	Ecole Provinciale Postsecondaire d'Agriculture
EPS	Enseignement de Promotion Sociale
ESA	Ecole supérieure des Arts
ETNIC	Service des Statistiques relatives à l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles
F	
FA	Formation pour adultes
FI	Formation Initiale
Forem	Service public de l'emploi et de la formation en Wallonie
FPS	Femme Prévoyante Socialiste
FWB	Fédération Wallonie Bruxelles
G	
GSM	Global System for Mobile Communications
H	
HE	Haute Ecole
HeCh	Haute Ecole Charlemagne
HELMO	Haute Ecole Libre Mosane
HVAC	Heating, Ventilation and Air-Conditioning ou Chauffage, ventilation et climatisation
HW	Huy-Waremme
I	
IB	Instance Bassin
IBEFE	Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi
IBSA	Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse
IEPSCF	Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française
IFAPME	Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises
IFPM	Institut de Formation Postsecondaire de l'industrie des fabrications Métalliques
ILFOP	Institut Libre de Formation Permanente
INAMI	Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité
INASTI	Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants
IPEPS	Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale
IPW	Institut du Patrimoine Wallon
IS	Indice de Spécialisation
ISla	Institut Supérieur Industriel Agronomique
IV	Indice de Vieillesse
IWEPS	Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
J	
K	

L	
M	
N	
NACE	Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne
ND	Non Disponible
NTTP	Nombre total de périodes professeurs
O	
OBG	Option de Base Groupée
OE	Opportunité d'Emploi
OFFA	Office Francophone de la Formation en Alternance
ONEm	Office National de l'Emploi
ONSS	Office National de Sécurité Sociale
ONSSAPL	Office National de Sécurité Sociale des Administrations Provinciales et Locales
OPIA	Opérateur de production en industrie alimentaire
P	
P	Professionnel
p.p.	Point de Pourcentage
PE	Plein Exercice
PHARE	Personne Handicapée Autonomie Recherché
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PoSy	Pôle de Synergie
Q	
R	
RAF	Reconnaissance des acquis de formation
RAP	Rapport Analytique et Prospectif
REM	Répertoire Emploi Métier
ROME	Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois
RW	Région Wallonne
S	
SFMQ	Service francophone des Métiers et des Qualifications
SFPME	Service Formation PME
SO	Sans Objet
SPF	Service Public Fédéral
SPOC	Single Point of Contact ou Point de contact unique
T	
TCS	Table de Concertation Sectorielle
TPE	Très Petites Entreprises
TQ	Technique de Qualification
TRS	Table Ronde Sectorielle interbassin
U	
UCL	Université Catholique de Louvain
UE	Unité d'Enseignement
V	
VA	Valeur Absolue
VCA	Veiligheid, gezondheid en milieu Checklist Aannemers ou Liste de contrôle Sécurité, Santé et Environnement des entreprises contractantes
VDC	Validation des Compétences
W – X – Y – Z	

Annexe 1 - Nomenclature ROME V3 Competent

SECTEURS SELON LA CLASSIFICATION ROME V3 Competent
A. Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux
B. Arts et façonnage d'ouvrages d'art
C. Banque, assurance, immobilier
D. Commerce, vente et grande distribution
E. Communication, media et multimedia
F. Construction, bâtiment et travaux publics
G. Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation
H. Industrie
I. Installation et maintenance
J. Santé
K. Services à la personne et collectivité
L. Spectacle
M. Support à l'entreprise
N. Transport et logistique

Annexe 2 - Nomenclature REM2

REM2	DESCRIPTION
11	PERSONNEL DES SERVICES AUX PERSONNES ET A LA COLLECTIVITE
12	PERSONNEL DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX
13	PERSONNEL DE L'INDUSTRIE HÔTELIERE
14	PERSONNEL DE LA DISTRIBUTION ET DE LA VENTE
21	PROFESSIONNELS DES ARTS ET DU SPECTACLE
22	PROFESSIONNELS DE LA FORMATION INITIALE ET DE LA FORMATION CONTINUE
23	PROFESSIONNELS DE L'INTERVENTION SOCIALE, DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET DE L'EMPLOI
24	PROFESSIONNELS DE LA SANTE (professions paramédicales)
31	PROFESSIONNELS DE LA SANTE (professions médicales)
32	CADRES ADMINISTRATIFS ET PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
33	CADRES COMMERCIAUX
41	PERSONNEL DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE
42	PERSONNEL DU BÂTIMENT, DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'EXTRACTION
43	PERSONNEL DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
44	PERSONNEL DE LA MECANIQUE, DE L'ELECTRICITE ET DE L'ELECTRONIQUE
45	PERSONNEL DES INDUSTRIES DE PROCESS
46	PERSONNEL DES AUTRES INDUSTRIES (matériaux souples, industries graphiques, ameublement et bois)
47	PERSONNEL DE TYPE ARTISANAL
51	MAÎTRISE INDUSTRIELLE
52	TECHNICIENS INDUSTRIELS
53	CADRES TECHNIQUES DE L'INDUSTRIE
61	AGENTS DE MAÎTRISE, TECHNICIENS ET CADRES TECHNIQUES HORS INDUSTRIE

Annexe 3 - Liste des fonctions critiques (Le Forem 2018)

Fonctions critiques, en pénurie

REM 7	Libellé
12 142 01	Comptable
24 122 01	Infirmier en soins spécialisés
24 322 02	Opticien Optométriste
31 111 01	Médecin généraliste
31 221 01	Pharmacien
32 321 01	Analyste informatique
32 321 02	Développeur informatique
32 331 03	Analyste business
32 341 01	Chef de projet informatique
42 112 02	Ouvrier de voirie
42 112 05	Poseur de canalisations
42 114 01	Cimentier - façadier
42 123 01	Couvreur
42 211 01	Installateur électricien
43 112 01	Chauffeur d'autocar
43 112 02	Conducteur d'autobus
43 114 01	Chauffeur de poids lourd
43 211 01	Conducteur d'engins de terrassement
43 221 01	Conducteur de grue
44 114 01	Chaudronnier tôlier
44 121 01	Technicien en systèmes d'usinage (métal)
44 134 01	Tuyauteur industriel
44 311 01	Mécanicien d'entretien industriel
44 316 01	Mécanicien en génie civil
44 316 03	Mécanicien agricole et travaux techniques
44 321 05	Mécanicien poids lourds
44 321 07	Mécanicien polyvalent
44 321 08	Technicien de maintenance et de diagnostic automobile
44 323 02	Tôlier en carrosserie
44 341 01	Électromécanicien de maintenance industrielle
45 112 01	Opérateur de production (industrie chimique)
45 122 01	Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire
47 121 01	Abatteur (transformation de la viande)
47 121 02	Découpeur - Désosseur
47 122 01	Boucher - trancheur/portionneur
52 121 01	Dessinateur – concepteur en mécanique
52 122 01	Dessinateur en mécanique
52 141 01	Technicien de laboratoire de recherche
52 231 01	Technicien de production des industries
52 311 01	Technicien d'installation et de maintenance industrielle
52 312 01	Technicien automatique
52 332 01	Technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage
52 332 02	Technicien frigoriste
52 333 01	Technicien de maintenance en électronique
53 111 01	Responsable de gestion industrielle et logistique
53 122 01	Responsable recherche et développement

53 311 01	Attaché technico-commercial
61 221 01	Dessinateur de la construction
61 223 01	Chargé d'études techniques en construction
61 223 02	Mètreur - deviseur
61 231 01	Chef de chantier
61 231 02	Chef d'équipe dans la construction
61 232 01	Conducteur de travaux
61 311 01	Responsable logistique
61 312 02	Gestionnaire des opérations de transport et des prestations logistiques

Fonctions critiques, non en pénurie

Les difficultés rencontrées lors du recrutement ne sont pas dues à un manque de personnes formées, mais bien à des manquements d'ordre qualitatif (non maîtrise de certaines compétences, problèmes de mobilité, conditions de travail du métier, etc.)

REM 7	Libellé
11 111 05	Aide-ménager
12 223 01	Conseiller en assurances
13 212 01	Cuisinier
13 231 01	Chef de cuisine
14 313 01	Délégué commercial en biens de consommation
14 314 01	Délégué com. En services auprès des entreprises
14 322 02	Vendeur de véhicules automobiles
24 121 01	Infirmier en soins généraux
32 311 02	Gestionnaire d'exploitation informatique
32 321 03	Web développeur
33 112 01	Responsable de la stratégie commerciale
33 113 01	Responsable commercial
42 113 01	Bétonneur
42 122 01	Monteur en structure bois
42 122 02	Charpentier
42 124 01	Etancheur
42 212 01	Monteur en sanitaire et chauffage
42 212 04	Monteur en climatisation
42 221 01	Poseur de fermetures menuisées
42 222 01	Monteur de cloisons et/ou faux plafonds
43 311 01	Magasinier
44 323 01	Préparateur en carrosserie
44 323 03	Peintre en carrosserie
46 122 13	Conducteur de machines de fabrication de produits textiles
47 111 01	Boulangier
47 112 01	Pâtissier
47 122 02	Préparateur de viande
47 331 01	Menuisier
51 121 01	Chef d'équipe des industries de process
52 111 02	Planificateur de production (agent de qualification)
52 232 01	Technicien de laboratoire de contrôle qualité
53 211 01	Responsable de production
53 212 01	Responsable qualité



BASSIN EFE

INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT • FORMATION • EMPLOI

NAMUR

Avenue Prince de Liège, 137 – 5100 JAMBES

Tél. : 081/48 67 51 (52)

<http://www.bassinefe-namur.be>